Poste Miséricorde, site BjFj-251

Étude de potentiel et supervision archéologique

Juin 2026

Arkéos
SOCIÉTÉ D'EXPERTISE EN RECHERCHES ANTHROPOLOGIQUES

Poste Miséricorde, site BjFj-251

Étude de potentiel et supervision archéologique

Arkéos/Réf. : 850-1116-13

Permis : 25-ARKE-18

Image de couverture :

À gauche : en haut, extrait du plan d'assurance-incendie dressé par C. E. Goad en 1890 (BAnQ) et, en bas, assemblage d'artéfacts issus du lot 1C3 (BjFj-251_2025_N1-162). À droite : prospection par géoradar dans le stationnement à l'angle de René-Lévesque et Saint-Hubert (BjFj-251_2025_N1-107).

Citation suggérée :

Arkéos 2026. *Poste Miséricorde, site BjFj-251 – Étude de potentiel et supervision archéologique*. Montréal, Hydro-Québec.

Les documents graphiques inclus dans ce rapport et protégés par des droits de reproduction ne peuvent être reproduits sans l'autorisation préalable du détenteur des droits.

Arkéos
SOCIÉTÉ D'EXPERTISE EN RECHERCHES ANTHROPOLOGIQUES

— LISTE DES PARTICIPANTS —

HYDRO-QUÉBEC

Martin Perron	Archéologue – Conseiller expertise environnementale Équipe Aménagement du territoire et archéologie. Milieu humain, Direction Environnement
Yannick Lafleur	Chargé de projet Environnement Projets majeurs et études d'impact

ARKÉOS

Marie-Claude Brien	Coordonnatrice, révision
Vincent Delmas	Archéologue, chargé de projet Rédaction de l'étude de potentiel
Mathieu Mercier Gingras	Archéologue, chargé de terrain Supervision archéologique et géoradar, rédaction des résultats
Maxime Jolivel	Géomorphologue Rédaction du chapitre 3
Mauricio Palacio	Cartographe
Céline Gillot	Chargée d'édition
Louise Beaudoin	Adjointe administrative

Résumé

Dans le cadre des études préalables à l'aménagement d'un nouveau poste à 315 kV, Hydro-Québec a mandaté Arkéos pour la réalisation d'une étude de potentiel archéologique du terrain de l'ancien Hôpital de la Miséricorde. Cette étude a permis de définir trois types de potentiel archéologique sur le site : autochtone ancien (zones A-01 à A-03), eurocanadien (zones E-01 à E-04) et sépulcral (zone S-01). Aux recherches documentaires habituelles se sont ajoutées la supervision de relevés géoradar et celle des excavations de cinq tranchées de caractérisation géotechnique. Ces interventions de terrain ont été réalisées en novembre et en décembre 2025, à la suite de l'octroi du permis de recherche archéologique 25-ARKE-18.

L'analyse des relevés géoradar a permis d'identifier 16 anomalies à potentiel archéologique modéré, vraisemblablement liées à des aménagements de l'hôpital au XX^{e} siècle, ainsi que 18 anomalies à potentiel archéologique élevé, essentiellement associées à de possibles vestiges immobiliers. De ce nombre, deux anomalies de nature indéterminée (nos 37 et 43), présentes dans la portion sud du terrain, pourraient présenter un potentiel sépulcral.

La supervision archéologique de l'excavation des cinq tranchées de caractérisation environnementale commandées par WSP a permis de mettre en évidence des contextes archéologiques dans quatre d'entre elles. Ces découvertes ont mené à l'identification du site archéologique BjFj-251 par le ministère de la Culture et des Communications, correspondant à « l'îlot de l'Hôpital de la Miséricorde ». L'intervention suggère par ailleurs que plusieurs vestiges des bâtiments autrefois situés sur les lots 413 à 415 du cadastre originaire sont encore préservés sous l'aire de stationnement.

Les observations réalisées sur le terrain ont en outre permis de réviser le potentiel archéologique du site et, ainsi, de formuler des recommandations adaptées à ses différents secteurs et au patrimoine archéologique qui y est anticipé. Compte tenu des contextes archéologiques préservés et des valeurs patrimoniales attribuables au site de l'îlot de l'Hôpital de la Miséricorde (BjFj-251), il est recommandé que des interventions archéologiques supplémentaires soient réalisées en amont de tous travaux d'aménagement nécessitant des excavations.

Table des matières

Liste des figures vi
Liste des cartes viii
Liste des photos ix
Liste des tableaux x

1 Introduction 11
1.1 Mandat et objectifs 11
1.2 Localisation de l'aire d'étude 13
1.3 Contenu de l'étude 13

2 Méthodologie 15
2.1 Détermination du potentiel archéologique 15
2.1.1 Particularités liées au potentiel autochtone ancien et récent 16
2.1.2 Particularités liées au potentiel eurocanadien 18
2.2 Prospection géophysique par géoradar 19
2.3 Supervision archéologique 21
2.3.1 Approche et stratégie d'intervention 21
2.3.2 Procédure d'enregistrement 22
2.3.3 Traitement de la culture matérielle 23
2.3.4 Traitement des données et rédaction des résultats 23

3 Description de l'aire d'étude 25
3.1 Cadre géographique 25
3.1.1 Situation 25
3.1.2 Géologie 27
3.1.3 Dépôts meubles 27
3.1.4 Hydrographie 29
3.1.5 Climat et végétation 29

3.2 Paléoenvironnement : chronologie de l'évolution de l'environnement 30
3.2.1 Déglaciation et mer de Champlain 30
3.2.2 Lac à *Lampsilis* *34*
3.2.3 Émersion de l'aire d'étude 34

4 Portrait des occupations autochtones 39
4.1 Peuplement initial – Période paléoindienne (12 500–8 800 ans AA) 40
4.2 Peuplements régionaux et enracinement à l'Archaïque (11 350–3 000 ans AA) 41
4.3 Implantations et interactions au cours du Sylvicole (3 000–450 ans AA) 44
4.4 Occupation autochtone récente 47

5 Portrait des occupations eurocanandiennes 51
5.1 Évolution cadastrale 51
5.2 Faubourg Québec : un espace agricole aux portes de Ville-Marie (1642–1850) 54
5.3 Conditions sociales et sanitaires dans les faubourgs 56
5.4 Fondation et développement de l'œuvre des Sœurs de Miséricorde (1845–1960) 58
5.4.1 Rosalie Cadron-Jetté et Mgr Bourget : une initiative religieuse et sociale 58
5.4.2 De L'hospice Sainte-Pélagie au couvent et à l'institut des Sœurs de Miséricorde (1845–ca 1925) 60
5.4.3 Hôpital de la Miséricorde (ca 1925–1960) 66
5.5 Fermeture, reconversion, désaffectation et enjeux de préservation (1960 à aujourd'hui) 70

6 Potentiel archéologique 75
6.1 Potentiel archéologique autochtone ancien 75
6.2 Potentiel archéologique eurocanadien 78
6.3 Potentiel archéologique sépulcral 81

7 Éléments connus du patrimoine archéologique 83

8 Résultats des interventions de terrain 91
8.1 Prospection géophysique 91

8.2 Supervision archéologique ... 95
8.2.1 Stationnement à l'angle du boulevard René-Lévesque et de la rue St-Hubert (sous-opération 1A) ... 95
8.2.2 Stationnement bordant la rue De La Gauchetière (sous-opération 1B) ... 102
8.2.3 Terrain bordant la rue Saint-Hubert (sous-opérations 1C, 1D, 1E) ... 104
8.2.4 Synthèse des données stratigraphiques ... 117

9 Conclusion et recommandations ... 119
9.1 Étude de potentiel archéologique ... 119
9.2 Interventions de terrain ... 120
9.3 Valeurs patrimoniales ... 123
9.4 Révision du potentiel et recommandations ... 123

Ouvrages consultés ... 126
Cartes et plans anciens consultés ... 135
Sites web consultés ... 136

Annexe 1
Étude de la culture matérielle ... A1-1

Annexe 2
Rapport – Services géoradar pour des anomalies archéologiques ... A2-1

Liste des figures

Figure 1 – Altimétrie locale et hydrographie ancienne (données altimétriques : LiDAR, Gouvernement du Québec (forêt ouverte) ; données hydrographiques : Mahault 2018) ... 24

Figure 2 – Distribution des dépôts de surface (extrait de la carte des dépôts meubles de l'île de Montréal par Prest et Keyser 1982) ... 26

Figure 3 – Chronologie de la déglaciation du sud du Québec (Richard 2020) ... 29

Figure 4 – Émersion de l'île du Montréal (données d'émersion : Richard, comm. pers. et Richard et Poirier 2022 ; données altitudinales : SRTM ; fond de carte : Google Earth) ... 30

Figure 5 – Courbe d'émersion pour la région de Montréal (Richard, comm. pers.) ... 31

Figure 6 – Émersion de l'aire d'étude entre 9 000 et 7 500 ans AA (données d'émersion : Richard, comm. pers. et Richard et Poirier 2022 ; données altimétriques : LiDAR, Gouvernement du Québec (forêt ouverte) ; fond de carte : Google Earth) ... 33

Figure 7 – Fragments d'outils trouvés au site Cliche Rancourt, BiEr-14 (Chapdelaine et Richard 2017 : 7) ... 38

Figure 8 – Sites à composante archaïque à proximité de l'aire d'étude ... 41

Figure 9 – Sites à composante sylvicole à proximité de l'aire d'étude ... 43

Figure 10 – Extrait du plan terrier de l'île de Montréal dressé en 1834 et reproduit au XX^{e} siècle (Archives de Montréal : CA M001 VM066-3-P043) ... 50

Figure 11 – Extrait d'un plan anonyme (attribué à L. Guy), illustrant la numérotation des terres du premier et du second terrier dans le faubourg Sainte-Marie (PSSM : P1:E.21/18. Tous droits réservés) ... 50

Figure 12 – Extrait du plan cadastral du quartier Saint-Jacques de la Cité de Montréal (Registre foncier en ligne, plan recopié de l'original) ... 51

Figure 13 – Extrait d'un plan de L. Charland, dressé en 1801 et recopié par E.-P.-J. Courval en 1919 (BAnQ) ... 53

Figure 14 – Extrait d'un plan de J. Adams dressé en 1825 (BAnQ) ... 53

Figure 15 – Portrait de Marie-Rosalie Cadron-Jetté vers 1860 par Soeur Marie Perras (Collection permanente du Musée des Sœurs de Miséricorde, Montréal, Québec) ... 57

Figure 16 – Nomenclature des pavillons de l'Hôpital de la Miséricorde 58
Figure 17 – Extrait d'un plan de Plunkett & Brady dressé en 1872 (BAnQ) 60
Figure 18 – Extrait d'un plan d'assurance-incendie de C. E. Goad dressé en 1890 (BAnQ) 62
Figure 19 – Extrait d'un plan d'utilisation du sol de la Ville de Montréal daté de 1969 (BAnQ) . . 68
Figure 20 – Extrait d'un plan d'utilisation du sol de la Ville de Montréal daté de 1982 (BAnQ) . . 70
Figure 21 – Extrait d'un document d'archives mentionnant l'inhumation et l'exhumation de Sœur Sophie Desmarets (partagé par Hydro-Québec, source inconnue) 80
Figure 22 – Photographie de la rue Dorchester entre 1954 et 1960 montrant les bâtiments localisés (Luce Lafontaine-Architectes 2026 : 25) 97
Figure 23 – Sous-opération 1A – Coupe stratigraphique C1, paroi nord (BjFj-251) 99
Figure 24 – Sous-opération 1B – Coupe stratigraphique C2, paroi nord (BjFj-251) 102
Figure 25 – Sous-opération 1C – Coupe stratigraphique C3, paroi est (BjFj-251) 104
Figure 26 – Sous-opération 1D – Coupe stratigraphique C4, paroi est (BjFj-251) 108
Figure 27 – Sous-opération 1E – Coupe stratigraphique C5, paroi ouest (BjFj-251) 112

Liste des cartes

Carte 1 – Localisation de l'aire d'étude 12

Carte 2 – Superposition du plan de J. Cane (1846) sur la trame urbaine actuelle 57

Carte 3 – Superposition du plan de C. E. Goad (1881) sur la trame urbaine actuelle 63

Carte 4 – Superposition du plan de C. E. Goad (1915) sur la trame urbaine actuelle 65

Carte 5 – Superposition du plan d'assurance-incendie de l'*Underwriters' Survey Bureau* (1926) sur la trame urbaine actuelle 67

Carte 6 – Superposition du plan d'assurance-incendie de l'*Underwriters' Survey Bureau* (1954) sur la trame urbaine actuelleactuelle 69

Carte 7 – Potentiel archéologique 76

Carte 8 – Tracés polyphasés du cadre bâti ancien sur la trame urbaine actuelle 79

Carte 9 – Localisation des sites archéologiques à proximité de l'aire d'étude 84

Carte 10 – Localisation des anomalies détectées au géoradar sur les tracés polyphasés du cadre bâti ancien. 94

Carte 11 – Localisation des interventions 96

Carte 12 – Plan de la sous-opération 1A, avec les vestiges ST-1 et ST-2 (site BjFj-251). 97

Carte 13 – Superposition des plans historiques (1881, 1915, 1926 et 1954) sur la trame urbaine 122

Liste des photos

Photo 1 – Prospection géophysique par géoradar multi-canaux par l'équipe T2si dans le stationnement à l'angle du boulevard René-Lévesque et de la rue Saint-Hubert (BjFj-251_2025_N1-107) 20

Photo 2 – Supervision de la sous-opération 1E, tranchée environnementale 25TE-04, vue vers le nord-est (BjFj-251_2025_N1-147) 22

Photo 3 – Vue générale vers le nord de la sous-opération 1A, des vestiges ST-1, ST-2 et de la paroi nord (BjFj-251_2025_N1-121) 98

Photo 4 – Sous-opération 1A, vestiges ST-1 et ST-2, vue oblique vers le nord-ouest (BjFj-251_2025_N1-119) 98

Photo 5 – Assemblage d'artéfacts issus du lot 1A4 (BjFj-251_2025_N1-164) 102

Photo 6 – Localisation de l'excavation 1B dans le stationnement bordant la rue De La Gauchetière, vue vers le nord-ouest (BjFj-251_2025_N1-59) 103

Photo 7 – Paroi nord de la sous-opération 1B, vue vers le nord (BjFj-251_2025_N1-132) 103

Photo 8 – Localisation de l'excavation 1C, vue vers le nord-est (BjFj-251_2025_N1-139) 105

Photo 9 – Paroi est de la sous-opération 1C, vue vers l'est (BjFj-251_2025_N1-138) 107

Photo 10 – Assemblage d'artéfacts issus du lot 1C3 (BjFj-251_2025_N1-162) 108

Photo 11 – Assemblage d'os de boucherie issus du lot 1C3 (BjFj-251_2025_N1-163) 108

Photo 12 – Localisation de l'excavation 1D, vue vers le nord-est (BjFj-251_2025_N1-141) 111

Photo 13 – Paroi est de la sous-opération 1D, vue vers l'est (BjFj-251_2025_N1-144) 111

Photo 14 – Assemblage d'artéfacts issus du lot 1D2 (BjFj-251_2025_N1-165) 112

Photo 15 – Emplacement de la sous-opération 1E, à l'angle des rues Saint-Hubert et De La Gauchetière, vue vers le nord-est (BjFj-251_2025_N1-104) 113

Photo 16 – Paroi ouest de la sous-opération 1E, vue vers l'ouest (BjFj-251_2025_N1-103) 115

Photo 17 – Lot 1E5 correspondant à de possibles trous de poteaux, vue vers l'ouest (BjFj-251_2025_N1-89) 115

Photo 18 – Assemblage d'artéfacts issus du lot 1E5 (BjFj-251_2025_N1-166) 116

Liste des tableaux

Tableau 1 – Synthèse des activités 23

Tableau 2 – Zones à potentiel archéologique 77

Tableau 3 – Synthèse des sites archéologiques situés à proximité de l'aire d'étude 85

Tableau 4 – Synthèse des anomalies détectées au géoradar avec potentiel archéologique modéré ou élevé 93

Tableau 5 – Appréciation par valeurs du site BjFj-251 124

1

Introduction

1.1 Mandat et objectifs

Le poste Berri, situé au centre-ville de Montréal, ne répondant plus aux besoins actuels, Hydro-Québec prévoit de le remplacer par un nouveau poste à 315 kV. Dans ce contexte, et afin de répondre aux exigences de la *Loi sur la qualité de l'environnement* ainsi qu'à celles d'Hydro-Québec en matière de protection du patrimoine, un mandat d'étude de potentiel archéologique a été confié à Arkéos Inc. pour le lot 1 182 065, correspondant à l'ancien terrain des Sœurs de Miséricorde (ancien hôpital général et couvent). Aux recherches documentaires habituelles se sont ajoutés des relevés géoradar et la supervision archéologique de tranchées de caractérisation géotechnique. Les interventions de terrain ont été réalisées conformément au permis 25-ARKE-18 délivré par le ministère de la Culture et des Communications.

La présente étude vise à caractériser le contexte et les modalités d'occupation du site, ainsi qu'à évaluer son potentiel archéologique afin d'éclairer la planification du projet, d'éviter la mise en péril d'éléments patrimoniaux protégés ou valorisés et de fournir un outil d'aide à la décision pour les interventions futures. Les objectifs sont d'identifier, de caractériser et de cartographier des zones sensibles en s'appuyant sur un corpus de données historiques, archéologiques, ethnographiques et géophysiques (géoradar). Ils comprennent également la formulation de recommandations visant à atténuer les impacts du projet sur les ressources patrimoniales susceptibles d'être présentes.

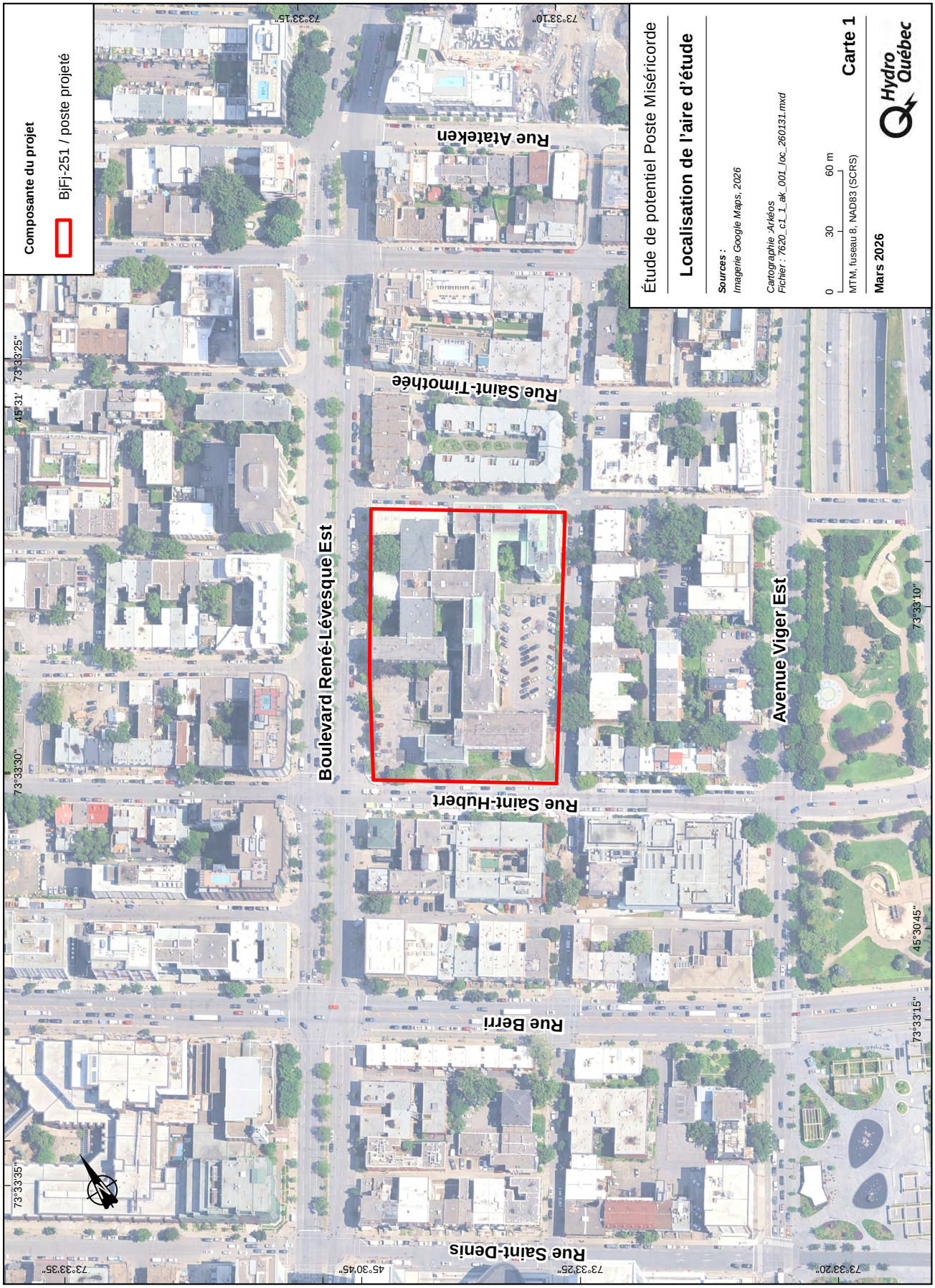

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

1.2 Localisation de l'aire d'étude

L'aire d'étude correspond au terrain occupé par l'ancien hôpital général et le couvent des Sœurs de Miséricorde, au 840-890, boulevard René-Lévesque Est / 1051, rue Saint-Hubert, dans l'arrondissement de Ville-Marie, à Montréal. Le lot 1 182 065 forme un quadrilatère délimité par la rue Saint-Hubert à l'ouest, la rue Saint-André à l'est, le boulevard René-Lévesque Est au nord et la rue De La Gauchetière au sud (carte 1). Site emblématique du patrimoine religieux, social et architectural montréalais, le complexe réunit plusieurs pavillons construits entre 1853 et 1940, dont des bâtiments de style néoclassique attribués à Victor Bourgeau, ainsi qu'une chapelle et des cours arborées intégrées.

1.3 Contenu de l'étude

Cette étude compte neuf chapitres. Le chapitre suivant présente la méthodologie employée pour la recherche et l'analyse documentaire, la prospection géophysique par géoradar et la supervision archéologique des tranchées de caractérisation géotechnique. Le chapitre 3 situe l'aire d'étude et décrit ses caractéristiques environnementales passées et actuelles, soit des données utiles à l'analyse du potentiel archéologique, notamment en ce qui a trait à l'habitabilité de l'espace. Les chapitres 4 et 5 dressent un portrait de l'occupation humaine (autochtone et eurocanadienne) du secteur et retracent l'évolution du complexe des Sœurs de Miséricorde. Le chapitre 6 identifie le potentiel archéologique de l'aire d'étude à la lumière des données présentées dans les chapitres précédents. Le chapitre 7 fait un survol des sites archéologiques situés à proximité de l'aire d'étude. Le chapitre 8 présente les résultats de la prospection géophysique par géoradar et de la supervision archéologique des tranchées de caractérisation géotechnique. Enfin, le chapitre 9 dresse un bilan et se conclut par des recommandations quant aux mesures d'atténuation à considérer en vue de la documentation et/ou de la protection du patrimoine archéologique.

2

Méthodologie

2.1 Détermination du potentiel archéologique

L'évaluation du potentiel archéologique de l'aire d'étude repose sur l'analyse croisée de sources variées. Cette démarche vise non seulement à retracer l'évolution de l'occupation humaine du secteur, mais aussi à préciser la nature, l'emplacement et l'état probable des vestiges potentiellement présents. Elle ne se limite donc pas à documenter l'histoire d'un lieu ; elle prend également en compte l'impact des aménagements récents et permet de cibler les zones les plus susceptibles de receler des vestiges intacts.

Cette approche est particulièrement pertinente dans des contextes où les occupations se sont succédé de façon continue et où l'urbanisation a profondément transformé le paysage. Elle consiste alors, dans un premier temps, à reconstituer les conditions du milieu naturel et à éclairer les contextes dans lesquels se sont inscrites les implantations humaines. Le relief, la proximité de cours d'eau ou encore la fertilité des sols comptent en effet parmi les éléments susceptibles d'avoir joué un rôle dans la localisation des établissements, tant dans les contextes autochtones qu'eurocanadiens. Il est par ailleurs fréquent d'observer une réoccupation des mêmes sites par différentes cultures, ce qui peut être mis en relation avec les caractéristiques du milieu, tout en renvoyant à des logiques d'occupation distinctes selon les contextes culturels et historiques.

L'évaluation repose sur la consultation et l'analyse d'un large éventail de données, incluant des plans anciens et récents, des données topographiques et hydrographiques, des cadastres, des photographies aériennes, des gravures, des archives manuscrites, des études archéologiques,

des rapports de caractérisation des sols et des plans d'infrastructures urbaines. À cela s'ajoute la consultation de plusieurs bases documentaires spécialisées, dont l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ), la bibliothèque numérique en archéologie du MCC, le portail IGO2 du ministère de la Sécurité publique (MSP), le centre de documentation Cherloc d'Hydro-Québec, le portail de Bibliothèque et Archives Canada ainsi que le Répertoire du patrimoine culturel du Québec. Ces ressources permettent d'identifier les sites connus, les lieux patrimoniaux et les interventions antérieures effectuées à proximité de l'aire d'étude.

Ainsi, l'approche multifactorielle fournit une vision d'ensemble du potentiel archéologique d'un site, en intégrant à la fois les traces d'occupations passées et les transformations liées aux infrastructures modernes.

2.1.1 Particularités liées au potentiel autochtone ancien et récent

L'évaluation du potentiel archéologique autochtone vise à identifier des zones où la probabilité de retrouver des vestiges d'occupation humaine est élevée. Elle repose sur l'analyse des critères ayant pu orienter les populations autochtones dans le choix de leurs lieux d'établissement et d'activités, et distingue les dynamiques pré-contact (période autochtone ancienne) et post-contact (période autochtone récente). Cette approche permet de cerner à la fois la continuité des occupations et les transformations associées aux processus de colonisation.

Potentiel autochtone ancien (pré-contact)

La période pré-contact couvre près de 10 000 ans. Les premiers groupes, essentiellement nomades, ont adopté des formes de mobilité liées, entre autres, à la disponibilité des ressources. À partir de l'an 1000 de l'ère courante, l'introduction de l'agriculture participe à l'émergence de communautés plus sédentaires dans la vallée du Saint-Laurent. Cette transformation s'inscrit dans une reconfiguration plus large des modes d'occupation du territoire, sans pour autant faire disparaître la mobilité saisonnière.

Deux ensembles de critères guident l'analyse :

- Environnementaux : la géologie, la géomorphologie, la climatologie, l'hydrographie et la nature des dépôts meubles permettent de mieux saisir les conditions d'implantation. Parmi ces éléments, la présence de cours d'eau, véritables corridors de circulation, semble avoir été un élément particulièrement important. Par ailleurs, les données paléoenvironnementales (cartes topographiques, relevés LiDAR, études géologiques) aident à reconstituer l'évolution du paysage depuis la déglaciation et à repérer les périodes propices à l'occupation humaine.

- Ethnologiques : les données archéologiques et ethnohistoriques renseignent sur les traditions culturelles, les modes de subsistance, les pratiques de mobilité et les réseaux sociaux. La synthèse des sites connus dans la vallée du Saint-Laurent et l'archipel montréalais contribue également à localiser des zones à fort potentiel archéologique. En effet, les sites archéologiques ne sont pas répartis de façon aléatoire, mais reflètent des pratiques et des savoirs associés à une perception fine de l'environnement et inscrits dans des contextes sociaux, culturels et économiques spécifiques.

Potentiel autochtone récent (post-contact)

Après l'arrivée des Européens, les populations autochtones maintiennent certaines pratiques traditionnelles tout en composant avec les changements imposés par la colonisation. L'époque post-contact se caractérise par des alliances et des échanges, mais aussi par des déplacements et des reconfigurations territoriales en lien avec l'expansion et l'influence croissante des établissements coloniaux.

Les vestiges archéologiques de cette période incluent des villages, des lieux de rassemblement, des sites mixtes autochtones et eurocanadiens, ainsi que des espaces liés aux missions religieuses et aux institutions. Dans le contexte de l'aire d'étude, il est particulièrement important de prendre en compte la proximité de chapelles et de missions, notamment celles associées aux Sœurs de Miséricorde à Montréal. Ces lieux, associés à une possible présence autochtone et inscrits au cœur des dynamiques coloniales et missionnaires, peuvent receler non seulement des traces d'occupation, mais également des sépultures anonymes ou non marquées, témoignant d'usages funéraires souvent sous-documentés dans les archives officielles.

L'analyse combine ainsi les sources historiques et ethnohistoriques (cartes anciennes, récits missionnaires, archives manuscrites) avec les données archéologiques et paléoenvironnementales afin d'identifier les espaces à fort potentiel archéologique. Cette approche intégrée, prenant en compte les périodes ancienne et récente, met en évidence à la fois la continuité et les transformations des occupations autochtones dans l'aire d'étude. Elle souligne aussi l'importance d'évaluer, au-delà des sites bien documentés, des lieux sensibles tels que les missions religieuses et les zones de sépultures, afin de dresser un portrait complet du potentiel archéologique autochtone.

2.1.2 Particularités liées au potentiel eurocanadien

L'évaluation du potentiel archéologique eurocanadien tient également compte des critères environnementaux et des données ethnographiques, mais repose surtout sur les sources documentaires qui retracent l'évolution de l'occupation du territoire depuis les premières explorations européennes jusqu'à l'époque contemporaine. L'objectif est de reconstituer les grandes phases de développement de l'espace étudié et d'identifier des lieux susceptibles de receler des vestiges matériels témoignant de ces occupations.

L'analyse s'appuie sur un ensemble varié de sources historiques et cartographiques : cartes anciennes, plans d'assurance-incendie, cadastres et plans d'occupation des sols de la Ville de Montréal. Ces documents permettent de suivre les transformations urbaines à partir de la seconde moitié du XIX^{e} siècle et d'illustrer des phases de densification, de développement industriel et institutionnel, ainsi que d'expansion résidentielle. Des ouvrages monographiques, des synthèses historiques et une documentation iconographique (gravures et photographies anciennes) sont venus compléter cette analyse, permettant de déterminer plus précisément les fonctions des espaces et les dynamiques sociales qui les ont animés.

Les données archéologiques proviennent quant à elles du portail web du ministère de la Sécurité publique (MSP) et de l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ). Ces ressources indiquent les interventions archéologiques réalisées à proximité de l'aire d'étude et offrent une synthèse des études antérieures, permettant ainsi d'identifier les zones où le potentiel archéologique demeure élevé ou peu documenté.

À Montréal, le potentiel eurocanadien doit être évalué à la lumière d'un contexte marqué par un développement rapide et multiforme : implantation d'institutions religieuses et éducatives, croissance industrielle liée aux infrastructures portuaires et ferroviaires, et essor des quartiers ouvriers et résidentiels. Ces dynamiques ont profondément transformé le paysage urbain et laissé des traces matérielles variées, allant des vestiges de bâtiments publics ou religieux aux installations manufacturières, en passant par les infrastructures domestiques et les réseaux d'approvisionnement. Dans le cas qui nous occupe, la possible présence de sépultures non marquées liées à la mission des Sœurs de Miséricorde est également prise en compte dans l'évaluation du potentiel archéologique eurocanadien.

Les témoins du passé ont souvent été affectés par la mise en place de services d'utilité publique, tels que les aqueducs, les égouts, les conduits électriques, ainsi que les réseaux de gaz et de télécommunications. L'identification des lieux où ces infrastructures souterraines ont

été aménagées permet de distinguer les secteurs où les sols anciens ont été perturbés de ceux où peuvent encore subsister des niveaux archéologiques intacts.

Enfin, l'intégration des données géotechniques et environnementales disponibles, notamment les rapports de caractérisation des sols, vient enrichir cette lecture en documentant l'état de conservation des dépôts anciens et leur vulnérabilité aux aménagements. Croisées avec les sources historiques et archéologiques, ces informations contribuent à dresser un portrait plus complet du potentiel eurocanadien, en révélant à la fois les vestiges encore susceptibles d'être découverts et les zones fragilisées par l'évolution urbaine.

2.2 Prospection géophysique par géoradar

La prospection géophysique par géoradar constitue une méthode non destructive qui permet d'explorer le sous-sol sans excavation préalable (**photo 1**). Elle repose sur l'émission d'ondes électromagnétiques dont la réflexion varie selon la nature des matériaux rencontrés. Dans le cadre du présent mandat, le recours au géoradar multi-canaux offrait plusieurs avantages. Ce système, qui utilise plusieurs canaux et plusieurs fréquences simultanément, permet l'aquisition d'une imagerie de haute résolution, susceptible d'améliorer la détection et le géoréférencement des anomalies.

Le site, fortement urbanisé, a connu de multiples phases de construction et de réaménagement depuis le XIX^{e} siècle. L'objectif était ici non seulement de localiser des vestiges archéologiques potentiels, tant autochtones qu'eurocanadiens, mais aussi d'évaluer la présence d'éléments sensibles, tels que d'éventuelles sépultures, possiblement associées aux activités religieuses et hospitalières de la communauté des Sœurs de Miséricorde.

Dans de bonnes conditions de sol et de relevé, la technique permet en effet de détecter des objets métalliques enfouis, des tranchées, des cavités, des fosses, ou encore des variations de compaction des sols pouvant signaler la présence de structures anthropiques ou de contextes funéraires. L'efficacité de cette méthode dépend du type de sol, des objets recherchés, du niveau de détail requis et de la qualité du traitement des données, lequel requiert une expertise spécialisée (T2si Utility Engineers 2025).

La méthodologie appliquée comprend plusieurs étapes. Dans un premier temps, l'aire d'étude est subdivisée en zones afin de couvrir l'ensemble de la surface accessible au moyen de transects réguliers. Sur l'îlot de l'Hôpital de la Miséricorde, la zone d'étude a été découpée en quinze zones pour le relevé géoradar. Les zones où les surfaces étaient irrégulières en

Photo 1 – Prospection géophysique par géoradar multi-canaux par l'équipe T2si dans le stationnement à l'angle du boulevard René-Lévesque et de la rue Saint-Hubert (BjFj-251_2025_N1-107)

raison de la végétation et des aménagements ont fourni des données moins fiables. La précision des résultats dépendait fortement de l'objet (taille et profondeur) et de la conductivité du sol (T2si Utility Engineers 2026).

Par ailleurs, les différentes fréquences émises par le géoradar multi-canaux permettent un relevé simultané en haute résolution à différentes profondeurs : une fréquence plus élevée (400 à 900 MHz) permet de détecter avec précision les structures superficielles, comme les sépultures peu profondes, tandis qu'une fréquence plus basse (200 à 250 MHz) facilite l'exploration des niveaux plus profonds. Les données recueillies sont ensuite traitées à l'aide de logiciels spécialisés, qui corrigent les distorsions liées au signal, renforcent les contrastes et produisent des coupes horizontales et verticales du sous-sol. L'interprétation repose sur

la comparaison des anomalies détectées avec les données historiques, cartographiques et archéologiques disponibles, afin de distinguer les vestiges potentiels des perturbations modernes (conduites, fondations, remblais).

Appliquée au complexe des Sœurs de Miséricorde, cette approche a permis de répondre à plusieurs objectifs : vérifier l'intégrité des sols dans les zones peu touchées par les aménagements récents ; identifier les secteurs où des vestiges anciens ou des sépultures pourraient subsister ; documenter les impacts des infrastructures modernes sur la stratigraphie ; et orienter les interventions archéologiques futures vers les zones les plus sensibles ou prometteuses.

2.3 Supervision archéologique

2.3.1 Approche et stratégie d'intervention

L'intervention archéologique sur le lot 1 182 065, réalisée après l'obtention du permis de recherche archéologique 25-ARKE-18, a consisté en la supervision archéologique du relevé géoradar, puis celle des tranchées de caractérisation géotechnique. Ces interventions se sont déroulées respectivement du 19 au 21 novembre, puis les 11, 12 et 15 décembre 2025. Elles ont été menées par un archéologue chargé de projet, accompagnant l'équipe de T2si pour le relevé géoradar, puis celle de WSP pour la caractérisation environnementale.

Le relevé géoradar est une intervention non intrusive qui n'a pas requis d'enregistrement de terrain par l'archéologue. En parallèle, les travaux de caractérisation environnementale ont mené à l'excavation de cinq tranchées, nommées 25TE-01, 25TE-02, 25TE-03, 25TE-04 et 25TE-06. Ces tranchées ont été préalablement localisées par WSP pour compléter l'étude des sols sous les deux stationnements et sous l'espace gazonné bordant la rue Saint-Hubert (photo 2). Une sixième tranchée (25TE-05) était prévue dans l'espace de la cour intérieure, mais son excavation a été annulée par l'équipe WSP en raison des aménagements en sous-sol à cet emplacement.

Les cinq tranchées ont été excavées mécaniquement jusqu'à des profondeurs de près de 3 m. Les sols d'occupation et les vestiges ont été dégagés manuellement de façon à permettre une lecture de la séquence stratigraphique des sols. Rapidement, l'intervention a permis de constater que des sols, des vestiges et des contextes anciens sont préservés dans la plupart des zones, confirmant ainsi le potentiel archéologique de l'aire d'étude. Seul le secteur du stationnement sud s'est avéré largement décapé, ce qui a réduit son potentiel archéologique.

Photo 2 – Supervision de la sous-opération 1E, tranchée environnementale 25TE-04, vue vers le nord-est (BjFj-251_2025_N1-147)

2.3.2 Procédure d'enregistrement

Les enregistrements de terrain ont été faits selon le mode de désignation Tikal, un système d'enregistrement alphanumérique d'usage commun en archéologie. En bref, ce système comporte une séquence constituée d'un chiffre, d'une lettre et d'un second chiffre. Le premier chiffre correspond au numéro d'opération et est attribué en commençant par le 1 et en suivant l'ordre chronologique de réalisation. Les unités (sous-opérations) sont identifiées sur une base alphabétique, en commençant par la lettre A, et leur attribution correspond également à l'ordre dans lequel elles ont été réalisées. Les lots constituent l'unité minimale d'enregistrement et sont identifiés de façon séquentielle au moyen d'un chiffre, en commençant par le 1. En ce qui concerne la présente intervention, les tranchées excavées mécaniquement correspondent aux sous-opérations 1A à 1E.

À noter que chacune des sous-opérations a fait l'objet d'un relevé archéologique complet, conforme aux standards et aux normes en vigueur, donnant lieu à l'enregistrement des vestiges mis au jour et au prélèvement des objets-témoins. Les enregistrements ont été effectués en

référence au nord montréalais, correspondant à l'axe du boulevard Saint-Laurent. Ils ont été réalisés au moyen de fiches de saisie normalisées, de prise de notes, de croquis en plan, de dessins à l'échelle des parois stratigraphiques représentatives accompagnés de la description des sols apparents (matrice, couleur, compacité, inclusions), de relevés planimétriques et altimétriques effectués notamment à l'aide de moyens d'arpentage, d'un relevé photographique complet et de fiches descriptives des vestiges architecturaux. L'ensemble des activités archéologiques ainsi réalisées a donné lieu à l'identification, à la description, à l'enregistrement et à l'analyse des composantes stratigraphiques et des structures mises au jour. Au terme de la supervision, cinq coupes stratigraphiques et trois plans ont été produits (tableau 1).

Tableau 1 – Synthèse des activités

Sous-opération	Dimensions		Altimétrie		Références		Vestige associé
	Longueur (m)	Largeur (m)	Surface (m NMM)	Base (m NMM)	Plan	Coupe	
1A	4.00	0.90	23.95	21.85	P1	C1	ST-1, ST-2
1B	2.50	1.60	23.55	22.55	-	C2	-
1C	2.30	1.50	24.41	21.91	-	C3	-
1D	2.50	1.55	25.08	22.73	-	C4	-
1E	2.60	1.60	24.26	21.91	-	C5	-

2.3.3 Traitement de la culture matérielle

Les objets-témoins recueillis dans le cadre de cette intervention ont été traités en laboratoire et classés selon des catégories générales d'appartenance (verre, céramique, métal, écofacts, etc.) et selon leur unité de provenance (lot). L'inventaire des objets-témoins a été réalisé suivant le cadre de classification adopté en archéologie (matériaux/fonction) et élaboré par le Service canadien des parcs. Le tout a été consigné au moyen de fiches informatisées, à l'aide des logiciels FileMaker Pro et Excel (voir Annexe 1).

2.3.4 Traitement des données et rédaction des résultats

Le traitement des données correspond à l'ensemble des activités de mise en forme, d'intégration et d'analyse des corpus recueillis sur le terrain. Il implique notamment la mise en forme du dossier technique des enregistrements, l'inventaire des objets-témoins, la production des plans, des relevés et des tableaux de compilation, ainsi que les démarches nécessaires à l'analyse et à l'interprétation des données recueillies ; le tout menant, en bout de piste, à la production du présent rapport. Des documents de synthèse, sous forme de plans et de tableaux,

ont été produits afin de faciliter l'accès aux principales données des interventions : activités archéologiques, relevés stratigraphiques, relevés planimétriques et vestiges architecturaux. La mise en forme des plans, incluant l'emplacement des profils stratigraphiques et des vestiges, a été réalisée au moyen du logiciel AutoCAD.

3

Description de l'aire d'étude

3.1 Cadre géographique

3.1.1 Situation

Le relief de l'île de Montréal s'organise selon plusieurs niveaux de terrasses adossées au mont Royal. Édifiées pendant la baisse du niveau des eaux ayant suivi la déglaciation des basses terres montréalaises, il y a environ 13 000 ans, ces terrasses témoignent de l'évolution de ce territoire, qui a joué un rôle stratégique dans l'établissement humain ancien.

De nos jours, l'île de Montréal, et en particulier l'arrondissement de Ville-Marie, sont des espaces fortement urbanisés. Pourtant, malgré la présence généralisée de remblais, le nivellement des microreliefs et l'arasement de certains talus, il est toujours possible, notamment grâce à l'analyse de l'imagerie LiDAR, de visualiser la topographie naturelle du territoire.

De fait, l'aire d'étude repose sur une terrasse intermédiaire sise à 25 m NMM[1], à moins de deux kilomètres du versant est du mont Royal (**figure 1**). Ce palier succède à la terrasse de 30-35 m, dont le pied du talus s'étend au sud de la rue Ontario, puis à celle de 45 m, à partir de la rue de Sherbrooke[2]. Il se connecte également à un niveau inférieur gisant à 18-20 m, par l'intermédiaire d'un talus de faible amplitude (pente moyenne < 2,5 %) et dont la déclinaison s'observe au nord-

1 Dans ce texte, les altitudes sont exprimées par rapport au niveau moyen de la mer (NMM). Dans le secteur à l'étude, le fleuve Saint-Laurent se situe actuellement à environ 6 m d'altitude ; cette valeur doit donc être retranchée pour obtenir l'élévation relative au fleuve.

2 Dans un axe qui relie l'aire d'étude au mont Royal, deux autres niveaux de terrasses marquent le paysage, à 72 et 84 m.

est, entre la rue Saint-Timothée et la rue Wolfe, ainsi qu'à l'est, entre la rue De La Gauchetière Est et un espace situé à mi-chemin entre la rue Rouiller et l'avenue Viger Est. Dans cette portion de l'île de Montréal, il s'agit du niveau le plus bas avant la jonction avec le fleuve.

La terrasse de 25 m devait initialement inclure la colline du Vieux-Montréal, située à une altitude similaire. Cette dernière s'est individualisée de la terrasse principale après la formation, durant l'Holocène moyen, d'un bras fluviolacustre (lac à *Lampsilis*), devenu plus tard la vallée du ruisseau Saint-Martin. Nous y reviendrons.

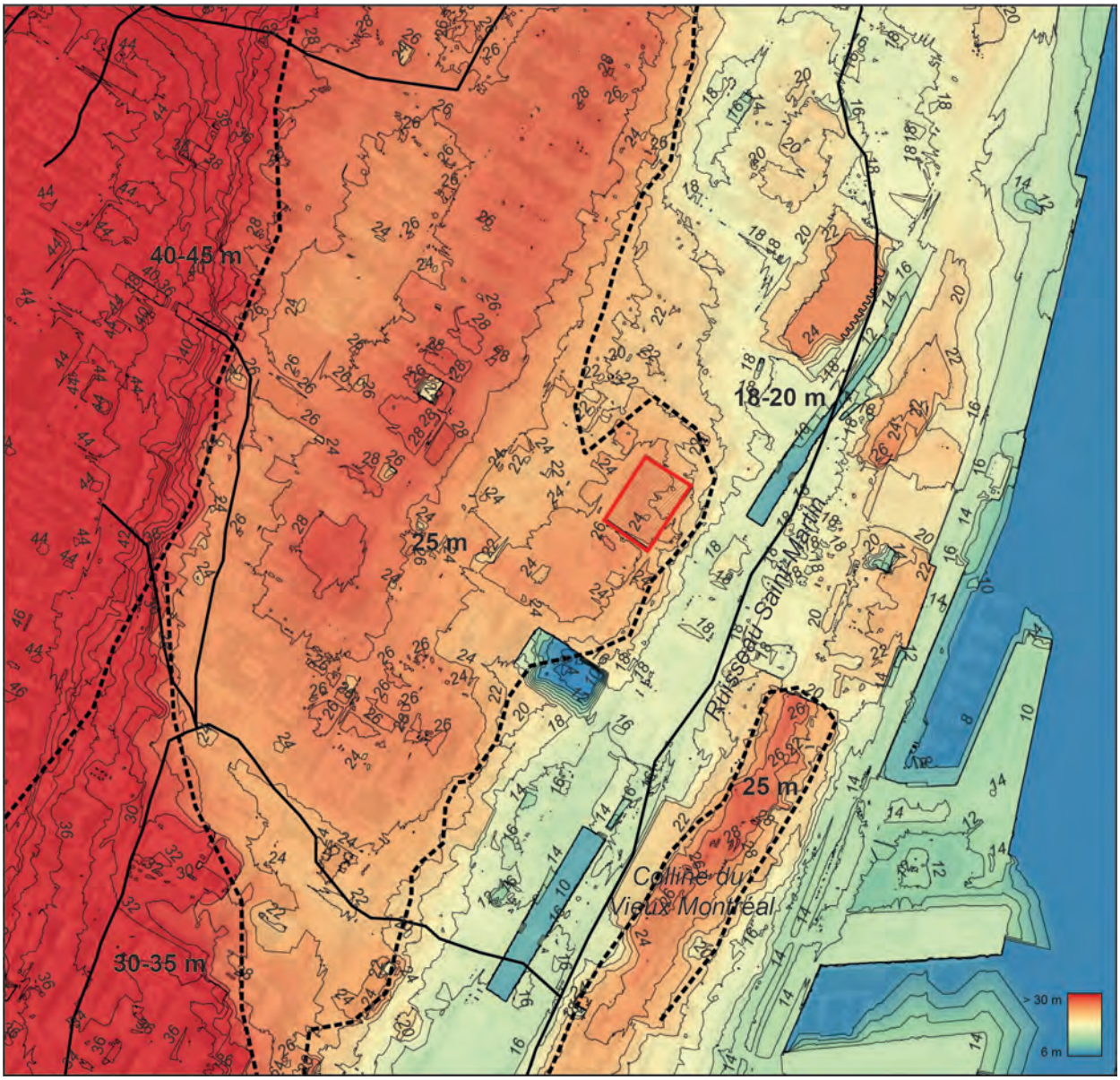

Figure 1 – Altimétrie locale et hydrographie ancienne (données altimétriques : LiDAR, Gouvernement du Québec (forêt ouverte) ; données hydrographiques : Mahault 2018). L'altitude des principales terrasses est spécifiée, tandis que les talus (rebords de terrasse) sont indiqués par un trait en pointillés noirs.

L'aire d'étude est située sur le rebord de terrasse, qui forme à cet endroit une proéminence topographique, un bombement, s'avançant « sur » la terrasse inférieure. D'après les données LiDAR, la surface du terrain, hors bâtiments, montre des valeurs altitudinales qui varient entre 23,60 et 24,60 m. Des études géotechniques réalisées dans les environs ont mis en évidence un remblai d'épaisseur décimétrique à plurimétrique recouvrant le sol naturel et la microtopographie d'origine. Le secteur domine la terrasse inférieure, au creux de laquelle s'écoulait jadis le ruisseau Saint-Martin.

3.1.2 Géologie

L'aire d'étude fait partie de l'unité géologique de la Plate-forme du Saint-Laurent. Coincé entre les Appalaches au sud/sud-est et le Bouclier canadien au nord/nord-ouest, ce vaste bassin est constitué d'une série de roches sédimentaires se superposant subhorizontalement, les unes sur les autres. Le soubassement rocheux de l'aire d'étude est essentiellement composé de shale d'Utica. À l'est, lui succèdent les shales gris de la Formation de Nicolet (Globensky 1987). Ces formations sont recouvertes d'une couche de dépôts meubles de 15 m d'épaisseur, empêchant tout affleurement rocheux (Hode-Keyser et Prest 1975).

L'originalité géologique du secteur de l'aire d'étude vient de la présence d'une intrusion mafique du Mésozoïque qui domine aujourd'hui la plaine montréalaise : le mont Royal. Ce relief, culminant à 234 m d'altitude et composé principalement de gabbro, offre un point de vue sur un vaste territoire, terrestre et fluvial. Son auréole métamorphique est en partie composée de cornéenne, un matériau prisé des populations autochtones anciennes et dont l'extraction est attestée sur le site de la carrière du mont Royal (BjFj-97), distante de 2,5 km à vol d'oiseau de l'aire d'étude (Bélanger 2012).

3.1.3 Dépôts meubles

Selon la carte de Prest et Keyser (1982), la surface naturelle de l'aire d'étude était constituée de till, alors que le coin des rues Saint-André et De La Gauchetière jouxterait une zone argileuse (**figure 2**). De plus, la carte des zones morphosédimentologiques confirme que le dépôt naturel présent sous la zone d'étude est caractérisé par un till non différencié, dont la genèse exacte n'est pas déterminée (SIGÉOM 2024). Au pied du talus, à 100 m au sud de l'aire d'étude, des sédiments organiques indiquent la présence passée d'une zone marécageuse dans l'ancienne vallée du ruisseau Saint-Martin, formant aujourd'hui l'axe de l'autoroute Ville-Marie.

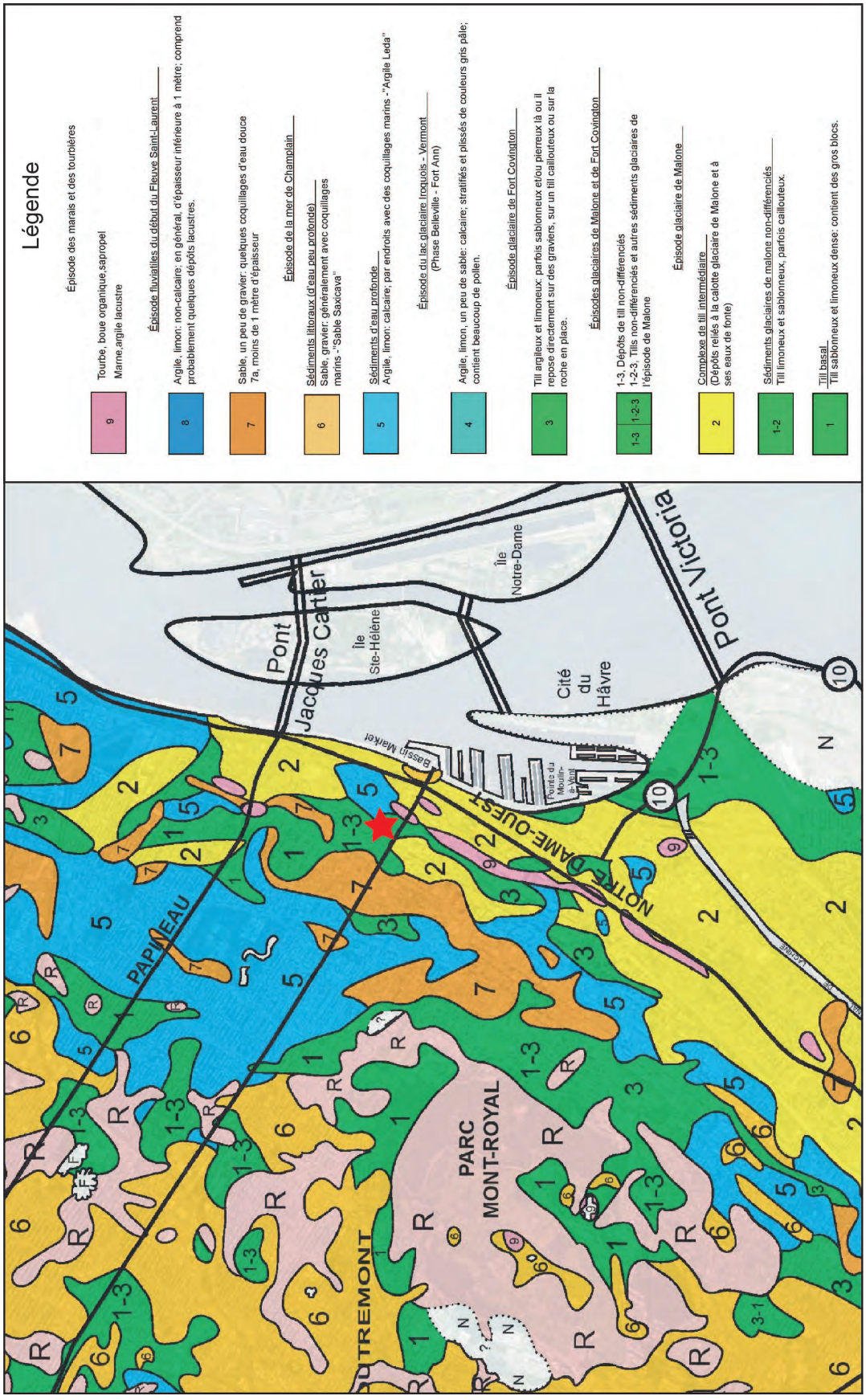

Figure 2 – Distribution des dépôts de surface (extrait de la carte des dépôts meubles de l'île de Montréal par Prest et Keyser 1982)

3.1.4 Hydrographie

Le ruisseau Saint-Martin, aujourd'hui disparu dans le réseau de canalisations souterraines, passait au pied du talus au sommet duquel se situe l'aire d'étude. Celle-ci en était distante de 100 à 200 m (voir **figure 1**). Ce petit cours d'eau était alimenté par plusieurs tributaires qui prenaient leur source principalement sur le versant est du mont Royal (ruisseau Burnside) et sur son versant nord (ruisseaux du Mile End, de Papineau, de la Tannerie). Au droit des talus, ils formaient des ravins entaillés dans les argiles (Arkéos 2024a). Le cours principal du ruisseau Saint-Martin, une fois parvenu sur la terrasse de 25 m depuis l'ouest, s'orientait vers l'est pour rejoindre un affluent situé au pied du talus menant à la terrasse de 18 m. Il longeait ensuite ce talus vers l'ouest, passant donc en contrebas de l'aire d'étude, pour finalement se jeter dans le fleuve Saint-Laurent à la pointe à Callière, après s'être joint à la Petite rivière et au ruisseau Prudhomme (Blouin 2011 ; Mahault 2018).

Bien que ce cours d'eau constituât un couloir naturel reliant les rives du fleuve Saint-Laurent au mont Royal, il était non-navigable du fait de son faible débit et, surtout, de la pente parfois importante de son profil. Il est cependant possible que sa portion aval, jusqu'à l'aire d'étude, ait été accessible aux embarcations légères, du moins pendant les périodes de hauts niveaux d'eau. Plusieurs ponceaux ont par ailleurs été construits pour faciliter son franchissement. L'un d'entre eux, situé à l'endroit où le ruisseau traversait la rue Sainte-Catherine, a disparu en même temps que le ruisseau Saint-Martin, à la fin du XIX^{e} siècle (Arkéos 2010).

À l'échelle régionale, l'aire d'étude, en raison de sa localisation dans l'archipel montréalais, s'inscrit dans une position de convergence des grandes voies fluviales qui structurent le Nord-Est américain. La plus importante est le Saint-Laurent, qui établit un lien entre la région des Grands Lacs, la région fluviale, l'estuaire maritime et le golfe du Saint-Laurent. La seconde correspond à la rivière des Outaouais, qui s'enfonce profondément vers le nord-ouest et le nord, en direction des lignes de partage des eaux avec les bassins hydrographiques de la baie James. La troisième, la rivière Richelieu, permet d'accéder au grand bassin de l'Hudson et, bien que son embouchure se situe à une cinquantaine de kilomètres en aval de Montréal, son cours ne passe qu'à une quinzaine de kilomètres à l'est de l'archipel, par voie terrestre.

3.1.5 Climat et végétation

L'aire d'étude, comme tout l'archipel montréalais, est soumise à un climat continental de type tempéré humide à longue saison de croissance. Sur l'île de Montréal, la température moyenne annuelle est de 6,5 °C, avec un maximum de 21,2 °C en juillet et un minimum de -10,3 °C en

janvier. Les précipitations totales sont de l'ordre de 988 mm, dont 16 % tombent sous forme de neige (Environnement Canada).

L'aire d'étude s'inscrit dans la zone tempérée nordique, plus précisément dans la sous-zone de la forêt décidue, dominée par des peuplements feuillus et mixtes. Depuis ± 7 000 ans, elle fait partie du domaine bioclimatique de l'érablière à caryer cordiforme. C'est ce couvert forestier qui sera graduellement retiré par les premiers colons pour permettre la pratique d'activités agricoles et l'implantation d'établissements. Outre cette essence, le couvert forestier comprenait notamment du caryer ovale, du micocoulier, de l'érable noir, du chêne bicolore, de l'orme de Thomas, du pin rigide, ainsi que plusieurs arbustes et plantes herbacées. On y rencontrait aussi des essences plus nordiques comme l'érable à sucre, le sapin et les épinettes. À noter que l'évolution du couvert forestier dans le domaine de l'érablière à caryer cordiforme est principalement influencée par les chablis.

3.2 Paléoenvironnement : chronologie de l'évolution de l'environnement

Cette section résume, de façon chronologique, les principaux changements environnementaux qui ont façonné l'aire d'étude depuis la déglaciation. Comprendre cette succession de changements, c'est comprendre l'histoire des paysages du passé et du présent. C'est aussi éclairer les raisons qui ont pu amener des populations humaines à investir ce territoire il y a des milliers d'années et à s'y maintenir jusqu'à aujourd'hui.

3.2.1 Déglaciation et mer de Champlain

Il y a 21 000 ans AA[3], une grande partie du nord de l'Amérique du Nord est recouverte d'une calotte de glace de plusieurs kilomètres d'épaisseur (Dalton *et al.* 2020). À la fin du Wisconsinien[4], des changements astronomiques entraînent un réchauffement graduel du climat. L'Inlandsis laurentien se retire progressivement vers le nord, jusqu'à sa disparition complète au centre de la péninsule du Québec-Labrador, il y a ± 5 500 ans AA (Dyke 2004).

Entre-temps, le sud du Québec est libéré des glaces vers ± 13 500 ans AA (**figure 3** ; Dalton *et al.* 2020). Les sédiments de toutes tailles, jusqu'alors emprisonnés dans la matrice de glace, sont déposés sur place et recouvrent le territoire sous plusieurs mètres de till. Simultanément, les eaux de fonte du glacier forment le lac à *Candona*, lequel inonde les terres déglacées dont

3 Les dates citées dans ce texte sont calibrées : elles représentent des années calendaires avant 1950, que l'on simplifie par « avant aujourd'hui » (AA).

4 Le Wisconsinien est le nom donné à la dernière période glaciaire, de 80 000 à 6 000 ans AA.

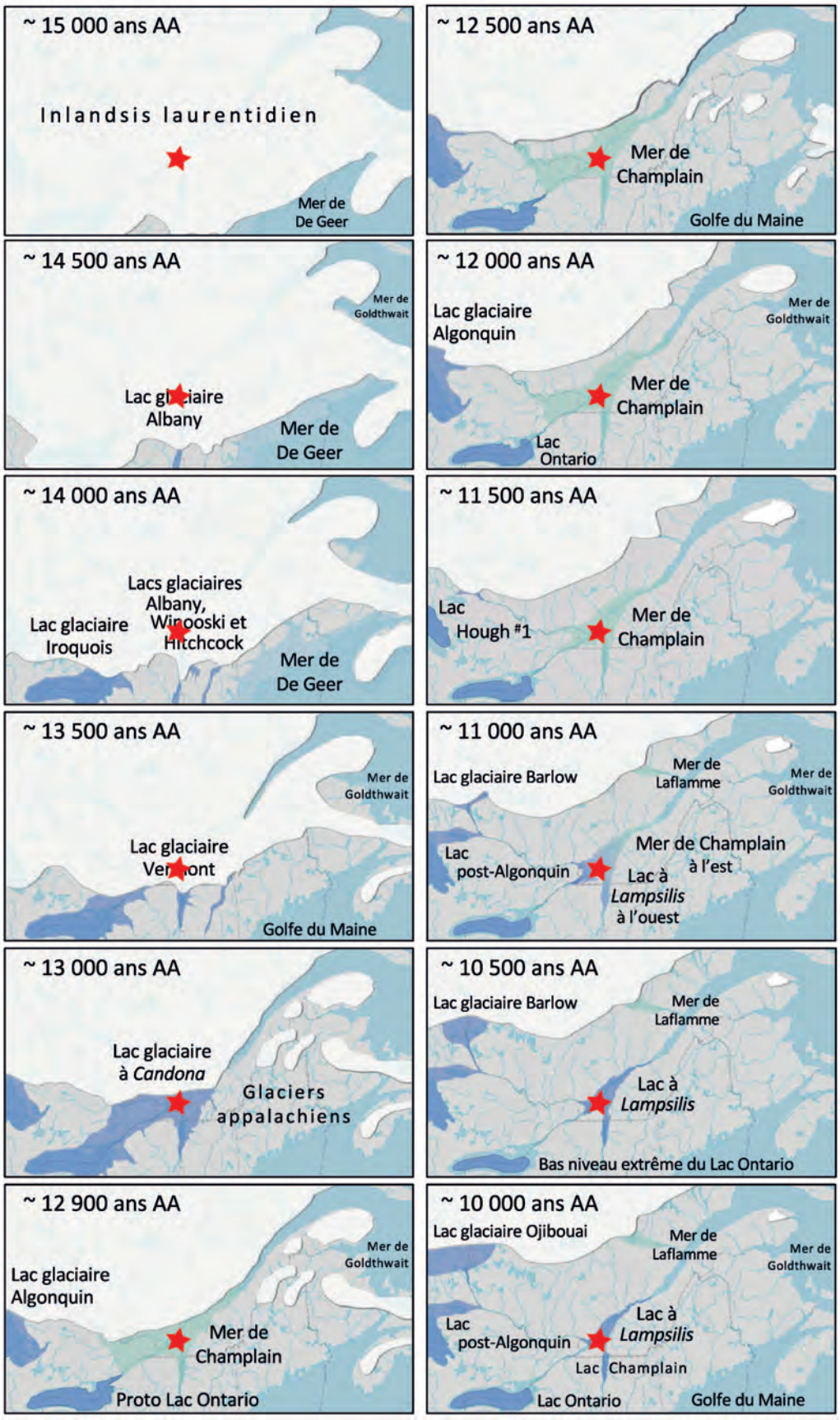

Figure 3 – Chronologie de la déglaciation du sud du Québec (Richard 2020)

les basses terres montréalaises (Dionne 1977 ; Parent et Occhietti 1999). Ce vaste plan d'eau est contenu par les reliefs au sud et l'Inlandsis laurentidien au nord, dont un lobe glaciaire au nord-est qui obstrue la vallée laurentienne. Ce barrage de glace finit par se retirer vers 13 000 ans AA, permettant le drainage des eaux lacustres vers le nord-est, dans l'estuaire laurentien (Occhietti et Richard 2003). Parallèlement, les eaux salées de la mer de Goldthwait, qui inondaient les côtes de l'estuaire du Saint-Laurent jusqu'à Québec, font le chemin inverse, envahissant les basses-terres du Saint-Laurent au relief déprimé par le récent passage de l'inlandsis. La mer de Champlain se met alors en place, s'étendant de Québec jusqu'aux Grands Lacs.

À Montréal, le niveau maximal de la mer de Champlain atteint entre 172 et 174 m (Richard *et al.* 2014). À cette époque, toute l'île est immergée excepté le sommet du mont Royal qui forme un îlot perdu dans l'étendue marine (**figure 4**). Les rives continentales les plus proches de l'aire d'étude sont localisées à une cinquantaine de kilomètres. Au nord, elles se dessinent au-delà de Saint-Jérôme. Au sud, elles s'étirent sur les versants du massif des Adirondacks, situé à

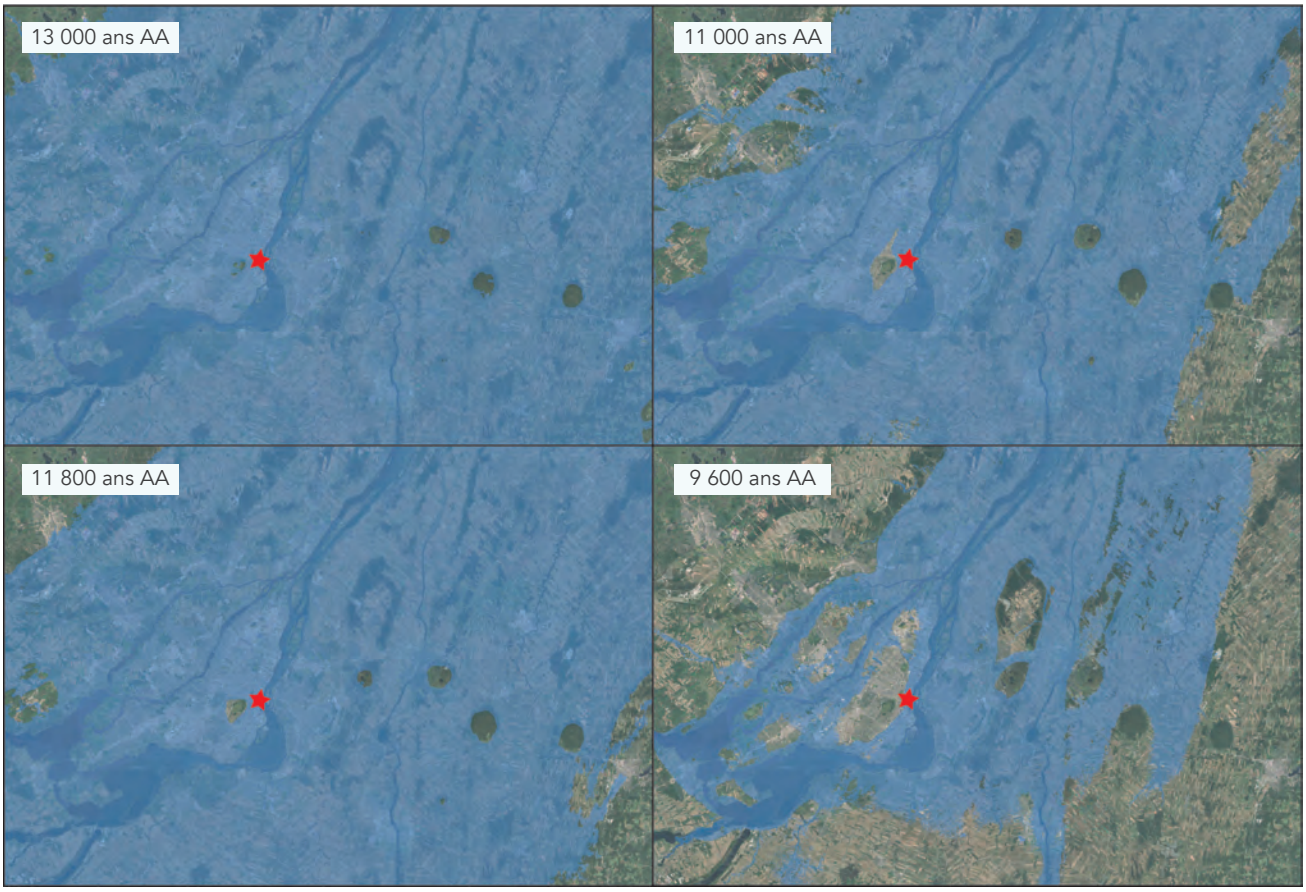

Figure 4 – Émersion de l'île du Montréal (données d'émersion : Richard, comm. pers. et Richard et Poirier 2022 ; données altitudinales : SRTM ; fond de carte : Google Earth)

l'ouest de la vallée du lac Champlain, alors également inondée. À l'est, la ligne de côte se trouve dans les environs de Bromont, à environ 70 km de l'aire d'étude. Cette mer épicontinentale, comparable à l'océan Arctique, est largement alimentée par les eaux de fonte du grand glacier acheminées par la rivière des Outaouais.

Rapidement, le relèvement isostatique postglaciaire s'enclenche : les terres, soulagées du poids du glacier récemment disparu, se soulèvent, entraînant une baisse relative du niveau des eaux. Un peu plus d'un millénaire plus tard, il y a ± 11 800 ans AA, la mer de Champlain s'est retirée d'une centaine de mètres (**figure 5** ; Richard et Poirier 2022). Des îlots, puis des îles, prémices de l'archipel d'Hochelaga, émergent et sont progressivement colonisés par la faune et la flore. L'île de Montréal, centrée sur le mont Royal, s'étend alors sur 11 km^2. Parallèlement, un peu plus au sud, et depuis quelques siècles déjà, des groupes humains explorent la future région de l'Estrie. Ce sont les premiers habitants connus du Québec (Chapdelaine 2004).

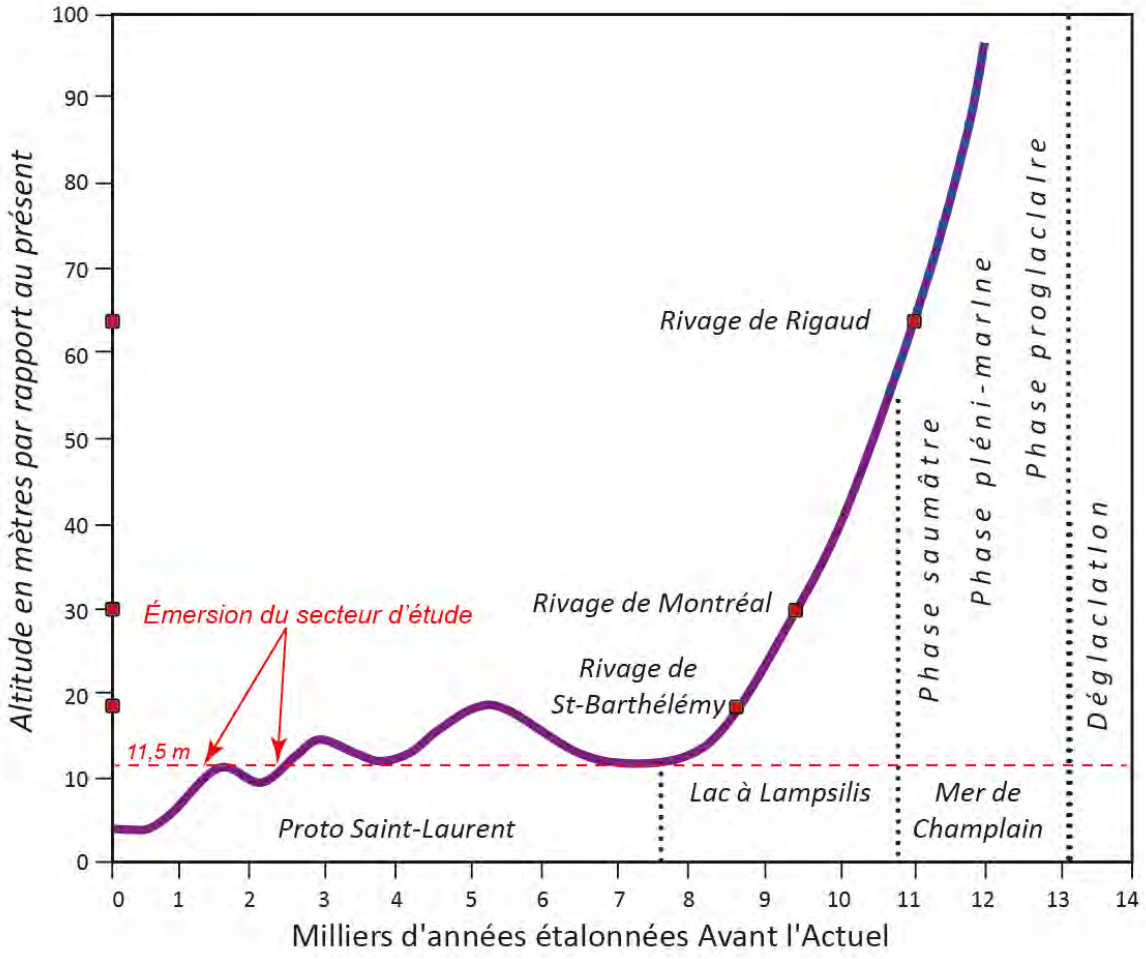

Figure 5 – Courbe d'émersion pour la région de Montréal (Richard, comm. pers.)

Il y a ± 11 000 ans AA, l'île du mont Royal atteint 25 km^2. Alors que l'Inlandsis laurentidien s'est éloigné à plusieurs centaines de kilomètres vers le nord, la mer de Champlain se retire progressivement vers l'aval de la vallée laurentienne. Il y a ± 10 600 ans AA, les eaux saumâtres sont définitivement repoussées en aval de l'île d'Orléans, marquant la fin de l'épisode de la mer de Champlain.

3.2.2 Lac à *Lampsilis*

Il y a ± 10 600 ans AA, la région montréalaise est baignée par les eaux douces du lac à *Lampsilis*. Sa superficie est bien moindre que celle de la mer de Champlain à son maximum d'extension, mais le volume d'eau qui y transite reste cinq fois supérieur à celui du fleuve Saint-Laurent actuel (Richard 2017). L'île du mont Royal s'étend désormais sur un peu plus de 45 km^2, mais elle reste isolée, à plus de 20 km de la terre ferme, au nord comme au sud. Néanmoins, sur les rives du Lac-aux-Castors, le castor profite déjà des ressources ligneuses d'une végétation boréale de forêt mixte (Richard 2014).

Il y a ± 9 000 ans AA, le niveau des eaux atteint 23-25 m. Le recul des eaux accroît fortement la superficie de l'île de Montréal, qui s'étend désormais sur près de 350 km^2 (contre 473 km^2 aujourd'hui), avec notamment le raccordement de l'île principale du mont Royal aux reliefs de Pointe-Claire, au sud-ouest. Plus tôt, vers 10 000 ans AA, l'île Sainte-Hélène, qui fait face à l'aire d'étude, avait émergé.

3.2.3 Émersion de l'aire d'étude

Considérant que l'altitude de la surface naturelle d'origine est de ± 23 m, l'aire d'étude aurait émergé et serait devenue habitable à partir de 9 000 ans AA. À cette époque, le rivage se présente sous la forme d'une longue plage limono-sableuse en pente douce qui suit le tracé du boulevard René-Lévesque puis de la rue Sainte-Catherine jusqu'à la rue Beaudry, avant de s'en éloigner progressivement vers le nord (**figure 6**). Quelques hauts-fonds émergent çà et là, dont la colline du Vieux-Montréal, qui prend la forme d'une île allongée, séparée du reste de l'île de Montréal par un chenal d'une largeur de 500 m. L'aire d'étude est quant à elle localisée sur une bande de terrain qui s'avance sur une plate-forme lacustre peu profonde. Celle-ci est bordée, côté est, par un bras du lac à *Lampsilis*, dont la largeur, entre la rue Sainte-Catherine et la rue du Coteau-Rouge à Longueuil, atteint 4,30 km.

Vers 8 400 ans AA, le chenal qui séparait l'île du Vieux-Montréal se résorbe, bien que les eaux, en provenance du sud, pénètrent encore jusqu'aux environs de la rue Fullum, passant donc

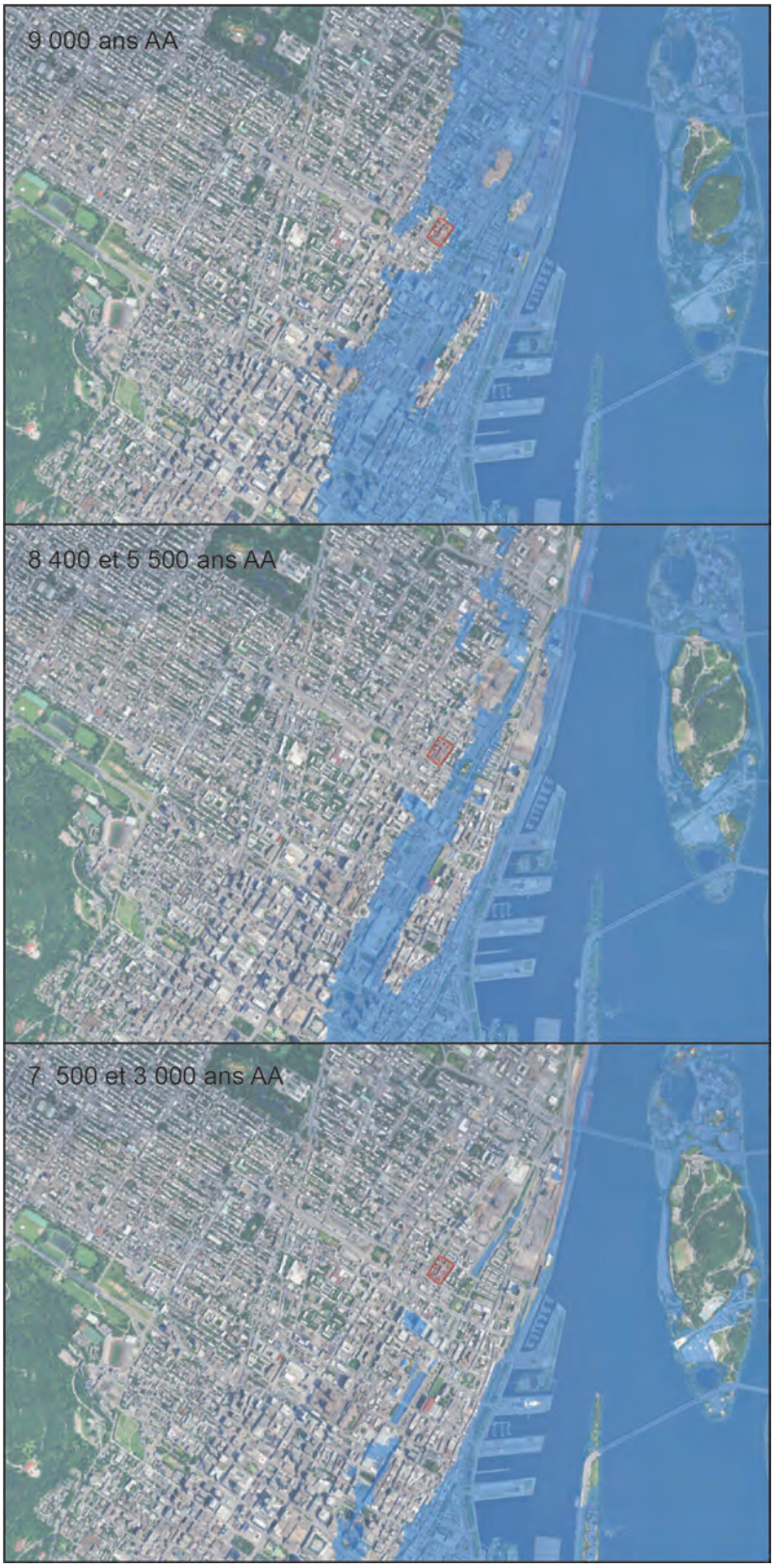

Figure 6 – Émersion de l'aire d'étude entre 9 000 et 7 500 ans AA (données d'émersion : Richard, comm. pers. et Richard et Poirier 2022 ; données altimétriques : LiDAR, Gouvernement du Québec (forêt ouverte) ; fond de carte : Google Earth). Les niveaux atteints vers 8 400 ans AA puis vers 7 500 ans AA ont été à nouveau atteints vers, respectivement, 5 500 ans AA et 3 000 ans AA.

au pied de l'aire d'étude. C'est d'ailleurs probablement entre environ 9 000 et 8 400 ans AA que le talus situé en vis-à-vis de l'aire d'étude s'est façonné, délimitant la terrasse de 25 m. Cette terrasse s'est par la suite fragmentée, et son rebord s'est morcelé, d'abord par érosion fluviale, puis, après son émersion, par ravinement.

Au fur et à mesure que le niveau des eaux baisse et que ce chenal se résorbe, une baie longiligne et peu profonde se met en place, puis évolue vers une vallée parsemée de milieux humides et sillonnée par un cours d'eau qui deviendra le ruisseau Saint-Martin. À cette époque, et pendant plusieurs millénaires, la baie reste un milieu fréquemment inondé, un marais qui attire probablement une faune riche et diversifiée. De ce point de vue, l'aire d'étude, localisée en rebord de terrasse, sur un terrain à l'abri des inondations et au sol bien drainé, offre sans doute un bon poste d'observation. Pendant les périodes de hauts niveaux d'eau, le secteur demeure accessible en embarcation, tout en étant abrité par la presqu'île du Vieux-Montréal.

L'émersion régionale se poursuit jusqu'à ± 7 500 ans AA, période à laquelle le niveau des eaux se fixe à un minimum de 15 m. C'est durant cette période qu'une transition hydrologique majeure s'opère : les eaux de fonte de l'inlandsis cessent de s'écouler vers le sud par la vallée des Outaouais et sont redirigées vers le nord, en direction du bassin de la Baie d'Hudson. Le lac à *Lampsilis*, au régime glaciaire, laisse place au proto-fleuve Saint-Laurent, au régime pluvio-nival. Le premier connaissait des crues estivales annuelles, lorsque la fonte du glacier était maximale et lorsque des barrages de glace cédaient en amont, engendrant des crues de forte ampleur susceptibles d'affecter les populations riveraines, y compris celles potentiellement installées sur les rives de l'aire d'étude (Richard et Poirier 2022). Le proto-fleuve est désormais influencé par la fonte des neiges : les inondations deviennent printanières et de moindre ampleur.

Le tarissement de l'afflux d'eau glaciaire favorise également la mise en place d'un anticyclone, apportant un climat plus doux et humide dans le sud du Québec (Muller *et al*. 2003). La sapinière, qui avait remplacé la toundra (13 000 à 11 000 ans AA), se diversifie et laisse place à une forêt mixte, dominée, à partir de ± 7 000 ans AA, par les feuillus (Muller et Richard 2001). La forêt, arpentée par une faune riche déjà comparable à l'actuelle, est composée majoritairement d'érables, de mélèzes, d'épinettes, de peupliers faux-trembles et de bouleaux blancs (Richard et Grondin 2009). Durant cette période, l'apparition des premiers arbres à glands favorise l'établissement du cerf de Virginie (Burke et Richard 2010). Le climat poursuit ensuite son réchauffement et devient plus sec à partir de ± 6 000 ans AA (Lavoie et Richard 2000).

À partir de ± 6 500 ans AA, le niveau des eaux remonte progressivement pour atteindre 18 m il y a ± 5 000 ans AA. La vallée du ruisseau Saint-Martin est à nouveau en partie submergée, et le Vieux-Montréal redevient pour un temps une presqu'île. Positionnée en fond de baie, l'aire d'étude est un lieu aisément accessible, abrité des vents et des courants. Par la suite, le niveau de base du Saint-Laurent s'abaisse, en enregistrant deux fluctuations majeures : 15 m vers 3 000 ans AA et 12 m vers 1 700 ans AA. Dans l'intervalle centré sur ± 3 000 ans AA, il est possible que la vallée inférieure du ruisseau Saint-Martin ait été en partie submergée, formant à nouveau une petite baie longiligne à l'abri du courant principal, sans toutefois pénétrer jusqu'à la rue Sainte-Catherine.

Pour résumer, la vallée du ruisseau Saint-Martin, au pied de la terrasse de 25 m, a été une baie ou une zone marécageuse et inondable entre 8 500 et 2 500 ans AA (des phases d'assèchement ont pu avoir lieu, notamment vers 4 000 ans AA). Par la suite, et jusqu'à l'aménagement du territoire, le ruisseau Saint-Martin devait s'écouler en méandres dans une plaine qu'il devait régulièrement inonder lors de fortes pluies ou pendant la fonte des neiges. Durant tout ce temps, l'aire d'étude se trouvait donc en surplomb d'un secteur potentiellement riche en gibier et facilement accessible en embarcation.

Par ailleurs, à compter de ± 3 500 ans AA, le climat, influencé par une baisse du taux d'insolation à l'échelle de l'hémisphère nord, se refroidit (Renssen *et al.* 2005). La végétation est peu affectée et l'érablière caractérise toujours le paysage végétal de l'aire d'étude (Muller et Richard 2001). Vers 2 800 ans AA, le climat se réchauffe à nouveau, et cette tendance se poursuit jusqu'à aujourd'hui, bien qu'elle soit ponctuée par deux épisodes climatiques contrastés : chaud entre 1 500 et 1 000 ans AA et froid entre 800 et 250 ans AA (le Petit Âge Glaciaire). Ce dernier épisode s'accompagne d'une recrudescence temporaire des résineux (Richard et Grondin 2009).

La flore et la faune n'ont que très peu changé dans la région de Montréal depuis la fin de l'épisode du lac à *Lampsilis* et le réchauffement progressif du climat, il y a 8 000 à 7 500 ans AA. Seuls les derniers siècles, caractérisés par l'établissement des colons européens, l'exploitation agricole puis l'urbanisation, ont entraîné des modifications importantes. Malgré tout, on peut considérer que les ressources fauniques et floristiques disponibles ont sensiblement été les mêmes pendant une période de près de 8 000 ans. Leur abondance a certainement varié au fil du temps selon les fluctuations climatiques, mais une faune, dont la composition est demeurée globalement stable, s'est maintenue dans la région.

4

Portrait des occupations autochtones

L'archipel montréalais, bien qu'il constitue une entité géographique distincte, s'insère dans un territoire plus vaste où se sont succédé de grandes migrations humaines depuis des millénaires. Son histoire d'occupation ne représente ainsi qu'un fragment d'un récit plus large, celui du peuplement nord-américain. Il importe donc d'adopter une approche multi-échelle pour mieux comprendre les dynamiques ayant influencé l'implantation et l'évolution des sociétés humaines sur ce territoire.

Situé à la confluence de plusieurs cours d'eau majeurs, l'archipel montréalais constitue un carrefour stratégique ayant favorisé la mobilité et les interactions humaines. Les réseaux hydrographiques qui l'entourent – ceux du haut Saint-Laurent et des Grands Lacs, de la vallée du Richelieu et de la rivière des Outaouais, ainsi que la portion aval du fleuve Saint-Laurent – ont permis les déplacements des groupes humains qui ont fréquenté les îles de l'archipel, s'y sont arrêtés temporairement ou y ont établi des occupations durables.

Les neuf premiers millénaires d'occupation humaine dans la vallée laurentienne sont marqués par des modes de vie fondés sur la mobilité (12 500 à 3 000 ans AA). Dans un premier temps, des groupes pénètrent ponctuellement sur le territoire en suivant les grands axes fluviaux et les passages montagneux. Puis, avec l'émergence progressive des basses-terres de la vallée laurentienne, ces itinéraires se transforment en sentiers, et certains lieux deviennent des points d'approvisionnement récurrents. Plus tard, au début de la période sylvicole (3 000 à 450 ans AA), l'exploitation des terres fertiles s'intensifie, d'abord avec l'adoption de pratiques horticoles, puis le développement de l'agriculture, associée à des modes de vie plus sédentaires.

Ainsi, l'occupation de la vallée laurentienne s'est déroulée en étapes successives, correspondant à des phases culturelles définies par les archéologues : le Paléoindien (12 500 à 8 800 ans AA), l'Archaïque (11 350 à 3 000 ans AA) et le Sylvicole (3 000 à 450 ans AA). Chacune de ces grandes périodes est elle-même subdivisée en sous-périodes aux caractéristiques culturelles et matérielles distinctes.

4.1 Peuplement initial – Période paléoindienne (12 500–8 800 ans AA)

Les premières occupations humaines connues au Québec, datées entre 13 000 et 8 800 ans AA, sont associées à des groupes nomades qui suivaient les corridors fluviaux et montagneux, guidés par les migrations du caribou et d'autres espèces (Graillon et Chapdelaine 2017 ; Kelly 2003 : 54). Les campements paléoindiens identifiés en périphérie de la vallée laurentienne sont généralement de petite taille et livrent un matériel archéologique limité, composé de bifaces, de pointes à cannelures et de fragments d'outils lithiques (Lothrop *et al*. 2016 : 221). Certains sites plus vastes, comme Cliche-Rancourt (BiEr-14), près du lac Mégantic, révèlent toutefois une fréquentation répétée et une connaissance fine des ressources lithiques régionales (**figure 7** ; Burke 2006 ; Chapdelaine, 2006, 2007, 2012).

Figure 7 – Fragments d'outils trouvés au site Cliche Rancourt, BiEr-14. Rangée du haut : fragments de pointes de projectiles du Paléoindien ancien (12 500 à 11 600 ans AA) ; rangée du bas : fragments de pointes à cannelures du Paléoindien moyen (11 600 à 10 800 ans AA). (Chapdelaine et Richard 2017 : 7).

Durant le Paléoindien ancien (12 500–11 400 ans AA), l'archipel montréalais est encore largement submergé par la mer de Champlain, à l'exception du mont Royal et de quelques collines montérégiennes, émergeant comme points de repère dans un paysage de toundra (Robinson 2012). Il est donc peu probable que la région ait été fréquentée à cette époque. Ce n'est qu'au Paléoindien récent (11 400–8 800 ans AA), lorsque le niveau des eaux s'est stabilisé, que des groupes ont fréquenté plus régulièrement le long des rives de la vallée laurentienne. Leur présence est attestée dans plusieurs régions voisines, comme l'Estrie (sites Kruger 2 et Gaudreau), la région de Québec (sites de la rivière Chaudière) et la Gaspésie (Burke 2002 ; Dumais et Rousseau 2002 ; Pintal 2012). Ces sites témoignent d'une exploitation variée des ressources locales (caribou, orignal, castor, poissons, oiseaux) et d'une mobilité organisée autour des grands cours d'eau (Bergerud *et al*. 2008 ; Graillon et Chapdelaine 2017).

Bien qu'aucun site paléoindien n'ait encore été identifié dans l'archipel montréalais, il est plausible que la région ait été parcourue à la fin de cette période. La présence d'îles situées à des points stratégiques et la maîtrise de la navigation, attestée ailleurs (Archéotec 2011), laissent envisager une fréquentation ponctuelle, même si celle-ci demeure archéologiquement invisible à ce jour. En ce qui concerne l'aire d'étude, elle émerge des eaux du lac à *Lampsilis* vers 9 000 ans AA et pourrait donc avoir été fréquentée par des groupes humains au cours des deux derniers siècles du Paléoindien récent.

4.2 Peuplements régionaux et enracinement à l'Archaïque (11 350–3 000 ans AA)

Le terme « Archaïque » est employé par les archéologues du Nord-Est américain pour désigner une période de près de huit millénaires, caractérisée par une grande diversité culturelle. Initialement définie à partir de collections présentant de nombreuses similitudes, cette période renvoie à un ensemble de traits matériels récurrents, bien que son caractère englobant puisse aujourd'hui sembler contraignant. Son découpage impose en effet des limites chronologiques et spatiales parfois rigides. Toutefois, une subdivision en quatre sous-périodes est généralement mobilisée afin de mieux appréhender les dynamiques propres à cette période : l'Archaïque ancien (11 350–8 800 ans AA), l'Archaïque moyen (8 800–6 800 ans AA), l'Archaïque supérieur (6 800–4 500 ans AA) et l'Archaïque terminal (4 500–3 000 ans AA).

Les sous-périodes de l'Archaïque ancien et moyen sont, à l'instar de la période paléoindienne, peu représentées dans le sud du Québec (Gates St-Pierre 2009). Seuls quelques sites ont été identifiés, mais aucun ne se trouve sur l'île de Montréal ni dans ses environs immédiats. Le site de l'Archaïque ancien le plus proche de l'archipel est en effet situé dans la région du lac Saint-François (Wright 1995 : 107 ; 1982). Ses occupants exploitent les ressources de ce grand

plan d'eau, mais aussi celles des Grands Lacs (Ellis et Deller 1990), jusqu'au détroit de Québec (Pintal 2012). Le bassin aval de la rivière des Outaouais est vraisemblablement aussi fréquenté par des groupes de l'Archaïque moyen (Ouellet 2017 : 143).

Pour la région de l'archipel montréalais, il faut attendre l'Archaïque supérieur et terminal pour voir apparaître les premières traces d'occupation (**figure 8**). Celles-ci ont été documentées à la pointe du Buisson (BhFl-1), à la pointe des Cascades (BhFl-5, BhFl-22) et à Coteau-du-Lac (BhFn-1, BhFn-4, BhFn-7, BhFn-9, BhFn-25), à l'ouest de l'île de Montréal (Arkéos 2024). Des sites ont également été répertoriés sur le pourtour du lac des Deux Montagnes (BiFm-1, BiFm-8 et BiFl-5).

Sur l'île Jésus, le site le plus ancien (BjFk-3) se trouve sur la rive nord, en marge de la rivière des Mille Îles, face à un resserrement des rives avec celle de l'île Lacroix, dans la portion sud-ouest de l'archipel de Sainte-Rose. Une pointe de projectile à encoches trouvée à cet endroit (Archéobec 1996) présenterait des caractéristiques morphologiques similaires à celles associées à des groupes de l'ensemble culturel de l'Archaïque laurentien récent (5 500–4 200 ans AA). Le site BjFk-18 a également permis de documenter une occupation de la pointe est de l'île Jésus durant l'Archaïque récent post-laurentien, avec la présence d'une pointe de projectile de type *Brewerton*, ainsi qu'une datation radiocarbone de 3 515 ± 20 ans (Arkéos 2024b).

Selon les données archéologiques colligées à ce jour, les premières présences humaines sur l'île de Montréal remontent à l'Archaïque terminal (4 500–3 000 ans AA). Leurs traces ont été repérées à quelques endroits sur l'île, notamment dans le secteur du Sault-au-Récollet[1] (BjFj-85) et dans le secteur de Verdun[2] (BiFj-85), ainsi que sur la butte du Vieux-Montréal[3] (BjFj-107, BjFj-196 et le Versant-Sud [BjFj-18, BjFj-49, BjFj-200]). La présence de groupes circulant à l'intérieur de l'île est également suggérée par les quelques objets mis au jour dans les deux secteurs suivants : la rive nord de l'ancien bassin lacustre qui occupait la vallée encaissée

1 Une aire de combustion et une pointe de projectile de type lamokoïde en rhyolite ont été mises au jour sous le parvis de l'église de la Visitation du Sault-au-Récollet, au site BjFj-85 (Arkéos 1996 : 27-35 ; Viau 2012 : 52).

2 Deux foyers ont été mis au jour au site BiFj-85, et leur datation au radiocarbone situe l'occupation entre 3 350 et 3 070 ans AA en âge calibré (SACL 2010). Plus récemment, des analyses effectuées sur des ossements humains ont livré une datation au radiocarbone de 4 880–4 700 ans AA, suggérant qu'il pourrait s'agir de la plus ancienne présence autochtone recensée sur l'île de Montréal à ce jour (Jennifer Bracewell, communication présentée au colloque de l'Association des archéologues du Québec, en 2023).

3 Sous la rue Saint-Éloi, sur le site BjFj-107, un foyer a pu être daté entre 4 160 et 3 850 ans AA (Ethnoscop 2004 : 113-151) ; sous la rue Saint-Paul Est, sur le site BjFj-196, un peu à l'ouest de la Place Jacques-Cartier, une structure de foyer a livré une date comprise entre 4 414 et 4 160 ans AA (Ethnoscop 2021a : 105) ; enfin, au regroupement de sites du Versant-Sud (BjFj-18/49/200), quatre pointes de projectile de type Lamoka ont été mises au jour (Ethnoscop 2005 : 100).

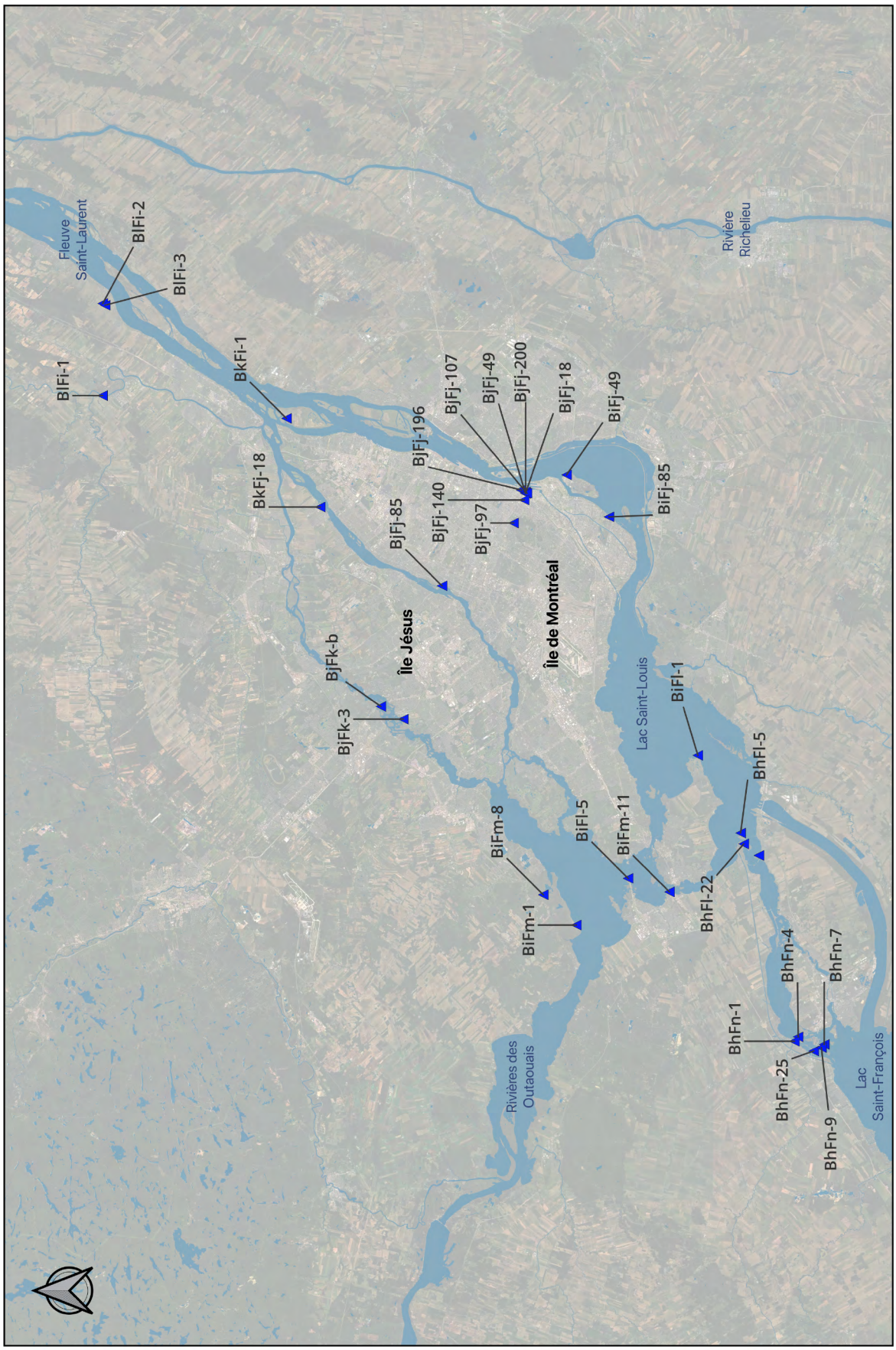

Figure 8 – Sites à composante archaïque à proximité de l'aire d'étude

du ruisseau Saint-Martin[4] (BjFj-140) et les abords de l'ancien lac à Loutre[5], dans le quartier de Côte-Saint-Paul. Par ailleurs, l'extraction et l'utilisation de la cornéenne, un matériau lithique employé pour la fabrication d'outils, est attestée à plusieurs endroits sur le mont Royal[6], notamment dans la partie basse du versant est. Le gisement présent à cet endroit (BjFj-97) a fait l'objet d'une exploitation intensive, comme l'indiquent les nombreux éléments de débitage abandonnés sur place[7].

Ces données montrent que l'archipel montréalais était intégré aux réseaux régionaux de circulation et d'occupation dès l'Archaïque, et que ses confluences et rapides constituaient des points stratégiques de halte et de campement saisonnier. Le secteur de l'aire d'étude pourrait également avoir été fréquenté au cours de cette période.

4.3 Implantations et interactions au cours du Sylvicole (3 000–450 ans AA)

La période du Sylvicole est subdivisée en trois sous-périodes : le Sylvicole inférieur (3 000 à 2 400 ans AA), le Sylvicole moyen (2 400–1 000 ans AA) et le Sylvicole supérieur (1 000 à 450 ans AA). En archéologie, et plus particulièrement dans la vallée laurentienne, cette période est souvent associée à des transformations liées à l'introduction de la poterie, la construction de tertres, ainsi que l'évolution des habitations et des schèmes d'établissement (Chapdelaine 1990a : 2). Si ces innovations sont largement adoptées, plusieurs groupes occupant l'intérieur des terres (hinterland) conservent néanmoins des modes de vie proches de ceux des populations de la période archaïque, tout en intégrant des nouveautés comme l'arc et la flèche.

Dans la vallée laurentienne (**figure 9**), les groupes associés à la sous-période du Sylvicole inférieur (3 000 à 2 400 ans AA) ont laissé des traces de leur passage à plusieurs endroits stratégiques, notamment au parc d'Oka, dans les îles de Coteau-du-Lac, à Pointe-des-Cascades et à Pointe-du-Buisson (Chapdelaine 1990b ; Clermont et Chapdelaine 1982). À Montréal,

4 Un fragment de gouge a été mis au jour au site BjFj-140 (Ethnoscop 2008a), situé dans le quadrilatère formé par le boulevard René-Lévesque Ouest et les rues Anderson, De La Gauchetière Ouest et De Bleury. Les gouges sont généralement associées à l'Archaïque laurentien dans la vallée du Saint-Laurent (Clermont 2003 : 171).

5 Une hache et une gouge en pierre bouchardée et polie, de même qu'une pointe de projectile de type Lamoka, ont été recueillies par des collectionneurs (Ethnoscop 2013 : 14).

6 Des sources de cornéenne ont été repérées à deux emplacements, soit dans la portion supérieure de l'escarpement du Chalet, au sommet de son talus d'éboulis, et dans la portion inférieure du versant est de la colline du mont Royal, entre les courbes d'altitude de 110 m et 135 m NMM, de part et d'autre de la voie Camillien-Houde, incluant la portion sud du bois d'Outremont (Arkéos 2024a : 25-26, 53).

7 L'inventaire archéologique réalisé sur le site BjFj-97 par Arkéos en 2023, dans le cadre de la phase 3 du projet de revégétalisation de sentiers informels du parc du Mont-Royal, a permis de découvrir une pointe de projectile à pédoncule en cornéenne dont la facture suggère un apparentement avec le type *Snook Kill* ; une catégorie de pointes de projectile fabriquées pendant l'Archaïque terminal (Justice 1987 : 159-163).

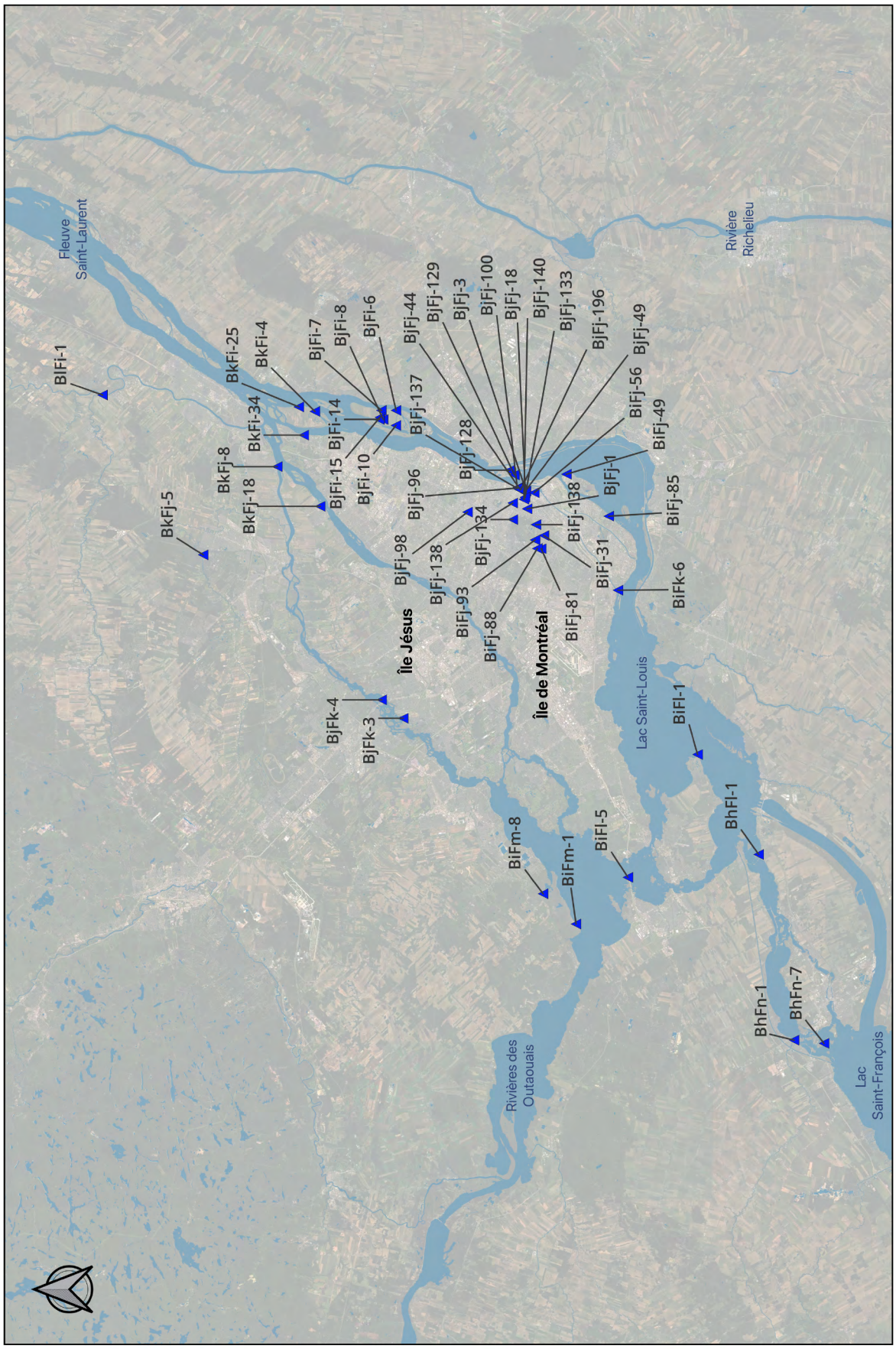

Figure 9 – Sites à composante sylvicole à proximité de l'aire d'étude

plusieurs sites ont livré des indices importants de cette présence : la maison Nivard-De Saint-Dizier (BiFj-85), le Vieux-Séminaire de Saint-Sulpice (BjFj-18) et le site LeMoyne-LeBer (BjFj-49) dans le Vieux-Montréal (Balac *et al.* 2019 : 32). Ces découvertes témoignent d'une fréquentation accrue des rives et des rapides de Lachine dès cette sous-période.

Le Sylvicole moyen (2 400 à 1 000 ans AA), divisé en phase ancienne et récente, est défini notamment par l'évolution morphostylistique de la céramique (Gates St-Pierre 2010). Les sites de cette période sont nombreux dans la région de Montréal et illustrent un développement culturel régional marqué (Balac *et al.* 2019). On en retrouve en bordure des rivières et autour de petites îles, notamment à Pointe-du-Buisson (BhFl-1) à Beauharnois et à la plage et au parc d'Oka (BiFm-1, BiFm-8) (Arkéos 2003 ; Bellavance 2015 ; Chapdelaine 1988). Parmi les sites majeurs situés dans l'archipel montréalais figurent ceux de la Pointe-du-Moulin de l'île Perrot (BiFl-1) (Archéotec 2012a), des îles de Sainte-Rose sur la rivière des Prairies (BjFk-3, BjFk-4) (Archéobec 1996) et, à nouveau, la maison Nivard-De Saint-Dizier (BiFj-85) (Bélanger *et al.* 2018). Dans le Vieux-Montréal, plusieurs fouilles ont également révélé des occupations sylvicoles : Place-Royale (BjFj-3, BjFj-47) (Arkéos 2003 ; Ethnoscop 2017b), LeMoyne-LeBer (BjFj-49) (Ethnoscop 2001), place Jacques-Cartier (BjFj-44), la chapelle Notre-Dame-de-Bonsecours (BjFj-96) et l'Accueil Bonneau (BjFj-100).

Le Sylvicole supérieur (1 000 à 450 ans AA) est associé à des transformations importantes, notamment l'apparition de villages semi-permanents, l'adoption de l'agriculture et l'émergence de l'entité culturelle des Iroquoiens du Saint-Laurent. L'implantation de hameaux saisonniers, semi-permanents, puis de villages temporaires, accompagnée de la culture du maïs, du haricot, de la courge, du tournesol et du tabac, se traduit par des changements marqués dans le paysage et l'organisation sociale (Arkéos 2018 : 53). Des villages fortifiés apparaissent sur des sols fertiles et bien drainés, proches des rivières, où se concentre également une faune propice aux activités de chasse, notamment les cervidés. Parmi les exemples majeurs, citons le site Mandeville (CaFg-1) à Tracy (Chapdelaine 1989), le site BlFh-1 à Lanoraie (Chapdelaine 1985 ; Clermont *et al.* 1983 ; Wintemberg 1929), le village Dawson (BjFj-1) au pied du mont Royal (Ethnoscop 2018 ; Pendergast et Trigger 1972 ; Trigger 1969), ainsi que les villages iroquoiens de Saint-Anicet (BgFo-24, BgFo-18, BgFn-1, BgFn-2) (Chapdelaine 2019, 2018, 2015 ; Clermont et Gagné 2004 ; Pendergast 1981, 1974, 1969, 1966).

À Montréal, les occupations du Sylvicole supérieur sont nombreuses et diversifiées. Sur la rive sud de l'île, on trouve des vestiges aux sites Leber-Lemoyne (BiFk-6) (Archéocène 2018 ; Archéotec 2012), de la maison Nivard-De Saint-Dizier (BiFj-85), de la Place-Royale (BjFj-3, BjFj-47) et de l'île des Sœurs (BiFj-49) (Arkéos et Archéocène 1998). À l'est, sur l'île de

Boucherville (BjFi-7), des campements temporaires estivaux témoignent de l'importance de la pêche et de la présence de lieux de haltes ponctuelles (Arkéos 2002). À l'intérieur de l'île de Montréal, des sites bordant le ruisseau Saint-Martin (BjFj-133, BjFj-140), ainsi que plusieurs lieux de sépulture, comme ceux de la rue Saint-André et du site BjFj-98, illustrent la diversité des formes d'occupation du territoire (Arkéos 2018 ; Larocque 1997).

Le mont Royal concentre à lui seul plusieurs sites attribués au Sylvicole supérieur, couvrant de petites surfaces de 45 à 180 m². Ils incluent une carrière de cornéenne (BjFj-97), un lieu de halte (BiFj-93), plusieurs sépultures (S1 à S6, dont BiFj-31 et BiFj-88), ainsi que le village Dawson (BjFj-1) et deux possibles campements (BiFj-137 et BiFj-138) (Arkéos 2019a, 2019b, 2018a ; Ethnoscop 2018). Ces données confirment la place centrale du mont Royal comme espace d'approvisionnement en ressources, de résidence et de sépulture pour les groupes autochtones du Sylvicole supérieur.

Il est à noter, enfin, que les sites Tecumseth Terrasse (BjFj-133) – situé à l'angle nord-est des rues De Bleury et Viger (Arkéos 2006) – et Canvar (BjFj-140) – localisé au sud du boulevard René-Lévesque Ouest, entre les rues De Bleury et Anderson (Ethnoscop 2008) – présentent une altimétrie similaire à celle de l'aire d'étude.

Progressivement, des formes d'occupation plus durables se développent dans la vallée laurentienne, donnant naissance à des communautés agricoles et villageoises qui correspondent à l'ensemble culturel que l'on désigne aujourd'hui sous le nom d'Iroquoiens du Saint-Laurent, dont faisaient partie les habitants d'Hochelaga rencontrés par Jacques Cartier en 1535 (Cartier 1977). Ces derniers, à l'image de leurs prédécesseurs, cultivent le sol de façon intensive, pêchent durant les pics d'abondance et chassent sporadiquement. Les récits de Cartier rapportent que les villages pouvaient alors contenir jusqu'à 1 500 personnes et qu'ils étaient, tout comme les camps de pêche estivaux, principalement dispersés sur la rive nord du fleuve.

4.4 Occupation autochtone récente

L'arrivée des explorateurs européens ne marque pas immédiatement une prise de possession ferme du territoire. Les changements dans les schèmes d'occupation autochtones s'opèrent graduellement. Cette première phase de coexistence prend fin avec la dispersion des populations iroquoiennes du Saint-Laurent, survenue entre le dernier voyage de Jacques Cartier, en 1541–1542, et 1580. À partir de cette période, l'île de Montréal et son environnement immédiat ne semblent plus être habités de façon permanente par des groupes autochtones. Les sources historiques et le registre archéologique évoquent alors plutôt une occupation

transitoire, avec des populations traversant la région sans s'y établir durablement. Les raisons précises de cette dispersion demeurent incertaines, mais plusieurs hypothèses ont été avancées : les conflits entre Iroquoiens et Algonquiens pour le contrôle du commerce avec les Européens, l'émergence de nouveaux réseaux d'échange ou encore l'impact des maladies introduites par les Européens (Trigger 1962 ; Viau 2012).

Au milieu du XVII^{e} siècle, dans le contexte de l'établissement colonial de Ville-Marie (1642), l'archipel de Montréal est fréquenté par plusieurs groupes autochtones (Renault 2012). Les sources coloniales mentionnent la présence d'Autochtones dits « domiciliés », vivant aux côtés des colons et des missionnaires. Il s'agit de familles algonquiennes et huronnes, chrétiennes ou non converties, qui s'installent volontairement parmi les habitations françaises, d'abord dans l'enceinte du fort, puis dans l'espace dédié au bourg de Ville-Marie (Dépatie et Desbarats 1998).

Cette cohabitation s'observe également à La Prairie dès 1667, lorsque le père Pierre Raffeix invite des Autochtones à s'y établir et fait aménager un premier village missionnaire. Six Oneida y passent l'hiver 1667-1668, sous le même toit que des colons français, amorçant ainsi la fondation de la mission Saint-François-Xavier-des-Prés. Le village connaît rapidement une expansion et, bien que les Agniers (Mohawks), les Hurons et les Onontagués (Onondagas) y soient les plus nombreux, des captifs issus de diverses nations autochtones élargissent sa population, incluant des Outouagannha, des Gontagega, des Algonquins, des Montagnais, des Nipissiriniens (Nipissings), des Hurons, des Loups, des Mahingans et des Socokis, selon les appellations en usage dans les sources de l'époque. En 1675, confrontés à des terres trop humides pour la culture du maïs, les habitants demandent un nouveau territoire. En juillet 1676, la mission est déplacée au Sault-Saint-Louis, en amont du fleuve (Arkéos 2010).

À Montréal, en 1675, la mission de la Montagne est fondée sur le mont Royal par les Sulpiciens. Des familles huronnes, anciennement établies à Saint-François-Xavier-des-Prés, y sont alors présentes (Boily 2006 : 140). Détruite par un incendie en 1694, la mission est relocalisée au Sault-au-Récollet en 1696 (Tremblay 1981). D'autres missions, comme celles de Saint-Louis-du-Haut-de-l'Île (1686-1687), de Gentilly dans les îles Dorval (1673), de l'île aux Tourtes (1704-1727), du Sault-au-Récollet (1696-1721) et du Lac-des-Deux-Montagnes (1721-1877), témoignent de la présence autochtone dans l'archipel montréalais. Des postes de traite, comme ceux de Senneville et de l'île Perrot, soulignent également l'importance stratégique des cours d'eau, autant pour la protection de la colonie que pour le commerce des fourrures (Archéocène 2004 ; Archéotec 2007 ; Arkéos 2018 ; Ethnoscop 2006 ; Fougères 2012).

Bien qu'il existât également des Autochtones vivant à l'extérieur des missions, les données les concernant demeurent très limitées dans les sources coloniales, notamment en raison de la position marginale qui leur est attribuée au sein de la colonie (Dépatie *et al*. 1998 ; Fiset 2008). Ces « errants », selon la terminologie de l'époque, fréquentent les zones libres de toute concession sur le territoire de l'archipel montréalais (Renault 2012). Ces zones excentrées tardent en effet à se peupler, jusqu'à la Grande Paix de 1701.

La présence autochtone dans les décennies qui suivent apparaît dans les sources coloniales à travers des mentions de rencontres fortuites faites lors d'expéditions, des récits de conflits, ou des mentions légales. Au cours des affrontements liés aux hostilités franco-anglaises de la guerre de Sept Ans, de nombreux Autochtones combattent aux côtés des Français. Des Odawas, Ménominis, Pataouatomis, Chaouanons, Sauks, Illinois, Ouinibagos, Wyandots et d'autres nations des Grands Lacs, accompagnés de plusieurs Métis et Canadiens français, suivent notamment des chefs tels que Pontiac (Obwandiyag de son nom anishinaabe) et le Métis franco-odawa Langlade lors des batailles de Monongahela (1755), du lac George (1755), de Québec (1759) et de Sainte-Foy (1760), pour ne nommer que celles-ci (Bouchard et Lévesque 2022 : 239-256).

Sous le Régime anglais, les documents faisant référence à la présence de groupes autochtones dans l'archipel montréalais deviennent de plus en plus rares. Le développement du bourg de Ville-Marie laisse toutefois penser que le front sur le fleuve est en grande partie occupé par des Eurocanadiens, ce qui réduit la probabilité d'une fréquentation ponctuelle par des groupes autochtones. On sait toutefois que les lieux excentrés du bourg, tels que les secteurs marécageux de la pointe Saint-Charles, demeurent des lieux prisés par les Autochtones pour la chasse à l'oie, et ce, jusqu'au XIX^{e} siècle.

L'hôpital et le couvent des Sœurs de Miséricorde avaient pour mission de recueillir les jeunes filles célibataires au cours de leur grossesse et de les accompagner lors de leur accouchement. Issues de divers milieux, ces jeunes mères étaient séparées de leur enfant dès la naissance, et plusieurs nourrissons mourraient prématurément. Dans la foulée de la vente du terrain des Sœurs de Miséricorde, les Mères mohawks ont fait valoir que des femmes de leur communauté ont fréquenté cet établissement alors qu'il était en fonction, et que le sort des enfants qui y sont nés et parfois décédés reste à ce jour inconnu. À ce titre, les Mères mohawks ont exprimé leurs préoccupations quant à la présence potentielle de sépultures non marquées sur le terrain des Sœurs de Miséricorde. Bien qu'aucun document archivistique disponible à ce jour ne laisse penser que des nourrissons aient été inhumés dans les limites même du terrain, Hydro-Québec prend acte de ces préoccupations et souhaite

mettre en place les mesures de mitigation appropriées afin d'assurer que toute intervention tienne compte de la présence potentielle de telles sépultures et soit réalisée avec le respect et l'attention requis.

5

Portrait des occupations eurocanandiennes

5.1 Évolution cadastrale

Selon le plan terrier de l'île de Montréal produit en 1834 et retracé au XX^{e} siècle, l'aire d'étude est située sur la terre no 956 du faubourg Sainte-Marie (**figure 10**). Cette terre, de deux arpents de front sur 30 arpents de profondeur, a initialement été concédée le 4 juillet 1654 à Jean Lemarcher et Mathurin Langevin[1]. Si, en 1664, la terre appartient dans son ensemble à ce dernier, son morcellement s'amorce vraisemblablement dès le XVIII^{e} siècle, notamment avec la cession d'une large bande à la famille Campeau.

Le terrier établi vers 1758 par le Séminaire de Saint-Sulpice, communément désigné sous le nom d'« ancien terrier », attribue un numéro à chacune des parcelles issues du morcellement des concessions d'origine. L'aire d'étude correspond alors aux terres nos 318 (partie) et 319. À peine une trentaine d'années plus tard, en 1792, le Séminaire de Saint-Sulpice procède à une nouvelle numérotation dans le cadre du « deuxième terrier » de la seigneurie de Montréal. C'est vraisemblablement à cette époque qu'est également produit le plan du faubourg Sainte-Marie, qui établit la correspondance entre les terres du premier et du second terrier de Montréal (**figure 11**). L'aire d'étude correspond alors aux terres nos 59 (partie) et 60.

En 1870-1872, le cadastre originaire de Montréal (ou cadastre officiel) se substitue au second terrier de la seigneurie de Montréal, progressivement abandonné dans les années qui ont suivi l'abolition du régime seigneurial (1854). La nouvelle nomenclature cadastrale, illustrée sur

1 Livre terrier de Saint-Sulpice (Archives de Montréal).

Figure 10 – Extrait du plan terrier de l'île de Montréal dressé en 1834 et reproduit au XX[e] siècle (Archives de Montréal : CA M001 VM066-3-P043). L'aire d'étude, localisée à la limite ouest du faubourg Sainte-Marie, est vraisemblablement située sur la terre 956 (encadrée en rouge).

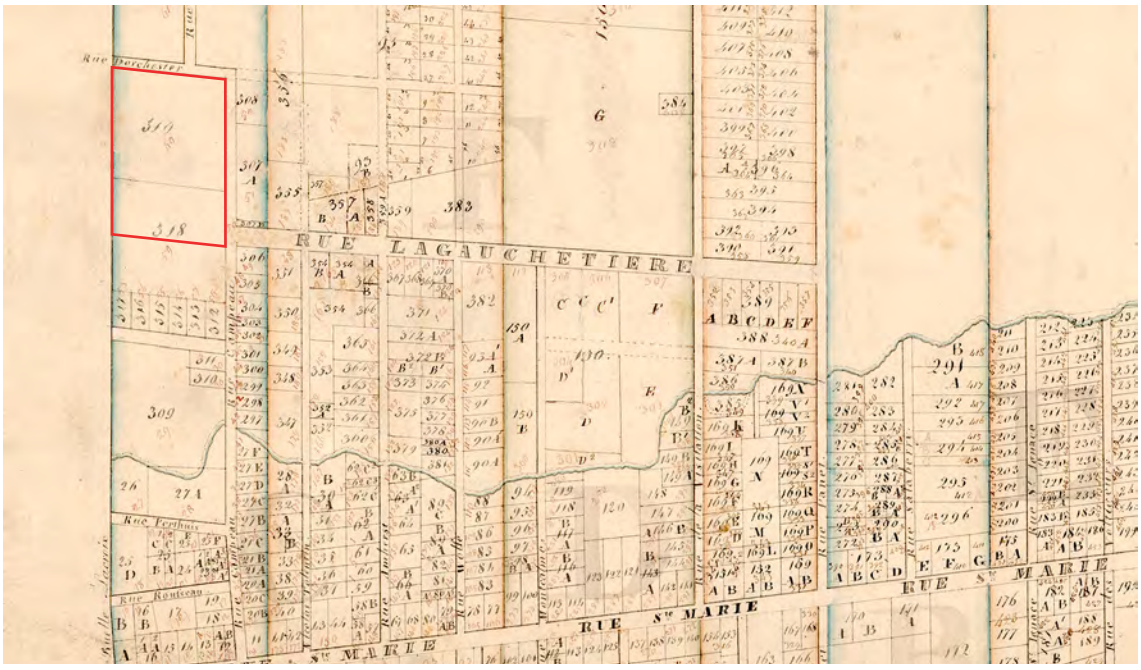

Figure 11 – Extrait d'un plan anonyme (attribué à L. Guy), illustrant la numérotation des terres du premier et du second terrier dans le faubourg Sainte-Marie (PSSM : P1:E.21/18. Tous droits réservés). L'aire d'étude est indiquée en rouge.

les plans d'assurance-incendie du dernier quart du XIX[e] siècle, rend compte des importantes transformations du parcellaire du Vieux-Montréal au cours des 75 années précédentes. À cette époque, l'aire d'étude correspond aux lots 412, 413 (partie), 414 et 415 du quartier Saint-Jacques du cadastre de la Cité de Montréal (**figure 12**). Depuis la rénovation du cadastre du Québec en 1998, l'aire d'étude correspond au lot 1 182 065.

Figure 12 – Extrait du plan cadastral du quartier Saint-Jacques de la Cité de Montréal (Registre foncier en ligne, plan recopié de l'original). L'aire d'étude est indiquée en rouge.

Bien qu'aucune chaîne de titres n'ait été reconstituée dans le cadre de ce mandat, certaines données relatives aux propriétaires qui se sont succédé au fil du temps sont ici présentées. Ces données proviennent de plans anciens, du livre terrier des Sulpiciens et de recherches en archives menées par d'autres professionnels. Contrairement aux études patrimoniales, fort pertinentes, réalisées jusqu'à ce jour, les pages qui suivent documentent l'évolution de l'aire d'étude dans l'objectif premier de retracer les emplacements les plus susceptibles de contenir des contextes archéologiques intègres. Dans cette perspective, l'emphase a été mise sur le bâti, bien que certaines données relatives aux contextes socio-historiques y soient également présentées.

5.2 Faubourg Québec : un espace agricole aux portes de Ville-Marie (1642–1850)

Le site de l'Hôpital de la Miséricorde prend place dans un territoire anciennement intégré au faubourg Québec[2], situé immédiatement à l'extérieur des fortifications de Montréal[3]. Le faubourg se développe d'abord par le prolongement de la rue Notre-Dame au-delà de la porte de Québec, puis par l'aménagement de chemins transversaux, dont la rue Saint-André (anciennement Campeau). Le secteur demeure alors essentiellement un paysage de champs, de vergers et de pâturages, où se trouvent quelques maisons rurales isolées et des bâtiments de ferme. Cet espace fournit vivres et ressources à la colonie fortifiée de Ville-Marie, tout en assurant une continuité avec l'arrière-pays. Jusqu'à la fin du XVIII^{e} siècle, le secteur reste caractérisé par une occupation agricole et joue un rôle crucial pour l'autonomie vivrière de la petite colonie, tout en assurant l'écoulement des surplus vers le marché local.

Si les longues terres du faubourg Québec situées au nord du ruisseau Saint-Martin sont, dans l'ensemble, peu morcelées et toujours vouées à des activités agricoles au début du XIX^{e} siècle, celle où est aménagée la rue Campeau (aujourd'hui Saint-André) est subdivisée en plusieurs parcelles, dont plusieurs correspondent à des vergers (**figure 13**). À cette époque, l'aire d'étude est la propriété de Louis Dulongpré (terre no 60) et de Philippe Leprohon (terre no 59), qui la détiennent par l'entremise de leurs épouses, deux héritières de la famille Campeau[4].

La démolition progressive des fortifications de Montréal, entre 1801 et 1817, marque un tournant important dans le développement de la ville. Les faubourgs connaissent alors une urbanisation accélérée, sous l'effet conjugué de la croissance démographique, de l'industrialisation naissante et de l'arrivée massive d'immigrants. Dans le secteur de l'aire d'étude, la rue La Croix (aujourd'hui Saint-Hubert) traverse désormais la rivière Saint-Martin, sans toutefois se prolonger jusqu'à l'aire d'étude. Il faut attendre 1826 pour qu'une portion de terrain soit cédée afin de permettre le prolongement de cette nouvelle artère. Pour leur part, les rues De La Gauchetière et Dorchester (actuel boulevard René-Lévesque) ne dépassent toujours pas la rue Saint-Denis en 1825. Un premier bâtiment en forme de L (ou de T) est néanmoins illustré sur le plan d'Adams (**figure 14**), à la limite sud-est de la terre no 59. Il pourrait s'agir du même bâtiment que celui figurant sur la terre de Leprohon dans le plan dressé par Charland en 1801.

2 Selon l'époque, le faubourg Québec est également nommé faubourg Sainte-Marie ou faubourg à M'lasse.

3 Bien que l'aire d'étude se trouve aujourd'hui à la limite sud-est du faubourg Saint-Laurent, elle était historiquement associée aux terres du faubourg Québec. Son développement présente toutefois des caractéristiques similaires à celles observées dans les secteurs situés à la limite est du faubourg Saint-Laurent.

4 Livre terrier de Montréal et Biographie du Canada : https://www.biographi.ca/fr/bio/dulongpre_louis_7F.html

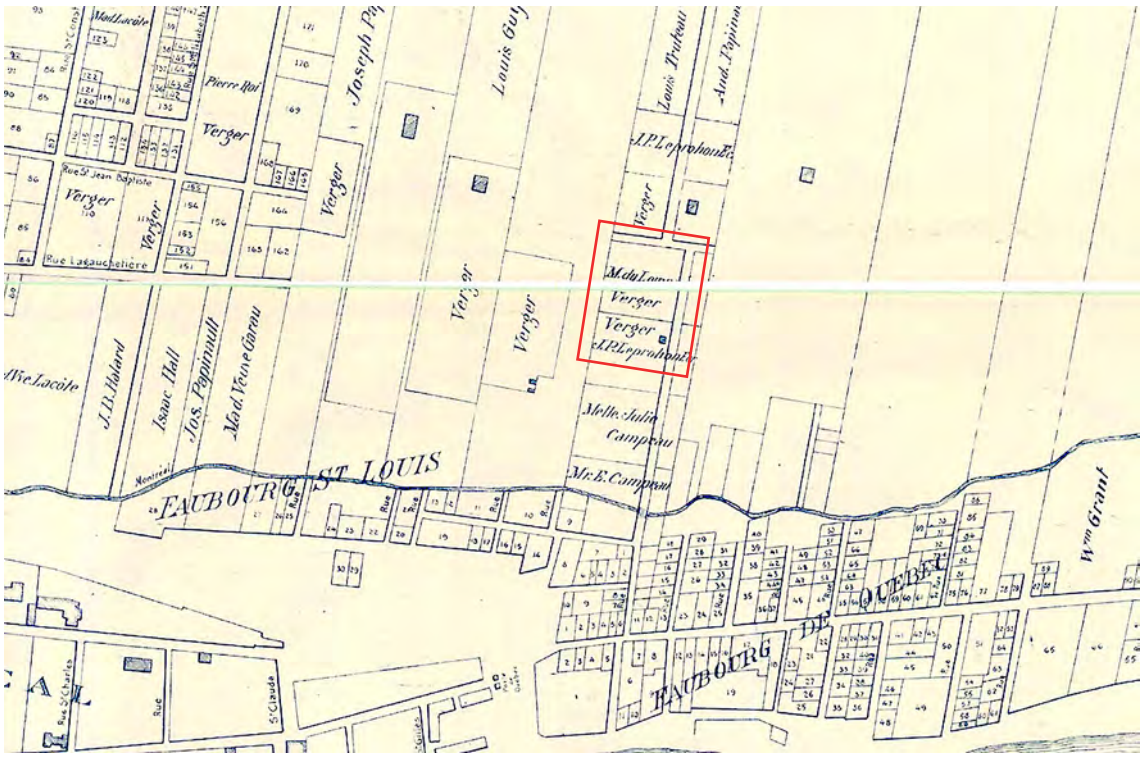

Figure 13 – Extrait d'un plan de L. Charland, dressé en 1801 et recopié par E.-P.-J. Courval en 1919 (BAnQ). L'aire d'étude est indiquée en rouge.

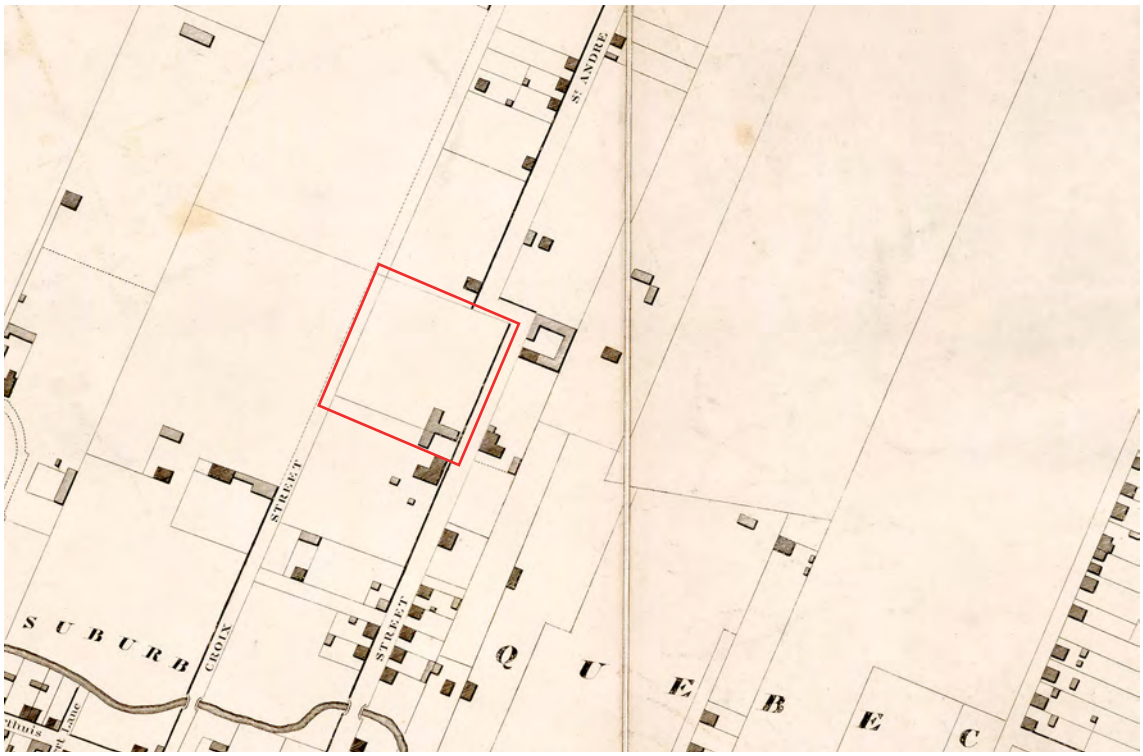

Figure 14 – Extrait d'un plan de J. Adams dressé en 1825 (BAnQ). L'aire d'étude est indiquée en rouge.

Le couple Dulongpré-Campeau, pour sa part, n'habitait pas la terre no 60, mais devait la louer à des agriculteurs jusqu'à sa vente en 1833[5]. Celle-ci passe alors aux mains de John Flaherty, puis à celles d'Edward Prendergast en 1836. Si d'autres transactions suivent au cours du deuxième quart du XIXe siècle, les livres terriers des Sulpiciens ne gardent que la trace de l'acquisition de la terre par Olivier Berthelet, en 1851, au nom de l'évêque catholique romain de Montréal. En ce qui concerne la terre no 59, elle est subdivisée en deux parcelles qui changent de mains à quelques reprises jusqu'au mitan du XIXe siècle.

Le plan de Cane, dressé en 1846, constitue un document clé pour visualiser le développement fulgurant des faubourgs dans le deuxième quart du XIXe siècle (carte 2). Dans le secteur à l'étude, la rue De La Gauchetière est désormais percée entre la rue Saint-Hubert (anciennement La Croix) et l'avenue Papineau. Sur l'aire d'étude, ce plan représente toujours le bâtiment en T à l'angle des rues De La Gauchetière et Campeau. À celui-ci s'ajoutent un bâtiment de plus petite dimension ainsi qu'un grand jardin. À l'angle des rues Saint-Hubert et De La Gauchetière, deux bâtiments de grandes dimensions sont également visibles, entourés d'un aménagement paysager et d'un jardin au nord.

5.3 Conditions sociales et sanitaires dans les faubourgs

La seconde moitié du XIXe siècle correspond à une période de croissance accélérée pour Montréal, qui devient la métropole économique du Canada. Les faubourgs bénéficient de leur proximité avec le centre-ville, mais cette urbanisation rapide se traduit par une forte pression foncière et des conditions de vie précaires.

Ce contexte favorise l'émergence de problèmes sociaux majeurs. Le surpeuplement, l'absence de réseaux d'égouts efficaces et l'insalubrité chronique contribuent à des épidémies, dont le choléra (1832, 1849) et la variole (1885). Les faubourgs se distinguent ainsi comme des quartiers où la pauvreté et les problèmes de santé publique sont particulièrement criants (Brunet 2011 : 31).

Dans ce milieu ouvrier marqué par la pauvreté, l'Église catholique joue un rôle central dans l'organisation sociale. Sous l'impulsion de Mgr Bourget, évêque de Montréal (1840–1876), l'encadrement religieux s'intensifie. Celui-ci défend une vision ultramontaine de l'Église, selon laquelle la régulation morale doit s'étendre à tous les aspects de la vie urbaine, y compris la sexualité, la maternité et la famille (Auclair 1928 : 17 ; D'Allaire 1993 : 25-27).

5 Musicien, professeur et homme de théâtre, Dulongpré a déménagé à maintes reprises, mais habita un certain temps dans les limites de la vieille ville. Biographie du Canada : https://www.biographi.ca/fr/bio/dulongpre_louis_7F.html

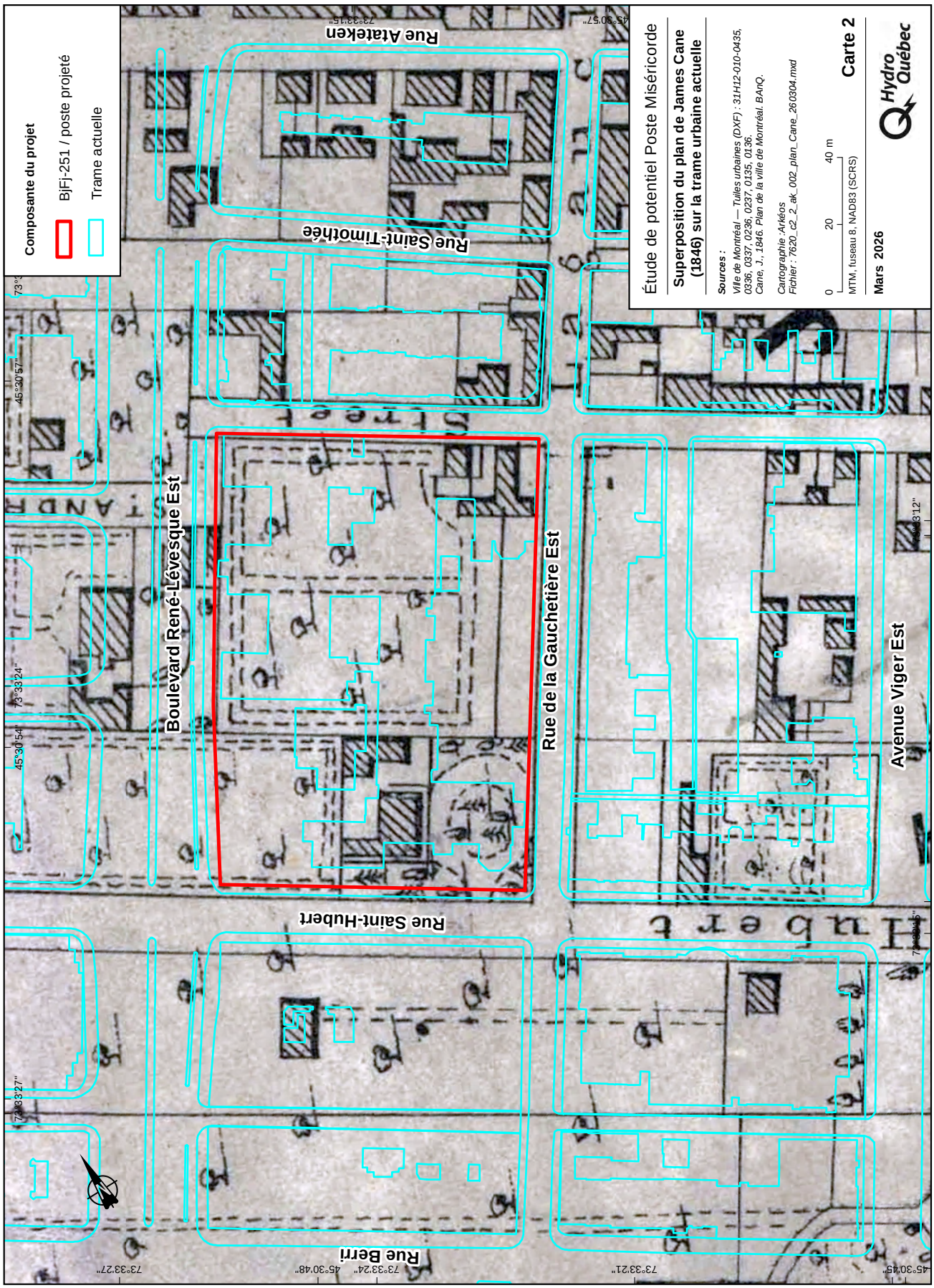

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

Dans ce contexte, les jeunes femmes enceintes hors mariage sont souvent abandonnées par leur famille et rejetées par leur communauté. Certaines se retrouvent à la rue, d'autres tentent de cacher leur grossesse. Les infanticides et les abandons d'enfants, largement documentés dans les archives judiciaires du XIX^{e} siècle, apparaissent alors comme des drames récurrents qui préoccupent les autorités religieuses (Énoncé final Miséricorde 2019 : 3).

Le quartier est décrit comme un espace de marginalité sociale, où se côtoient ateliers, logements insalubres et populations immigrantes. Cette réalité constitue le terreau dans lequel s'implante l'œuvre des Sœurs de Miséricorde, appelée à jouer un rôle d'assistance auprès des mères célibataires, une catégorie particulièrement stigmatisée et rejetée par les structures hospitalières existantes (Auclair 1928 : 17).

5.4 Fondation et développement de l'œuvre des Sœurs de Miséricorde (1845–1960)

Au XIX^{e} siècle, Montréal ne dispose pas encore d'un véritable système public d'assistance sociale. Ce sont les communautés religieuses qui assurent l'essentiel des services de santé et de charité. Les Sœurs Grises, fondées par Marguerite d'Youville en 1737, et les Sœurs de la Providence jouent déjà un rôle majeur dans l'accueil des malades et des pauvres. C'est dans cette tradition que s'inscrit l'initiative des Sœurs de Miséricorde (Ville de Montréal 2019 : 2).

Sous l'impulsion de Mgr Ignace Bourget, l'Église renforce son rôle d'encadrement moral. Bourget voit dans la création d'une congrégation dédiée aux mères célibataires une réponse à la fois sociale et religieuse, visant à sauver des enfants de l'abandon, à préserver la moralité publique et à ramener des jeunes femmes considérées comme « égarées » dans le giron de l'Église (Auclair 1928 : 17-19).

5.4.1 Rosalie Cadron-Jetté et Mgr Bourget : une initiative religieuse et sociale

L'histoire de l'Hôpital de la Miséricorde ne peut être comprise sans mettre en lumière la figure fondatrice de Rosalie Cadron-Jetté (1794–1864) (**figure 15**). Veuve très jeune et mère de sept enfants, elle s'engage dès 1840 dans une mission singulière, celle d'accueillir chez elle des jeunes femmes enceintes hors mariage. Cette initiative personnelle naît suite à sa rencontre avec Mgr Ignace Bourget, alors chapelain de l'église Saint-Jacques et futur évêque de Montréal (Ville de Montréal 2019 : 3).

Face à la multiplication des cas d'infanticides et d'abandons d'enfants, Bourget confie à Rosalie des mères célibataires en détresse. Elle les héberge, les accompagne durant leur grossesse et

Figure 15 – Portrait de Marie-Rosalie Cadron-Jetté vers 1860 par Soeur Marie Perras (Collection permanente du Musée des Sœurs de Miséricorde, Montréal, Québec)

s'occupe de leurs enfants après la naissance, en veillant notamment à leur baptême et, le plus souvent, à leur transfert aux Sœurs Grises (Énoncé final Miséricorde 2019 : 3). Son œuvre prend rapidement de l'ampleur, au point de dépasser les capacités d'une seule maison familiale.

En 1845, Bourget l'encourage à fonder une institution spécifique : l'Hospice Sainte-Pélagie, premier établissement dédié aux « filles-mères » à Montréal (Auclair 1928 : 15-17). Trois ans plus tard, en 1848, Rosalie et ses collaboratrices prononcent leurs vœux religieux, donnant naissance à la communauté des Sœurs de Miséricorde. Leur mission, approuvée par l'évêque, est claire : accueillir les mères célibataires, protéger la vie de leurs enfants et faciliter la réinsertion morale et sociale de ces femmes stigmatisées (Tanguay 2003 : 6-7).

La fondation de cette institution illustre la manière dont l'Église catholique, sous l'impulsion de Bourget, entend répondre à une problématique sociale par une solution religieuse et institutionnelle. La congrégation se distingue par son orientation spécifique vers la maternité hors mariage, un domaine largement négligé par les autres communautés féminines montréalaises (D'Allaire 1993 : 27-28).

5.4.2 De L'hospice Sainte-Pélagie au couvent et à l'institut des Sœurs de Miséricorde (1845–ca 1925)

La croissance rapide des besoins liés à l'accueil des filles-mères et des nouveau-nés entraîne, dès le milieu du XIX[e] siècle, une transformation profonde de l'œuvre des Sœurs de Miséricorde, tant sur le plan institutionnel que spatial. Le développement du site occupé par les Sœurs de Miséricorde s'inscrit dans une logique d'acquisitions foncières progressives et d'extensions bâties successives, qui permettent à la communauté de passer d'un ensemble résidentiel dispersé à un complexe conventuel puis hospitalier occupant graduellement la quasi-totalité d'un îlot urbain. Cette évolution, déployée sur près d'un siècle, s'effectue par ajouts et aménagements successifs plutôt que par reconstruction globale (**figure 16**).

Avant son implantation définitive sur la rue Dorchester, l'œuvre des Sœurs de Miséricorde se développe d'abord dans des bâtiments loués, situés successivement rue Saint-Simon, rue Wolfe, puis à l'angle des rues Sainte-Catherine et Saint-André. Ces déplacements répétés traduisent à

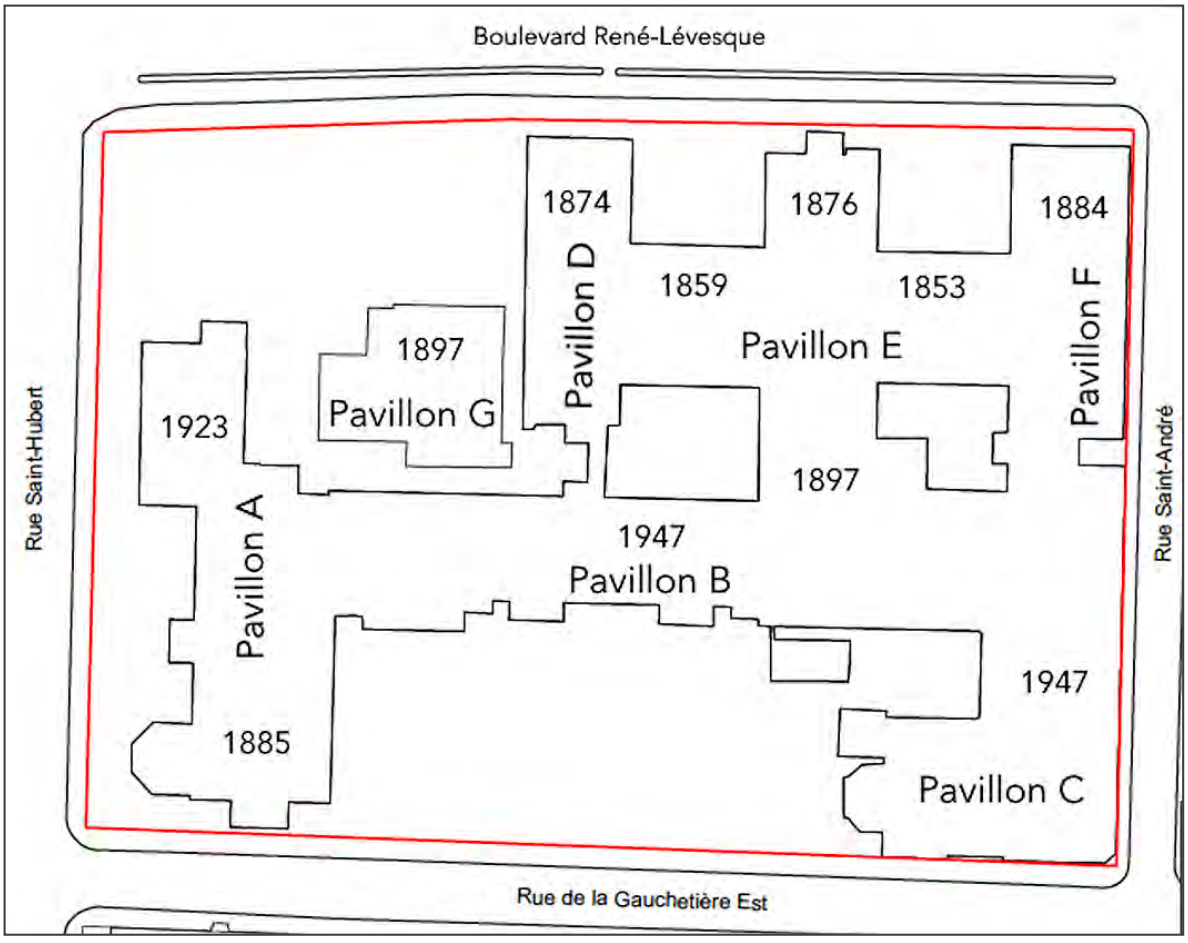

Figure 16 – Nomenclature des pavillons de l'Hôpital de la Miséricorde et dates de construction

la fois la précarité matérielle de l'institution naissante et la difficulté qu'elle rencontre à s'insérer durablement dans le tissu urbain montréalais, encore marqué par une forte stigmatisation sociale des filles-mères (Tanguay 2003).

En septembre 1851, Olivier Berthelet acquiert, pour le compte de Mgr Bourget, un premier terrain destiné à l'établissement des Sœurs de Miséricorde (Tanguay 2003). L'acte de vente stipule que le terrain, d'environ 50 pieds de front sur 70 pieds de profondeur et appartenant alors à Christina McGinnis, veuve de Robert Hill, est borné « en front par la rue Campeau, en arrière par Edouard Franklin, d'un côté par la rue Lagauchetiére et de l'autre par un nommé Fendegalt [Prendergast], avec deux maisons en briques à deux étages, écuries remises et autres dépendances dessus construites »[6].

L'année suivante, Olivier Berthelet acquiert, également pour le compte de l'évêque catholique romain, la propriété de Prendergast, située en bordure de Dorchester (Tanguay 2003 : 10). En 1854, un troisième terrain, en front de la rue De La Gauchetière, est acquis pour le compte des Sœurs. Ces trois terrains sont officiellement cédés aux Sœurs de Miséricorde le 27 juin 1860[7]. En 1862, l'ensemble du lot 412 du cadastre originaire passe aux mains de la communauté, alors que celle-ci acquiert un terrain de 210 sur 172 pieds appartenant à David et Joseph Perreault, à l'angle des rues Saint-Hubert et De La Gauchetière[8]. Les lots 413 à 415 sont, pour leur part, acquis plus tardivement par les Sœurs de Miséricorde, à savoir en 1889 (partie du lot 413), en 1898 (partie du lot 414), en 1906 (partie du lot 415), en 1947 (partie des trois lots) et en 1948 (partie du lot 415).

Les maisons existantes à l'angle des rues De La Gauchetière et Saint-André sont immédiatement occupées par la communauté, et ce, même si elle n'en est, à l'époque, que locataire. Ces maisons constituent les premiers lieux d'hébergement des religieuses et des pensionnaires, avant la construction de bâtiments conventuels permanents. La « maison grise » accueille les filles-mères durant la période de construction du couvent, alors que la « maison de brique » loge les religieuses et les novices, avant de devenir ultérieurement la résidence du chapelain.

En 1853, la communauté entreprend la construction de son premier édifice conventuel permanent, implanté sur la rue Dorchester (actuel boulevard René-Lévesque). Ce bâtiment correspond à la portion est du pavillon E. À l'origine, il mesure environ 65 pieds de long sur 55 pieds de large. Il abrite, au deuxième étage, une salle communautaire et une première

6 Acte de vente provenant des Archives nationales du Québec (cité dans Tanguay 2003).
7 RFQ, Acte 28212 passé devant le notaire D. E. Papineau.
8 RFQ, Acte non-enregistré passé devant le notaire E. McIntosh.

chapelle provisoire. Dès 1859, le pavillon E est prolongé vers l'ouest, et une nouvelle chapelle est aménagée.

Le plan de Plunkett & Brady (1872) confirme cette organisation initiale et montre de façon plus explicite la présence d'un vaste jardin à la française à l'arrière des bâtiments conventuels, structuré en carrés réguliers (**figure 17**). Cet aménagement paysager, attesté également par les sources écrites, correspond à une pratique répandue au sein des communautés religieuses, combinant des fonctions utilitaires (cultures maraîchères et médicinales) et spirituelles liées à la clôture et à la méditation. On note également la présence d'un grand bâtiment avec dépendances dans la portion ouest du lot 412. Il s'agit de la maison Lacroix, utilisée dès 1866 pour loger des pensionnaires (Lafontaine 2025 : 18), ainsi que de bâtiments de plus petit gabarit le long de la rue Saint-André.

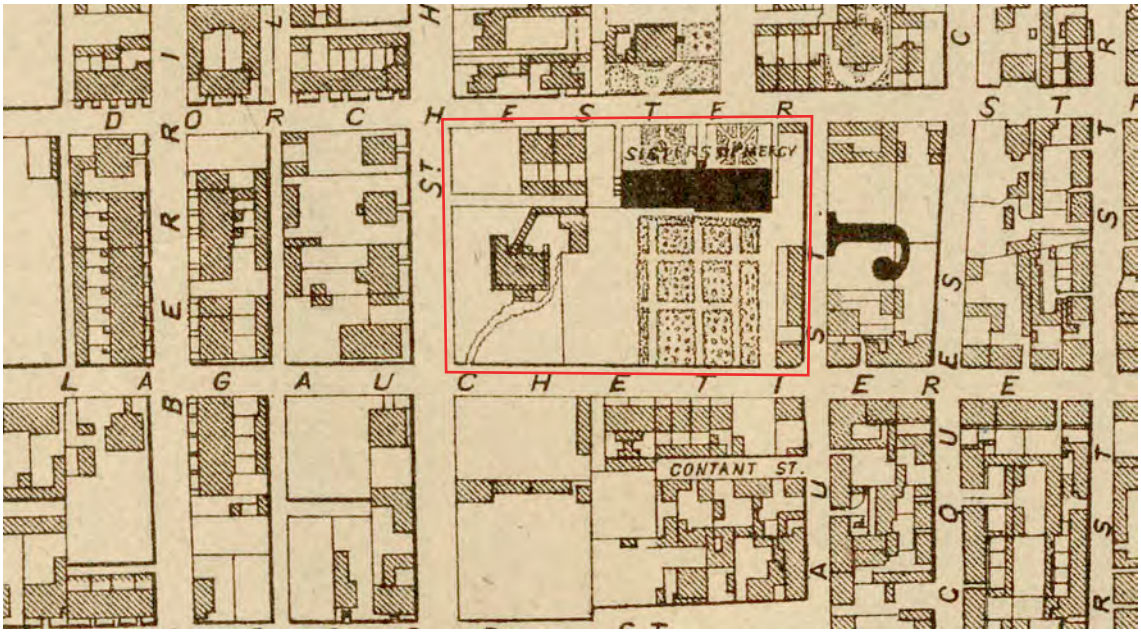

Figure 17 – Extrait d'un plan de Plunkett & Brady dressé en 1872 (BAnQ). L'aire d'étude est indiquée en rouge.

Au moment de l'établissement du cadastre originaire, les lots 413 et 415 appartiennent à Charles Clément dit Larivière, tandis que le lot 414 est la propriété de Joseph Chabot. En 1872, lorsque Plunkett & Brady publient leur plan, seuls la portion ouest du lot 413 et le lot 414 sont bâtis, et ce, vraisemblablement depuis le milieu de la décennie 1860.

En 1874, une aile (pavillon D) est ajoutée à l'ouest de l'ensemble conventuel, tandis que le pavillon E fait l'objet d'un agrandissement en 1876 (Tanguay 2003 ; Ville de Montréal 2019).

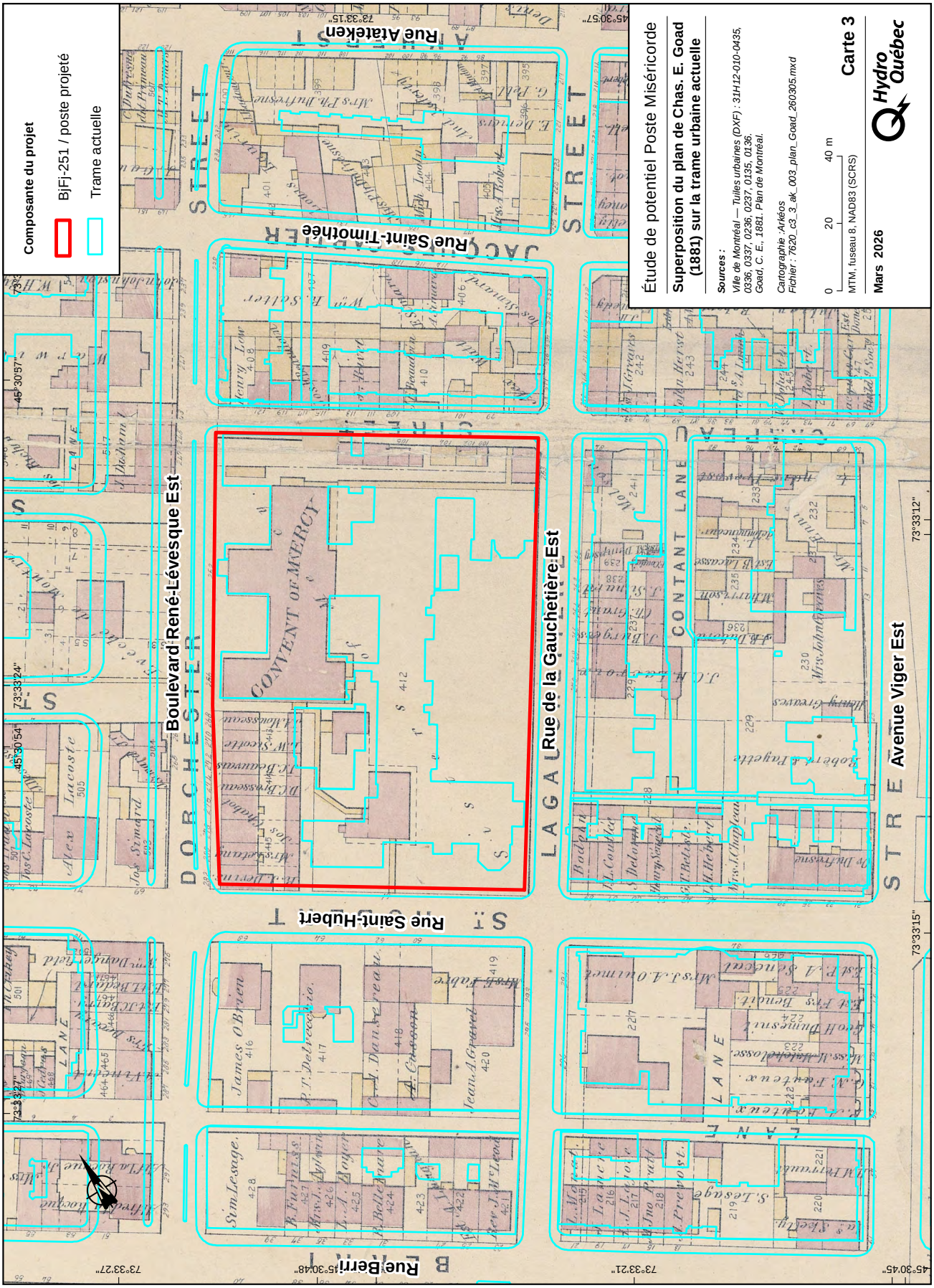

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec : Géomatique, Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés.

C'est également à cette époque, en 1879, que la crypte est aménagée sous la chapelle. Le plan de Goad, dressé en 1881, illustre l'état de l'ensemble conventuel dans le dernier quart du XIX[e] siècle (**carte 3**). Sur le lot 412, le couvent est relié aux divers bâtiments, dont la maison Sainte-Croix, par ce qui semble être des passages couverts en bois. Bien que celui-ci ne soit plus illustré, on devine sans mal que la portion sud du lot est toujours aménagée en jardin. Du côté des lots 413 à 415, l'ensemble est désormais bâti. On y observe la présence de huit bâtiments principaux, ainsi que de bâtiments secondaires en fond de cour.

La construction du pavillon F en 1884, bâtiment monumental implanté à l'angle du boulevard René-Lévesque et de la rue Saint-André, marque une étape déterminante dans l'évolution du site. Destiné à l'hébergement des mères et des novices, ce pavillon respecte les principes architecturaux établis par Victor Bourgeau, notamment par la sobriété des façades, la continuité matérielle de la pierre grise et son intégration harmonieuse au dispositif conventuel existant (Lafontaine 2025 : 21). Parallèlement, la maison Lacroix, située le long de la rue Saint-Hubert, est démolie pour laisser place, en 1885, au pavillon A, destiné à la maternité, ainsi qu'à des bâtiments utilitaires connexes implantés à l'emplacement du pavillon B. C'est cet état des lieux que Goad représente sur son plan de 1890 (**figure 18**). On y note le démantèlement des bâtiments en bordure de la rue Saint-André, à l'exception de celui situé à l'angle de la rue De La Gauchetière, qui abrite le logement du chapelain.

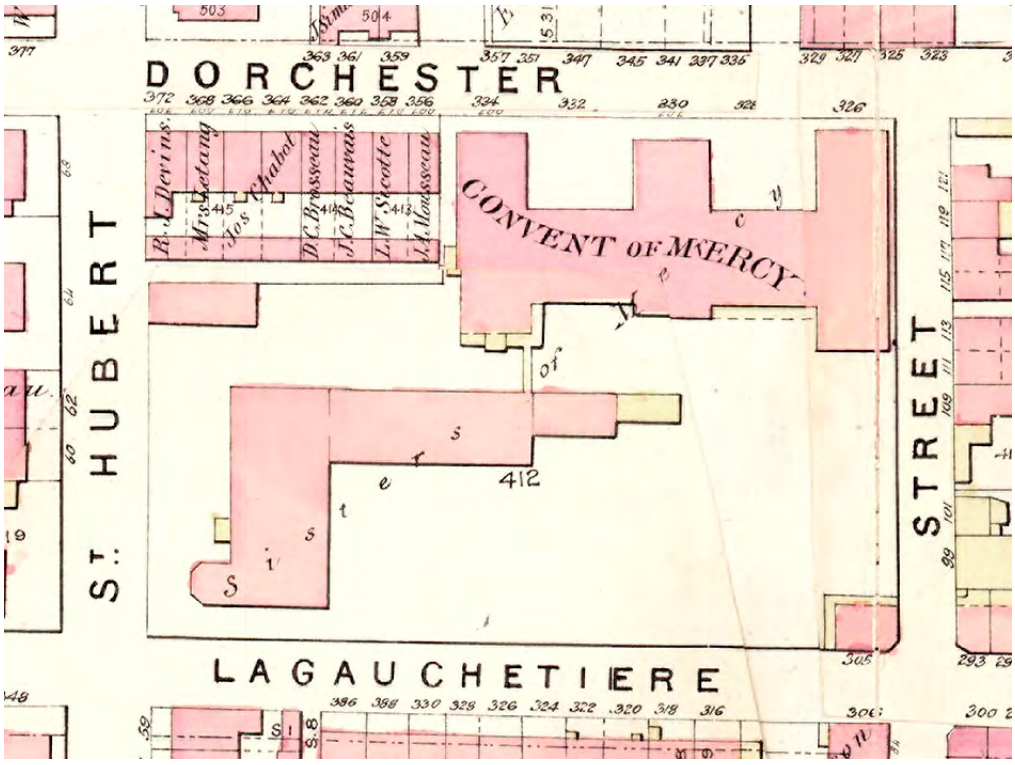

Figure 18 – Extrait d'un plan d'assurance-incendie de C. E. Goad dressé en 1890 (BAnQ)

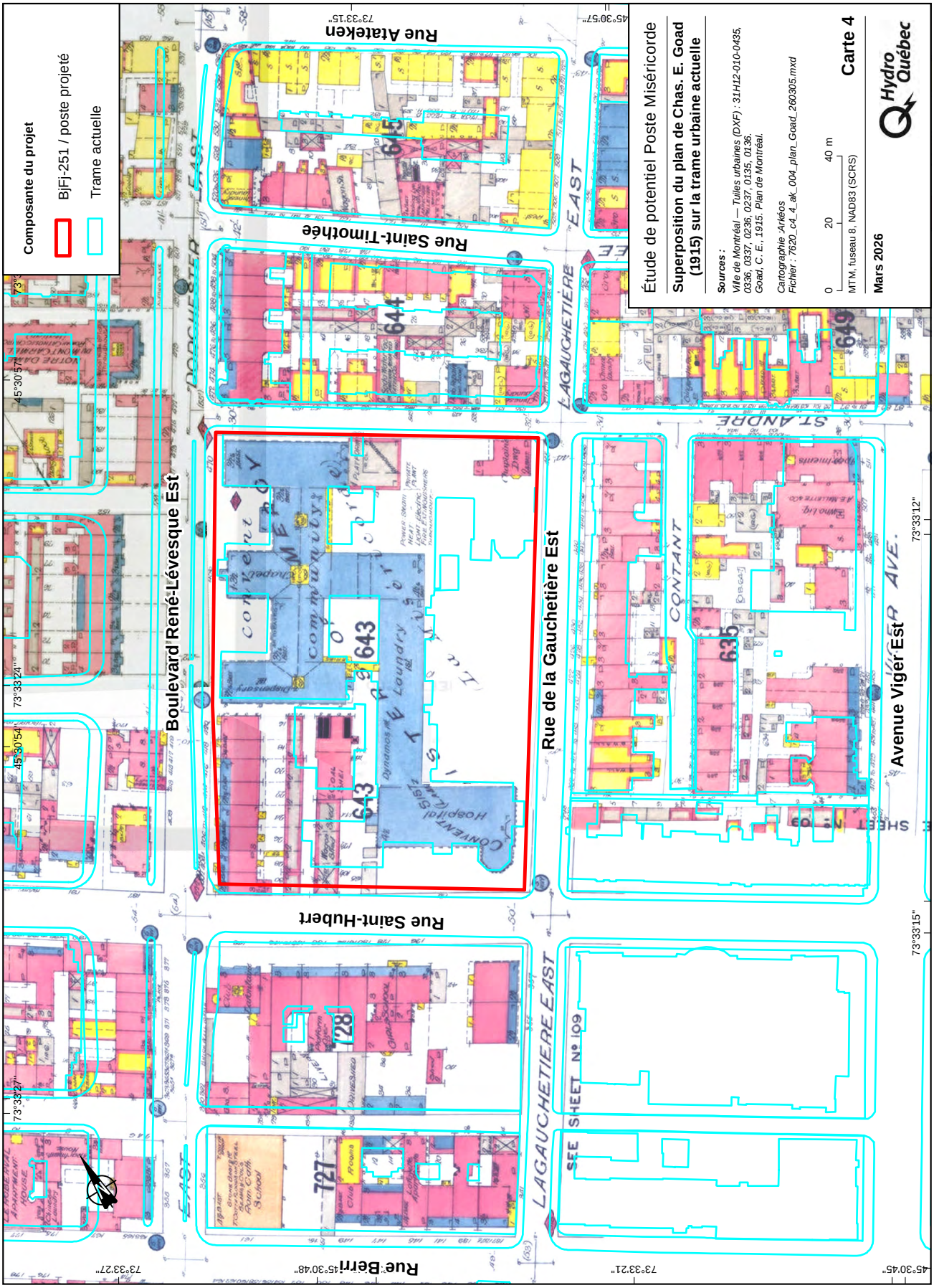

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

En 1889, les Sœurs aménagent une crèche au sein du pavillon A. Cette première crèche est toutefois remplacée en 1898 par un nouveau bâtiment qui relie le pavillon A au pavillon E, dont la chapelle est agrandie à la même occasion. Ce nouvel édifice, à plusieurs étages, répond à l'augmentation rapide du nombre d'enfants pris en charge et marque une spécialisation accrue du bâti hospitalier. En 1897, une chaufferie (pavillon G) est érigée à l'ouest du pavillon D. Ce bâtiment abrite le réservoir à charbon et les installations de chauffage, marquant l'introduction d'infrastructures techniques permanentes et la modernisation des services hospitaliers. Le plan d'assurance-incendie dressé par Goad en 1915 illustre bien l'évolution de l'ensemble conventuel depuis la fin du XIX^{e} siècle (**carte 4**). La densification du site s'effectue principalement par ajouts et prolongements des bâtiments existants, et non par démolition et reconstruction, traduisant une logique d'optimisation du foncier disponible (Lafontaine 2025 : 21-22).

Au cours de la même période, les Sœurs acquièrent la partie nord du lot 413 (1889), une partie du lot 414 (1898) et une partie du lot 415 (1906). Il est possible que les bâtiments qui s'y trouvent servent alors à loger leur personnel laïc. Quoiqu'il en soit, la configuration de ces lots reste inchangée.

5.4.3 Hôpital de la Miséricorde (ca 1925–1960)

En 1923, une annexe est ajoutée au pavillon A, marquant un tournant décisif dans la vocation du bâtiment, qui devient alors un véritable hôpital général consacré à l'obstétrique. Cette modification correspond à une adaptation fonctionnelle majeure plutôt qu'à une simple extension, permettant d'augmenter la capacité d'accueil et d'intégrer des installations médicales conformes aux nouvelles normes de la pratique obstétricale. Cet ajout nécessite la démolition des bâtiments qui se situaient dans le prolongement ouest du pavillon G. C'est d'ailleurs à cette époque que l'on voit apparaître plus couramment le nom « Hôpital général de la Miséricorde ».

Le plan produit par l'*Underwriters' Survey Bureau* en 1926 constitue le premier état cartographique complet du site après les importants ajouts de 1923–1925 (**carte 5**). Ce plan met en évidence une organisation symétrique des pavillons, héritée de la tradition conventuelle du XIX^{e} siècle, mais désormais adaptée à un programme hospitalier complexe. Le document cartographique révèle également l'ajout et la rationalisation des corridors reliant les différentes ailes, assurant une circulation interne continue entre les pavillons. Ces liaisons, clairement lisibles sur le plan, traduisent une volonté de fonctionnalisation accrue des déplacements, tant pour le personnel médical et religieux que pour les patientes. Cette organisation spatiale marque

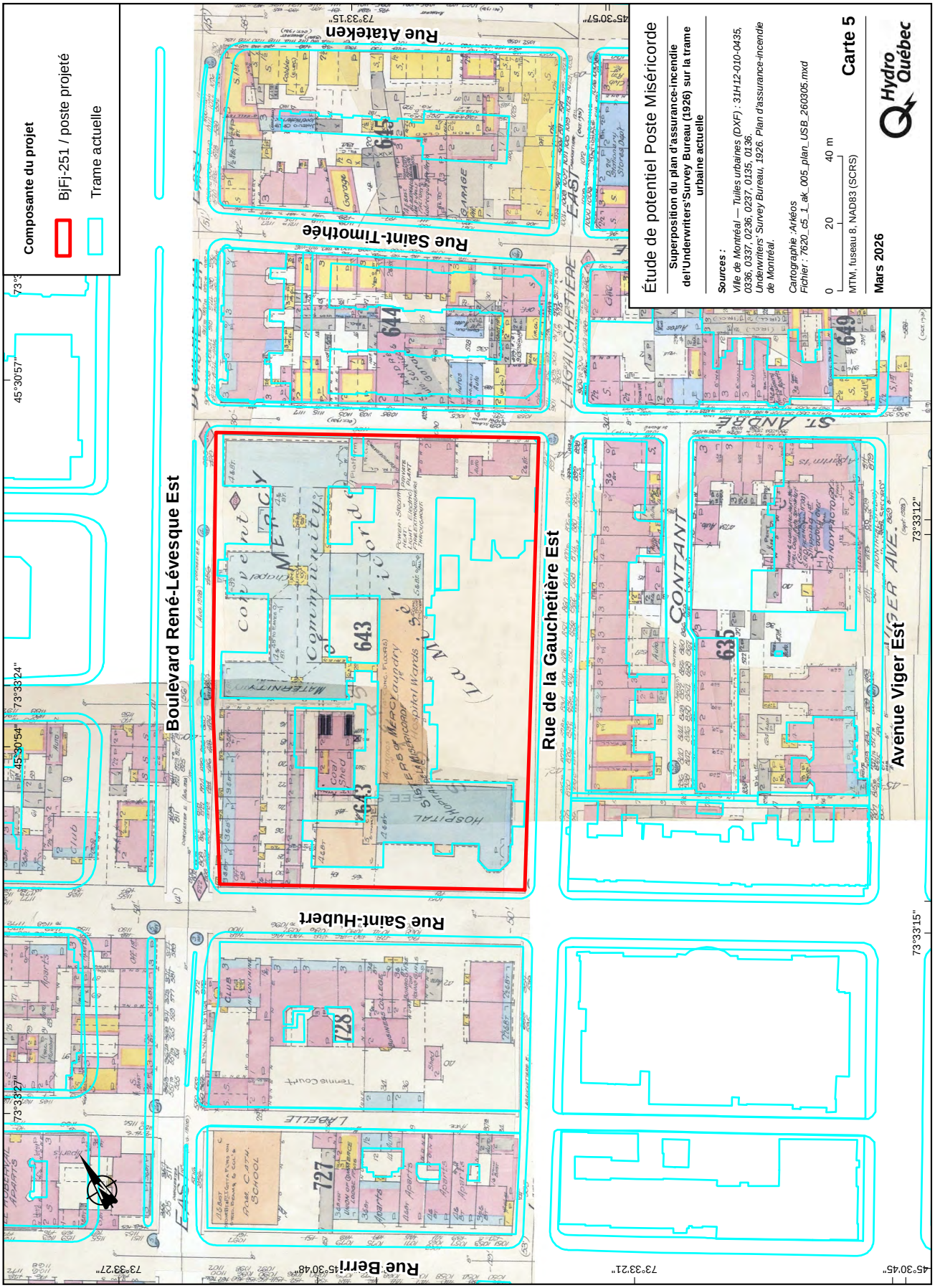

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

une rupture progressive avec l'image du simple hospice conventuel, au profit d'une véritable institution hospitalière moderne, intégrée aux réseaux de soins et d'enseignement médical.

En 1930, les Sœurs déménagent à leur nouvelle maison-mère de Cartierville. Le caveau est alors démantelé et les sépultures qui s'y trouvaient, dont celle de Rosalie Cadron-Jetté, sont déménagées.

L'ensemble hospitalier prend sa forme définitive après les constructions majeures de 1947. À cette date, la maison du chapelain est démolie, tout comme le bâtiment qui se situait au nord de celle-ci, pour faire place au pavillon C. De son côté, le bâtiment qui abritait la buanderie et certaines salles de l'hôpital est remplacé par un nouveau bâtiment converti en maternité, le pavillon B. Le plan de l'*Underwriters' Survey Bureau* de 1954 confirme cette évolution (carte 6). Il présente un ensemble fortement densifié, dans lequel chaque pavillon est désormais clairement identifié selon sa fonction et où les espaces de circulation sont optimisés afin de répondre aux exigences d'un hôpital à haut volume d'activités. Il est à noter que l'ensemble des bâtiments des lots 413 à 415 appartient désormais aux Sœurs de Miséricorde et qu'ils servent de logement pour les infirmières et leurs étudiantes.

À partir de l'après-guerre, l'Hôpital de la Miséricorde entre dans une phase de transition. Alors que, jusque-là, l'encadrement était exclusivement religieux et moral, l'arrivée progressive de travailleuses sociales laïques dans les années 1940 et 1950 introduit un nouveau modèle d'intervention. Ces professionnelles, formées dans les nouvelles écoles de service social, privilégient une approche psychosociale, moins culpabilisante et plus attentive à l'accompagnement individuel. Leur présence modifie profondément la dynamique institutionnelle. Les pensionnaires ne sont plus perçues uniquement comme des « pécheresses », mais comme des femmes en difficulté nécessitant un soutien. Les premiers programmes de suivi post-institutionnel apparaissent, bien que modestes.

Comme le souligne Brunet (2011 : 46-48), l'Hôpital de la Miséricorde devient alors un espace hybride, où cohabitent deux modèles : le modèle religieux de la rédemption morale et le modèle psychosocial moderne. Ce changement reflète une transformation plus large de la société québécoise. À la veille de la Révolution tranquille, l'État commence en effet à s'impliquer davantage dans les services sociaux et de santé. L'hôpital, jadis bastion religieux, est progressivement intégré au réseau public de soins, tout en conservant une identité propre.

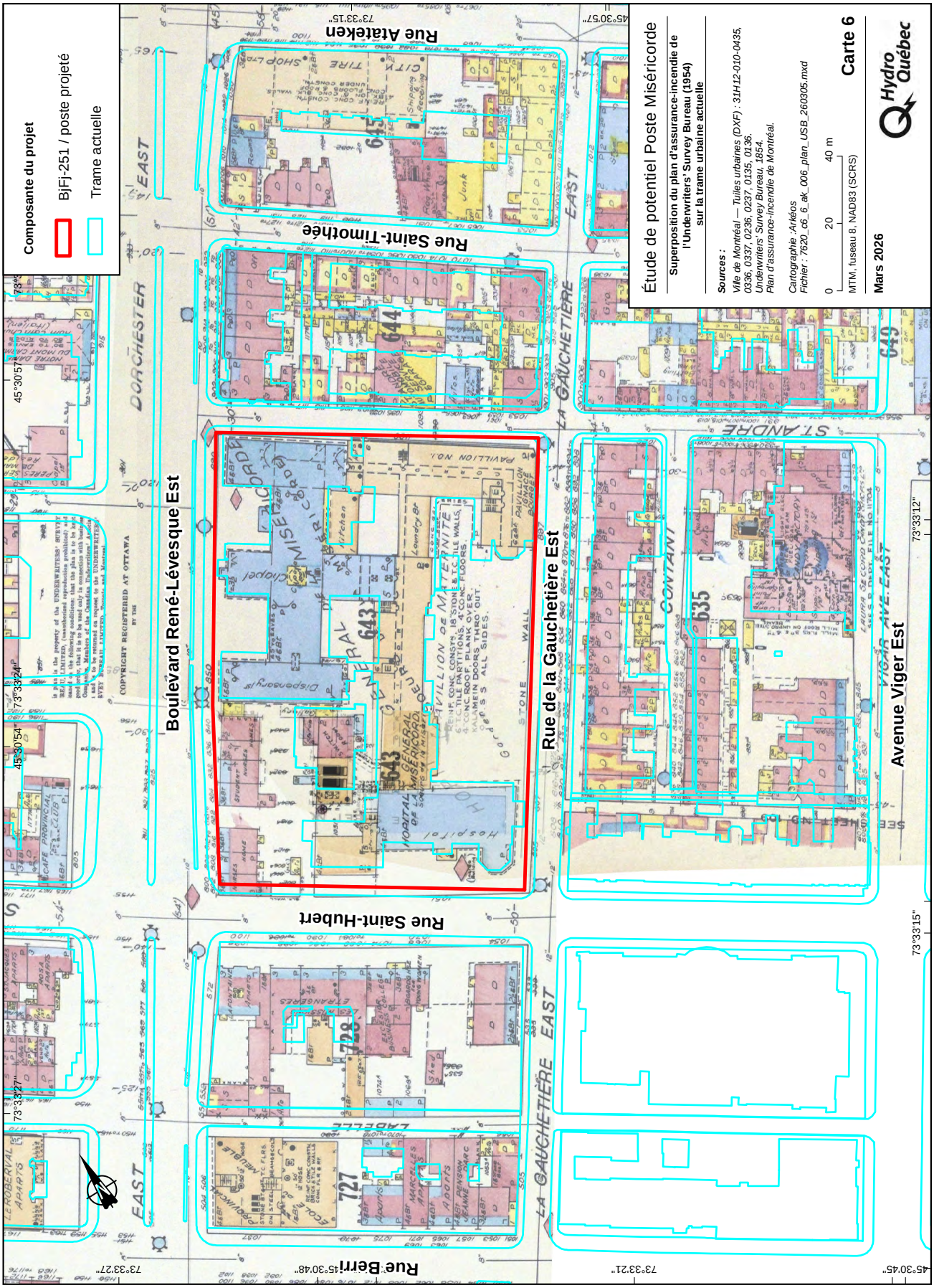

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

5.5 Fermeture, reconversion, désaffectation et enjeux de préservation (1960 à aujourd'hui)

Les années 1960 marquent un tournant décisif dans l'histoire de l'Hôpital de la Miséricorde, tant sur le plan institutionnel que fonctionnel. Le 29 décembre 1965, un acte notarié officialise la cession, par les Sœurs de Miséricorde de Montréal, à l'Hôpital de la Miséricorde, des lots, bâtiments et dépendances, ainsi que de l'ensemble des biens mobiliers et immobiliers nécessaires à l'exploitation de l'établissement[9]. Cette transaction, conclue pour le prix symbolique d'un dollar, inclut également le transfert de l'actif et du passif de l'institution, avec un bilan financier attestant d'une situation patrimoniale solide. Elle confère à l'hôpital la pleine possession et la responsabilité financière des lieux, ce qui constitue une étape clé dans la réorganisation et la modernisation de l'institution. Entre 1966[10] et 1969, les bâtiments des lots 413 à 415 sont démolis pour laisser place au stationnement encore présent à l'heure actuelle (**figure 19**).

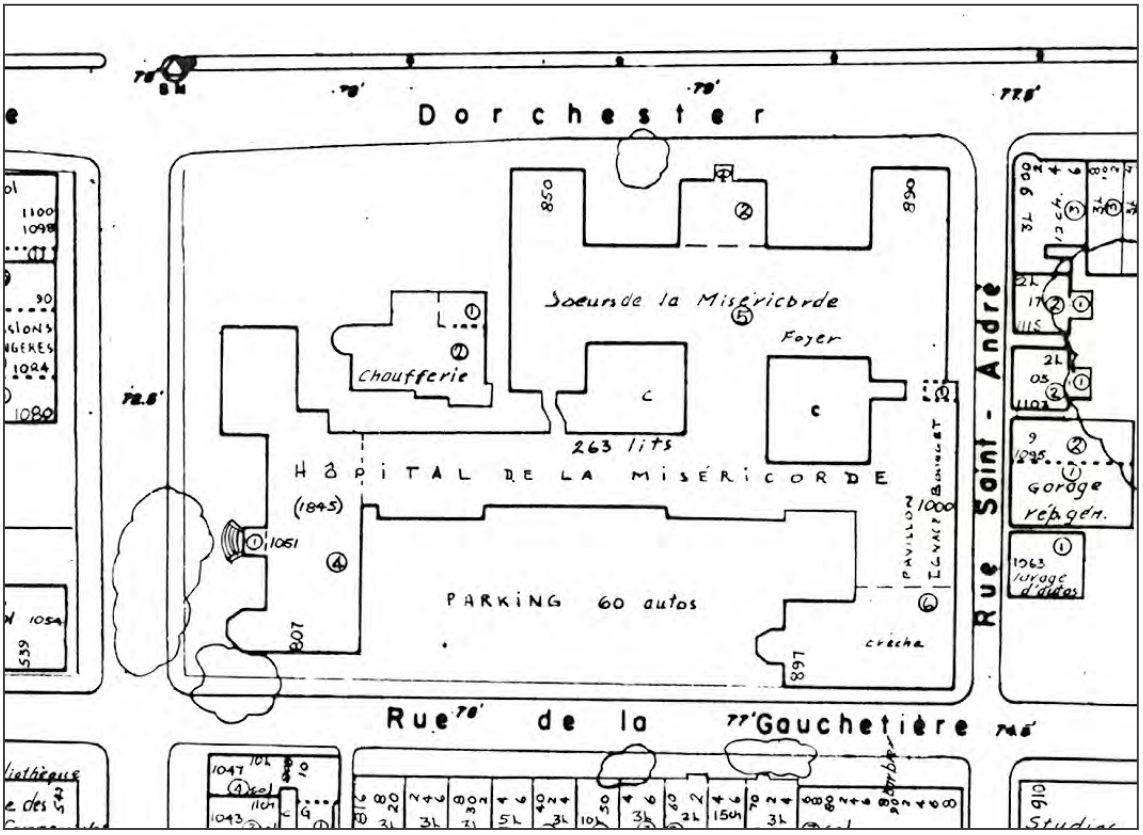

Figure 19 – Extrait d'un plan d'utilisation du sol de la Ville de Montréal daté de 1969 (BAnQ)

9 RFQ, Acte 884 196 passé devant le notaire Rémi Lamarche.

10 Une photographie aérienne de 1966 montre que les bâtiments sont toujours visibles à cette date (Archives de Montréal)

La mise en place progressive du système public de santé au Québec, la professionnalisation accrue du corps médical et la nationalisation des services de santé et de bien-être entraînent une perte d'autonomie croissante des congrégations religieuses hospitalières. Sur le plan bâti, cette transformation se traduit par l'abandon progressif de certaines fonctions conventuelles, notamment des espaces résidentiels des religieuses, devenus surdimensionnés ou inadaptés aux nouvelles normes hospitalières.

Dans ce contexte de réformes structurelles et de sécularisation rapide de la société québécoise, la mission spécifique de la Miséricorde, historiquement centrée sur l'accueil et l'encadrement des mères célibataires, perd progressivement sa pertinence sociale et institutionnelle. Les sources indiquent que l'établissement connaît alors un déclin relatif de son rôle hospitalier et amorce une phase de transition marquée par la remise en question de son modèle de fonctionnement traditionnel (Ville de Montréal 2019 : 22).

Cette évolution se traduit concrètement par la fermeture graduelle des services de maternité et de crèche, puis par la cessation définitive des activités hospitalières en 1973, année au cours de laquelle les Sœurs de Miséricorde transmettent officiellement le site et les immeubles au gouvernement du Québec. Cette date marque la fin de la vocation hospitalière de l'Hôpital de la Miséricorde, après plus d'un siècle d'activités consacrées à la maternité, à la pédiatrie et à l'assistance sociale. Elle constitue un jalon critique dans l'histoire du site, distinct de la fermeture ultérieure des établissements du site.

L'ensemble architectural connaît ensuite plusieurs réaffectations transitoires. Certaines parties du complexe sont utilisées pour des services liés au réseau de la santé, tandis que d'autres pavillons demeurent vacants ou sous-occupés, en attente d'une nouvelle vocation. Ces usages temporaires s'accompagnent de modifications ponctuelles des aménagements intérieurs, souvent dictées par des impératifs fonctionnels immédiats plutôt que par une logique de conservation, ce qui entraîne dans certains cas une altération de l'intégrité patrimoniale des espaces conventuels et hospitaliers.

En 1975, le site est officiellement reconverti en centre hospitalier de soins de longue durée (CHSLD Jacques-Viger), établissement public destiné aux personnes âgées en perte d'autonomie (**figure 20**). Cette transformation s'inscrit dans la volonté du gouvernement québécois de réaffecter les anciens hôpitaux religieux à de nouvelles fonctions sociales, dans un contexte de rationalisation des infrastructures existantes. Si cette conversion assure la continuité d'une occupation institutionnelle du site, elle modifie profondément son rapport symbolique et fonctionnel : d'un lieu associé à la maternité, à la naissance et à l'accueil

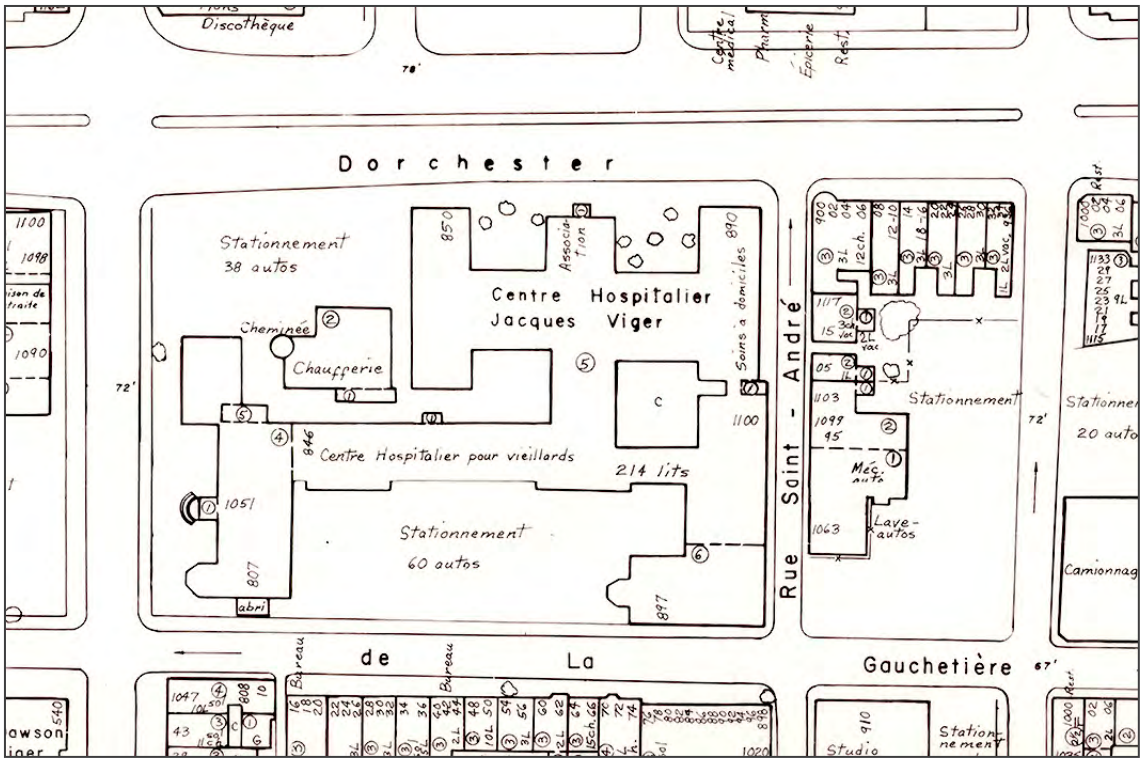

Figure 20 – Extrait d'un plan d'utilisation du sol de la Ville de Montréal daté de 1982 (BAnQ)

des femmes marginalisées, l'ensemble devient un centre gériatrique voué à l'accompagnement en fin de vie.

Malgré cette nouvelle vocation, le site souffre d'une désuétude croissante au fil des décennies. Les infrastructures vieillissent, les coûts d'entretien augmentent et l'architecture conventuelle du XIX^{e} siècle s'adapte difficilement aux exigences contemporaines en matière d'accessibilité universelle, de sécurité et de performance technique. Les rapports d'expertise commandés par la Ville de Montréal et par le ministère de la Santé dans les années 1990 et 2000 soulignent à la fois la valeur patrimoniale exceptionnelle des pavillons historiques et l'urgence de travaux majeurs pour assurer leur intégrité structurelle et leur mise aux normes (Tanguay 2003 : 41-44).

En 2012, le CHSLD Jacques-Viger ferme définitivement ses portes, mettant fin à une occupation institutionnelle continue de près de 160 ans sur le site. Depuis cette date, les pavillons demeurent désaffectés, malgré diverses propositions de réhabilitation et de requalification. Cette vacance entretient l'incertitude quant à l'avenir de l'ensemble, tout en renforçant l'enjeu de conservation d'un site qui témoigne, par la superposition de ses usages et de ses transformations, de l'histoire sociale, médicale et architecturale de Montréal.

En 2019, la Ville de Montréal a publié un *Énoncé final d'intérêt patrimonial* consacré à l'ancien hôpital et couvent des Sœurs de Miséricorde. Celui-ci souligne non seulement la valeur historique du site, en tant que témoin unique de l'œuvre des Sœurs et de leur rôle auprès des mères célibataires, mais aussi sa valeur architecturale, liée aux bâtiments conventuels en pierre grise représentatifs de l'architecture institutionnelle religieuse du XIX^{e} siècle, et sa valeur urbaine, en tant que repère majeur dans le tissu urbain (Ville de Montréal 2019 : 2-3). À cela s'ajoute la désignation fédérale de l'œuvre des Sœurs de Miséricorde comme événement historique national, reconnaissant leur apport au domaine de la santé au Canada (Ville de Montréal 2019 : 3). Malgré son importance historique et architecturale, l'ancien Hôpital de la Miséricorde ne bénéficie toutefois pas d'une protection légale formelle au titre de la *Loi sur le patrimoine culturel du Québec*.

La désaffectation du site soulève également des enjeux complexes de mémoire collective. Le lieu est en effet porteur d'une histoire ambivalente, qui dépasse son patrimoine bâti. D'un point de vue institutionnel et social, certains auteurs et acteurs communautaires soulignent que l'Hôpital de la Miséricorde incarne une œuvre de compassion et de charité, ayant offert soins, refuge et assistance à des milliers de femmes et d'enfants au fil d'un siècle et demi d'activité (Landry 1990 : 221-223). Dans une lecture différente, le site est associé à des pratiques institutionnelles aujourd'hui critiquées, notamment la stigmatisation des mères célibataires, les séparations familiales et les règles strictes imposées par l'autorité religieuse, éléments qui sont mis en avant par des recherches récentes sur la mémoire sociale de l'institution (Auclair 2016 : 205). Ces héritages contrastés contribuent à la sensibilité du débat autour de l'avenir du site, non seulement sur le plan de l'urbanisme, mais aussi sur celui de la reconnaissance de récits historiques divergents.

6

Potentiel archéologique

Les sous-sections qui suivent résument le potentiel archéologique théorique du terrain des Sœurs de Miséricorde, tel qu'il peut être établi à partir de l'état des connaissances présenté aux chapitres précédents[1] (carte 7, tableau 2). Bien que le potentiel identifié prenne en compte l'intégrité appréhendée des contextes au regard de l'évolution du cadre bâti, certaines zones à potentiel recoupent le tracé de services enfouis dont l'impact devra être considéré dans l'élaboration d'une stratégie d'intervention sur le terrain. Les secteurs fortement perturbés par ces services ont toutefois été jugés non intègres et exclus des zones à potentiel. C'est le cas notamment de la cour intérieure circonscrite par les pavillons A, B, D, E et G, qui comporte des tunnels enfouis et plusieurs réseaux de services d'utilités publiques.

6.1 Potentiel archéologique autochtone ancien

Selon les données relatives à l'émersion des terres et au contexte paléoenvironnemental, l'aire d'étude se trouve en bordure d'une terrasse (± 25 m NMM) qui aurait émergé vers 9 000 ans AA, soit à la fin de la période du Paléoindien récent. À compter de 8 400 ans AA, et pendant plusieurs millénaires malgré les fluctuations du niveau des eaux, l'aire d'étude se situait sur un terrain au sol bien drainé et à l'abri des inondations, en berge d'un paléochenal qui séparait la colline du Vieux-Montréal du reste de l'île. Alors que le niveau des eaux diminue, l'aire d'étude reste en marge de la vallée du ruisseau Saint-Martin, un environnement marécageux riche en ressources pour les groupes autochtones qui sillonnent la région, possiblement depuis la fin du

1 Il est à noter que ce chapitre a été rédigé avant l'intervention archéologique de terrain et ne tient donc pas compte des observations et résultats qui en découlent. Le potentiel archéologique révisé à la lumière des résultats est présenté à la section 9.4 du présent document.

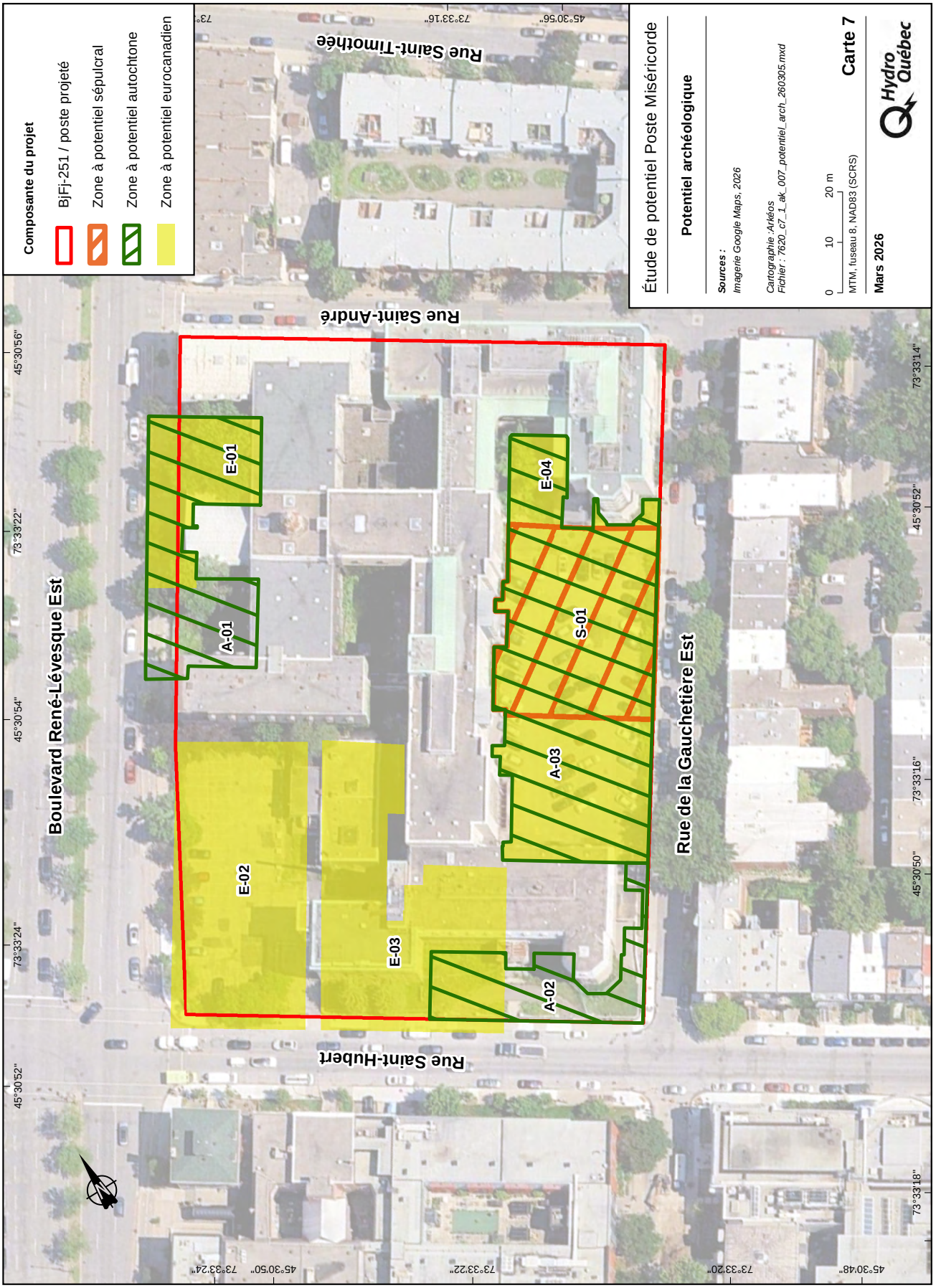

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

Tableau 2 – Zones à potentiel archéologique

No de zone	Localisation	Superficie (hectares)	Type de potentiel	Intérêt archéologique	Recommandations
A-01	En façade du pavillon E, de part et d'autre de l'ajout de 1876	0.0921	Autochtone ancien (à partir de 9 000 ans AA)	Potentiel modéré : contextes d'occupation autochtone ancienne	Supervision archéologique des excavations mécaniques pour vérifier la persistance des contextes anciens (horizon supérieur du sol naturel) et réalisation de sondages manuels, le cas échéant.
A-02	En bordure du pavillon A à l'intersection des rue Saint-Hubert et De La Gauchetière	0.0539	Autochtone ancien (à partir de 9 000 ans AA)	Potentiel modéré : contextes d'occupation autochtone ancienne	Supervision archéologique des excavations mécaniques pour vérifier la persistance des contextes anciens (horizon supérieur du sol naturel) et réalisation de sondages manuels, le cas échéant.
A-03	Dans le stationnement donnant sur la rue De la Gauchetière	0.2203	Autochtone ancien (à partir de 9 000 ans AA)	Potentiel modéré : contextes d'occupation autochtone ancienne	Supervision archéologique des excavations mécaniques pour vérifier la persistance des contextes anciens (horizon supérieur du sol naturel) et réalisation de sondages manuels, le cas échéant.
E-01	En façade du pavillon E, devant et à l'est de l'ajout de 1876	0.0536	Eurocanadien (1800-1850)	Potentiel modéré : vestiges possibles d'un bâtiment érigé avant 1825 et démoli après 1846	Supervision archéologique des excavations mécaniques pour vérifier la persistance des contextes anciens (horizon supérieur du sol naturel et vestiges d'anciens bâtiments) et réalisation de sondages manuels, le cas échéant.
E-02	Dans le stationnement à l'angle de la rue Saint-Hubert et du boulevard René-Lévesque	0.1509	Eurocanadien (1860-1960)	Potentiel fort : vestiges possibles de bâtiments résidentiels érigés sur les lots 413 à 415 au cours des décennies 1860-1870 et démolis à la fin des années 1960	Inventaire archéologique préalable pour documenter la persistance des vestiges et les contextes archéologiques qui y sont associés.
E-03	En bordure de Saint-Hubert et sous les pavillons A et G, qui ne comportent pas de sous-sol selon les plans	0.1514	Eurocanadien (1846-1915)	Potentiel fort (terrain) à modéré (sous-sol) : vestiges de la maison Lacroix, de son bâtiment secondaire et des passages couverts menant à la rue Saint-Hubert et au couvent (1846-1885) ; vestiges de bâtiments utilitaires permettant le bon fonctionnement de l'ensemble institutionnel (1885-1915)	Supervision archéologique des excavations mécaniques pour vérifier la persistance des contextes anciens (horizon supérieur du sol naturel et vestiges d'anciens bâtiments) et réalisation de sondages manuels, le cas échéant.
E-04	Dans le stationnement donnant sur la rue De La Gauchetière	0.2203	Eurocanadien (1800-1954)	Potentiel faible : vestiges d'aménagements de faible envergure liés à l'exploitation des jardins (puits, remises, etc.).	Supervision archéologique des excavations mécaniques pour vérifier la persistance des contextes anciens (horizon supérieur du sol naturel) et la présence de vestiges liés à l'occupation des jardins. Réalisation de sondages manuels, le cas échéant.
S-01	Portion est du stationnement donnant sur la rue De La Gauchetière	0.1147	Sépulcral (1851-1856)	Potentiel faible à modéré : fosses sépulcrales de nourrissons, pensionnaires ou Sœurs de l'époque où les Sœurs de Miséricorde n'avaient pas d'entente avec les cimetières pour l'inhumation de leurs protégés (des sépultures ayant été exhumées par le passé, la présence possible d'autres sépultures ne peut être écartée)	Supervision des excavations et fouille manuelle des creusements pouvant correspondre à des fosses séplucrales.

Paléoindien, mais minimalement depuis l'Archaïque récent, comme en témoignent plusieurs sites archéologiques montréalais de cette période.

Seuls deux sites archéologiques à composantes autochtones anciennes ont été découverts en bordure de la même terrasse. Il s'agit des sites BjFj-133 et BjFj-140, situés en marge de la rue De Bleury, entre René-Lévesque et Viger, à un peu plus d'un kilomètre à l'ouest de l'aire d'étude. Dans les deux cas, il s'agirait d'une occupation ponctuelle et de courte durée. Le site BjFj-140 a livré un fragment de gouge possiblement associé à une occupation de l'Archaïque supérieur, ainsi que quelques tessons de poterie datant manifestement du Sylvicole supérieur récent (Ethnoscop 2008). Le site BjFj-133 a, pour sa part, révélé deux tessons de poterie attribués au Sylvicole supérieur récent. Ces derniers n'étaient toutefois pas en contexte et pourraient provenir de dépôts récupérés plus au nord, à proximité de la rue De La Gauchetière (Arkéos 2006).

En ce qui concerne l'aire d'étude, le potentiel archéologique autochtone reste modéré et limité aux secteurs les moins perturbés par le cadre bâti aménagé depuis le XIX^{e} siècle. Ainsi, trois zones à potentiel peuvent être délimitées. La première (zone A-01) est située en façade du pavillon E, de part et d'autre de l'ajout de 1876. La seconde zone (A-02) se trouve en bordure de la rue Saint-Hubert, au sud de l'annexe de 1923 du pavillon A. Enfin, le stationnement en bordure de la rue De La Gauchetière constitue la troisième zone à potentiel (A-03).

6.2 Potentiel archéologique eurocanadien

Plusieurs générations de bâtiments ont été mises en place sur le site depuis le début du XIX^{e} siècle, voire la seconde moitié du XVIII^{e} siècle. Or, force est de constater que le cadre bâti ancien a en grande partie été impacté par la construction de bâtiments subséquents, notamment celle des pavillons A, B, C et G (**carte 8**). Toutefois, l'absence de sous-sol aux pavillons A et G a possiblement épargné les contextes archéologiques de ce secteur. Trois espaces sont donc susceptibles de révéler des vestiges du cadre bâti ancien, à savoir : 1) la portion nord-est du quadrilatère, 2) l'emprise des lots 413 à 415 et 3) la bordure de la rue Saint-Hubert et les sous-sols des pavillons A et G. À cela s'ajoute : 4) l'espace du stationnement en front de la rue De La Gauchetière qui, bien que n'ayant jamais été bâti, pourrait contenir les vestiges d'aménagements associés aux jardins (puits, remises, etc.).

La façade du pavillon E, ajouté en 1876, et sa périphérie immédiate (zone E-01) pourraient receler les vestiges d'un bâtiment déjà érigé en 1825 et toujours présent en 1846 (voir **figure 14** et **carte 2**). Bien que la superposition du plan de 1846 à la trame actuelle laisse penser

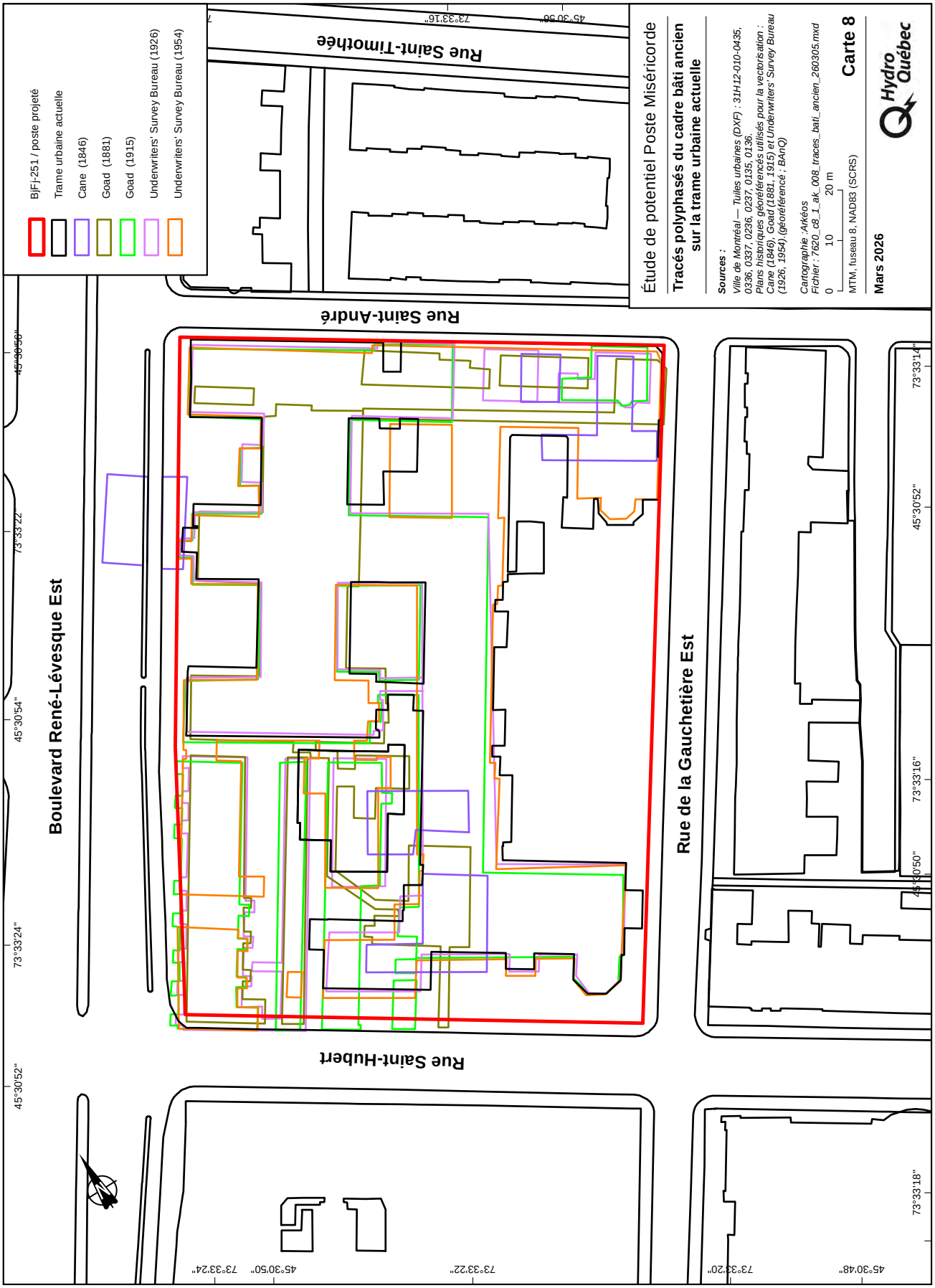

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

que ce bâtiment était essentiellement situé sous l'actuel boulevard René-Lévesque et son trottoir sud, il convient de rappeler que ce plan comporte une marge d'erreur, qui impose une certaine prudence quant à la position exacte du bâti qui y est représenté. En ce sens, une attention particulière devrait être portée à cet emplacement dans l'éventualité où des excavations y seraient prévues, et ce, malgré un potentiel archéologique jugé modéré.

Le secteur des lots 413 à 415 est aménagé en stationnement depuis la fin de la décennie 1960 (zone E-02). Des bâtiments résidentiels y ont vraisemblablement été implantés dès la seconde moitié des années 1860, en ce qui concerne les lots 413 et 414, et au cours des années 1870 pour la totalité des parcelles. Ces propriétés étaient délimitées, au sud, par des bâtiments utilitaires longeant l'ancienne ruelle. Elles comportaient chacune une cour arrière et, pour certaines, de petits bâtiments secondaires en bois. Occupés par des particuliers, ces bâtiments résidentiels deviennent la propriété des Soeurs de Miséricorde au milieu du XX^{e} siècle et sont alors utilisés pour loger les infirmières et leurs étudiantes. Bien que le stationnement soit aujourd'hui desservi par des puisards reliés à un système d'égout pluvial d'axe est-ouest, il est plus que probable que cet emplacement comporte encore des vestiges et des contextes archéologiques associés à ces occupations, qui se sont étirées sur près d'un siècle. Le potentiel archéologique y est donc élevé.

La bordure de l'ancien lot 412, en front de la rue Saint-Hubert, ainsi que l'espace sous les pavillons A et G (zone E-03) sont susceptibles de comporter des vestiges associés à des aménagements visibles sur les plans de 1846, 1881, 1890 et 1915 (voir **cartes 2**, ***3*** et **4**). Il s'agit notamment de la maison Lacroix et de son bâtiment secondaire, des passages couverts menant à la rue Saint-Hubert et au couvent (1881), ainsi que de bâtiments utilitaires liés au bon fonctionnement de l'ensemble institutionnel. L'absence de sous-sol sous les pavillons A et G pourrait avoir permis la préservation des vestiges des bâtiments antérieurs. Le terrain gazonné et le trottoir en bordure de Saint-Hubert, ainsi que l'espace entre les pavillons A et G, sont encore plus susceptibles de contenir des vestiges en place. Par conséquent, le potentiel archéologique y est également jugé élevé.

L'espace de stationnement en front de la rue De La Gauchetière n'a, semble-t-il, jamais été bâti (zone E-04). Les vestiges des bâtiments anciennement situés à l'angle des rues Saint-André et De La Gauchetière ont visiblement tous été impactés par la construction du pavillon C en 1947. L'ancien espace de jardin pourrait néanmoins comporter des vestiges d'aménagement de petites dimensions n'ayant pas nécessairement été représentés sur les plans anciens (puits, remises, etc.). À l'exception du plan de Cane (1846), où un aménagement paysager est visible au sud de la maison Lacroix, aucun autre plan ancien n'illustre les aménagements possiblement

mis en place à cet emplacement. Le potentiel archéologique eurocanadien de ce stationnement est donc jugé faible et ponctuel.

6.3 Potentiel archéologique sépulcral

Nous l'avons vu, certaines communautés d'intérêt, dont les Mères mohawks, sont préoccupées par la présence potentielle de sépultures non marquées sur l'ancien terrain des Sœurs de Miséricorde, qu'il s'agisse de pensionnaires, de nourrissons ou de Sœurs. La question reste à ce jour sensible considérant le peu d'informations disponibles à ce sujet[2].

Des recherches effectuées par les archivistes des Sœurs de Miséricorde ont néanmoins montré, grâce à un registre des nécrologies, que les Sœurs avaient accès à un lot sépulcral au cimetière Notre-Dame-des-Neiges entre 1856 et 1910 pour l'inhumation des pensionnaires et des Sœurs. Une sépulture antérieure à 1855 a néanmoins été retracée à l'ancien cimetière Saint-Antoine, cette dernière ayant été exhumée puis déplacée au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Pour ce qui est des nourrissons mort-nés au cours de cette même période, les registres de la communauté ont, semble-t-il, été perdus ou détruits. On sait toutefois que la Sœur supérieure de la communauté conclut une entente en novembre 1933 pour l'acquisition d'un lot au cimetière Saint-Joseph de l'est (aujourd'hui Repos Saint-François-d'Assise) destiné à l'inhumation des nourrissons.

À ce jour, une seule inhumation est attestée dans le quadrilatère à l'étude, à l'extérieur de la crypte de la chapelle. Il s'agit de la sépulture de Sœur Sophie Desmarets qui, selon les documents d'archives, aurait été inhumée le 22 février 1853 dans la portion sud-ouest du terrain, avant d'être exhumée et déplacée au caveau de la communauté en 1861 (**figure 21**). Pour rappel, les Sœurs de Miséricorde n'intègrent le nouveau pavillon en front du boulevard René-Lévesque qu'en 1854. Elles occupent donc encore les maisons situées à l'angle des rues Saint-André et De La Gauchetière au moment de l'inhumation. Rappelons par ailleurs qu'elles ne possèdent pas encore le terrain de grandes dimensions situé en bordure de la rue Saint-Hubert et acquis des frères Perreault en 1862.

On peut dès lors présumer que Sœur Sophie Desmarets a été inhumée dans le secteur centre-sud du stationnement actuel, en bordure de la rue De La Gauchetière. Selon le plan de Plunkett & Brady (voir **figure 17**), cet espace était déjà aménagé en jardin conventuel au début des années 1870, ce qui cadre mal avec une fonction sépulcrale. C'est donc vraisemblablement

2 Plusieurs informations contenues dans ce paragraphe ont été fournies à Arkéos par Hydro-Québec et proviennent d'un échange de courriels avec une archiviste aujourd'hui à la retraite.

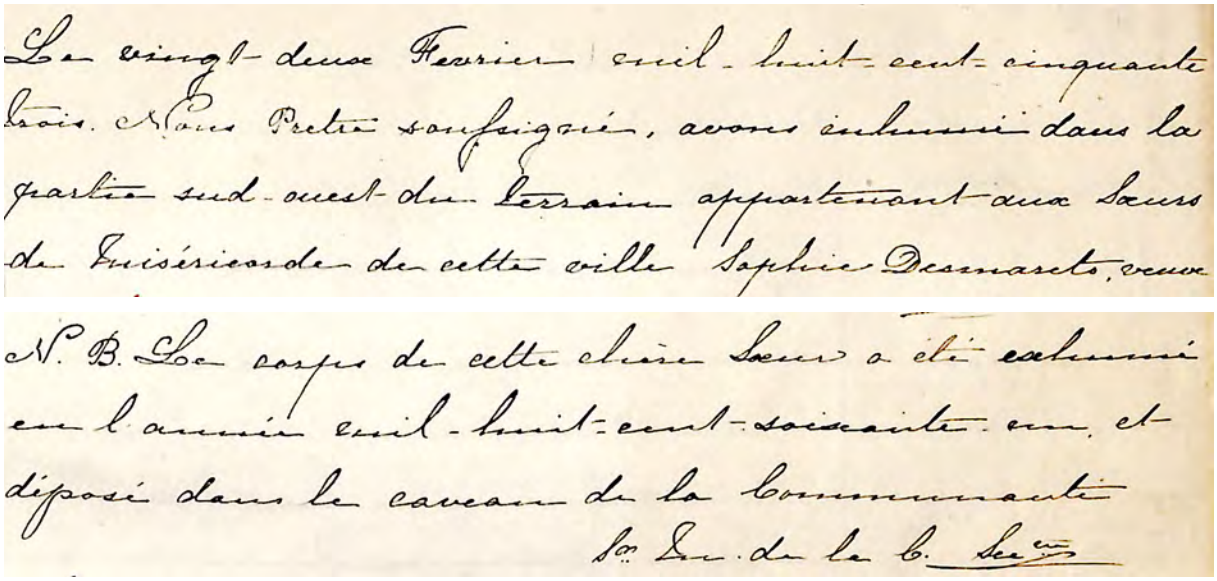

Le vingt-deux Février mil-huit-cent-cinquante trois. Nous Prêtre soussigné, avons inhumé dans la partie sud-ouest du terrain appartenant aux Sœurs de Miséricorde de cette ville Sophie Desmarets, veuve

N. B. Le corps de cette chère Sœur a été exhumé en l'année mil-huit-cent-soixante-un, et déposé dans le caveau de la Communauté

Sr. Sup. de la C. des Sœurs

Figure 21 – Extrait d'un document d'archives mentionnant l'inhumation et l'exhumation de Sœur Sophie Desmarets (partagé par Hydro-Québec, source inconnue)

la réorganisation fonctionnelle de l'espace au tournant des années 1860 qui a mené à l'exhumation de la sépulture et à son déplacement dans le caveau de la communauté[3].

Il convient enfin de mentionner le témoignage d'un jardinier du Repos Saint-François-d'Assise, qui a raconté à un archiviste de la communauté que des enfants inhumés sur le terrain des Sœurs de Miséricorde avaient été exhumés et transférés au Repos Saint-François-d'Assise[4]. Il est malheureusement impossible de confirmer ou d'infirmer cette information, l'identité du jardinier étant inconnue. Toutefois, si cette information s'avérait exacte, ces transferts pourraient avoir eu lieu après 1933, date à laquelle les Sœurs avaient accès à un lot dans ce cimetière. On peut dès lors supposer que ces exhumations auraient eu lieu dans la foulée des agrandissements de 1947 (pavillons B et C) et de la mise en place de services d'utilitéspubliques enfouis. L'emplacement exact du site d'inhumation inital reste toutefois inconnu.

Au regard de l'ensemble de ces données, il est à ce jour impossible d'exclure, hors de tout doute raisonnable, la présence de sépultures non marquées sur le terrain des Sœurs de Miséricorde. Il est toutefois possible de circonscrire ce potentiel, jugé faible à modéré, à un espace bien précis (zone S-01), dans les limites des propriétés antérieures à 1862 et hors de l'emprise des bâtiments érigés par la suite (voir **carte 7**).

3 La mention, dès 1861, d'un caveau semble confirmer que les Sœurs de Miséricorde étaient enterrées sous la chapelle bien avant l'aménagement de la crypte en 1879.

4 Information fournie par Hydro-Québec et tirée d'un échange de courriels avec une archiviste aujourd'hui à la retraite.

7

Éléments connus du patrimoine archéologique

Les interventions archéologiques réalisées dans le secteur est du centre-ville de Montréal ont révélé des vestiges illustrant la transformation progressive d'espaces naturels en un quartier dense et structuré. Les sites BjFj-62, BjFj-111, BjFj-139, BjFj-160 et BjFj-164 témoignent tour à tour de l'importance des institutions religieuses et caritatives, des marchés, des habitations et des infrastructures urbaines, offrant ainsi un aperçu précieux de l'évolution sociale et économique du faubourg Saint-Laurent aux XIXe et XXe siècles (**carte 9, tableau 3**)[1].

Maison des Sœurs de la Providence (BjFj-62)

Le site BjFj-62, délimité par le boulevard De Maisonneuve et les rues Sainte-Catherine, Saint-Hubert et Berri, correspond à la maison des Sœurs de la Providence. Il a été l'objet de plusieurs interventions archéologiques menées par Ethnoscop entre 1990 et 1992, dans le cadre de l'aménagement du parc Place Berri. Ces fouilles ont permis de mettre au jour des vestiges révélant l'histoire religieuse et sociale du quartier, en particulier ceux liés à la Maison de la Providence, une institution caritative fondée au XIXe siècle (Ethnoscop 1992).

L'occupation initiale du site remonte à environ 1825, avec la création de l'Asile de la Providence par Émilie Tavernier Gamelin, une figure emblématique de la charité à Montréal. La maison des Sœurs de la Providence a servi de refuge pour femmes âgées et infirmes, d'orphelinat et de dispensaire, jouant un rôle crucial dans les soins et l'aide aux démunis pendant plus

1 À noter que certains sites visibles sur la carte ne sont pas abordés dans les pages qui suivent, ceux-ci ayant été jugés trop éloignés de l'aire d'étude.

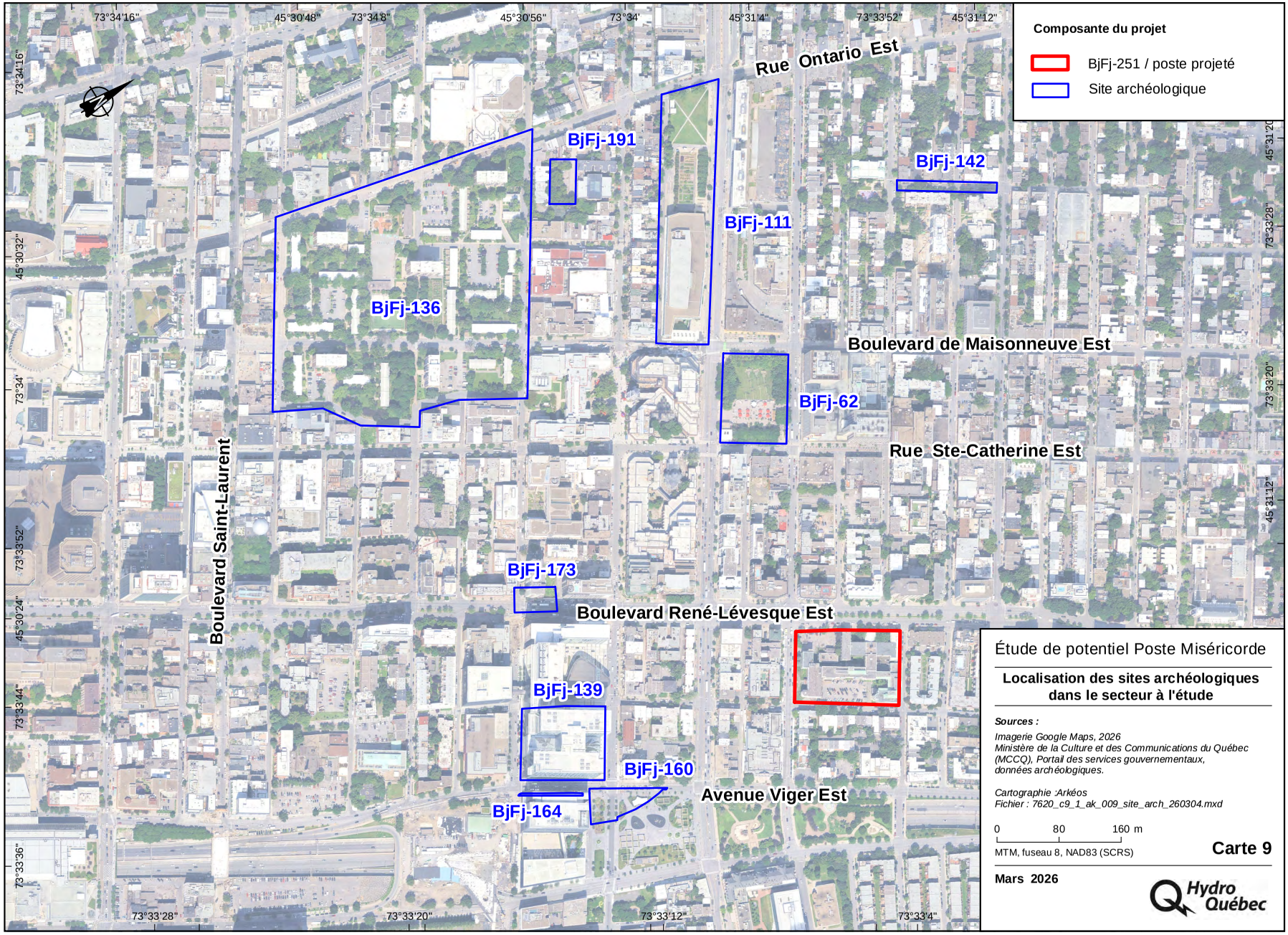

Étude de potentiel Poste Miséricorde

Localisation des sites archéologiques dans le secteur à l'étude

Sources :

Imagerie Google Maps, 2026
Ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ), Portail des services gouvernementaux, données archéologiques.

Cartographie :Arkéos
Fichier : 7620_c9_1_ak_009_site_arch_260304.mxd

0 80 160 m
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 9

Mars 2026

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

Tableau 3 – Synthèse des sites archéologiques situés à proximité de l'aire d'étude

Code Borden	Nom du site	Période d'occupation	Fonction	Vestiges structuraux	Rapports archéologiques
BjFj-62	Maison des Sœurs de la Providence	1825-1963	Institutionnelle	Fondations de bâtiments, chapelle, niches funéraires	Ethnoscop 1992h
BjFj-111	Site de la Grande Bibliothèque et Poste de Redressement Savoie	XIX^{e}-XX^{e} siècles	Institutionnelle, infrastructurelle	Murs de fondation, conduites, vestiges de l'école de réforme	Archéotec 2002b, 2016
BjFj-139	Secteur CHUM	1820-XX^{e} siècle	Résidentielle, artisanale	Puits, drains en pierre et brique, latrines, fondations de maisons et dépendances	Ethnoscop 2009
BjFj-160	Îlot Chénier / Marché Viger – Square Viger	1817-XX^{e} siècle	Marchande, résidentielle, puis publique (parc)	Vestiges du marché (halle, trottoirs en brique/béton), fondations de bâtiments résidentiels et commerciaux, remblais de la vallée Saint-Martin	Ethnoscop 2013, 2021
BjFj-164	Site Dubord (rue Dubord, plaine de la rivière Saint-Martin)	Milieu XIX^{e} siècle	Résidentielle, artisanale	Fondations de deux bâtiments (dont un sur radier de bois), empattements massifs, niveaux de circulation, remblais	Ethnoscop 2013

d'un siècle. Ces bâtiments ont été démolis en 1963 lors des travaux de construction de la station de métro Berri-UQAM. Le site a ensuite été utilisé comme stationnement avant d'être aménagé en parc urbain (Ethnoscop 1992).

Les fouilles archéologiques ont révélé plusieurs structures en maçonnerie correspondant aux fondations de l'ancienne maison de la Providence, comprenant un bâtiment central avec deux ailes et des annexes adjacentes. L'intervention a également permis la mise au jour des vestiges de la chapelle intégrée à cet ensemble, notamment des fondations de murs, un plancher en terrazzo et des niches funéraires. Ces niches, situées dans le sous-sol de la chapelle, ont servi d'espaces d'inhumation pour les religieuses entre 1843 et 1963. Bien que la majorité des corps aient été exhumés et transférés au cimetière de Longue-Pointe en 1872, certaines structures funéraires sont restées en place jusqu'à la démolition de la chapelle. Les relevés stratigraphiques ont ainsi révélé des couches successives témoignant des différentes phases de construction, de rénovation, et d'utilisation de l'espace, incluant des travaux de réfection du sous-sol utilisé comme crypte funéraire, ainsi que des structures antérieures et contemporaines à l'édification des bâtiments des Sœurs de la Providence. Parmi les artéfacts découverts figurent des éléments de mobilier liturgique en céramique et en métal, probablement liés aux activités quotidiennes des religieuses (Ethnoscop 1992).

Site de la Grande Bibliothèque et poste de redressement Savoie (BjFj-111)

Les interventions archéologiques menées sur le site BjFj-111, situé dans le quadrilatère formé par les rues Berri, Ontario, l'avenue Savoie et le boulevard De Maisonneuve, ont été réalisées en 2001 et en 2016. En 2001, l'inventaire réalisé dans le cadre de la construction de la Grande Bibliothèque du Québec a révélé un sol agricole du XIX^{e} siècle, caractérisé par des traces de labour. Les artéfacts retrouvés incluent des fragments de céramique, de verre à vitre et des clous tréfilés, témoignant d'une utilisation du site à cette époque. Les vestiges structurels notables comprennent des murs de fondation en maçonnerie et des conduites anciennes. De plus, les fouilles ont permis d'identifier des traces du ruisseau historique de la Côte à Baron, un élément important du paysage préurbain (Archéotec 2002).

En 2016, une nouvelle intervention, réalisée dans le cadre de la construction du poste de redressement Savoie, a permis la mise au jour d'une séquence stratigraphique plus complexe. Les remblais hétérogènes, composés de sable, de briques rouges et de cendres, datent des travaux d'assainissement et de rehaussement du sol effectués entre 1862 et 1867 afin de drainer le marais de la Côte à Baron. Plus profondément, des sols organiques associés à l'ancien

marais ont été découverts, avec des traces de faune, notamment des branches rongées par des castors, témoignant de la richesse écologique de la zone avant l'aménagement urbain. Des vestiges structurels de bâtiments détruits, dont ceux d'une école de réforme démolie en 1932, ont également été retrouvés. Ces découvertes éclairent les transformations topographiques et historiques du site depuis le XIX^{e} siècle, marquées par le drainage des marais et la construction d'infrastructures urbaines telles que le collecteur de la Côte à Baron et les jardins de l'hospice Saint-Vincent-de-Paul (Archéotec 2016).

Secteur CHUM (BjFj-139)

Le site BjFj-139, localisé dans le quadrilatère formé par les rues De La Gauchetière, Saint-Denis, Viger et Sanguinet, a fait l'objet d'importantes interventions archéologiques en 2007, dans le cadre du chantier du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM). Les recherches menées par Ethnoscop ont permis de documenter l'évolution de ce secteur du faubourg Saint-Laurent sur plus d'un siècle, en mettant en évidence des phases successives de construction, de destruction et de réaménagement (Ethnoscop 2009).

L'occupation initiale du site se situe vers 1820, avec la construction de dépendances résidentielles en marge des premières habitations du faubourg. Celles-ci ont été détruites lors du grand incendie de 1852, un événement marquant qui a profondément modifié la trame urbaine. La reconstruction qui s'ensuit entraîne la construction de nouvelles maisons et dépendances, dont certaines ont été utilisées comme écuries, puis transformées en garages. Les vestiges archéologiques montrent bien cette évolution, notamment à travers des assises de maçonnerie, des planchers de bois et des fosses d'aisances utilisées à différentes périodes.

Parmi les structures mises au jour figurent un puits creusé vers 1818 et comblé dans les années 1860, des drains en pierre et en brique servant à canaliser les eaux souterraines, ainsi que plusieurs latrines successivement comblées. Ces installations sanitaires et hydrauliques permettent de reconstituer les conditions d'hygiène et les pratiques de gestion de l'eau dans un secteur en pleine urbanisation.

Le mobilier archéologique recueilli est abondant et varié : céramiques domestiques, pipes en terre cuite, bouteilles en verre, mais aussi divers objets liés au travail artisanal. L'étude de ce mobilier suggère des différences notables dans le niveau de vie des habitants : ceux de la rue Saint-Denis paraissent mieux pourvus et plus aisés que ceux de la rue Sanguinet, où les conditions matérielles semblent avoir été plus modestes. En somme, le site BjFj-139 illustre de manière éloquente la transformation d'un faubourg marqué par la catastrophe de

1852 et son redéploiement, tout en fournissant des données précieuses sur la vie quotidienne des habitants du quartier Saint-Laurent (Ethnoscop 2009).

Îlot Chénier, marché Viger, square Viger (BjFj-160)

Le site BjFj-160, situé sur l'îlot Chénier dans le secteur du square Viger, a fait l'objet de plusieurs campagnes archéologiques, notamment en 2013 et en 2020, en lien avec les travaux du CHUM et l'aménagement du square. L'importance de ce site tient au fait qu'il occupe l'ancienne vallée de la rivière Saint-Martin, un espace humide et marécageux qui a joué un rôle déterminant dans la structuration de ce secteur de Montréal (Ethnoscop 2013, 2021).

Jusqu'au début du XIX^{e} siècle, la zone était peu propice à l'habitation. Vers 1817, des remblais y ont été déposés pour stabiliser le sol et permettre la construction du marché Viger, l'un des tout premiers marchés destinés à la population francophone de l'est montréalais. Une halle, un bâtiment pour la pesée publique et diverses installations y ont été érigés. Le marché est resté en activité pendant plus de trois décennies, jusqu'à sa destruction lors de l'incendie de 1852. Déplacé plus à l'est, il a laissé place à un parc public, intégré ultérieurement au square Viger, où fut inauguré en 1895 le monument dédié à Jean-Olivier Chénier.

Les fouilles ont mis en évidence différents vestiges de cette histoire : des couches de remblais liées au comblement de la vallée, des restes de maçonnerie et de sols de circulation appartenant au marché, dont certains tronçons de trottoirs en brique et en béton, ainsi que des vestiges probables de la halle incendiée. Dans la portion sud du site, des fondations de bâtiments résidentiels et commerciaux datés de 1815 à 1893 ont été relevées. Ces constructions, agrandies au fil du XIX^{e} siècle, ont été démolies en 1892, marquant la reconversion définitive du secteur en espace public.

Le mobilier archéologique, constitué de près de 900 fragments, provient en grande partie de dépotoirs liés aux activités du marché. Il inclut de la vaisselle en céramique, des contenants en verre, des pipes et des fragments de métal, témoignant des pratiques de consommation et des habitudes alimentaires. Les dépotoirs associés aux résidences révèlent également une fonction commerciale, plusieurs caves ayant servi à l'entreposage. L'ensemble permet de mieux comprendre la dynamique économique et sociale de ce secteur, à la jonction entre espace marchand et espace résidentiel. Le site BjFj-160 illustre ainsi à la fois l'histoire de l'exploitation et de l'aménagement de la vallée de la rivière Saint-Martin, l'importance du marché Viger dans l'organisation urbaine de l'est de Montréal, ainsi que la transformation du lieu en parc public emblématique, toujours au cœur de la ville contemporaine (Ethnoscop 2013, 2021).

Site Dubord (BjFj-164)

Le site BjFj-164, connu sous le nom de « site Dubord », est situé sur l'emprise de l'ancienne rue Dubord, dans la plaine alluviale de la rivière Saint-Martin, à proximité immédiate du marché Viger. Les fouilles entreprises entre 2012 et 2013, lors des grands travaux du CHUM, ont révélé des vestiges caractéristiques de l'occupation du secteur au XIX^{e} siècle, dans un environnement contraignant du fait de sa topographie et de son hydrologie (Ethnoscop 2013).

Deux principaux bâtiments y ont été identifiés. Le premier, daté du second quart du XIX^{e} siècle, présentait une architecture adaptée aux conditions marécageuses : fondations renforcées, radier de bois et empattements massifs permettant de stabiliser l'édifice sur un sol instable. Le second, construit après l'incendie de 1852, illustre la phase de reconstruction du faubourg Saint-Laurent. Son implantation et son appareillage en pierre témoignent d'une volonté de pérennité et d'une adaptation progressive aux contraintes du site.

La stratigraphie révèle plusieurs phases d'occupation et de rehaussement du terrain. Des couches organiques associées aux premiers sols humides alternent avec des dépôts de remblais destinés à assécher et stabiliser l'espace. Les niveaux de circulation et les traces de la rue Dubord confirment l'intégration de ce secteur dans le tissu urbain, malgré les difficultés liées à la topographie.

Le matériel exhumé comprend de la céramique domestique (vaisselle utilitaire et décorative), des pipes en terre cuite, divers objets métalliques et des fragments liés à des activités artisanales. Ces découvertes suggèrent une occupation à caractère résidentiel, avec peut-être des ateliers artisanaux en arrière-cour. Elles confirment aussi la relative précarité de la zone, soumise aux contraintes de la plaine alluviale et nécessitant des adaptations constantes.

Le site BjFj-164 constitue un témoignage important de l'urbanisation des marges de la rivière Saint-Martin, avant sa canalisation et son intégration au tissu urbain moderne. Il illustre bien la manière dont les habitants du XIX^{e} siècle ont négocié l'aménagement d'un espace difficile, au prix de solutions architecturales ingénieuses et de réaménagements successifs (Ethnoscop 2013).

En conclusion, l'étude de ces sites met en lumière la diversité des fonctions et des usages qui ont structuré ce secteur du centre-ville de Montréal, allant des institutions religieuses et caritatives aux espaces marchands, en passant par l'occupation résidentielle, la vie domestique et les aménagements publics. Les données archéologiques révèlent à la fois les

continuités et les ruptures qui ont façonné ce secteur, tout en contribuant à la construction d'une mémoire collective de cet espace urbain en constante recomposition.

8

Résultats des interventions de terrain

8.1 Prospection géophysique

La supervision du relevé géoradar a été réalisée du 19 au 21 novembre 2025. Le terrain de l'îlot de l'hôpital de la Miséricorde a été divisé en 15 zones de relevé géoradar multi-canaux. La précision des résultats dépendait fortement de l'objet (taille et profondeur) et de la conductivité du sol (T2si Utility Engineers 2026). De plus, les zones où la surface était irrégulière en raison de la végétation et des aménagements ont fourni des données moins fiables. La quasi-totalité de l'espace extérieur de la zone d'étude a été couverte par le géoradar ; un seul secteur n'ayant pas pu être couvert, soit la zone clôturée située en bordure de la rue Saint-André, trop étroite pour le passage du géoradar.

Au terme du relevé, un dossier contenant les images brutes du géoradar pour chaque centimètre de profondeur a été fourni à Arkéos avec les livrables. L'équipe de T2si a réalisé une première analyse des données du géoradar et a défini 58 anomalies et perturbations dans la zone d'étude. T2si a également fourni le rapport *Services géoradar pour des anomalies archéologiques*, qui contient la liste des anomalies détectées (voir Annexe 2).

Les relevés et la liste des anomalies ont été revus par l'équipe d'Arkéos afin de distinguer les anomalies d'intérêt archéologique des autres perturbations liées à des aménagements récents. Les relevés des zones 1, 2, 3, 4, 5 et 12 ont été effectués sur des surfaces asphaltées, régulières et sans végétation. En revanche, les relevés 8, 13, 14 et 15 ont été effectués sur des terrains irréguliers, couverts de végétation, susceptibles de fournir des données moins fiables.

Le **tableau 4** présente les résultats obtenus à la suite de la révision des anomalies par les archéologues. En plus de celles de la liste initiale, une anomalie supplémentaire a été identifiée lors de cette révision. Ainsi, sur les 59 anomalies détectées par le géoradar multicanaux :

- 24 anomalies présentent un potentiel archéologique faible et pourraient correspondre à des perturbations récentes (égouts, forages, poteaux, racines, conduites de gaz ou électriques, réservoir de combustible) ;
- 16 anomalies présentent un potentiel archéologique modéré, car elles pourraient être associées à des aménagements du XX^{e} siècle liés à l'hôpital ou à des aménagements plus anciens (tranchées de construction de l'hôpital, creusements pour drains ou poteaux, etc.) ;
- 19 anomalies présentent un potentiel archéologique élevé et pourraient notamment correspondre à des vestiges architecturaux (fondations de bâtiments, bases, pieux et puits).

Les zones de relevé géoradar 12 et 13 couvrent l'espace des anciens jardins des Sœurs de Miséricorde, qui pourraient présenter un potentiel sépulcral plus élevé. Sur les 18 anomalies repérées dans ces zones, seules trois présentent un potentiel archéologique élevé. Les deux premières, soit les anomalies 37 et 43, de forme carrée et rectangulaire, sont de fonction et d'origine indéterminée. L'anomalie 40, située entre 0,40 et 2,50 m sous la surface, pourrait correspondre à un ancien puits. Aucune anomalie ne présente la forme distinctive d'une fosse sépulcrale ou d'un cercueil.

En somme, le relevé géoradar multicanaux a permis de détecter 59 anomalies et perturbations. De ce nombre, 19 anomalies présentent un potentiel archéologique élevé et 16 anomalies présentent un potentiel archéologique modéré (**carte 10**). Il est recommandé que les anomalies identifiées comme présentant un potentiel élevé ou modéré fassent l'objet d'une vérification par excavation archéologique, préalablement à tous travaux d'aménagement.

Tableau 4 – Synthèse des anomalies détectées au géoradar avec potentiel archéologique modéré ou élevé

Anomalie	Zone	No de zone relevé	Profondeur (haut)	Largeur	Longueur	Forme	Hypothèse archéologique	Potentiel
1	Stationnement avant	1	0.75	-	-	-	Possibles fondations ou débris immeubles résidentiels	élevé
2	Stationnement avant	1	0.55	-	-	-	Possibles fondations ou débris immeubles résidentiels	élevé
3	Stationnement avant	1	0.98	1.00	1.00	Carré	Aménagements de cours résidentielles	élevé
4	Stationnement avant	1	0.52	1.20	1.20	Carré	Aménagements de cours résidentielles	élevé
6	Stationnement avant	1	0.50	-	-	-	Possibles fondations ou débris immeubles résidentiels	élevé
7	Stationnement avant	1	0.25	1.10	2.00	Rectangle	Aménagements de cours résidentielles, présence d'un vide/sol meuble	élevé
8	Stationnement avant	1	0.75	1.10	1.10	Carré	Aménagements de cours résidentielles / près d'une tranchée de gaz	modéré
9	Stationnement avant	3	1.10	1.10	1.10	Carré	Emplacement bâtiments secondaires privés	élevé
10	Stationnement avant	3	0.95	1.10	1.10	Carré	Emplacement bâtiments secondaires privés	élevé
11	Stationnement avant	4	1.00	0.60	0.60	Carré	Possible bâtiment «Wagon shed» Goad 1915, voir 12	élevé
12	Stationnement avant	4	0.75	0.60	1.10	Rectangle	Possible bâtiment «Wagon shed» Goad 1915	élevé
15	Stationnement avant	3	0.70	0.80	0.80	Carré	Emplacement bâtiments secondaires privés	élevé
19	Stationnement avant	1	0.50	-	-	-	Possibles fondations ou débris immeubles résidentiels	élevé
20	Stationnement avant	1	0.95	3.50	3.50	L	Possibles fondations ou débris immeubles résidentiels	élevé
24	Côté St-Hubert	6	0.60	1.10	1.60	Rectangle	Possible '«Hangar de bois» Goad 1915, voir polygone agrandi	élevé
25	Côté St-Hubert	6	0.65	1.30	3.00	Rectangle	Possible «Hangar de bois» Goad 1915, voir polygone agrandi	élevé
26	Côté St-Hubert	8	0.80	1.10	1.10	Carré	Tranchée de construction de l'hôpital ?	modéré
27	Côté St-Hubert	8	0.80	0.90	0.90	Carré	?	modéré
28	Côté St-Hubert	8	0.65	1.00	1.00	Carré	Tranchée de construction de l'hôpital ?	modéré
29	Côté St-Hubert	10	1.05	1.00	1.00	Carré	Écho muret ?	modéré
30	Côté St-Hubert	10	0.62	0.60	0.90	Rectangle	Écho muret ?	modéré
31	Côté St-Hubert	10	0.45	0.80	1.40	Circulaire	Cercle pierres 35 à 55 cm sous surface	modéré
32	Côté De La Gauchetière	11	1.60	1.00	2.50	Rectangle	L'anomalie se prolonge sous la rue De La Gauchetière	modéré
34	Stationnement arrière	12	1.50	1.10	1.10	Carré	?	modéré
35	Stationnement arrière	12	0.80	1.00	3.90	Rectangle	Verticale, de 0,10 à 1,70 m sous la surface ; poteau?	modéré
36	Stationnement arrière	12	0.90	0.90	1.90	Rectangle	Tranchée linéaire, de 0,50 à 1,40 m sous la surface ; drain ?	modéré
37	Stationnement arrière	12	1.00	1.10	1.10	Carré	Entre 0,90 et 1,20 m de profondeur	élevé
38	Stationnement arrière	12	0.45	1.30	2.20	Rectangle	?	modéré
40	Stationnement arrière	12	0.88	2.80	2.80	Carré	De 0,40 à 2,50 m sous la surface. Ancien puits de surface ?	élevé
41	Stationnement arrière	12	0.60	0.90	0.90	Carré	De 0,50 à 1,10 m sous la surface	modéré
42	Stationnement arrière	12	1.00	1.20	1.60	Circulaire	Forme circulaire, de 0,30 à 1,50 m sous la surface; poteau? Forage ?	modéré
43	Stationnement arrière	12	0.60	1.00	1.30	Rectangle	Forme rectangulaire au sommet, de 0,50 à 1,70m sous la surface	élevé

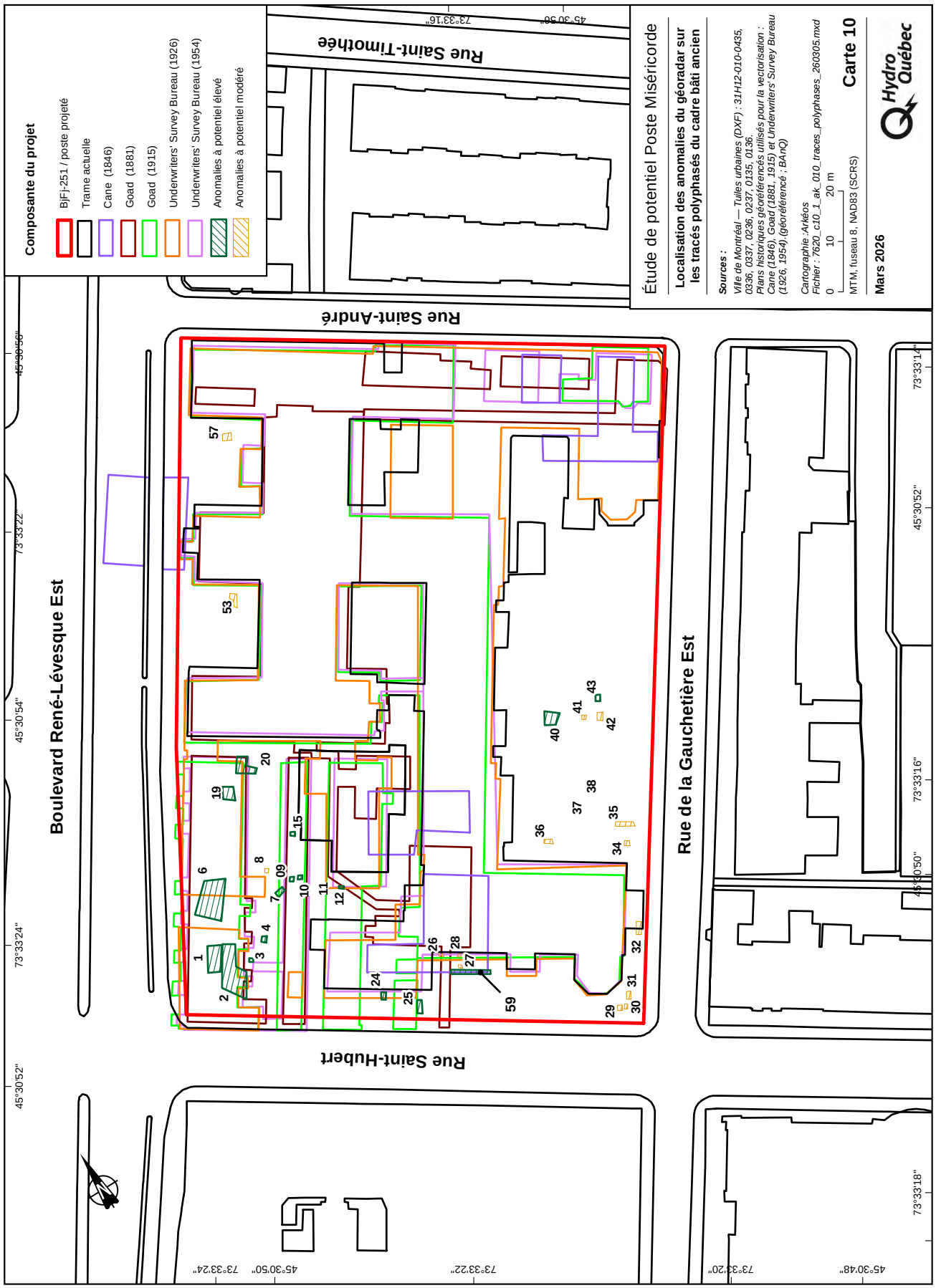

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

8.2 Supervision archéologique

À la suite du relevé géoradar, la supervision archéologique de l'excavation des tranchées de caractérisation environnementale a été effectuée sur une période de trois jours, entre le 11 et le 15 décembre 2025. Les cinq tranchées environnementales excavées dans le cadre du mandat piloté par WSP ont été inspectées et documentées par l'archéologue en charge. La supervision a été désignée comme l'opération 1 pour toute la superficie de l'aire d'étude, et les tranchées ont été identifiées par les numéros de sous-opérations 1A à 1E (**carte 11**). Au cours de cette supervision, la découverte de vestiges architecturaux et de sols d'occupation en place dans les tranchées a mené à la désignation du site archéologique BjFj-251, correspondant à « l'îlot de l'Hôpital de la Miséricorde ».

La séquence stratigraphique des sols varie selon les secteurs et témoigne d'occupations selon les trois principaux secteurs caractérisés : le stationnement à l'angle du boulevard René-Lévesque et de la rue Saint-Hubert (sous-opération 1A), le stationnement bordant la rue De La Gauchetière (sous-opération 1B) et le terrain bordant la rue Saint-Hubert (sous-opérations 1C, 1D et 1E).

8.2.1 Stationnement à l'angle du boulevard René-Lévesque et de la rue St-Hubert (sous-opération 1A)

Le premier secteur documenté est le stationnement situé à l'angle du boulevard René-Lévesque et de la rue Saint-Hubert. La tranchée environnementale (25TE-01), désignée comme la sous-opération 1A, mesurait 4 m de longueur sur 0,90 m de largeur et a atteint une profondeur de 2,10 m. L'implantation de cette tranchée a été déplacée de quelques mètres vers l'ouest, à la demande de l'archéologue, afin de l'excaver à proximité des anomalies 1 et 2 détectées au géoradar. Cette intervention a révélé la présence de deux vestiges archéologiques associés à des sols d'occupation (**carte 12, photo 3**).

Vestiges architecturaux

Le premier vestige, dégagé à l'extrémité ouest de la tranchée, correspond à une dalle en béton couverte de linoléum (ST-1). Les huit tuiles carrées dégagées à une altitude de 23,63 m NMM ont 0,23 m de côté et formaient sans doute le revêtement de plancher du rez-de-chaussée d'une résidence. Ces tuiles reposaient sur une dalle en mortier d'une épaisseur de 0,10 m.

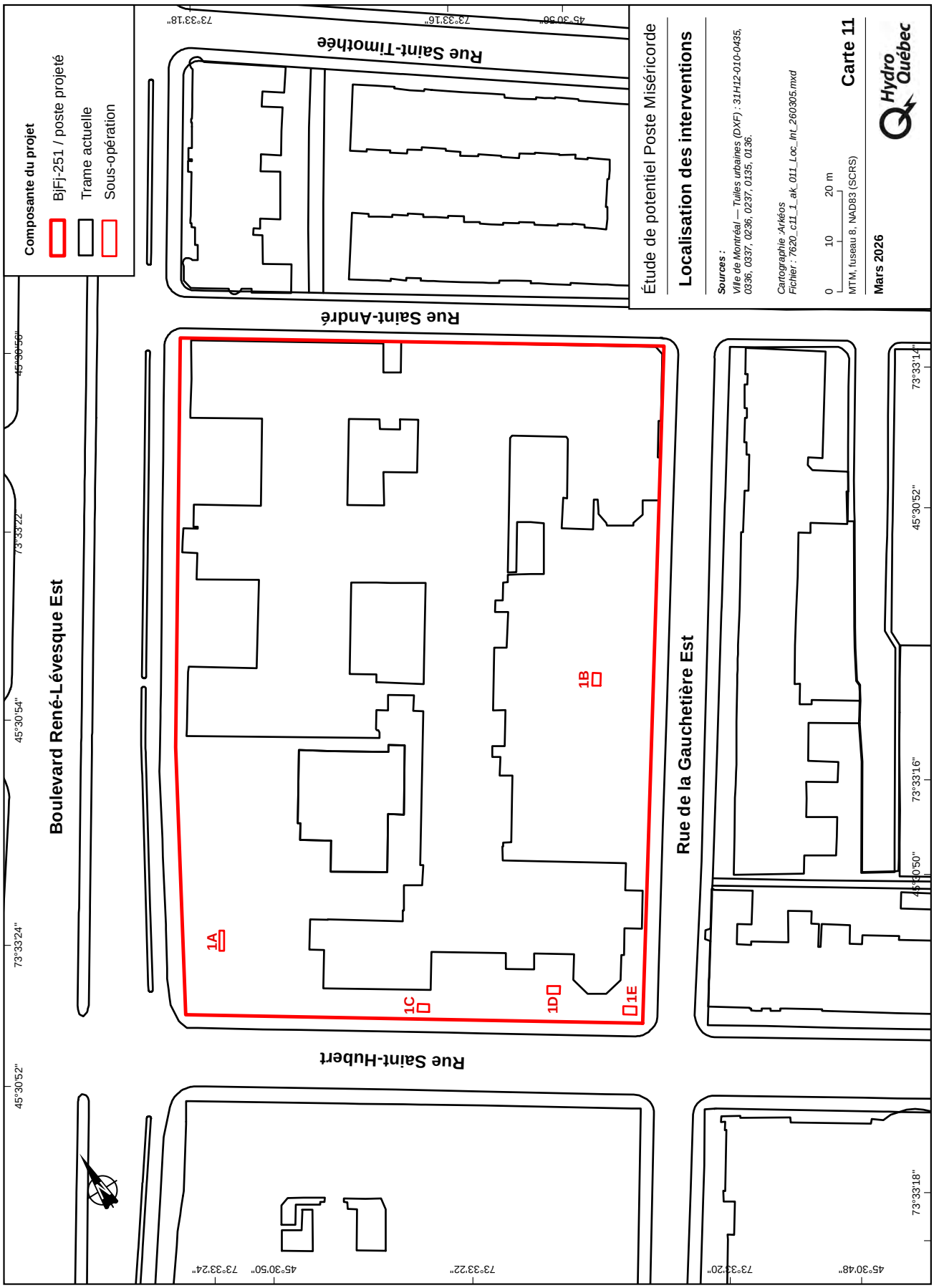

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

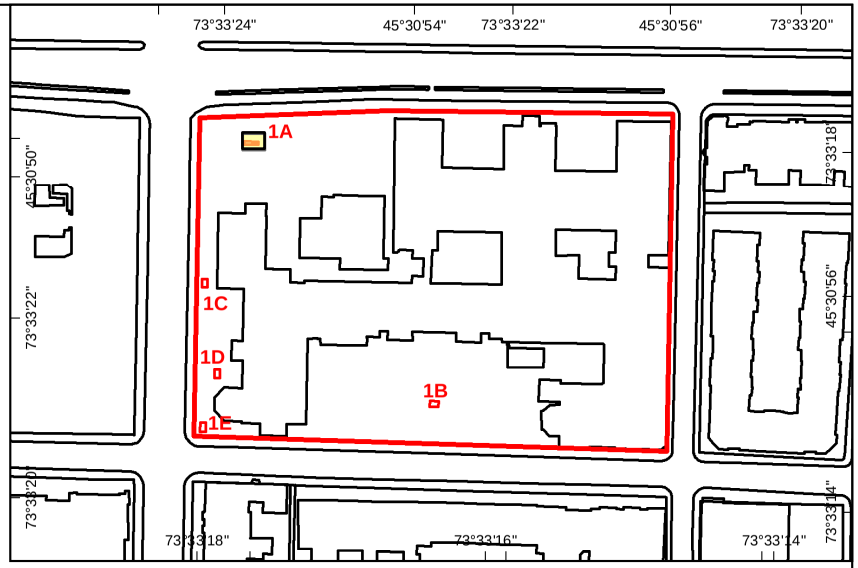

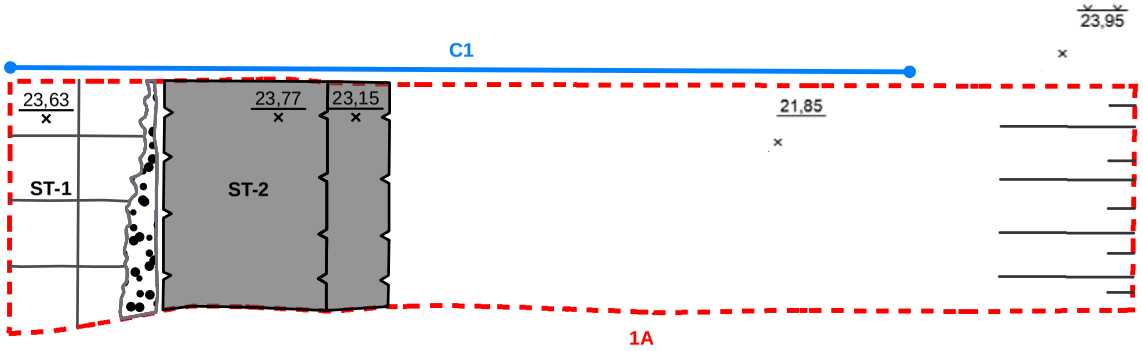

Composante du projet

- BjFj-251 / poste projeté
- Trame actuelle
- Sous-opération
- Mortier
- Maçonnerie
- Pente
- Linoléum
- Coupe stratigraphique

Étude de potentiel Poste Miséricorde

Plan de la sous-opération 1A, avec vestiges ST-1 et ST-2, site BjFj-251

Sources :

Ville de Montréal — Tuiles urbaines (DXF) : 31H12-010-0435, 0336, 0337, 0236, 0237, 0135, 0136.

Cartographie :Arkéos
Fichier : 7620_c12_1_a_ak_012_plan_Sous1A_260305.mxd

0 0,2 0,4 m

MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 12

Mars 2026

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

Photo 3 – Vue générale vers le nord de la sous-opération 1A, des vestiges ST-1, ST-2 et de la paroi nord (BjFj-251_2025_N1-121)

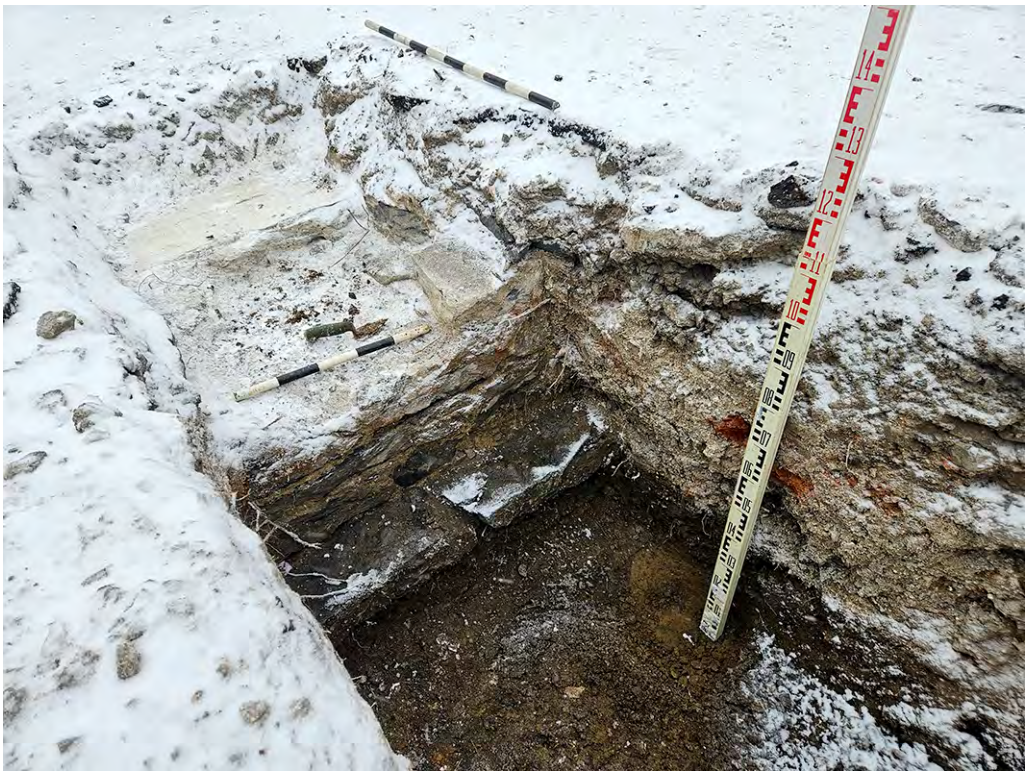

Photo 4 – Sous-opération 1A, vestiges ST-1 et ST-2, vue oblique vers le nord-ouest (BjFj-251_2025_N1-119)

À son extrémité ouest, la dalle ST-1 bordait un mur mitoyen en maçonnerie de pierre (ST-2) (**photo 4**). Ce mur, d'une épaisseur moyenne de 0,63 m, a été dégagé à seulement 0,18 m sous l'asphalte du stationnement. Cette fondation, de 0,72 m de profondeur, conservait six assises en pierres calcaires brutes, dont une assise de semelle avec un empattement de 0,10 m. Les pierres étaient liées par un mortier de chaux sableux brun foncé.

Ces vestiges pourraient être associés à deux immeubles résidentiels construits vers 1875 sur le lot 415. En effet, les lots 412, 413, 414 et 415 du cadastre de la Cité de Montréal sont établis en 1870 (Luce Lafontaine-Architectes 2026), mais aucun immeuble n'est représenté à cet endroit sur le plan de Plunkett & Brady dressé en 1872. En revanche, le plan de Hopkins de 1879 montre quatre maisons en rangée sur le terrain. Le mur mitoyen ST-2 pourrait correspondre à la division entre deux de ces immeubles, soit ceux sis au 280 et 278, rue Dorchester. Le plan de Goad dressé en 1881 indique que l'immeuble au 280, rue Dorchester (à l'ouest) appartenait à Madame Letang, alors que l'immeuble du 278, rue Dorchester appartenait à Joseph Chabot (voir **carte 3**).

Ces immeubles ont servi de logements pour le personnel de l'Hôpital de la Miséricorde au cours du XX^{e} siècle, comme l'indique la mention « résidences pour infirmières » (*nurses home*) sur le plan d'assurance de 1954. Le revêtement de linoléum observé sur le vestige ST-1 pourrait être le revêtement originel du plancher, puisque le linoléum a été développé en Angleterre à partir de 1863 (Miller 2000). Ces maisons en rangée bordant le boulevard René-Lévesque

Figure 22 – Photographie de la rue Dorchester entre 1954 et 1960 montrant les bâtiments localisés (Luce Lafontaine-Architectes 2026 : 25)

(figure 22) ont toutes été démolies au courant des années 1960 (Luce Lafontaine-Architectes 2026). L'actuel stationnement recouvre ainsi huit anciennes propriétés, et il est probable que d'autres vestiges des résidences et des bâtiments secondaires soient conservés sous sa surface.

Sols et artéfacts associés

La stratigraphie de la sous-opération 1A (paroi nord) présente une séquence de sept couches (figure 23). Le niveau supérieur (1A1) est composé de gravier calcaire concassé et est interprété comme l'infrastructure du stationnement asphalté actuel. Dessous se trouve le lot 1A2, constitué d'un limon sableux beige pâle, moyennement compact, caractérisé par une abondance de mortier. Ce niveau correspond à un remblai de nivellement recouvrant les vestiges ST-1 et ST-2.

Contre le parement est du mur de fondation ST-2, le lot 1A3, composé de sable limoneux beige rosé, contient une forte concentration de mortier et de briques communes anglaises, ainsi qu'un niveau de crépi en galette à sa base. Il s'agit d'un remblai de démolition comblant le sous-sol de l'ancienne résidence.

Plus bas, à la hauteur de la semelle de la fondation ST-2, le lot 1A4 forme un mince dépôt de 0,05 m d'épaisseur, composé de sable limoneux brun foncé, organique, contenant du charbon ainsi que des artéfacts. Ce niveau est interprété comme un sol d'occupation intérieur, possiblement un fond de sous-sol. Parmi les artéfacts, on retrouve plusieurs fragments d'une bouteille de gin de marque J. J. MELCHERS, une entreprise établie aux Pays-Bas, dont la production est datée entre 1880 et 1920 (photo 5). Le lot comprend aussi des fragments d'os de boucherie provenant de mammifères de taille moyenne à grande, dont une côte, un os long et une phalange. Il s'agit certainement de rejets de consommation. Enfin, un fragment de tuyau de plomberie en cuivre avec raccord témoigne de l'arrivée de l'eau courante dans la majorité des demeures montréalaises depuis 1870 (Lauzon 2020).

Le vestige ST-2 repose sur le lot 1A5, composé de sable limoneux brun foncé avec des graviers et des galets arrondis, et correspondant à un remblai associé à la construction des immeubles résidentiels.

À la base de l'excavation, deux niveaux de sols naturels ont été rencontrés sous l'altitude de 22,92 m NMM. Le premier (1A6) est composé d'une argile limoneuse brune marbrée beige (sol naturel remanié). Il surmonte un limon sableux gris avec des pierres arrondies (1A7), identifié comme le sol naturel (till fluvio-glaciaire).

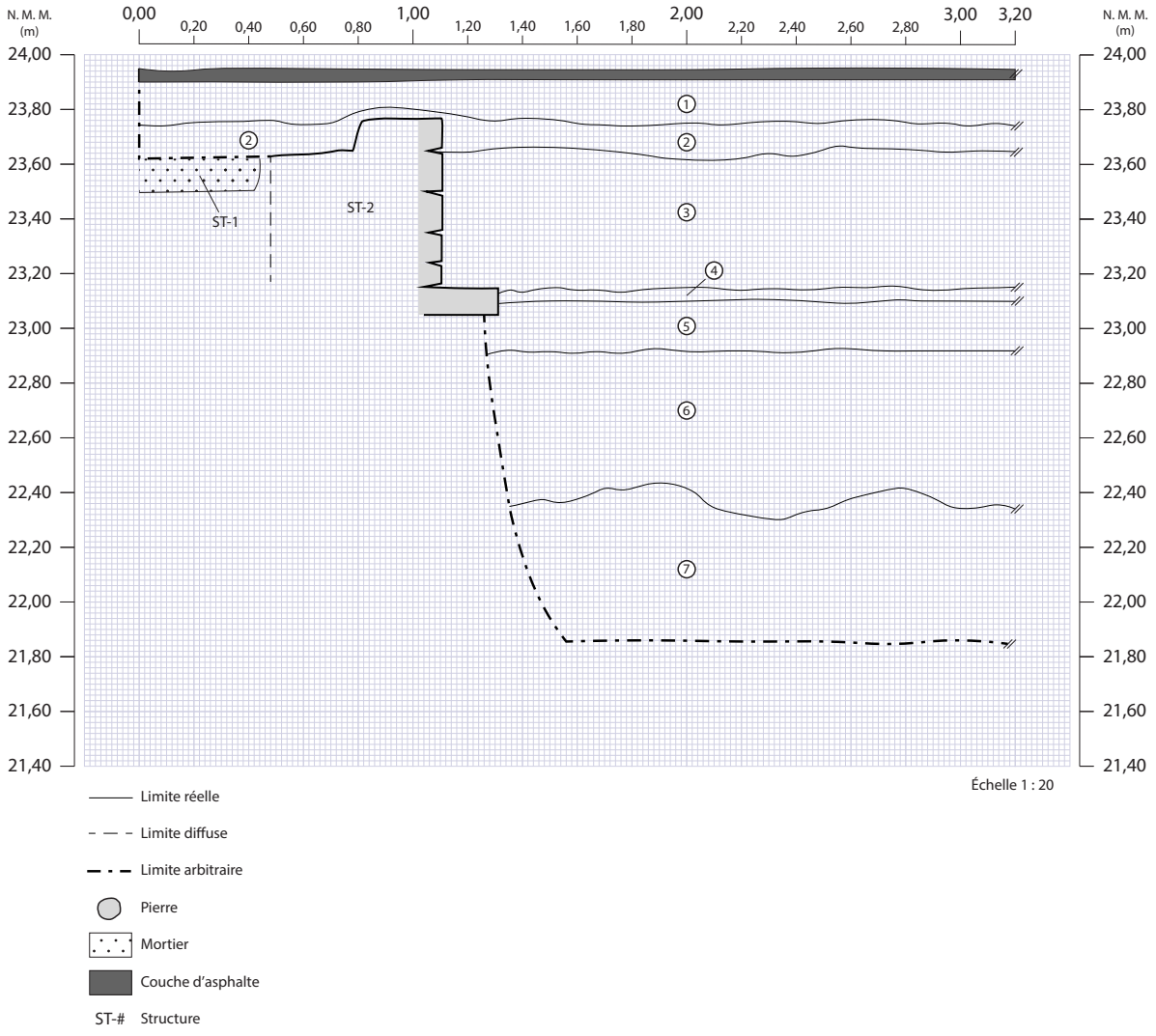

Couche	Lot	Description	Inclusions	Artéfacts	Interprétation	Chronologie
1	1A1	Gravier calcaire concassé	Sans inclusion	Sans artéfact	Infra du stationnement asphalté	
2	1A2	Limon sableux, beige pâle, moyennement compact	Abondance de mortier		Remblai de nivellement	Décennie 1960
3	1A3	Sable limoneux, beige rosé, moyennement compact	Abondance de mortier, de briques communes anglaise, niveau de crépi en galette près de la base	Sans artéfact	Remblai de démolition	Décennie 1960
4	1A4	Sable limoneux brun foncé, organique, moyennement compact	Charbon	Présence d'artéfacts	Niveau d'occupation, fond de sous-sol	1880-1960
5	1A5	Sable limoneux brun foncé, moyennement compact	Abondance de gravier et de galets arrondis	Sans artéfact	Remblai de construction sous le niveau du sous-sol	ca 1875
6	1A6	Argile limoneuse brune marbré beige et grise plutôt meuble	Pierres arénisées	Sans artéfact	Sol naturel remanié	
7	1A7	Limon sableux gris homogène, moyennement compact	Pierres arrondies	Sans artéfact	Sol naturel, till fluvio-glaciaire	

Figure 23 – Sous-opération 1A – Coupe stratigraphique C1, paroi nord (BjFj-251)

Photo 5 – Assemblage d'artéfacts issus du lot 1A4 (BjFj-251_2025_N1-164)

8.2.2 Stationnement bordant la rue De La Gauchetière (sous-opération 1B)

L'excavation d'une seule tranchée environnementale (25TE-06) était requise pour l'espace du stationnement sud, bordant la rue De La Gauchetière. Cette tranchée, localisée au centre du stationnement et nommée sous-opération 1B, présentait des dimensions de 2,50 m par 1,60 m et une profondeur de 1,10 m (**photo 6**). Ce secteur est susceptible de contenir des traces de sépultures associées à l'Hôpital de la Miséricorde, et une attention y a été portée.

Cette tranchée s'est révélée négative, ne présentant ni sols d'occupation, ni vestiges, ni artéfacts (**figure 24**). Un niveau de gravier calcaire concassé (1B1), ajouté pour former l'infrastructure du stationnement asphalté, est le seul dépôt observé au-dessus du sol naturel (1B2). Ce dernier est composé de sable limoneux brun orangé, avec des pierres sub-anguleuses, parfois arénisées. Ce sol naturel stérile est conservé sous une altitude moyenne de 23,20 m NMM. Cette séquence stratigraphique révèle que certains horizons de surface anciens ont été retirés (**photo 7**).

En effet, cet espace, aujourd'hui occupé par le stationnement, a longtemps eu une fonction de jardin et devait être couvert d'un niveau de sol organique cultivable. Avant même l'arrivée des Sœurs de Miséricorde, l'endroit est représenté comme un jardin sur le plan de Cane de 1846. Cette vocation semble avoir perduré jusqu'au milieu du XX^{e} siècle, le plan d'assurance de

Photo 6 – Localisation de l'excavation 1B dans le stationnement bordant la rue De La Gauchetière, vue vers le nord-ouest (BjFj-251_2025_N1-59)

Photo 7 – Paroi nord de la sous-opération 1B, vue vers le nord (BjFj-251_2025_N1-132)

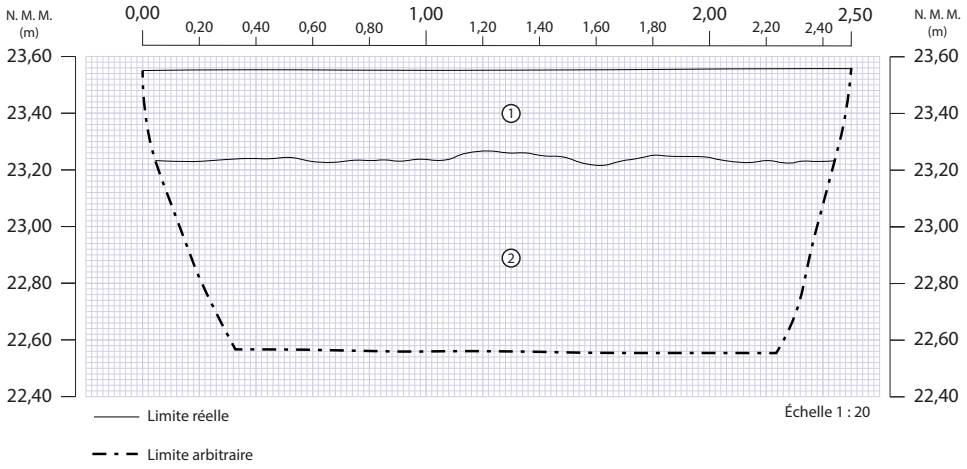

Couche	Lot	Description	Inclusions	Artéfacts	Interprétation	Chronologie
1	1B1	Gravier calcaire concassé	Morceaux d'asphalte	Sans artéfact	Infra du stationnement asphalté	
2	1B2	Sable limoneux, brun orangé, moyennement compact, structure cubique compressée	Pierrres sub-arrondies à sub-anguleuses, pierres arénisées	Sans artéfact	Sol naturel, till fluvio-glaciaire	

Figure 24 – Sous-opération 1B – Coupe stratigraphique C2, paroi nord (BjFj-251)

l'*Underwriters' Survey Bureau* de 1954 signalant toujours un jardin (*garden*) à cet endroit. Ces sols meubles ont sans doute été retirés lors de l'aménagement du stationnement, qui repose désormais directement sur le niveau du sol naturel stérile.

Même si cette tranchée s'est révélée négative, il demeure possible que le dérasement n'ait pas atteint la profondeur à laquelle sont habituellement enfouis certains éléments, tels que des fosses sépulcrales, des puits, des drains ou des latrines. Il est donc possible que, malgré le dérasement, d'éventuels vestiges archéologiques soient conservés ailleurs dans cette zone sud de la propriété.

8.2.3 Terrain bordant la rue Saint-Hubert (sous-opérations 1C, 1D, 1E)

L'excavation de trois tranchées de caractérisation environnementale était requise pour la bande de terrain bordant la rue Saint-Hubert, sur un parterre de gazon surélevé situé immédiatement à l'ouest du pavillon A. Les sous-opérations 1C, 1D et 1E ont permis d'observer des séquences stratigraphiques similaires, présentant des sols d'occupation anciens.

Sous-opération 1C

La sous-opération 1C a été excavée dans la portion nord du terrain gazonné, en bordure de la rue Saint-Hubert, près de l'enseigne « Centre Jacques-Viger » (**photo 8**). Cette tranchée de caractérisation, nommée 25TE-02, borde le bâtiment correspondant à l'agrandissement du pavillon A construit en 1923. Elle mesurait 2,30 m de longueur sur 1,50 m de largeur et a atteint une profondeur de 2,50 m. Cette tranchée a été implantée à proximité de l'anomalie 25 détectée au géoradar.

Photo 8 – Localisation de l'excavation 1C, vue vers le nord-est (BjFj-251_2025_N1-139)

Le sommet de la séquence stratigraphique est constitué de terre végétale (1C1) liée à l'aménagement du gazon (**figure 25**). En dessous, le niveau 1C2, composé de sable limoneux brun tacheté orangé, contenait des scories et un tuyau d'irrigation en PVC, également associé à l'aménagement contemporain. Sous l'altitude de 24,09 m NMM, les remblais de comblement de deux tranchées successives, 1C3 et 1C5, témoignent d'aménagements anciens à cet endroit (**photo 9**).

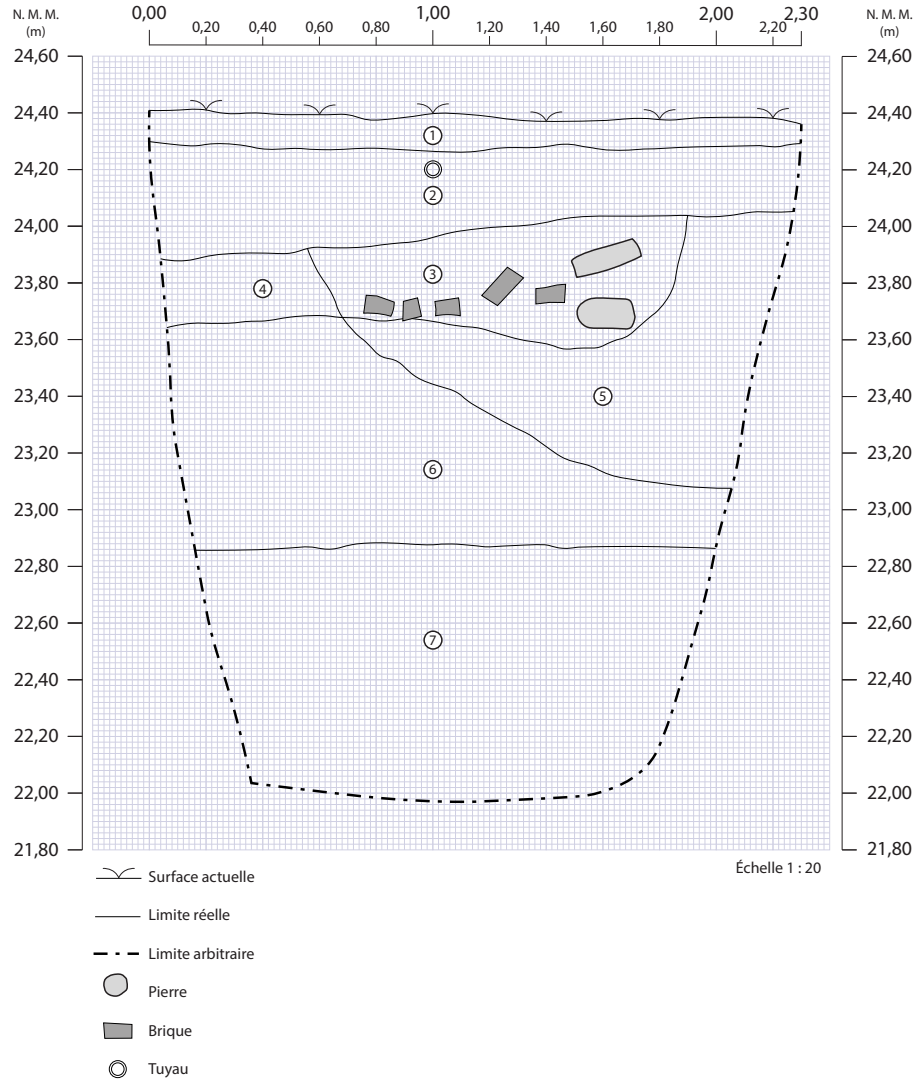

Couche	Lot	Description	Inclusions	Artéfacts	Interprétation	Chronologie
1	1C1	Sable limoneux brun foncé, organique, moyennement compact	Sans inclusion	Sans artéfact	Terre végétale, aménagement du gazon	
2	1C2	Sable limoneux brun tacheté orangé, avec lentilles de sable moyen, moyennement compact	Charbon minéral, scories, tuyau d'irrigation en PVC noir	Sans artéfact	Niveau de construction / aménagement du gazon	
3	1C3	Sable limoneux brun-gris, moyennement compact	Concentration de briques communes, pierres calcaires anguleuses, scories, charbon minéral	Nombreux artéfacts domestiques, fauniques et architecturaux	Remblai de comblement de tranchée	1905-1923
4	1C4	Sable limoneux brun gris, plutôt compact	Quelques charbons minéral, fragments de briques	Os de boucherie	Niveau d'occupation, similaire à 1D3 et 1E6	Seconde moitié du XIX^{e} siècle
5	1C5	Limon sableux brun foncé moucheté brun-gris et brun-beige, moyennement compact	Rares nodules de mortier, charbon minéral	Clou découpé	Remblai de comblement de tranchée	Après 1840
6	1C6	Limon légèrement sableux, brun orangé marbré gris plutôt compact	Pierres et graviers sub-arrondis à anguleux, traces de mortier et de briques rouges	Sans artéfact	Sol naturel, till fluvio-glaciaire, similaire à 1E7. interface supérieur remanié	
7	1C7	Limon gris foncé, marbré orangé à l'interface supérieur, plutôt compact, structure cubique compressée	Abondance de pierres calcaires sub-arrondies à sub-anguleuses	Sans artéfact	Sol naturel, till fluvio-glaciaire, similaire à 1E8	

Figure 25 – Sous-opération 1C – Coupe stratigraphique C3, paroi est (BjFj-251)

Photo 9 – Paroi est de la sous-opération 1C, vue vers l'est (BjFj-251_2025_N1-138)

Le lot 1C3 contenait une grande quantité de briques communes, de pierres calcaires anguleuses, de scories et de charbon minéral. Il a, par ailleurs, livré la plus grande concentration d'artéfacts de l'intervention. Cet assemblage regroupe un ensemble varié d'artéfacts domestiques, fauniques et architecturaux, dont la datation suggère un dépôt dans l'intervalle compris entre 1905 et 1940 (**photo 10**).

Il comprend notamment une brique réfractaire jaune produite par *G. H. Ramsay and Co, Fire Brick Works* (Écosse), en activité entre 1850 et 1923, ainsi qu'un fragment de tuyau d'égout en grès et un nodule de brique rouge orangé, témoignant d'activités liées à l'aménagement ou à des installations utilitaires. Le matériel céramique inclut sept fragments, dont un fragment d'assiette en terre cuite fine blanche vitrifiée, produite entre 1870 et 1930. Un objet ovoïde percé d'une ouverture circulaire et dont la fonction demeure indéterminée a également été façonné dans cette matière. L'assemblage verrier, diversifié, contient une bouteille à lait en verre fabriquée à la machine de type « *Owen* », produite après 1904. S'y ajoutent un grand contenant en verre bleu de style « *Carnaval Glass* », dont la popularité est à son sommet entre 1905 et 1940, ainsi qu'un fragment de rebord en verre teinté rouge rubis, généralement produit entre 1880 et 1940. Deux fragments jointifs d'un verre à pied, doté d'une tige hexagonale avec boutons décoratifs, constituent l'artéfact le plus élégant. Le lot comprend

Photo 10 – Assemblage d'artéfacts issus du lot 1C3 (BjFj-251_2025_N1-162)

Photo 11 – Assemblage d'os de boucherie issus du lot 1C3 (BjFj-251_2025_N1-163)

aussi un petit bouton blanc de type « *Prosser* », produit entre 1841 et 1940. Enfin, le matériel faunique, abondant, est composé de fragments de coquilles de mollusques, d'os d'oiseaux et d'os de petits à gros mammifères (mâchoire, dents, côtes, os longs, phalanges). La plupart de ces ossements présentent des traces de boucherie, indiquant des activités liées à la consommation alimentaire (**photo 11**).

Sous la tranchée 1C3, le lot 1C5 correspond au comblement d'une tranchée antérieure. Ce sol de limon sableux contenait de rares nodules de mortier et de charbon minéral, ainsi qu'un seul clou découpé, suggérant un comblement postérieur à la seconde moitié du XIX^{e} siècle.

Les tranchées 1C3 et 1C5 tronquaient le niveau d'occupation 1C4, composé de sable limoneux brun-gris, plutôt compact, et contenant quelques fragments de charbon minéral, de briques communes rouges et des os de boucherie. Ce sol est interprété comme un niveau d'occupation en place depuis la seconde moitié du XIX^{e} siècle. Les horizons sous-jacents, 1C6 et 1C7, étaient respectivement formés d'un limon compact, parfois sableux, brun-beige orangé marbré gris, et d'un limon gris foncé. Ces niveaux sont interprétés comme des sols naturels associés au till fluvio-glaciaire.

Bien que l'excavation de la sous-opération 1C n'ait pas livré de vestiges bâtis, les indices de creusements anciens dans ce secteur, ainsi que la quantité abondante de briques et d'artéfacts qui les comblent, suggèrent que des vestiges archéologiques pourraient être conservés à proximité. En effet, les sols ont pu être perturbés au moment de la construction d'un bâtiment en bois à cet endroit au début du XX^{e} siècle, lequel est visible sur le plan Pinsonneault de 1907. Ce bâtiment a par la suite été démoli, avant l'agrandissement du pavillon A en 1923.

Sous-opération 1D

La sous-opération 1D a été implantée près de la rue Saint-Hubert, à l'est de l'allée véhiculaire et au sud du portique d'entrée du pavillon A. Cette tranchée, nommée 25TE-03 par WSP, possédait des dimensions de 2,50 m par 1,55 m et une profondeur de 2,35 m (**photo 12**).

L'excavation a confirmé une séquence de cinq dépôts, dont un niveau d'occupation ancien de la fin du XIX^{e} siècle (**figure 26**, **photo 13**). En effet, le lot 1D2 a livré de nombreux artéfacts domestiques, dont des fragments d'assiettes en terre cuite fine blanche vitrifiée avec motif de blé, ainsi que d'autres en terre cuite fine blanche à décor *shell-edge* ou décor imprimé de type « flow noir » (**photo 14**). Un fragment particulier en terre cuite fine jaune avec un décor à l'engobe bleu pourrait appartenir au fond d'une salière. Le lot contenait également deux tuyaux

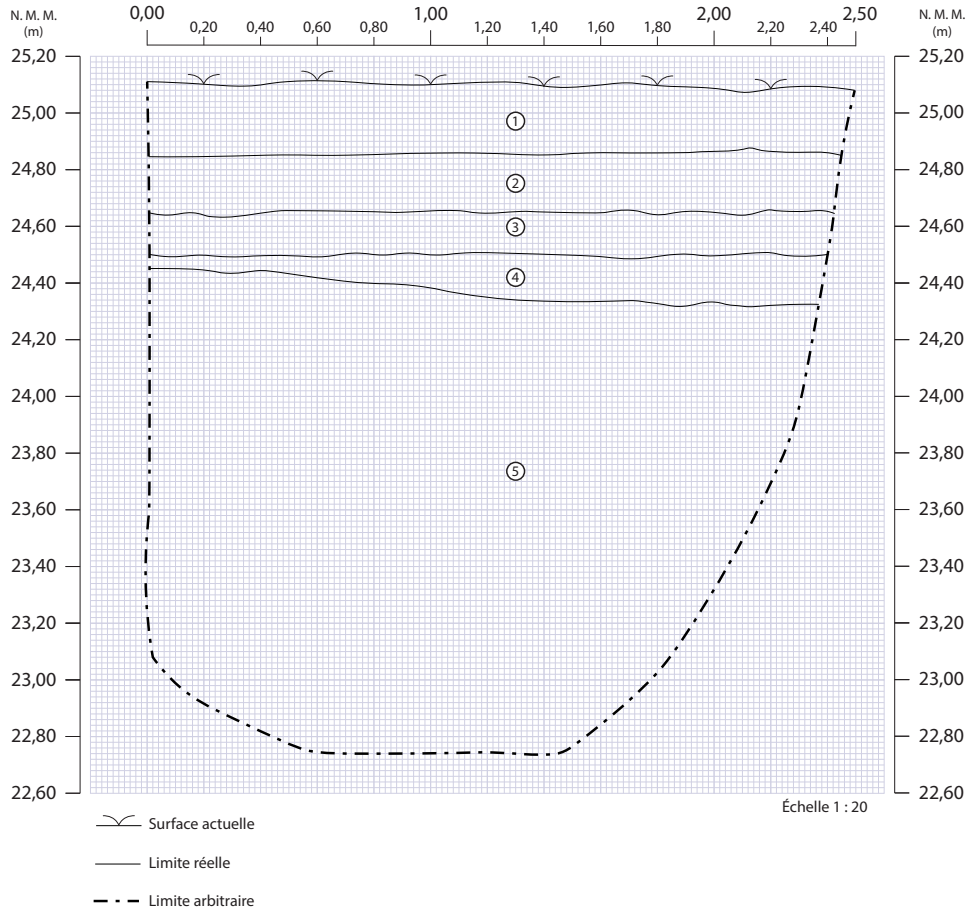

Couche	Lot	Description	Inclusions	Artéfacts	Interprétation	Chronologie
1	1D1	Sable limoneux brun foncé, organique, moyennement compact	Sans inclusion	Sans artéfact	Terre végétale, aménagement du gazon	
2	1D2	Sable limoneux gris plutôt compact, avec lentille de limon beige	Quelques pierres, charbon minéral, mortier, petits fragments de briques	Artéfacts domestiques et architecturaux	Niveau d'occupation	1870-1930
3	1D3	Sable argileux brun tacheté orangé, plutôt compact	Nombreux nodules de mortier, fragments de briques, charbons de bois	Verre à vitre, os de boucherie	Niveau de construction / début d'occupation	
4	1D4	Sable légèrement limoneux gris pâle, plutôt meuble	Cailloux et gravier arénisés et sub-arrondis	Sans artéfact	Sol naturel remanié	
5	1D5	Limon, brun-beige orangé marbré gris plutôt compact, structure cubique compressée	Pierres et graviers sub-arrondis à anguleux, pierres arénisées	Sans artéfact	Sol naturel, till fluvio-glaciaire, similaire à 1C6	

Figure 26 – Sous-opération 1D – Coupe stratigraphique C4, paroi est (BjFj-251)

Photo 12 – Localisation de l'excavation 1D, vue vers le nord-est (BjFj-251_2025_N1-141)

Photo 13 – Paroi est de la sous-opération 1D, vue vers l'est (BjFj-251_2025_N1-144)

Photo 14 – Assemblage d'artéfacts issus du lot 1D2 (BjFj-251_2025_N1-165)

de pipe et quelques ossements de mammifères, en plus de débris de construction (clou forgé, verre à vitre et fragments de briques). Cet assemblage suggère une datation générale comprise entre 1870 et 1930, c'est-à-dire possiblement contemporaine de l'aménagement du pavillon A en 1885, puis de son occupation.

Sous ce niveau, se trouvait le sol 1D3, formé de sable brun tacheté orangé gris pâle, plutôt compact. Les inclusions de mortier, de fragments de briques et de charbons de bois, en plus de quelques éclats de verre à vitre et des os de boucherie, suggèrent qu'il s'agit d'un sol d'occupation ou d'un niveau de construction.

La quatrième couche, 1D4, est composée de sable légèrement limoneux gris pâle, plutôt meuble. Elle n'a livré que des cailloux et des graviers arénisés et sub-arrondis, et pourrait correspondre à un sol naturel remanié. En effet, alors que l'interface inférieure forme une pente vers le sud, l'interface supérieure est horizontale, ce qui suggère des travaux de nivellement.

Le dernier niveau, 1D5, a été observé sur 1,59 m de profondeur. Il est composé d'un limon brun-beige orangé marbré gris, plutôt compact, et présente une structure cubique compressée. Il contenait uniquement des pierres, des graviers sub-arrondis à anguleux et des pierres arénisées, suggérant qu'il s'agit d'un sol naturel similaire au sol 1C6, un till fluvio-glaciaire. L'excavation a été arrêtée à une altitude de 22,73 m NMM, soit à 2,35 m sous la surface.

Sous-opération 1E

La cinquième sous-opération, nommée 1E (ou tranchée 25TE-04), a été implantée à l'angle sud-ouest du terrain, près de la rue Saint-Hubert. Elle mesurait 2,60 m de longueur sur 1,60 m de largeur et a atteint une profondeur de 2,35 m (**photo 15**). L'excavation de cette tranchée a permis de documenter une séquence de huit dépôts, incluant deux possibles creusements destinés à des poteaux ou piquets, ainsi qu'un sol témoignant d'une occupation depuis le XIX^{e} siècle (**figure 27**, **photo 16**).

Photo 15 – Emplacement de la sous-opération 1E, à l'angle des rues Saint-Hubert et De La Gauchetière, vue vers le nord-est (BjFj-251_2025_N1-104)

Sous la couche de surface (1E1) correspondant à la terre végétale liée à l'aménagement du gazon, le lot 1E2 constitue le comblement d'une tranchée observée à l'extrémité sud de l'excavation. Une membrane géotextile recouvrait la base de cette tranchée, qui semble associée à une réparation récente du muret de soutènement en pierre bordant la rue De La Gauchetière.

Sous le lot 1E1, le lot 1E3 pourrait correspondre à une ancienne surface gazonnée du terrain, antérieure à la réparation du muret. Ce dépôt de sable limoneux brun foncé, organique, similaire au lot 1D1, pourrait ainsi représenter la surface du terrain au XX^{e} siècle.

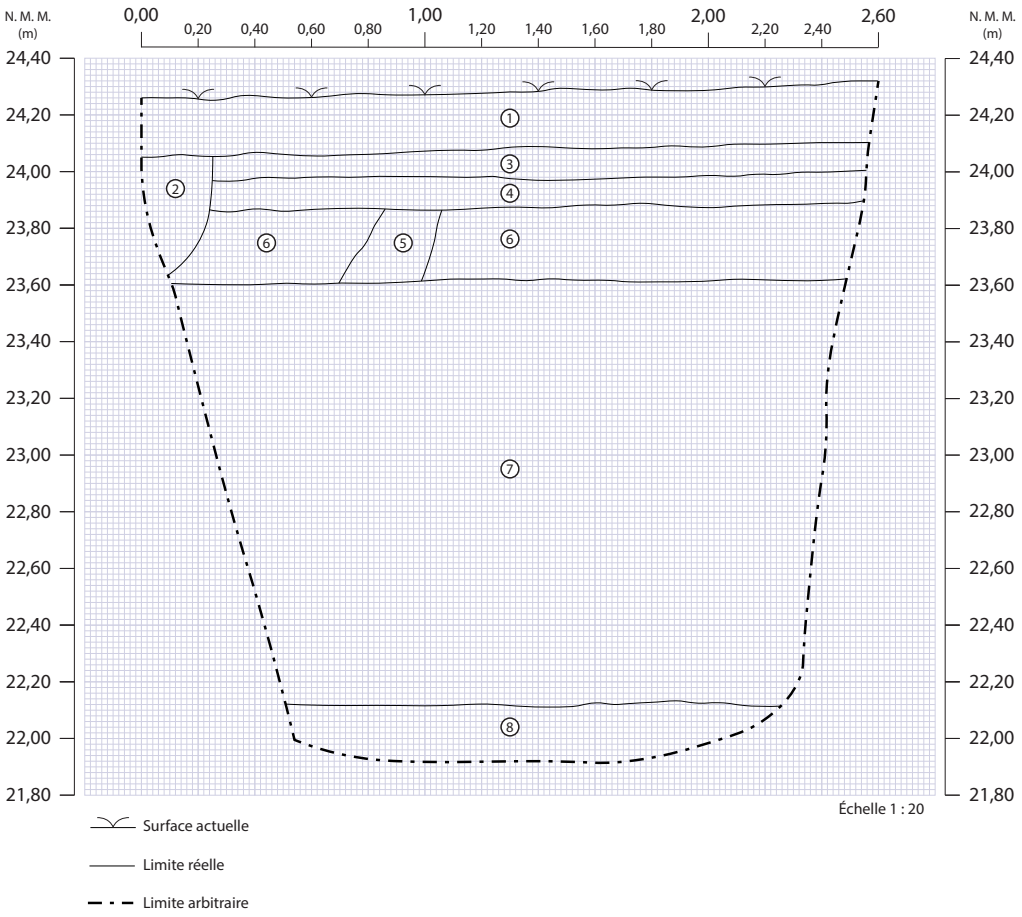

Couche	Lot	Description	Inclusions	Artéfacts	Interprétation	Chronologie
1	1E1	Sable limoneux brun foncé, organique, moyennement compact	Sans inclusion	Sans artéfact	Terre végétale, aménagement du gazon, après la réparation du muret	
2	1E2	Sable limoneux brun foncé, marbré orangé, moyennement compact	Membrane géotextile observée au fond	Sans artéfact	Comblement de tranchées de réparation du muret de pierre bordant la rue De La Gauchetière	
3	1E3	Sable limoneux brun foncé tacheté noir, organique, moyennement compact	Gravier calcaire concassé, nodules de mortier	Sans artéfact	Terre végétale, aménagement du gazon, similaire à 1D1	XX^{e} siècle
4	1E4	Sable limoneux brun foncé, organique, moyennement compact	Nodules de mortier	Artéfact domestique	Niveau d'occupation, similaire à 1D2	1870-1930
5	1E5	Limon sableux brun foncé noirâtre, moyennement compact	Gravier sub-anguleux, charbon minéral	Artéfacts domestiques, terre cuite fine blanche, fragments de verre, os, clou	Possible creusement d'un poteau ou piquet	1885-1915
6	1E6	Sable limoneux brun orangé, moyennement compact	Pierres sub-arrondies, traces de mortier et charbons de bois, horizon organique à l'interface inférieure	Sans artéfact	Niveau début d'occupation, similaire à 1D3, sol naturel remanié	XIX^{e} siècle
7	1E7	Limon, brun-beige orangé marbré gris plutôt compact, structure cubique compressée	Pierres et graviers sub-arrondis à anguleux, pierres arénisées	Sans artéfact	Sol naturel, till fluvio-glaciaire, similaire à 1C6	
8	1E8	Limon légèrement sableux gris, plutôt compact, structure cubique compressée	Abondance de pierres calcaires sub-arrondies	Sans artéfact	Sol naturel, till fluvio-glaciaire, similaire à 1C7	

Figure 27 – Sous-opération 1E – Coupe stratigraphique C5, paroi ouest (BjFj-251)

Photo 16 – Paroi ouest de la sous-opération 1E, vue vers l'ouest (BjFj-251_2025_N1-103)

Photo 17 – Lot 1E5 correspondant à de possibles trous de poteaux, vue vers l'ouest (BjFj-251_2025_N1-89)

Le lot sous-jacent, 1E4, forme un dépôt horizontal. Il contenait des nodules de mortier et n'a livré qu'un seul artéfact : un fragment de plat de service en terre cuite fine blanche vitrifiée, produit entre 1870 et 1930. Ce sol pourrait ainsi correspondre à un niveau d'occupation aménagé après 1870.

L'excavation de la tranchée 1E a également permis d'identifier deux possibles trous de poteaux (1E5) (**photo 17**). L'un de ces trous, visible en paroi, se présente sous une forme oblique comblée de limon sableux brun foncé noirâtre. Il contenait du charbon minéral et des artéfacts, notamment de petits fragments de contenants (en terre cuite commune locale, en porcelaine et en verre incolore), un os de côte d'un moyen mammifère, un clou tréfilé et un gravier en silex (**photo 18**). Ce dépôt a possiblement été formé dans l'intervalle compris entre 1885 et 1915. Il pourrait s'agir d'un creusement destiné à recevoir la base d'un poteau ou d'un piquet de clôture ou, plus simplement, d'une perturbation animale s'insérant dans la couche 1E6.

Photo 18 – Assemblage d'artéfacts issus du lot 1E5 (BjFj-251_2025_N1-166)

La couche 1E6, située sous l'altitude de 23,86 m NMM, forme le niveau d'occupation le plus ancien. Ce niveau de sable limoneux brun orangé contenait quelques charbons de bois, des fragments de verre à vitre et des os de boucherie datant probablement du XIX^{e} siècle. De plus, l'interface inférieure présentait un niveau organique comportant des traces de mortier.

En dessous, comme ailleurs sur le site, a pu être observée une couche formée d'un limon parfois sableux brun-beige orangé marbré gris (1E7), surmontant un limon gris foncé, compact

(1E8) contenant de nombreux blocs et pierres subarrondis. Ces deux couches sont interprétées comme des sols naturels stériles associés au till fluvio-glaciaire, similaires aux niveaux 1C6 et 1C7.

8.2.4 Synthèse des données stratigraphiques

Les trois à quatre niveaux de sols horizontaux observés en surface des sous-opérations 1C, 1D et 1E suggèrent qu'il s'agit d'une séquence de sols d'occupation conservés en place. De manière générale, c'est le troisième dépôt à partir de la surface qui a livré la plus grande quantité d'artéfacts domestiques, témoignant d'une occupation remontant au dernier quart du XIX^{e} siècle, et donc contemporaine de l'aménagement du pavillon A de l'Hôpital de la Miséricorde (1885).

Dans les sous-opérations 1D et 1E, un sol organique avec des traces de charbon de bois est conservé sous ce dépôt, et pourrait être associé à l'occupation du terrain antérieure à l'aménagement de l'Hôpital de la Miséricorde. Ces niveaux reposent sur un horizon naturel compact, interprété comme un till d'origine fluvio-glaciaire.

Ces observations confirment donc que la terrasse surélevée où se situe l'aire d'étude conserve des sols d'occupation anciens et pourrait renfermer des vestiges enfouis dans l'espace compris entre la rue Saint-Hubert et le pavillon A.

9

Conclusion et recommandations

Hydro-Québec projette l'aménagement d'un nouveau poste à 315 kV au centre-ville de Montréal. Dans ce contexte, et afin de répondre aux exigences de la *Loi sur la qualité de l'environnement* ainsi qu'aux normes internes d'Hydro-Québec en matière de protection du patrimoine, Arkéos a été mandatée pour réaliser une étude de potentiel archéologique de l'ancien îlot de l'Hôpital de la Miséricorde. À cette étude, se sont ajoutées la supervision et l'analyse archéologique de relevés géoradar, ainsi que la supervision archéologique de tranchées de caractérisation géotechnique.

9.1 Étude de potentiel archéologique

L'état des connaissances et la synthèse des données disponibles avant les activités de terrain ont permis d'identifier trois types de potentiel archéologique sur le site : autochtone ancien, eurocanadien et sépulcral (voir carte 7 et tableau 3).

L'étude de potentiel archéologique a permis d'identifier trois secteurs où des contextes d'occupation autochtone ancienne pourrait subsister, bien que le potentiel demeure modéré. Il s'agit de la façade du pavillon E (A-01), de la bordure du pavillon A en périphérie des rues Saint-Hubert et De La Gauchetière (A-02), ainsi que du stationnement donnant sur la rue De La Gauchetière (A-03).

Le potentiel archéologique eurocanadien, pour sa part, est jugé faible dans le stationnement donnant sur la rue De La Gauchetière (E-04), bien que des vestiges de faible envergure liés à

l'aménagement des jardins puissent s'y trouver. Ce potentiel est par ailleurs jugé modéré en façade du pavillon E (E-01), où des vestiges d'un bâtiment érigé avant 1825 et démoli après 1846 pourraient subsister. En revanche, il est jugé élevé dans le stationnement situé à l'angle de la rue Saint-Hubert et du boulevard René-Lévesque (E-02), ainsi qu'en bordure de la rue Saint-Hubert et sous les pavillons A et G (E-03). En effet, ces secteurs pourraient comporter des vestiges de bâtiments érigés au cours des décennies 1860-1870 (lots 413 à 415), ainsi que des vestiges de la maison Lacroix et de différentes générations de bâtiments secondaires et de passages couverts (lot 412).

Enfin, l'étude a permis de définir un potentiel archéologique sépulcral faible à modéré dans la portion est du stationnement donnant sur la rue De La Gauchetière (S-1). Ce secteur correspond à la propriété des Sœurs de Miséricorde avant 1862. Bien que les Sœurs aient conclu des ententes avec les cimetières Notre-Dame-des-Neiges et Saint-Joseph de l'Est, les lieux d'inhumation pour la période antérieure à 1856 demeurent inconnus. À tout le moins, il est établi qu'une Sœur a été inhumée en 1853 sur le terrain des Sœurs de Miséricorde. Le témoignage d'un ancien jardinier, selon lequel des inhumations d'enfants auraient été déplacées au cimetière Saint-Joseph de l'Est après 1933, nous oblige toutefois à rester prudents quant à la possible présence d'autres sépultures dans cette zone. Ainsi, en l'absence de registres ou d'autres données, il est impossible d'exclure hors de tout doute que d'autres sépultures aient été inhumées à l'intérieur des limites de la propriété des Sœurs de Miséricorde.

9.2 Interventions de terrain

L'intervention archéologique, réalisée après l'obtention du permis de recherche archéologique 25-ARKE-18, a été accomplie en deux phases, à savoir la supervision du relevé géoradar multi-canaux et la supervision des tranchées de caractérisation géotechnique. Ces interventions se sont déroulées respectivement du 19 au 21 novembre et les 11, 12 et 15 décembre 2025. La première phase a été supervisée par un archéologue chargé de projet et menée par l'équipe T2si Utility Engineers. Lors de la seconde phase, soit l'excavation des tranchées de caractérisation environnementale, l'archéologue a accompagné une technicienne en sol de WSP et deux employés de l'entrepreneur Demospec.

À la suite du relevé géoradar de l'ensemble du terrain, divisé en quinze zones, l'équipe T2si a produit le rapport *Services géoradar pour des anomalies archéologiques*, qui contient la liste des 58 anomalies détectées lors du traitement des données par leur spécialiste, et auxquelles s'ajoute une anomalie repérée par Arkéos. L'analyse des relevés et de cette liste a permis de

retenir 16 anomalies à potentiel archéologique modéré (possibles aménagements du XX^{e} siècle liés à l'hôpital) et 19 anomalies à potentiel archéologique élevé, essentiellement associées à de possibles vestiges immobiliers. Parmi celles-ci, une seule est située dans l'emprise de la zone à potentiel S-01 (no 43), et rien dans ses dimensions ne permet de penser qu'il puisse s'agir d'une fosse sépulcrale.

La supervision archéologique de l'excavation des cinq tranchées de caractérisation environnementale commandées par WSP a permis de mettre en évidence des contextes archéologiques dans quatre d'entre elles. Ces découvertes ont mené à l'identification du site archéologique BjFj-251 par le ministère de la Culture et des Communications, correspondant à « l'îlot de l'Hôpital de la Miséricorde ».

La sous-opération 1A, localisée près du boulevard René-Lévesque, a livré deux vestiges architecturaux associés à deux maisons en rangée construites vers 1875 sur le lot 415 (carte 13). Ces maisons ont notamment servi de résidences pour les infirmières de l'hôpital, avant leur démolition au courant des années 1960.

Les sous-opérations 1C, 1D et 1E, situées en bordure de la rue Saint-Hubert, ont livré un niveau d'occupation du dernier quart du XIX^{e} siècle, contemporain de l'aménagement du pavillon A de l'Hôpital de la Miséricorde en 1885. De plus, dans les sous-opérations 1D et 1E, un sol organique comportant des traces de charbon de bois a été observé sous ce niveau d'occupation. Celui-ci pourrait correspondre au niveau d'occupation du terrain avant l'aménagement de l'Hôpital de la Miséricorde. La sous-opération 1C a par ailleurs révélé des tranchées et des sols d'occupation possiblement associés à l'aménagement des bâtiments secondaires du début du XX^{e} siècle, démolis avant l'agrandissement du pavillon A en 1923 (voir carte 13).

Enfin, la sous-opération 1B, excavée dans le stationnement bordant la rue De La Gauchetière, s'est avérée négative, les sols d'occupation et les anciens sols de jardin ayant manifestement été retirés lors de l'aménagement de la cour asphaltée. Il demeure toutefois possible que des vestiges enfouis plus profondément (latrines, puits ou drains) ou d'éventuelles sépultures y soient toujours préservés.

En somme, les résultats de la supervision archéologique de décembre 2025 confirment la présence d'éléments archéologiques significatifs dans les secteurs expertisés. Si le site a accueilli des sépultures de religieuses, des documents témoignent de leur exhumation au XX^{e} siècle. Toutefois, selon certaines sources orales mentionnées précédemment, le site

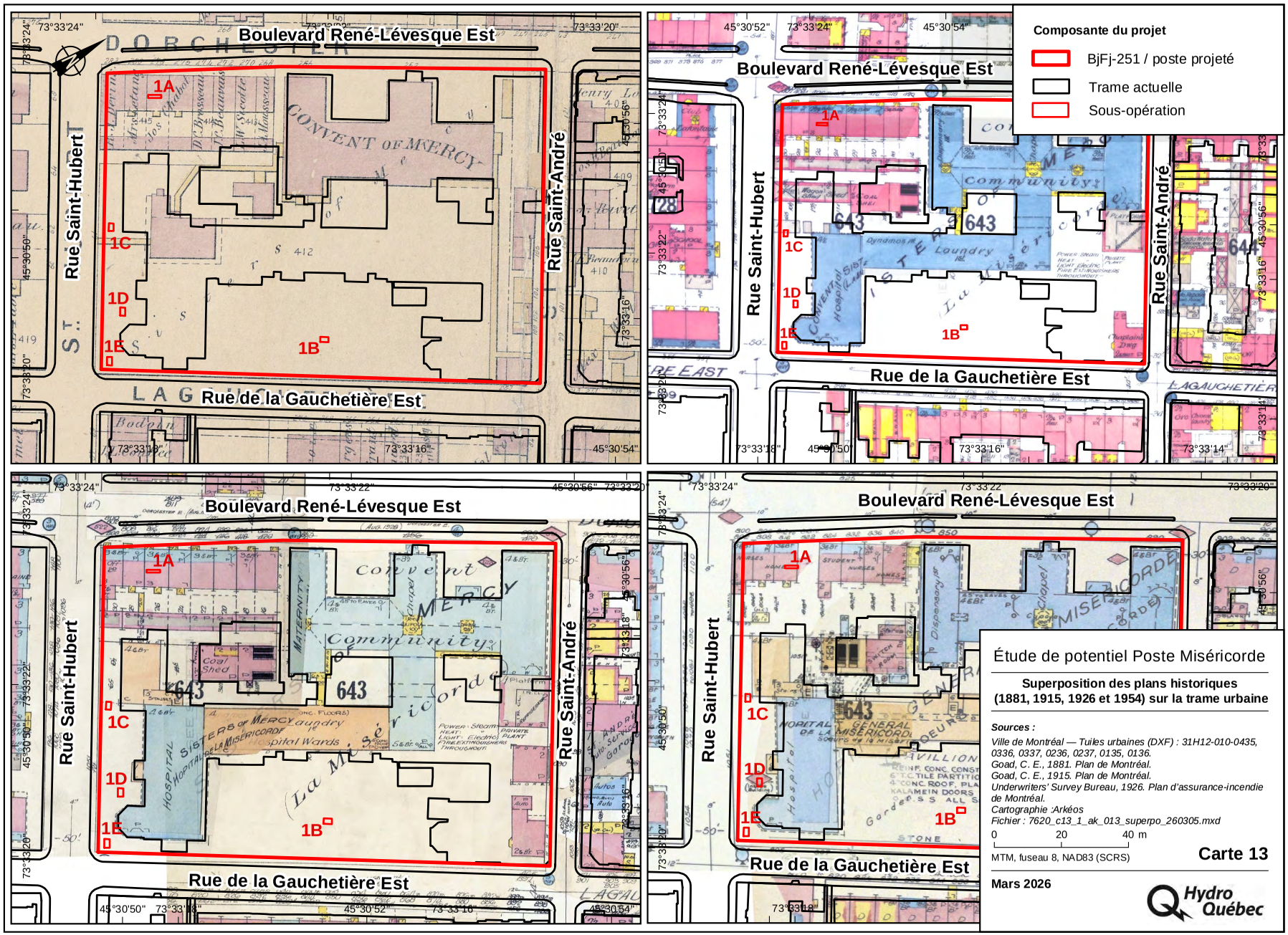

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

pourrait également avoir accueilli les fosses sépulcrales de nourrissons, de pensionnaires ou de religieuses à une époque où les Sœurs de Miséricorde n'avaient pas conclu d'ententes avec les cimetières pour l'inhumation de leurs protégés (particulièrement entre 1851 et 1856). Il subsiste donc un potentiel archéologique sépulcral faible à modéré sur le site, que la supervision archéologique n'a pas permis de vérifier. Il est donc recommandé de poursuivre les recherches archivistiques à ce sujet et d'entreprendre des vérifications archéologiques sur terrain, notamment si des travaux devaient avoir lieu dans la zone S-01.

9.3 Valeurs patrimoniales

Dans le cadre de la révision du *Règlement sur la recherche archéologique*, découlant de la nouvelle *Loi sur le patrimoine culturel*, le MCC a introduit une nouvelle approche dans l'évaluation des sites archéologiques, laquelle vise à fournir aux différents intervenants d'un projet une appréciation par valeurs du bien patrimonial. L'attribution de telles valeurs tient compte non seulement des connaissances acquises sur le site archéologique, mais aussi de son potentiel de recherches additionnelles et de sa vulnérabilité dans un contexte d'urbanisation. Sept valeurs ont été retenues par le MCC pour caractériser la valeur patrimoniale d'un site archéologique. Le site archéologique BjFj-251 présente cinq d'entre elles (tableau 10), ce qui justifie la poursuite de sa documentation et, dans la mesure du possible, sa mise en valeur.

9.4 Révision du potentiel et recommandations

La nature du mandat octroyé à Arkéos, combinant étude documentaire et interventions de terrain, permet d'ores et déjà de réviser le potentiel archéologique du site à la lumière des observations réalisées sur le terrain et, ainsi, de formuler des recommandations adaptées à ses différents secteurs et au patrimoine archéologique qui y est anticipé.

Ainsi, compte tenu des contextes archéologiques préservés et des valeurs patrimoniales attribuables au site de l'îlot de l'Hôpital de la Miséricorde (BjFj-251), nous recommandons que des interventions archéologiques supplémentaires soient réalisées en amont de tous travaux d'aménagement nécessitant des excavations. Au regard du potentiel archéologique évalué, ces interventions pourraient s'articuler autour des objectifs de recherche suivants :

- Vérifier la présence d'une occupation autochtone (possible depuis 9 000 ans AA), en particulier dans les zones à potentiel archéologique autochtone A-01 et A-02. À noter que le potentiel archéologique autochtone de la zone A-03 est dorénavant jugé faible, compte tenu du dérasement des sols d'origine.

Tableau 5 – Appréciation par valeurs du site BjFj-251

Type de valeur	Définition	Site BjFj-251	
Valeur de recherche sur le terrain	Site offrant des possibilités pour la poursuite des recherches	**oui**	Seul un faible pourcentage de la superficie totale du site a été documenté et l'abondance relative des témoins archéologiques laisse envisager qu'il recèle toujours une grande quantité de contextes et vestiges d'intérêt.
Valeur de connaissance post-terrain	Site pouvant livrer davantage de connaissances à partir des données et des collections recueillies	**oui**	Des recherches supplémentaires sur le site sont susceptibles d'apporter de nouvelles connaissances historiques au sujet du développement de l'Hôpital de la Miséricorde, sur les anciens aménagements de l'hôpital et du couvent ainsi que sur les 120 ans d'occupation du lieu par les Sœurs de Miséricorde, les mères célibataires et leurs enfants.
	Site présentant toujours une valeur de recherche sur le terrain		
	Site présentant un risque d'être détruit à court terme		
Valeur scientifique	Site se prêtant à des champs d'études et analyses spécialisés	**non**	À ce stade des recherches, il n'est pas possible de déterminer si le site présente cette valeur scientifique.
Valeur d'exception	Site associé à un phénomène rare	**non**	À ce stade des recherches, il n'est pas possible de déterminer si le site présente cette valeur d'exception.
	Site présentant des caractéristiques (à l'échelle locale, régionale ou provinciale) qui le démarquent d'autres sites		
Valeur de représentativité	Site particulièrement représentatif d'un territoire, d'une culture, d'une fonction, d'un mode de vie, d'un événement ou tout autre aspect du patrimoine archéologique du Québec	**oui**	La valeur de représentativité peut être attribuée à la sous-opération 1A puisqu'elle a révélé des témoins représentatifs de l'occupation domestique urbaine du quartier Ville-Marie de Montréal. De plus, le site est représentatif des anciennes institutions caritatives religieuses.
Valeur d'appropriation collective	Site revêtant une importance ou une signification particulière pour la communauté au sein de laquelle il se trouve	**oui**	Plusieurs communautés ont manifesté un attachement face à l'Hôpital de la Miséricorde, notamment les Mères mohawks (Kanien'kehá:ka Kahnistensera) en raison de la fréquentation passée de l'établissement par des femmes de leur communauté et le sort inconnu d'enfants qui y sont nés. Ainsi, les Mères mohawks sont préoccupées par la présence potentielle de sépultures non marquées sur le terrain des Sœurs de Miséricorde.
Valeur d'association	Site faisant partie d'un groupe de sites partageant un ensemble cohérent d'affinités culturelles et chronologiques	**oui**	La valeur d'association peut être attribuée au site BjFj-251 puisqu'il peut être associé à d'autres sites archéologiques connus documentant les institutions religieuses montréalaises, incluant le site du premier Hôpital Général de Montréal des Sœurs Grises (BiFj-4), le site patrimonial de l'Hôtel-Dieu de Montréal (BjFj-220), ainsi que le site de la maison des Sœurs de la Providence (BjFj-62).

- Vérifier la présence de contextes archéologiques témoignant de l'occupation du terrain avant l'aménagement de l'hôpital, notamment la maison Lacroix (zone E-03) et un bâtiment en bordure du boulevard René-Lévesque érigé avant 1825 et démoli après 1846 (zone E-01).
- Documenter le développement et les anciens aménagements de l'Hôpital de la Miséricorde, ainsi que l'occupation du lieu par les Sœurs de Miséricorde, les mères célibataires et leurs enfants (zones E-03 et E-04).
- Vérifier la présence de sépultures non marquées associées à l'Hôpital de la Miséricorde dans la zone à potentiel archéologique sépulcral S-01.
- Poursuivre la documentation des vestiges des maisons en rangée qui bordaient le boulevard René-Lévesque (zone E-02), témoins de l'occupation domestique urbaine du quartier Ville-Marie de Montréal.
- Vérifier, de façon ciblée, la nature des anomalies présentant un potentiel archéologique élevé ou modéré (35 anomalies) préalablement à tous travaux d'aménagement dans ces secteurs.

En somme, à la lumière de cette étude et des données recueillies, la poursuite de recherches archéologiques apparaît justifiée afin d'assurer une documentation adéquate du site et la préservation des vestiges qu'il recèle.

Ouvrages consultés

ARCHÉOBEC (1996)

Exploitation et mise en valeur des ressources archéologiques de l'archipel Sainte-Rose, rivière des Mille-Îles, Laval. Ville de Laval, ministère de la Culture et des Communications du Québec.

ARCHÉOCÈNE (2018)

Supervision archéologique. Réfection de la ventilation; maison LeBer-LeMoyne, arrondissement Lachine, Montréal. Site BiFk-06, opération 13 (2017). Ville de Montréal.

ARCHÉOTEC (2012a)

Parc national de la Pointe-du-Moulin, Notre-Dame de l'Île Perrot, site BiFl-01. Nouveau pavillon multifonctionnel. Interventions archéologiques 2012. SODEC.

ARCHÉOTEC (2012b)

Musée de Lachine, Montréal. Maison LeBer-LeMoyne, BiFk-6. Interventions archéologiques 2010. Ville de Montréal.

ARCHÉOTEC (2002)

Grande bibliothèque du Québec. Site BjFj-111. Inventaire archéologique 2001. La Grande bibliothèque du Québec, ministère de la Culture et des Communications.

ARCHÉOTEC (2016)

Poste de redressement Savoie à la jonction de l'avenue Savoie et de la rue Ontario Est, Montréal, site BjFj-111. Interventions archéologiques.

ARKÉOS (2025)

Étude de potentiel archéologique, rue Sainte-Catherine, Montréal.

ARKÉOS (2025)

Secteur de la côte Placide, parc du Mont-Royal Inventaire archéologique, site patrimonial déclaré du Mont-Royal, automne 2023 (BjFj-97 et BjFj-134). Entente de développement culturel, Ville de Montréal.

ARKÉOS (2024a)

Projet d'agrandissement de l'usine de fabrication de matériaux énergétiques de General Dynamics sur le territoire de Salaberry-de-Valleyfield Étude de potentiel archéologique. AtkinsRéalis

ARKÉOS (2024b)

Secteur de la berge du Vieux-Moulin Site BjFk-18 Inventaire archéologique 2023. Ville de Laval.

ARKÉOS (2023)

Intervention archéologique 2022 - Site BjFj-220. Reconfiguration des espaces à la résidence Marie-Morin de la Cité-des-Hospitalières. Ville de Montréal.

ARKÉOS (2022)
Site de la Cité des Hospitalières, BjFj-220. Inventaire archéologique 2021. Ville de Montréal.

ARKÉOS (2019a)
Site patrimonial du Mont-Royal. Aménagement d'un nouveau seuil dans le secteur Cedar/Côte-des-Neiges. Inventaire archéologique. Ville de Montréal.

ARKÉOS (2019b).
ménagement du seuil Cedar/Côte-des-Neiges. Interventions archéologiques sur le site BiFj-138, parc Mont-Royal. Ville de Montréal.

ARKÉOS (2018)
Aménagement des Escales Découvertes du mont Royal – Étude de potentiel archéologique. Ville de Montréal.

ARKÉOS (2012)
Aménagement du chemin de ceinture du parc du mont Royal (tronçon 3). Inventaire et fouille archéologiques aux sites BiFj-92, BiFj-93, BiFj-94 et MTL09-04-01, 2009, Montréal.

ARKÉOS (2008)
Interventions archéologiques dans les rues de Montréal. Rue Metcalfe (BjFj-1), des sœurs-grises (MTL04-25-5), des Récollets (MTL04-25-6), Bridge (MTL04-23-2), avenue Savoie (BjFj-111), Labelle (MTL04-25-9), parc du Mont-Royal (BjFj-134 et MTL05-25-6) et Duke (BjFj-67 et MTL05-25-10). Vol. 1. Direction du Patrimoine.

ARKÉOS (2006)
Projet immobilier Bleury- Viger. 1 Inventaire et fouilles archéologiques du site Tecumseth Terrace (BjFj-133), Montréal. Groupe Canvar.

ARKÉOS (2003)
Inventaire et fouille archéologique. Tronçon A-1 d'un oléoduc existant. Parc d'Oka. Consortium CIMA.

ARKÉOS (2002)
Fouille et inventaire archéologiques au site BjFi-7, île Grosbois, parc des Îles-de-Boucherville. Planification stratégique de mise en valeur du patrimoine archéologique du Parc des Îles-de-Boucherville. SÉPAQ.

ARKÉOS et ARCHÉOCÈNE (1998)
Fouille archéologique du site préhistorique BiFj-49, pointe nord de l'île des Sœurs, Verdun. Ville de Verdun.

ASSINIWI, B. (1974)
Histoire des Indiens du Haut et du Bas-Canada. Tome 3 : *De l'épopée à l'intégration, 1685 à nos jours*. Collection Ni-T'Chawama Mon Ami Mon Frère. Les Éditions Leméac.

AUCLAIR, É.-J. (1928).
Histoire des Sœurs de Miséricorde de Montréal. Les premiers soixante-quinze ans (1848-1923). Montréal : Imprimerie des Sourds-Muets.

BALAC, A.-M., C. ROY et R. TREMBLAY (2019)
TERRE – L'empreinte humaine – Archéologie du Québec. Montréal : Les Éditions de l'Homme.

BEAUGRAND-CHAMPAGNE, M. (1947)
Montréal sous Champlain. Montréal : Éditions Bernard Valiquette.

BÉLANGER, J. (2012)
Étude technologique et morphologique de la cornéenne dans le sud du Québec: le cas de la carrière préhistorique du mont Royal (BjFj-97) à Montréal. Mémoire de Maitrise, Université de Montréal.

BÉLANGER, C., J. BRACEWELL, G. CHMURA, C. GATES ST-PIERRE, I. F. PENDEA et É. RAGUIN (2018)
Fouilles archéologiques sur le site de la Maison Nivard de Saint-Dizier (BiFj-85). Parc de l'Honorable Georges O'Reilly, arrondissement de Verdun, Montréal. Ville de Montréal.

BELLAVANCE, F. (2015)
Archéologie publique dans le parc national d'Oka. Août 2014. SÉPAQ.

BIGGAR, H.P. (1924)
The voyages of Jacques Cartier. Ottawa : F.A. Acland.

BLOUIN Y. (2011)
Analyse documentaire et cartographique de l'îlot Saint-Pierre Apôtre, Étude de potentiel archéologique, 1212 rue Panet et 1201 à 1215 rue de la Visitation. Entente sur le développement culturel de Montréal, Ville de Montréal, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

BRUNET, M.-H. (2011)
« Doctrine catholique, ambivalences et pragmatisme : l'œuvre des premières travailleuses sociales à la Miséricorde de Montréal, 1945-1970 ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 65(1), 29-58.

BURKE, A. ET P. J. H. RICHARD (2010)
« L'occupation du Témiscouata pendant l'Archaïque : la comparaison du registre archéologique et du registre paléoenvironnemental ». Dans *De l'archéologie analytique à l'archéologie sociale*, édité par B. Loewen, C. Chapdelaine et A. Burke : 103-127 Paléo-Québec 34. Montréal : Recherches amérindiennes au Québec.

CARTIER, J. (1977)
Voyage en Nouvelle-France. Montréal : HMH.

CHAPDELAINE, C. (éd.) (2019)
Droulers-Tsiionhiakwatha : chef-lieu iroquoien de Saint-Anicet à la fin du XV^e siècle. Paléo-Québec 38. Montréal : Recherches amérindiennes au Québec.

CHAPDELAINE, C. (19890)
Le site Mandeville à Tracy, Variabilité culturelle des Iroquoiens du Saint-Laurent. Montréal : Recherches amérindiennes au Québec.

CHAPDELAINE, C. (1988)
Évaluation archéologique sur le site préhistorique BiFm-1, parc Paul-Sauvé, Oka. MAC.

CHAPDELAINE, C. (1985)
La maison longue iroquoienne de Lanoraie. Les Retrouvailles 12. MAC.

CLERMONT, N. (2016)

« Montréal avant l'histoire ». Dans *Lumières sous la ville : quand l'archéologie raconte Montréal* édité par A.-M. Balac Et C. Bélanger. Signes des Amériques 15. Montéal : Recherches amérindiennes au Québec.

CLERMONT, N. (1980a)

« La sédentarisation des groupes non agriculteurs dans la Plaine de Montréal ». *Recherches Amérindiennes au Québec,* 10(3) : 153- 158.

CLERMONT, N. (1980B)

« L'augmentation de la population chez les Iroquoiens préhistoriques ». *Recherches Amérindiennes au Québec,* 10(3) : 159-163.

CLERMONT, N. et C. CHAPDELAINE (2003)

« La place de l'Archaïque supérieur de l'Outaouais dans le Nord-Est de l'Amérique de Nord : taxonomie, adaptation, continuité et changement ». Dans *Île aux Allumettes : L'Archaïque supérieur dans l'Outaouais*, édité par N. Clermont, C. Chapdelaine Et J. Cinq-Mars : 309–334 Paléo-Québec 30. Montréal : Recherches amérindiennes au Québec.

CLERMONT, N. et C. CHAPDELAINE (1998)

Île Morrison : lieu sacré et atelier de l'Archaïque dans l'Outaouais. Paléo-Québec 28. Montréal et Hull : Recherches amérindiennes au Québec, Musée canadien des civilisations.

CLERMONT, N., C. CHAPDELAINE et G. BARRÉ (1983)

Le site iroquoien de Lanoraie : témoignage d'une maison-longue. Montréal : Recherches amérindiennes au Québec.

CLERMONT, N. et M. GAGNÉ (2004)

« People of the Drumlins ». Dans A Passion for the Past: Papers in Honour of James F. Pendergast, édité par J. V. Wright et J.-L. Pilon. Mercure, Archéologie 164. Hull : Musée canadien des civilisations.

CHAPDELAINE, C. (2004)

« Des chasseurs de la fin de l'âge glaciaire dans la région du lac Mégantic: Découverte des premières pointes à cannelure au Québec ». *Recherches amérindiennes au Québec,* 34(1) : 3.

DALTON, A. S., MARGOLD, M., STOKES, C. R., TARASOV, L., DYKE, A. S., ADAMS, R. S. *et al*. (2020)

« An updated radiocarbon-based ice margin chronology for the last deglaciation of the North American Ice Sheet Complex ». *Quaternary Science Reviews*, 234 : 106223.

DIONNE, J. C. (1977)

« La mer de Goldthwait au Québec ». *Géographie physique et Quaternaire*, 31(1-2) : 61-80.

DYKE, A. S. (2004)

« An outline of North American deglaciation with emphasis on central and northern Canada ». Dans *Quaternary Glaciations—Extent and Chronology,* Part II: *North America*, édité par J. Ehlers et P.L. Gibbard : 373-424. Elsevier.

D'ALLAIRE, M. (1993)

« L'originalité de l'œuvre sociale des Congrégations religieuses de Montréal aux XIX^{e} et XX^{e} siècles ». *Études d'histoire religieuse*, 59 : 25-41.

DECHÊNE, L. (1988)
Habitants et marchands de Montréal au XVII^e siècle (2e édition). Montréal : Boréal.

DÉPATIE, S. et L. DECHÊNE (1998)
Habitants et marchands, vingt ans après : lectures de l'histoire des XVII^e et XVIII^e siècles canadiens. Montréal : McGill-Queen's University Press.

DICKASON, O. P. (1996).
Les Premières Nations du Canada – Depuis les temps les plus lointains jusqu'à nos jours. Québec : Les Éditions du Septentrion.

ETHNOSCOP (2023)
Excavation dans le cadre de la réfection d'un mur porteur, bâtiment sis au 1215, rue de la visitation, BjFj-165. Surveillance archéologique 2022.

ETHNOSCOP (2021)
Projet Square Viger, Montréal — Site BjFj-160. Interventions archéologiques. Ville de Montréal.

ETHNOSCOP (2018)
Interventions archéologiques sous la rue Sherbrooke – Supervision archéologique, inventaire et fouille, BjFj-01 – Projet Promenades Urbaines. Ville de Montréal.

ETHNOSCOP (2017)
Projet Bonaventure. Interventions archéologiques, BiFj-56, BiFj-67, BiFj-75. Ville de Montréal.

ETHNOSCOP (2013)
Interventions archéologiques dans le cadre des travaux du nouveau Centre hospitalier de l'Université de Montréal. Sites du marché Viger (BjFj-160) et Dubord (BjFj-164).

ETHNOSCOP (1992)
Aménagement de la Place Berri : Interventions archéologiques. Ville de Montréal, Service des loisirs et du développement communautaire, Service de l'habitation et du développement urbain, Excavation Super.

ETHNOSCOP (2009)
Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM). Quadrilatère de La Gauchetière / Saint-Denis / Viger / Sanguinet. Site BjFj-139. Inventaire, surveillance et fouilles archéologiques, 2007.

ETHNOSCOP (2008a)
Moitié nord du quadrilatère René-Lévesque/Anderson/de la Gauchetière/ de Bleury, Montréal. BjFj-140. Groupe Canvar.

ETHNOSCOP (2008b)
Îlot Buchanan, site BjFj-138, 170 rue Sherbrooke Est, Montréal. Étude de potentiel et inventaire archéologiques 2006-2007. Ministère de la Culture et des Communications du Québec.

ETHNOSCOP (2008c)
Ligne souterraine à 120 kV entre les postes Berri et Delorimier, site BjFj-127. Inventaire archéologique. Rapport présenté à Hydro-Québec.

ETHNOSCOP (2006)

Étude de potentiel, inventaire et fouilles archéologiques, site du pensionnat Saint-Louis-de-Gonzague et de la villa Delisle (BjFj-115), 2002-2003. Projet de développement 333, rue Sherbrooke est, Montréal. Les Constructions Beau-Design, ministère de la Culture et des Communications du Québec.

ETHNOSCOP (2001)

Site LeMoyne-LeBer (BjFj-49), Vieux-Montréal. Le Saint-Sulpice.

GATES ST-PIERRE, C. (2010)

Le patrimoine archéologique amérindien du Sylvicole moyen au Québec. Étude produite dans le cadre de la participation du Québec au Répertoire canadien des lieux patrimoniaux (RCLP).

GLOBENSKY, Y. (1987)

Géologie des Basses Terres du Saint-Laurent. Énergie et Ressources Naturelles Québec.

GRONDIN F. et C. GATES ST-PIERRE, (2009)

Église de la Visitation de la Bienheureuse-Vierge-Marie du Sault-au-Récollet, à Montréal. Projet de restauration des contreforts et fondations. Inventaire archéologique 2008 (site BjFj- 85). Fabrique de la paroisse de la Visitation de la Bienheureuse-Vierge-Marie, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition Féminine, Fondation du patrimoine religieux.

GRONDIN, F. et C. GATES ST-PIERRE (2008)

Potentiel archéologique du secteur du fort Lorette, site du patrimoine du Sault-au-Récollet à Montréal (BjFj-9, BjFj-85). Bilan et réflexion. Ville de Montréal, Ministère de la Culture et des Communications du Québec.

HODE KEYSER, J. et V. K. PREST (1975)

Carte des courbes montrant l'épaisseur des dépôts meubles, Île de Montréal. Commission Géologique du Canada.

LAJOIE P. et R. BARIL (1956)

Les sols de l'île de Montréal, de l'île Jésus et de l'île Bizard, dans la Province de Québec. Ministère de l'Agriculture du Canada et Division des sols, ministère de l'Agriculture de Québec.

LAMARCHE L., M. GARNEAU, M. LAMOTHE, M. LAROQUE, J. LOISELLE *et al*. (2006)

« Histoire Holocène de la région Lanoraie-Lac Saint-Pierre ». *Réunion annuelle de l'AQQUA. Excursion sur l'Histoire holocène de la région de Lanoraie-Lac St-Pierre, 8 juin 2006*. Association Québécoise pour l'Étude du Quaternaire.

LAROCQUE, R. (1997)

*La sépulture du quartier Rosemont à Montréal, BjFj-98. M*inistère de la Culture et des Communications.

LAUZON, G. 2020

« Eau courante, toilettes à eau et dernières latrines à Montréal, 1856-1915 ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 73(4) : 7–33.

LAVOIE, M. et J. P. H. RICHARD (2000)

« Postglacial water-level changes of a small lake in southern Quebec, Canada ». *The Holocene*, 10(5) : 621-634.

LUCE LAFONTAINE-ARCHITECTES 2026
Hydro-Québec – Ancien Hôpital de la Miséricorde, 890, boulevard René-Lévesque Est, Montréal, Étude patrimoniale. Hydro-Québec.

MAHAULT, V. (2018)
Carte des anciens cours d'eau de l'île de Montréal. Faculté de l'aménagement, Université de Montréal.

MAROIS, R. (1987)
« Souvenirs d'antan : les sépultures archaïques de Coteau-du-Lac, Québec ». *Recherches amérindiennes au Québec,* 17(1-2) : 7-35.

MILLER, G.L., P. SAMFORD, E. SHLASKO et A. MADSEN (2000)
« Telling Time for Archaeologists ». *Northeast Historical Archaeology*, 29, article 2.

MULLER, S. D. et P. J. H. RICHARD (2001)
« Post-glacial vegetation migration in conterminous Montréal Lowlands, southern Québec ». *Journal of Biogeography*, 28(10) : 1169-1193.

MULLER, S. D., P. J. H. RICHARD, J. GUIOT, J. L. DE BEAULIEU et D. FORTIN (2003)
« Postglacial climate in the St. Lawrence lowlands, southern Québec: pollen and lake-level evidence ». *Palaeogeography, Palaeoclimatology, Palaeoecology*, 193(1) : 51-72.

MUSÉE DE L'HÔPITAL DE LA MISÉRICORDE (2019)
Mémoire présenté à l'Office de consultation publique de Montréal – Secteur des Faubourgs. Montréal.

NCTR (2021)
L'histoire des pensionnats. Partie 1 : *Des origines à 1939*. Centre national pour la vérité et la réconciliation.
https://nctr.ca/wp-content/uploads/2021/04/5-Lhistoire_partie_1_des_origines_a_1939.pdf

OCCHIETTI, S. et P. J. H. RICHARD (2003)
« Effet Réservoir sur les âges 14C de la Mer de Champlain à la transition Pléistocène-Holocène : révision de la chronologie de la déglaciation au Québec méridional ». *Géographie physique et Quaternaire*, 57(2 3) : 115-138.

PARENT, M. et S. OCCHIETTI (1999)
« Late Wisconsinan deglaciation and glacial lake development in the Appalachians of southeastern Québec ». *Géographie physique et Quaternaire*, 53(1) : 117-135.

PENDERGAST, J. F. (1981)
The Glenbrook Village Site: A Late Saint-Lawrence Component in Glengarry County, Ontario. Mercure, dossier no 100. Ottawa : Musée national de l'Homme.

PENDERGAST, J. F. (1974)
« The Sugarbush Site: A Possible Iroquoian Maple Sugar Camp ». *Ontario Archaeology* 23 : 31-61.

PENDERGAST, J. F. (1969)
« The MacDougald Site ». *Ontario Archaeology* 13 : 29-51.

PENDERGAST. J. F. (1966)

Three Prehistoric Iroquois Components in Eastern Ontario; the Salem, Grays Creek, and Beckstead Sites. Bulletin 208, Anthropological Serie 73. Ottawa : National Museum of Canada.

PENDERGAST, J. F. et B. G. TRIGGER (1972)

Cartier's Hochelaga and the Dawson site. Montréal : McGill-Queen's University Press.

PIÉRARD, J., M. CÔTÉ et L. PINEL (1987)

« Le chien de l'occupation archaïque du site Cadieux » *Recherches amérindiennes au Québec*, 17(1-2) : 47-62.

PINEL, L. et M. CÔTÉ (1988)

Analyse des ossements du site Cadieux, BhFn-7, municipalité de Coteau-du-Lac. Municipalité de Coteau-du-Lac.

PREST, V. K. et J. HODE KEYSER (1982)

Carte des dépôts meubles de l'Île de Montréal.

RENAULT, L. (2012)

Un aspect méconnu de l'île de Montréal : Les occupations amérindiennes du Sylvicole supérieur à la fin du XVII^e siècle. Mémoirede maîtrise. Université de Montréal.

RENSSEN, H., H. GOOSSE, T. FICHEFET, V. BROVKIN, E. DRIESSCHAERT et F. WOLK (2005)

« Simulating the Holocene climate evolution at northern high latitudes using a coupled atmosphere-sea ice-ocean-vegetation model ». *Climate Dynamics*, 24(1) : 23-43.

RICHARD, P. J. H. (2014)

Travaux paléoécologiques au lac aux Castor. Parc du Mont Royal, Montréal, Qc. Rapport des travaux de 2012-2013. Direction des grands parcs et du verdissement de la Ville de Montréal.

RICHARD P. J. H. et J. POIRIER (2022)

Séquence chronologique des évènements tardi- et postglaciaires dans la région de la plaine de Montréal. Tableau conçu par Jean Poirier d'Ethnoscop et révisé par P. J. H. Richard.

RICHARD P. J. H. et P. GRONDIN (2009)

« Histoire postglaciaire de la végétation ». Extrait du *Manuel de foresterie, 2009*. Ordre des ingénieurs forestiers du Québec.

SACL (2014)

Inventaire archéologique, centre Saint-Pierre Apôtre été 2013, site bjfj-165.

SACL (2013A)

Interventions archéologiques réalisées dans le cadre des travaux pour l'implantation de réseaux d'utilité publique divers, d'un bâtiment de services, et de l'aménagement paysagé du site, Centre d'interprétation de la Maison Nivard-de-Saint-Dizier, site archéologique BiFj-85. Ville de Montréal.

SACL (2013B)

Supervision archéologique des travaux de caractérisation environnementale des sols, centre Saint-Pierre Apôtre.

TANGUAY, C. (2003)

Cahier no. 3 : Étude patrimoniale du CHSLD Jacques-Viger. Rapport sur l'intégrité structurale et la valeur patrimoniale des pavillons A, D, E et F du CHSLD Jacques-Viger. Rapport de consultation en patrimoine et aménagement. Montréal.

TREMBLAY, R. (2006)

Études archéologiques au site BiFj-11, Montréal. Ville de Montréal.

TRIGGER, B. G. (1969)

« Criteria for Identifying the Locations of Historic Indian Sites: A Case Study from Montreal ». *Ethnohistory,* 16(4) : 303-316.

TRIGGER, B. G. (1962)

« Trade and Tribal Warfar on the St.Laurence in the Sixteenth Century ». *Ethnohistory,* 9(3) : 240-256.

VIAU, R. (2012a)

« L'esprit des lieux : Montréal avant Cartier ». Dans *Histoire de Montréal et de sa région*. Tome 1 : *Des origines à 1930,* édité par D. Fougères : 41-69. Les régions du Québec 21. Québec : Les Presses de l'Université Laval.

VIAU, R. (2012b)

« Sur les décombres d'Hochelaga, 1535-1650 » Dans *Histoire de Montréal et de sa région*. Tome 1 : *Des origines à 1930,* édité par D. Fougères : 72-103. Les régions du Québec 21. Québec : Les Presses de l'Université Laval.

VILLE DE MONTRÉAL (2018)

Fiche 8 – Hôpital de la Miséricorde. Aménagement urbain et services aux entreprises, octobre 2018.

VILLE DE MONTRÉAL (2019)

Énoncé final de l'intérêt patrimonial des anciens hôpital et couvent des Sœurs de Miséricorde. Montréal, 11 octobre 2019.

WINTEMBERG, W. J. (1929)

Preliminary report on field work in 1927. Annual Report, Bulletin 56 : 40-41. Ottawa : Musée national de l'Homme.

Cartes et plans anciens consultés

ADAMS, J. (1825)
Map of the city and suburbs of Montreal. BAnQ.

ANONYME (S.D.) [1801-1834CA]
Plan du faubourg Sainte-Marie ou de Québec. Les prêtres de Saint-Sulpice de Montréal (PSSM) : P1:E.21/18. Tous droits réservés.

CHARLAND, L. ET E. P. J. COURVAL (1919)
Plan de la ville et de la cité de Montréal [d'après l'original de 1801]. Copie par Elzéar Courval. BAnQ : 0002663987.

CANE, J., J. DUCAN, R.. S. MACKAY (1846)
T*opographical and pictorial map of the city of Montreal*. Montréal : Robert W. S. Mackay. BAnQ.

GOAD, C.E. (1881)
Atlas of the City of Montreal from special survey and official plans, showing all buildings & names of owners. Planche 33. BAnQ.

GOAD, C.E. (1890)
Atlas of the City of Montreal from special survey and official plans, showing all buildings & names of owners. Planche 33. BAnQ : 174398_36

GOAD, C.E. (1915)
Insurance plan of the City of Montreal. Volume 3, planches 110 et 119. BAnQ.

HOPKINS, H.W. (1879)
Atlas of the city and island of Montreal. Québec. Planche F. Provincial Surveying and Pub. Co. BAnQ.

PINSONEAULT, A. R. (1907)
Atlas of the island and city of Montreal and Ile Bizard. Planche 11. Atlas Publishing Co.Ltd. BAnQ.

PLUNKETT & BRADY (1872)
Plan of the city of Montreal from a trigonometrical survey. Burland, Lafricain & Co. BAnQ : G/3454/M65/1873/P58 DCA.

SITWELL, H. S. (1868-1869)
Contoured plan of Montreal and its environs, Quebec : triangulated in 1865 and surveyed in 1868-9 under the direction of Lieut. H. S. Sitwell. Ordnance Survey Office. BAnQ : 2244441

SERVICE D'URBANISME DE LA VILLE DE MONTRÉAL (1958-1976)
Plan d'utilisation du sol de la ville de Montréal. BAnQ, Série de 1969 : 4552432_230-2

SERVICE D'URBANISME DE LA VILLE DE MONTRÉAL (1975)
Plan d'utilisation du sol de la ville de Montréal à l'échelle 1:2 400. Montréal : Service de l'habitation et de l'urbanisme. BAnQ, Série de 1975 : 28655_229-25

SERVICE D'URBANISME DE LA VILLE DE MONTRÉAL (1977-1990)
Plan d'utilisation du sol de la ville de Montréal à l'échelle 1:1 000. Montréal : Service de l'habitation et de l'urbanisme. BAnQ, Série de 1982 : 24747_230-26

UNDERWRITERS' SURVEY BUREAU (1926)
Insurance plan of the City of Montreal. Vol. 3, planches 110 et 119. Toronto : Underwriters' Survey Bureau Ltd.. BAnQ.

UNDERWRITERS' SURVEY BUREAU (1954)
Insurance plan of the City of Montreal. Vol. 3, planches 110 et 119. Toronto : Underwriters' Survey Bureau Ltd.. BAnQ.

Sites web consultés

Bibliothèque et Archives Canada
http://www.bac-lac.gc.ca/

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
http://banq.qc.ca/

Commission de toponymie
https://toponymie.gouv.qc.ca/ct/accueil.aspx

Données climatiques, Environnement Canada
https://www.environnement.gouv.qc.ca/climat/normales/

Gouvernement du Québec, Données LiDAR
https://www.foretouverte.gouv.qc.ca/

Shuttle Radar Topography Mission, Données d'élévation à l'échelle régionale
https://www.earthdata.nasa.gov/sensors/srtm

Annexe 1

Étude de la culture matérielle

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : îlot de l'hopital de la Miséricorde
Code : BjFj-251
Archéologue : Mathieu Mercier Gingras
Analyste : Melissa Labonté-Leclerc
Date : intervention 2025
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1A4	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	Fragment de verre de verre à vitre plat. . (# INV.: 1).	1	
1A4	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragments d'une bouteille à gin MELCHERS. Extrémité à lèvre rabattue dans le style "oil finish". Col court. Épaule arrondie. Et fragment de corps d'une bouteille carrée aux coins chanfreinés. Surface texturée. Inscription moulée en relief sur le corps: « [J J ?] MELCHE[RS ». Produit par (présumé): JJ Melchers , Europe, Pays-Bas. Datation production estimée: 1880 c - 1920 c. (# INV.: 2).	1	
1A4	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	tuyau	1	1	4.8.3	Plomberie et canalisation	frag	Fragment de tuyau avec raccord. Présence d'une bague hexagonale. Présence d'un enduit blanc (peinture ?) sur la surface du tuyau. . (# INV.: 4).	1	
1A4	5.1.1	Os	ossement	7	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	os et fragments d'os de moyen à gros mammifère. Côte, os long et phalange. Trace de boucherie sur certains. . (# INV.: 3).	1	
1C3	1	Céramique	brique réfractaire	1	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	inc	Brique réfractaire jaune. Produit par (attesté): G.H. Ramsay and Co, Fire Brick Works, Europe, Écosse, Newcastle-on-Tyn Datation production estimée: 1850 c - 1923 an. (# INV.: 28).	1	
1C3	1	Céramique	tuyau	1	1	4.8.3	Plomberie et canalisation	frag	Fragment de tuyau. Pâte rouge avec extérieur brun mauve. . (# INV.: 29).	1	
1C3	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	3	2	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	frag	Nodule de brique rouge orangé. NB. ÉLAGUÉ: 3 sur 3.. (# INV.: 30).	NC	
1C3	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Petit fragment de rebord. Décor simple. Décor imprimé bleu à motif géométrique d'inspiration chinoise indéterminé. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui. (# INV.: 33).	1	
1C3	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	2	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de pied annulaire et fragment de panse. sans décor apparent Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui. (# INV.: 34).	1	
1C3	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette creuse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment avec bouge profond et marli oblique. Uni. WG Aucun décor Datation production estimée: 1870 c - 1930 c. (# INV.: 31).	1	
1C3	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	2	2	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments de panse. WG sans décor apparent Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui. (# INV.: 32).	1	
1C3	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	frag	Objet ovoïde avec une ouverture circulaire. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui. (# INV.: 35).	1	
1C3	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille à lait ?	10	1	4.1.4	Alimentation, conservation	inc	Fragments jointifs d'une bouteille. Corps cylindrique avec talon arrondi. Point d'appui plat. Cul plat peu profond. L'extrémité est manquante. Réalisé à la machine de type "Owen". Datation production estimée: 1904 po - 1950 c. (# INV.: 36).	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : îlot de l'hopital de la Miséricorde
Code : BjFj-251
Archéologue : Mathieu Mercier Gingras
Analyste : Melissa Labonté-Leclerc
Date : intervention 2025
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1C3	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de rebord. Décor simple. Surface du verre teinté en rouge rubis Datation production estimée: 1840 po - aujourd'hui, spécialement entre 1880 et 1940.. (# INV.: 39).	1	
1C3	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	verre à pied	3	1	4.2.1.1	Boissons, absorption	inc	Fragments jointifs d'un verre à pied. Coupe ovoïde ou en entonnoir. Tige hexagonale sur collet supérieur et renflement inférieur. Présence de deux boutons de tige. Celui supérieur est angulaire facetté et celui inférieur est annulaire. Le pied est simple. Décor simple. Décor de motif d'étoile biseautée sous le pied et de motif géométrique sur la coupe. Datation production estimée: 1850 c - 1950 an. (# INV.: 38).	1	
1C3	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	Fragments de verre de teinte et d'épaisseur varié. . (# INV.: 40).	NC	
1C3	2.3.1.6	V col transp bleu foncé	contenant	5	1	7.1	Indéterminé	frag	Fragments de base d'un grand contenant sur pied évasé. Décor mixte. Décor iridescent dans le style "Carnaval Glass" en surface et décor moulé en relief à motif géométrique - ovale. Datation production estimée: 1870 c - aujourd'hui, spécialement entre 1905 et 1940. (# INV.: 37).	1	
1C3	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Petit bouton blanc de type ''Prosser''. Attache à perforation quatre trous. Face convexe et dos concave. Décor simple. Décor moulé ''PieCrust''. Datation production estimée: 1841 po - 1940 c. (# INV.: 41).	1	
1C3	3.1	Métaux et alliages	indéterminé	2	1	7.1	Indéterminé	frag	Languette de métal indéterminé. Gris. Mince et sans forme apparente. NB. ÉLAGUÉ: 2 sur 2.. (# INV.: 45).	NC	
1C3	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	indéterminé	2	2	4.99	Consommation ind.	frag	Tiges de métal sans forme apparente. NB. ÉLAGUÉ: 2 sur 2.. (# INV.: 44).	NC	
1C3	3.1.1.1	Fer ind	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clou qui semble découpé. . (# INV.: 43).	1	
1C3	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clous tréfilés. Rouillé. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 2. Datation production estimée: 1885 c - aujourd'hui. (# INV.: 42).	1	
1C3	5.1.1	Os	ossement	1	0	6.1.1	Animaux sauf mollusques	frag	Fragment d'o possiblement oiseau ou poisson . (# INV.: 48).	1	
1C3	5.1.1	Os	ossement	29	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Os et fragments d'os de petits à gros mammifère. Mâchoire, dents, côte, os long, phalange, etc. Certains ont des traces de boucherie. . (# INV.: 49).	1	
1C3	5.1.1	Os	ossement	9	0	6.1.1.2	Oiseaux	frag	Os et fragments d'os d'oiseau. . (# INV.: 47).	1	
1C3	5.1.4	Coquille	coquille	1	1	6.1.2	Mollusques	frag	Fragment de coquille de mollusque NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1.. (# INV.: 46).	NC	
1C5	3.1.1.12	Fer laminé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Clou découpé. Rouillé . (# INV.: 27).	1	
1D2	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	frag	Nodule de brique rouge orangé. . (# INV.: 6).	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : îlot de l'hopital de la Miséricorde
Code : BjFj-251
Archéologue : Mathieu Mercier Gingras
Analyste : Melissa Labonté-Leclerc
Date : intervention 2025
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1D2	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	2	2	4.2.2	Tabac	frag	Fragment de tuyau de pipe. . (# INV.: 14).	1	
1D2	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Petit fragment de rebord de marli. Décor simple. Décor shell edge bleu à rebord droit. Datation production estimée: 1840 c - 1870 c. (# INV.: 9).	1	
1D2	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de rebord de marli. Décor simple. Décor imprimé flow noir d'aspect violet à motif indéterminé. Datation production estimée: 1845 c - 1930 c. (# INV.: 10).	1	
1D2	1.1.2.61	TCF blanche	tasse ?	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragments jointifs d'un rebord d'une possible tasse cylindrique à rebord droit uni. Aucun décor Datation production estimée: 1870 c - 1930 c. (# INV.: 11).	1	
1D2	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de marli. WG. Décor simple. Décor moulé en relief à motif céréalier - blé. Datation production estimée: 1859 po - 1980 c., spécialement avant 1930 c. (# INV.: 7).	1	
1D2	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de fond sur pied annulaire. WG. sans décor apparent Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui. (# INV.: 8).	1	
1D2	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol ?	1	1	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	frag	Fragment de rebord. WG. Bol individuel ou bol à mélanger/service sans décor apparent Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui. (# INV.: 12).	1	
1D2	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	frag	Fragment de fond. Présence d'une amorce de ce qui semble être une tige sur collet. Peut-être pour salière. Décor simple. Décor à l'engobe bleu à motif indéterminé, possiblement mocha Datation matériau: 1830 c - 1945 c.. (# INV.: 13).	1	
1D2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	Fragment de verre de verre à vitre plat. . (# INV.: 5).	1	
1D2	3.1	Métaux et alliages	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	frag	Fragment sans forme apparente. Rouillé. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1.. (# INV.: 17).	NC	
1D2	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	2	1	4.7.2.99	Quincaillerie d'architecture ind.	frag	Fragments d'une bande de métal rectangulaire plate avec trous de fixation. . (# INV.: 16).	1	
1D2	3.1.1.11	Fer forgé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clou forgé. Aucune concrétion. Datation production estimée: 1600 po - 1850 c. (# INV.: 15).	1	
1D2	5.1.1	Os	ossement	5	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Os et fragments d'os de moyen à gros mammifère. Os long et fragments d'os. . (# INV.: 18).	1	
1E4	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	plat de service	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	frag	Fragment de marli. WG. Épais. Uni. Aucun décor Datation production estimée: 1870 c - 1930 c. (# INV.: 19).	1	
1E5	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	Nodule de brique rouge orangé. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1.. (# INV.: 22).	NC	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : îlot de l'hopital de la Miséricorde
Code : BjFj-251
Archéologue : Mathieu Mercier Gingras
Analyste : Melissa Labonté-Leclerc
Date : intervention 2025
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1E5	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Minuscule fragment de panse. Glaçure incolore d'aspect brun orangé. sans décor apparent Datation matériau: 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c. . (# INV.: 21).	1	
1E5	1.3.2.99	PF dure indéterminée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Minuscule fragment courbe. Décor indéterminé. Datation production estimée: 1850 po - aujourd'hui. (# INV.: 20).	1	
1E5	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de corps. Verrerie de table ou bouteille. . (# INV.: 23).	1	
1E5	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Petit clou tréfilé. Rouillé Datation production estimée: 1885 c - aujourd'hui. (# INV.: 24).	1	
1E5	4.1.8	Silex	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	frag	Fragment de silex caramel. Arrête arrondis. Présence de cortex. . (# INV.: 26).	1	
1E5	5.1.1	Os	ossement	1	1	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragment de côte d'un moyen mammifère. . (# INV.: 25).	1	

Annexe 2

Rapport – Services géoradar pour des anomalies archéologiques

Arkéos
SOCIÉTÉ D'EXPERTISE EN
RECHERCHES ANTHROPOLOGIQUES

Ancien hôpital de la Miséricorde

Rapport
Services géoradar pour des anomalies archéologiques

Projet n^{o} 61003410

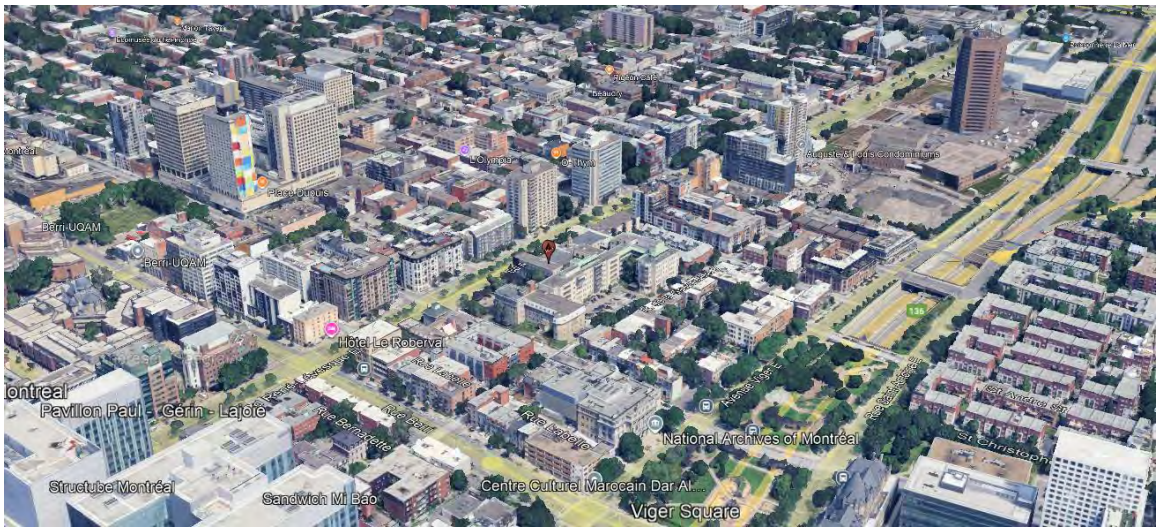

Date du rapport : le 20 janvier 2026

T2 services d'ingénierie
une compagnie kiwa

Énoncé des restrictions et des limitations

Le rapport ci-joint (le " rapport ") a été préparé par T2 Utility Engineers Inc. (T2 services d'ingénierie) (" consultant ") pour le compte de Arkéos Inc. (" client ") et de Hydro Québec (" propriétaire "). Le rapport a été préparé conformément à l'entente entre le consultant et le client (l'" entente ") et à l'entente principale entre le client et le propriétaire, y compris l'étendue des travaux qui y sont décrits.

Les informations, données, recommandations et conclusions contenues dans le rapport (collectivement, les "informations") :

> est soumis à la portée, au calendrier et aux autres contraintes et limitations de l'entente et aux qualifications contenues dans le rapport (les "limitations"), représente le jugement professionnel du consultant aux vues des limitations et des normes de l'industrie pour la préparation de rapports similaires, peut être basé sur des informations fournies au consultant qui n'ont pas fait l'objet d'une vérification indépendante, n'a pas été mis à jour depuis la date de publication du rapport et son exactitude est limitée à la période et aux circonstances dans lesquelles il a été collecté, traité, réalisé ou publié, doit être lu dans son ensemble et ses sections ne doivent pas être lues hors de leur contexte, a été préparé aux fins spécifiques décrites dans le rapport et l'entente, dans le cas des conditions du souterrain, peut être basé sur des inspections limitées et sur l'hypothèse que ces conditions sont uniformes et ne varient pas géographiquement ou dans le temps.

Le consultant est en droit de se fier à l'exactitude et à l'exhaustivité des informations qui lui ont été fournies et n'est pas tenu de les mettre à jour. Le consultant n'accepte aucune responsabilité pour les événements ou circonstances qui ont pu se produire depuis la date à laquelle le rapport a été préparé et, dans le cas des conditions du sous-sol, n'est pas responsable de la variabilité de ces conditions, géographiquement ou dans le temps.

Le consultant convient que le rapport représente son jugement professionnel tel que décrit ci-dessus et que les informations ont été préparées dans le but et pour l'usage spécifiques décrits dans le rapport et l'entente, mais le consultant ne fait aucune autre déclaration et ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, en ce qui concerne le rapport, les informations ou toute partie de ceux-ci.

Le rapport doit être traité de manière confidentielle et ne peut être utilisé ou invoqué par des tiers, à l'exception des cas suivants :

> Le consultant et le client l'autorisent par écrit ;
> Si la loi l'exige ;
> à l'usage des agences gouvernementales de contrôle.

Le consultant n'assume aucune responsabilité et nie toute responsabilité à l'égard des parties autres que le client qui pourraient avoir accès au rapport ou aux informations pour tout préjudice, perte ou dommage subi par ces parties résultant de leur utilisation du rapport ou de toutes informations, de la confiance qu'elles lui accordent ou des décisions ou actions qu'elles prennent sur la base du rapport ou de toute information ("utilisation inappropriée du rapport"), sauf dans la mesure où ces parties ont obtenu l'autorisation écrite préalable du consultant d'utiliser le rapport et les informations et de s'y référer. Tout dommage résultant d'une utilisation inappropriée du rapport ou d'une partie de celui-ci est à la charge de la partie qui en fait usage.

La présente déclaration de restrictions et de limitations est jointe au rapport et en fait partie intégrante, et toute utilisation du rapport est soumise aux conditions qui y sont énoncées.

Registre de révision du rapport

Nº de la révision	Révisé par	Date	Description du problème ou de la révision
0	Marc LeBlanc	16-12-2025	Préliminaire
1	Marc LeBlanc	20-01-2026	Final

Signatures

Rapport préparé par :

Marc LeBlanc, CPI
Chargé de projet

Rapport revu par :

Alain S. Basakay, ing., MBA
Gestionnaire de succursale – Est du Canada

Acronymes et Abréviations

ABND	Abandonné
AC	Ciment asbestos
APPROX	Approximatif
ASCE	American Society of Civil Engineers
BE	Electricité enfoui
BFD	Conduit de fibre bitumineux
BOC	Fond de chambre
BT	Télécommunication enfouie
CB	Puisard
CC	Fonte revêtu de mortier de ciment
CCTV	Télévision en circuit fermé
CD	Canal en béton
CDP	Tuyan de drainage ondulé
CI	Fonte
COMB	Combiné
CONC	Béton
CPP	Tuyan de pression en béton
CS	Robinet d'arrête (service d'eau)
CSA	Canadian Standards Association
CSE	Entée dans un espace clos
CSP	Tuyan en acier ondulé
CU	Cuivre
DBC	Câble directement enfoui
DC	Mortier de ciment en fonte ductile
DI	Fonte ductile
DI	Entrée d'égout fossé
EOP	Bord de chaussée
EOS	Fin de signal
EXP	Exploratoire
FDC	Collecteur de drain de fondation
FDI	Interférence distribution de fibres
FH	Borne d'incendie
FM	Montage encastré
FOC	Câble de fibre optique
FOTS	Système transmission fibreoptique
FRE	Epoxy renforcé de fibres de verre
FTG	Armoire télécom. au ras du sol
G / GAS	Gaz (Gas naturel)
GLB	Boite à niveau
GPR	Géoradar
GPS	Système de positionnement global
GRP	Plastique renforcé fibres de verre
GS	Service du gaz
GV	Vanne de gaz
HDPE	Polyéthylène haute densité
HP	Haute pression (Gaz)
HW	Puits à main
HYD	Borne d'incendie
INV	Radii (fond du tuyau intérieur)
IP	Pression intermédiaire(Gaz)
JUT	Tranchée commune de service pub
LAT	Raccordement latéral (Égout)
LS	Poteau d'éclairage
MCGPR	Géoradar multicanaux
MET	Métallique
MH	Regard
MP	Pression moyenne (Gaz)
OBV	Radii (haut du tuyau intérieur)
OPI	Interface extérieur de conduite
PE	Polyéthylène
PED	Piédestal (Télécommunication)
PH	Hydro Principal (Électrique)
PL	Plastique
P/L	Limite foncière
PVC	Chlorure de polyvinyle
QL	Quality Level
RC	Béton armé
REF	Référence
SAN	Sanitaire
S C&W	Revêtu en acier & recouvert
SC	Revêtu en acier
S CT	Revêtu en acier
SH	Hydro secondaire (Électrique)
SL	Lampadaire (réverbère)
SSA	Entente de structures de soutien
ST	Acier
STM	Pluvial
SUE	Subsurface Utility Engineering
TCB	Boite de contrôle de circulation
TEL	Télécommunication (Cuivre/Téléphone)
TH	Trou d'essai (Niveau Qualité A)
TL	Circuit de feu de signalisation
TOP	Haut du tuyau
TR	Transit
TS	Feu de signalisation
TV	Télécommunication (Coax/Télévision)
TX	Transformateur électrique
UESI	Utility Engineering and Surveying Institute
UP / UTP	Poteau électrique
UNK	Inconnu
VC	Terre cuite vitrifié (argile)
WC	Chambre d'aqueduc
WK	Robinet de service d'eau
WM	Aqueduc
WS	Service D'eau
WV	Vanne d'eaud
XHP	Très haute pression

Table des matières

Énoncé des restrictions et des limites
Registre de révision du rapport et signatures
Acronymes and Abréviations

Page
1. Résumé du projet 3
1.1 Zone du projet 3
1.2 Limites de l'étude 3
2. Équipement et techniques 4
2.1 Géoradar 4
2.2 Technologies de l'arpentage 4
3. Portée de l'étude géoradar 4
4. Étude sur le terrain 5
5. Conclusion 6

Annexes
Annexe A – Plans cartographiques géoradar
Annexe B – Images des données brutes géoradar
Annexe C – Tableau des anomalies

1. Résumé du projet

T2 Utility Engineers aussi connu comme T2 services d'ingénierie (T2si) a réalisé une étude de géoradar (GPR) pour Arkéos Inc. L'objectif de l'enquête géoradar était de rechercher des anomalies avec un potentiel archéologique pour aider le consultant en archéologie à approfondir leurs recherches pour Hydro Québec. Les résultats de l'enquête ont pour but d'aider à identifier et à cartographier les zones archéologiques.

1.1 Zone du projet

La propriété était de forme rectangulaire d'un terrain situé sur le côté sud-est du boulevard René-Lévesque à Montréal, Québec. Il était connu dans la municipalité comme 840 et 890 boulevard René-Lévesque Est. Il s'agit d'un site d'un ancien hôpital dans une zone urbaine.

1.2 Limites de l'étude

Les limites de l'enquête sont l'ancien hôpital de la miséricorde telles que décrits ci-dessous:

- 840 et 890 boulevard René-Lévesque Est tel que montré en rouge dans la figure 1 :

Figure 1 – Limites de l'enquête – Zones pour le balayge

2. Équipement et techniques

Les paragraphes suivants décrivent l'équipement et les techniques utilisés par T2si pour mener à bien l'enquête. T2si a utilisé l'équipement et les techniques les plus récents disponibles pour désigner les variétés de services publics souterrains et de structures souterraines. Les mérites de chaque technologie ont été évalués conformément à la norme ASCE-38 relative à la désignation des services publics. Les techniciens de terrain ont utilisé chaque technologie conformément aux instructions du fabricant et aux conditions du projet. En fonction de la portée du projet et des discussions avec Arkéos, T2si a choisi l'équipement approprié pour recueillir les informations nécessaires à la désignation des services publics souterrains.

2.1 Géoradar

Le géoradar (radar à pénétration de sol) était principalement utilisé pour les anomalies souterraines. Les systèmes géoradars utilisent les caractéristiques de réflexion des ondes électromagnétiques pour détecter les cibles dans le sol. Les techniciens T2si utilisaient différentes antennes en fonction des caractéristiques du sol, de la profondeur et de la taille de l'objet. Les mesures effectuées sur des surfaces planes ont été grandement améliorées car elles ont permis d'installer l'équipement et d'y accéder pendant l'enquête. Les zones où les surfaces étaient irrégulières (c'est-à-dire en raison de végétation, de caractéristiques du sol) ont pu fournir des données moins fiables. La précision des résultats dépendait fortement de l'objet (taille et profondeur) et de la conductivité du sol.

L'équipement MCGPR (Multi-Channel Ground Penetrating Radar) utilise plusieurs réseaux d'antennes pour reconstruire avec précision les anomalies souterraines en un seul passage.

2.2 Technologies de l’arpentage

T2si a utilisé du matériel d'arpentage basé sur le système de positionnement global (GPS) pour recueillir les informations sur le terrain en utilisant les meilleures pratiques reconnues de l'industrie. Les équipes de techniciens de T2si ont recueilli les données de terrain (c.-à-d. les marques de désignation, les broches de référence) de l'enquête GPR en utilisant le contrôle de projet établi fourni par le client.

3. Portée de l’étude géoradar

La méthodologie utilisée pour l'enquête géoradar est détaillée ci-dessous :

- Arkéos n'a pas fourni de carte de base pour le site lié au système de coordonnées approprié et au contrôle du projet. T2si a fourni une image aérienne de ce site en complément du plan du bâtiment de reçu de Hydro Québec.
- Les informations d’archives fournies ont été utilisées lors de l'enquête sur le terrain afin de déterminer les anomalies de l'enquête et d'identifier l'emplacement des zones de potentiel archéologique.
- T2si a utilisé le MCGPR pour tenter de vérifier la présence de perturbations souterraines susceptibles d'avoir un intérêt.
- Toutes les données multicanaux ont été collectées sous forme de grilles. Un système GPS a été utilisé pour collecter les points de la grille. Les informations ont été collectées dans

le système de coordonnées NAD83 (CSRS) MTM Zone 8 et ont été référencées dans les images aérienne fourni.
- T2si a fait l'analyse des données du MCGPR et l'emplacement des perturbations souterraines.
- T2si a produit un dessin d'enquête par géoradar documentant l'emplacement horizontal des perturbations souterraines sur la zone du projet.
- T2si a examiné les résultats et a préparé le rapport final.

4. Étude sur le terrain

L'enquête sur le terrain s'est déroulée du 19 au 21 novembre 2025 dans les limites décrites ci-dessus. Les détails sont fournis dans les sections suivantes. Pour plus de détails, se référer aux plans cartographiques (annexe A).

Au moment de l'étude sur le terrain, il n'était pas possible d'accéder à certaines petites parties de la zone entre les bâtiments dans la cour en raison du petit espace et dans les zones proches des clôtures en raison de végétation. Il n'a pas été possible d'accéder avec le géoradar dans la zone restreinte située sur la rue Saint-André. Ces zones sont exclues des dessins cartographiques.

L'analyse des données du géoradar s'est appuyée sur le jugement professionnel afin de confirmer l'emplacement des perturbations définies dans le sol. Chaque perturbation a été numérotée séparément sur le dessin à titre de référence. Les perturbations ont été analysées afin de déterminer leurs caractéristiques spécifiques en termes de profondeur et de taille pour les inhumations possibles. Les résultats de l'enquête MCGPR ont révélé cinquante-huit (58) anomalies dans les limites de l'enquête, ainsi que quelques perturbations linéaires et tunnels.

En raison de la nature du site et de l'utilisation historique de la propriété, il existe une plus grande probabilité de trouver divers types d'anomalies et d'objets enfouis dans le sol. Il est possible que certaines zones identifiées soient liées à du matériel ou à des équipements agricoles enfouis, des anciennes fondations et même des fosses potentielles. En outre, il est possible que plusieurs sites soient identifiés, car l'analyse des données montre plusieurs zones d'intérêt. Une enquête plus approfondie (c'est-à-dire l'excavation) serait nécessaire pour les emplacements les plus probables.

Les enquêtes sur le terrain ont permis d'identifier de nombreux zones potentielles et anomalies d'intérêt. Pour voir une représentation visuelle des informations recueillies par le géoradar afin d'identifier ces zones, reportez-vous à l'annexe B. Ces zones doivent faire l'objet d'un examen archéologique plus approfondi au-delà du champ d'application du géoradar. Un dossier contenant les images brutes du géoradar à chaque profondeur d'un centimètre a également été fourni avec les livrables.

Un tableau des anomalies a été préparé afin de mettre en évidence les différences et d'indiquer les informations clés qui pourraient être essentielles pour déterminer l'anomalie et pour comprendre sa pertinence par rapport aux informations fournies par Hydro Québec et Arkeos sur l'histoire du site. Ces informations peuvent être utilisées pour affiner davantage l'emplacement et aider à sélectionner les sites archéologiques. Reportez-vous à l'annexe C pour le tableau des anomalies.

5. Conclusion

L'enquête géoradar pour ce projet a fourni des informations clés concernant l'emplacement potentielle de possibles vestiges archéologiques ou sépulcraux. Les résultats constitueront une excellente ressource pour déterminer si des analyses ou des investigations supplémentaires seront nécessaires. Les résultats du MCGPR ont été utilisés pour créer les plans cartographiques géoradar. Les plans montrent la position horizontale des perturbations dans toute la zone du projet.

T2si recommande le suivant avec considération par Arkéos :

- Des discussions supplémentaires et des analyses détaillées des données brutes avec l'équipe d'archéologue peuvent être nécessaires à certains endroits spécifiques, à la demande d'Arkéos.

ANNEXE A
PLANS CARTOGRAPHIQUES GÉORADAR

LÉGENDE

TUNNEL PROBABLE | ANOMALIE | STRUCTURE/FOUNDATION POSSIBLE | ANOMALIE PEU PROFONDE

LIMITES DE L'ENQUÊTE | INCONNU LINÉAIRE DU GÉORADAR | CÂBLE ÉLECTRIQUE | GAZ | ZONE DE GRILLE GPR | AQUEDUC (APPROXIMATIF) | ÉGOUT PLUVIAL (APPROXIMATIF)

NOTES GÉNÉRALES

1. L'ENQUÊTE SUR LE TERRAIN DE T2si A ÉTÉ RÉALISÉE EN NOVEMBRE 2025. LES CHANGEMENTS SURVENUS APRÈS NOTRE ENQUÊTE PEUVENT NE PAS ÊTRE INDIQUÉS. IL CONVIENT DE DÉTERMINER S'IL EST NÉCESSAIRE DE METTRE À JOUR CE PLAN AVANT SON UTILISATION FINALE.

2. LIMITE DE L'ÉTUDE : TEL QUE MONTRÉ SUR LE PLAN.

3. LA VÉRIFICATION SUR LE TERRAIN DES ANOMALIES A ÉTÉ EFFECTUÉE À L'AIDE D'UN RADAR À PÉNÉTRATION DE SOL MULTICANAL (MCGPR).

4. AUCUN PLAN DE BASE N'A ÉTÉ FOURNI PAR ARKÉOS (CLIENT) OU HYDRO QUÉBEC (PROPRIÉTAIRE). T2si A FOURNI UNE IMAGE AÉRIENNE DE LA ZONE LIÉE À NAD83 (CSRS) MTM ZONE 8. T2si N'EST PAS RESPONSABLE DE SON EXACTITUDE.

5. LES ÉGOUTS ET L'AQUEDUC SONT INDIQUÉS SUR LE PLAN À TITRE INDICATIF SEULEMENT, LEUR EMPLACEMENT ÉTANT APPROXIMATIF ET BASÉ SUR DES VÉRIFICATIONS SUR LE TERRAIN, SANS RELEVÉ D'ARPENTAGE OFFICIEL.

6. POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, VOIR LE RAPPORT.

PLAN REPÈRE

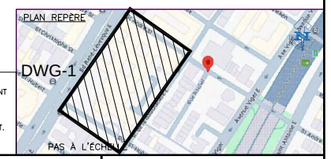

PAS À L'ÉCHELLE

RÉVISIONS

R1 - AJOUT DES SERVICES PUBLICS

CLAUSE DE NON-REPSONSABILITÉ.

CE PLAN A ÉTÉ PRÉPARÉ À L'USAGE DU CLIENT DE T2SI ET NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU REPRODUIT PAR DE TIERCES PARTIES NI SE FONDER SUR SES DONNÉES, À L'EXCEPTION D'UN ACCORD ENTRE T2SI ET SON CLIENT, TEL QUE REQUIS PAR LA LOI OU PAR LES AGENCES GOUVERNEMENTALES. T2SI N'ACCEPTE AUCUNE RESPONSABILITÉ ET NIE TOUTE RES-PONSABILITÉ QUELLE QU'ELLE SOIT, À L'ÉGARD DE TOUTE PARTIE QUI MODIFIERAIT CE DESSIN SANS AUTORISATION ÉCRITE DE T2SI.

PRÉPARÉ PAR

T2 services d'ingénierie

1-855-222-T2UE | WWW.T2UE.COM

	DATE (JJ/MM/AA)
DESSINÉ PAR : J. SIVA	12/10/25
RÉVISÉ PAR : M. LEBLANC	12/10/25
VÉRIFIÉ PAR : J. BRADBURN	12/12/25

ÉCHELLE 1: 250 (0 5 10m)

PROJET.

ANCIEN HÔPITAL DE LA MISÉRICORDE MONTRÉAL, QUÉBEC

DESSIN.

DESSIN CARTOGRAPHIQUE D'ÉTUDE GÉORADAR

CLIENT.

Arkéos

NO. PROJET 61003410

FEUILLE NO. 01 DE 01

ANNEXE B
IMAGES DES DONNÉES BRUTES DU GÉORADAR

Images des données brutes géoradar

*Note : Les images suivantes sont de tomographie en niveaux de gris obtenue à partir de l'étude géoradar à une profondeur spécifiée de la surface. Ces données brutes sont utilisées dans l'analyse visant à identifier les anomalies et pourraient faire l'objet de discussions ouvertes et d'analyses plus approfondies avec le client lors de réunions ultérieures.

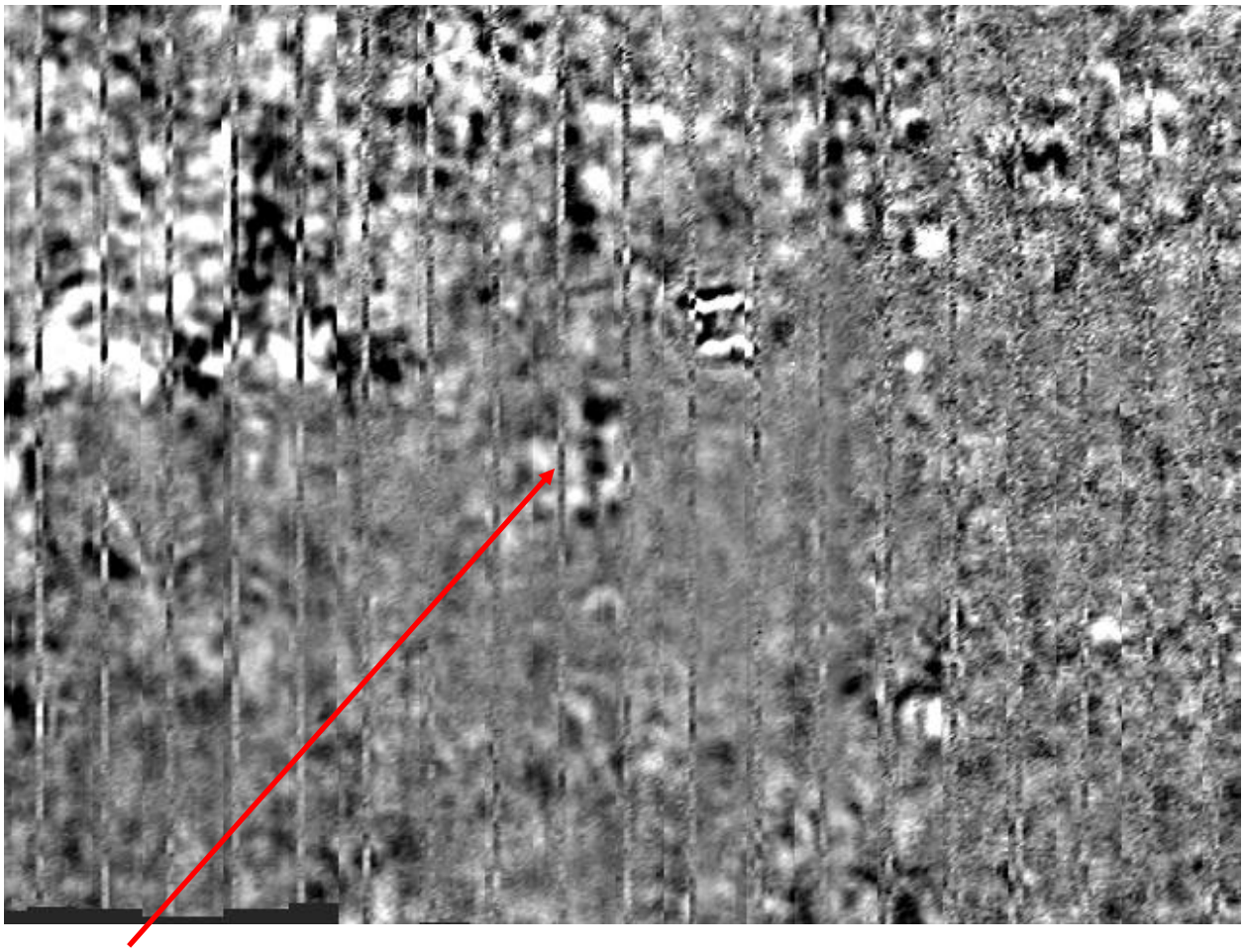

Anomalie 3 – 0,98m

Images des données brutes géoradar

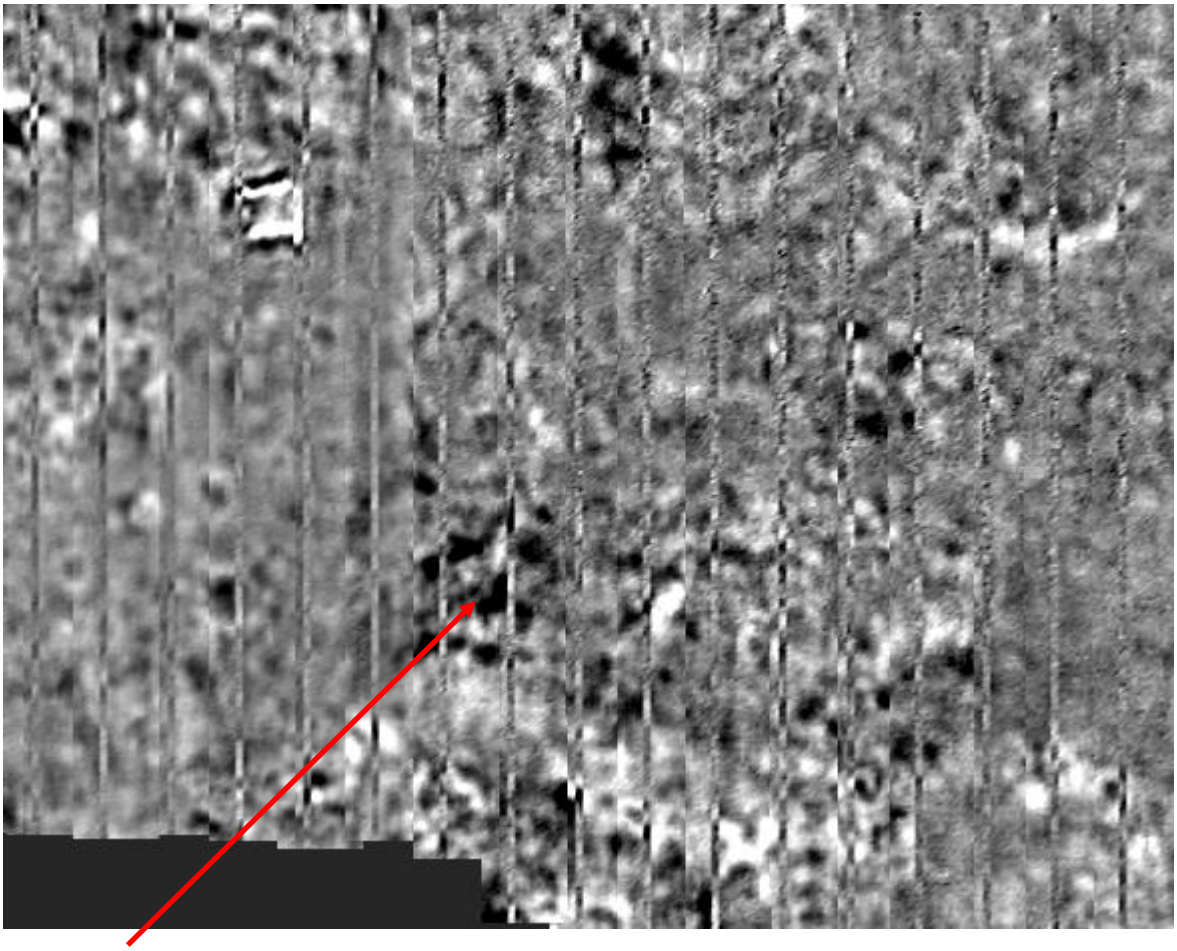

Anomalie 4 – 0,52m

Images des données brutes géoradar

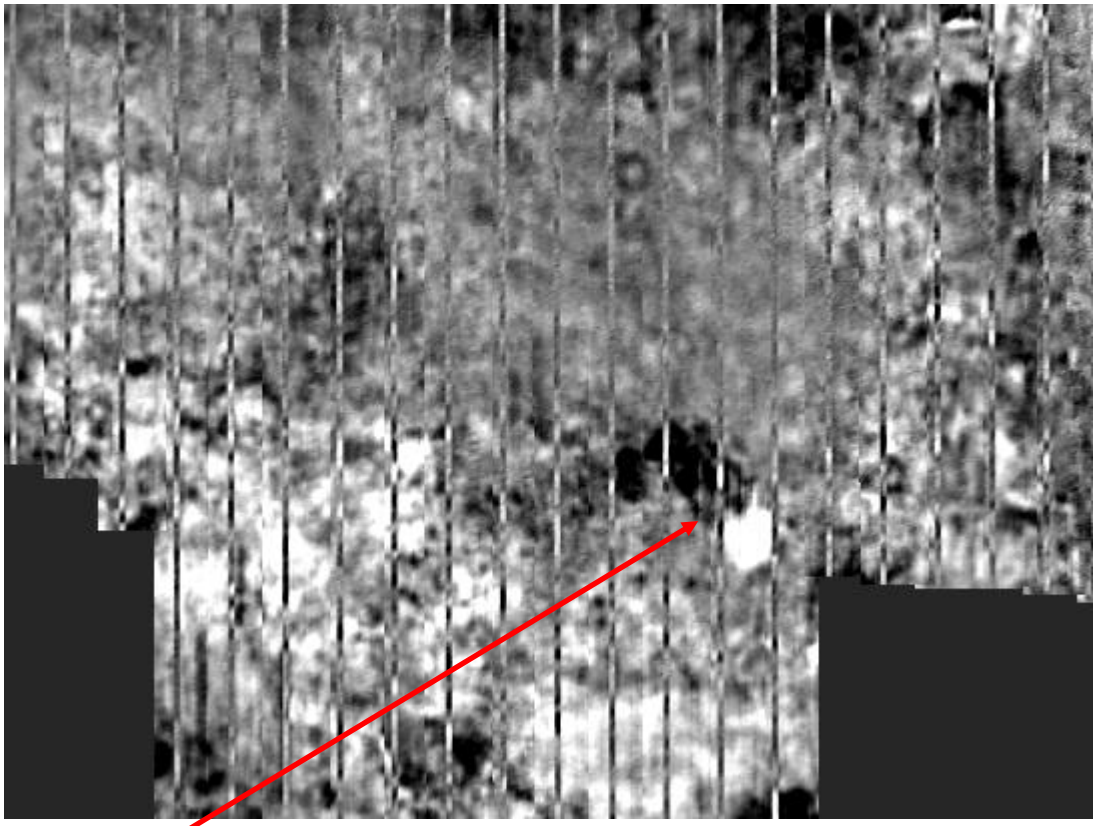

Anomalie 7 – 0,25m

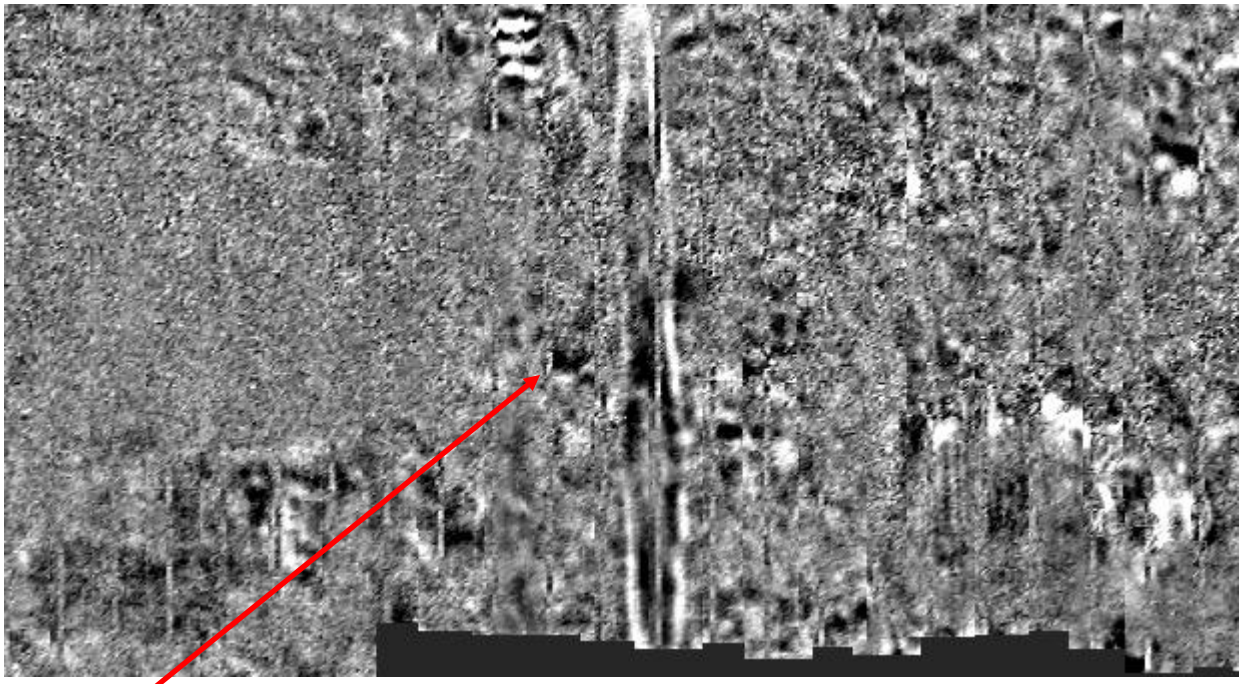

Anomalie 8 – 0,75m

Images des données brutes géoradar

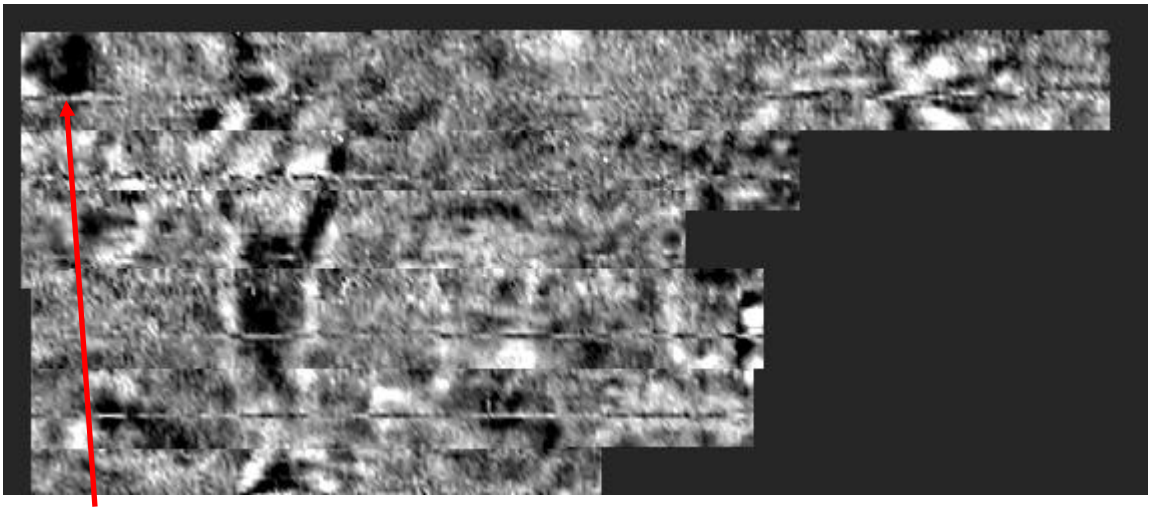

Anomalie 9 - 1,10m

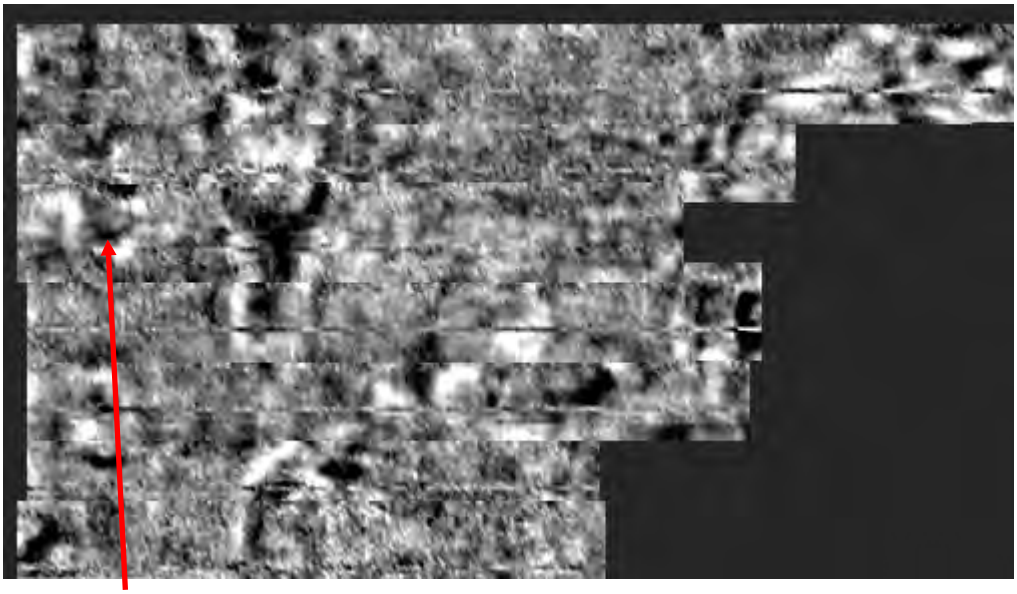

Anomalie 10 – 0,95m

Images des données brutes géoradar

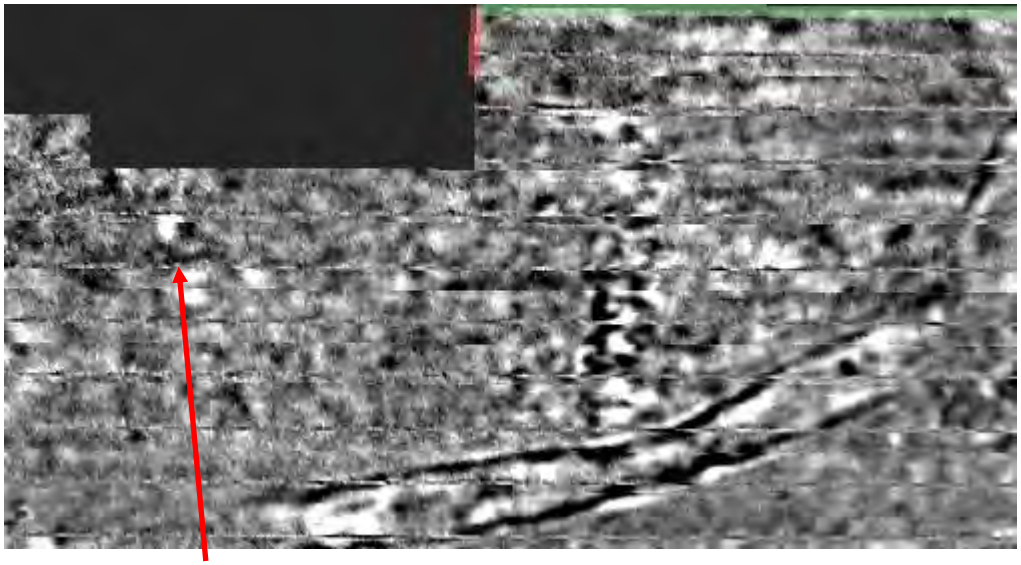

Anomalie 11 – 1,00m

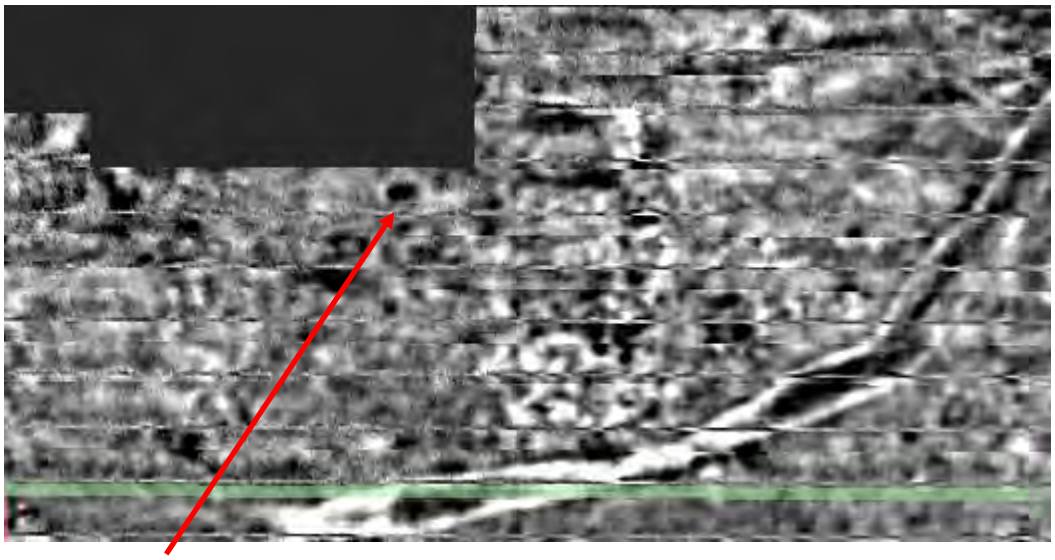

Anomalie 12 – 0,75m

Images des données brutes géoradar

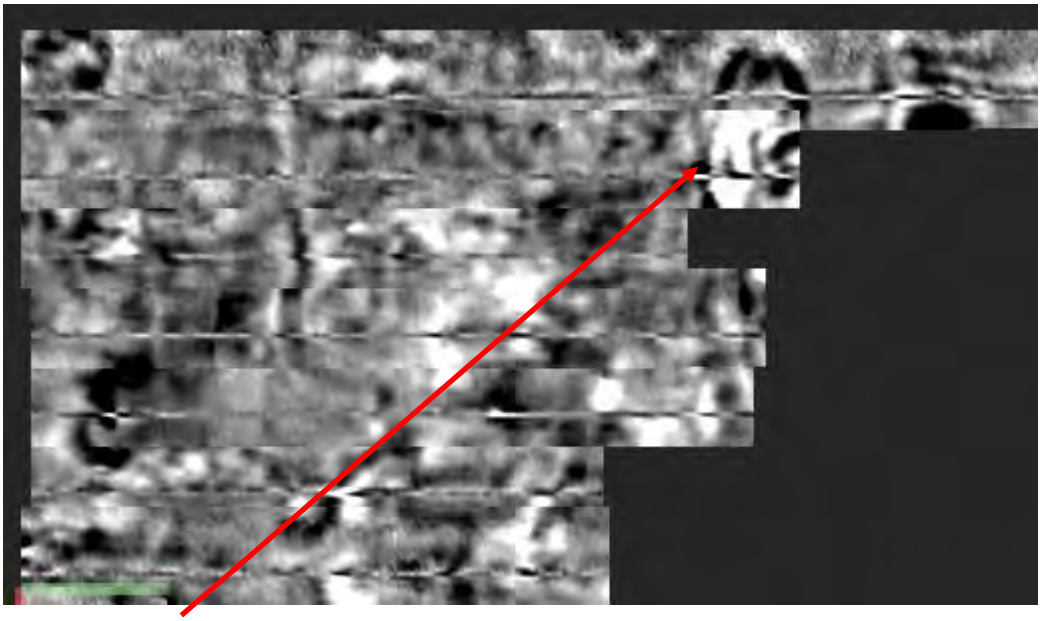

Anomalie 14 – 0,70m

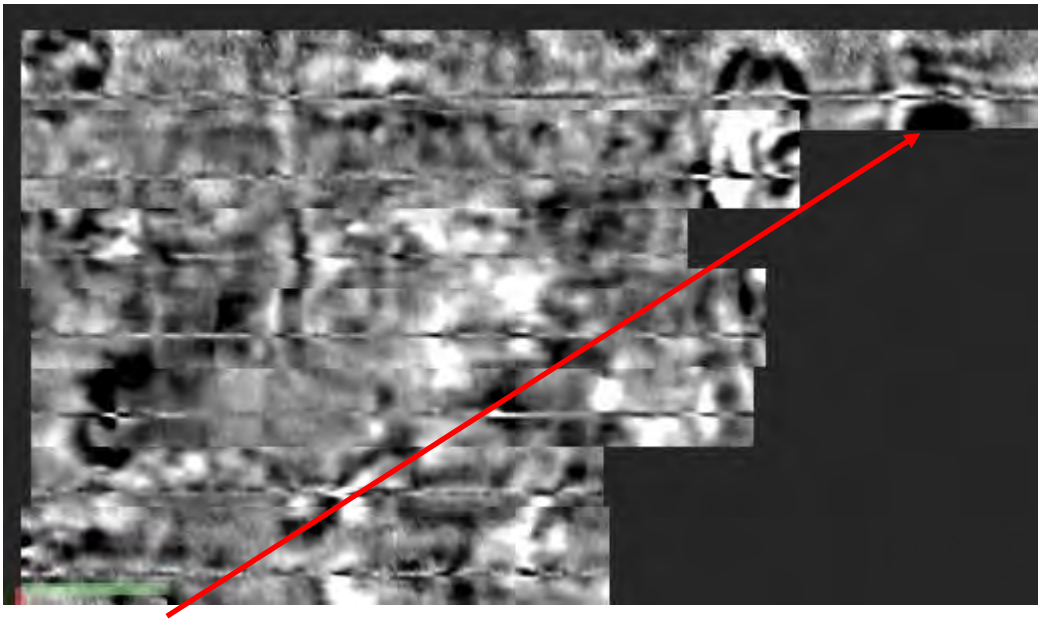

Anomalie 15 – 0,70m

Images des données brutes géoradar

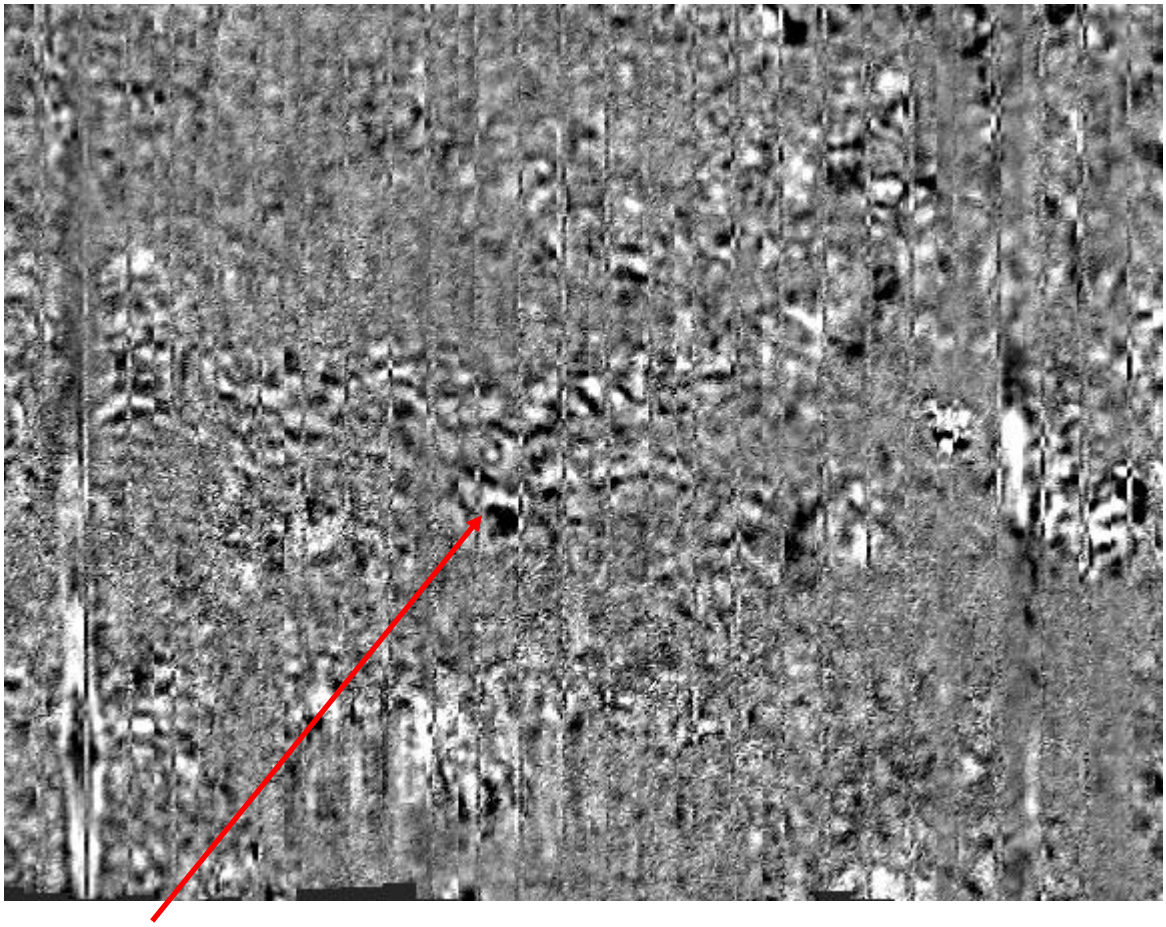

Anomalie 17 – 0,54m

Images des données brutes géoradar

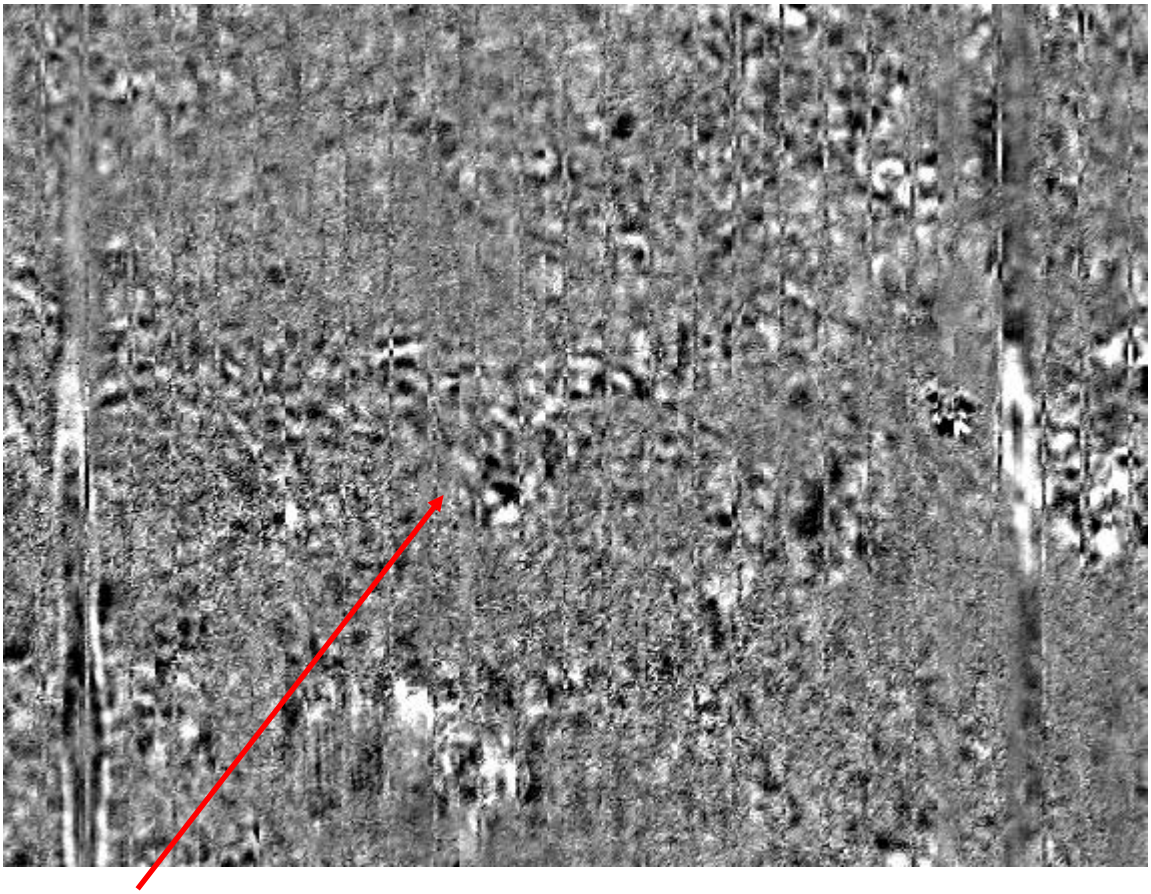

Anomalie 18 – 0,95m

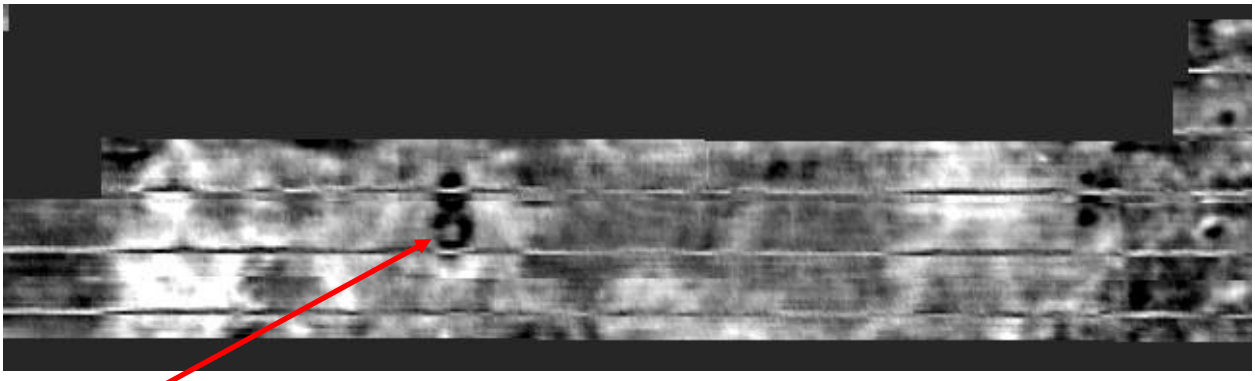

Anomalie 21 – 0,10m

Images des données brutes géoradar

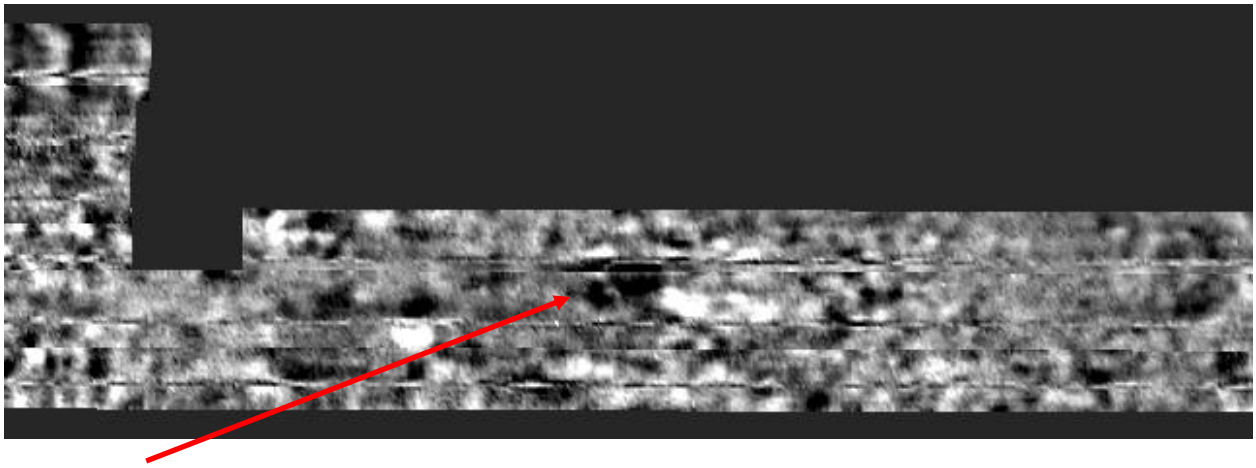

Anomalie 22 – 1,10m

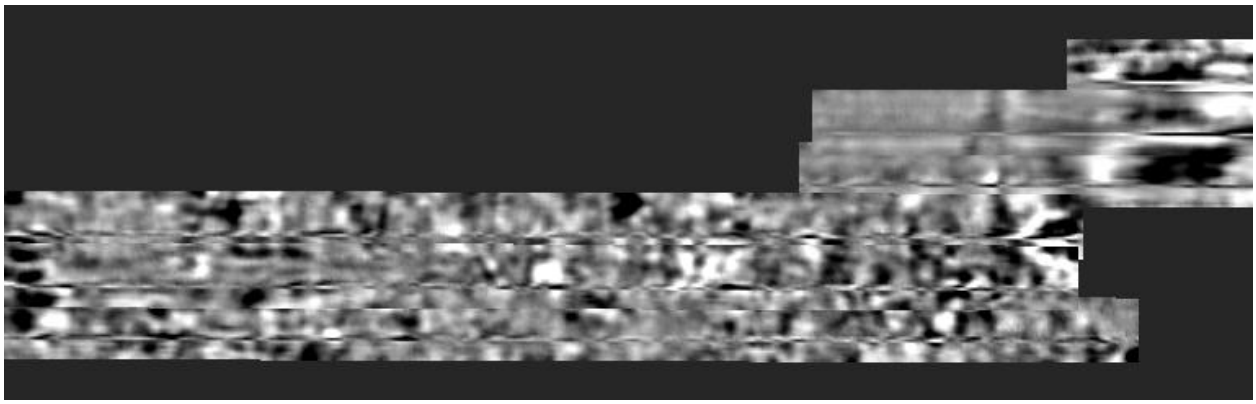

Anomalie 23 – 0,78m

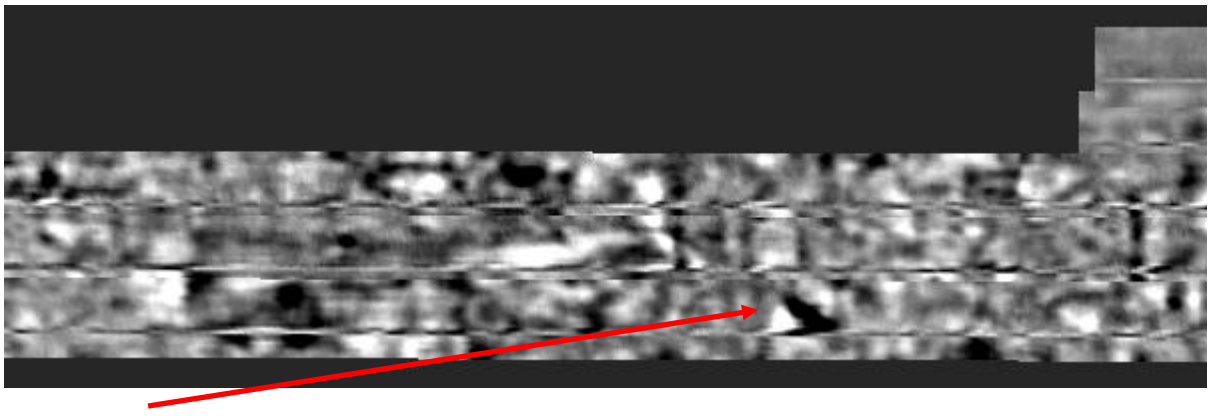

Anomalie 23 – 0,78m

Images des données brutes géoradar

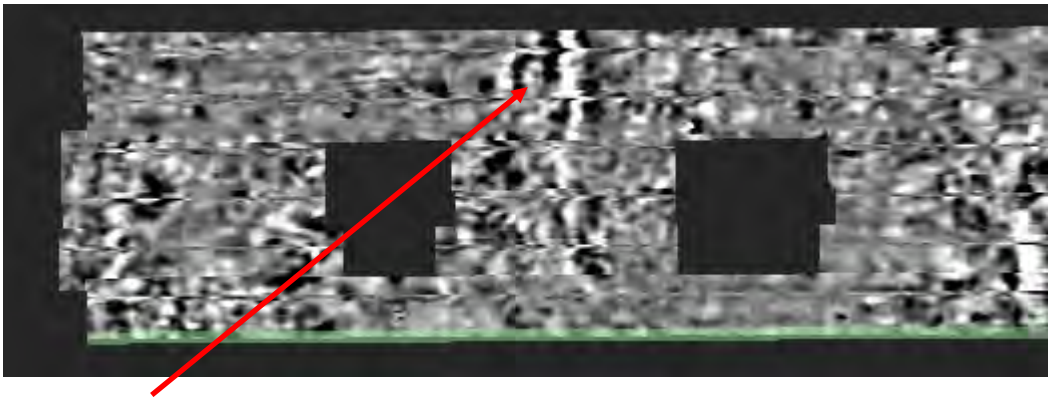

Anomalie 24 – 0,60m

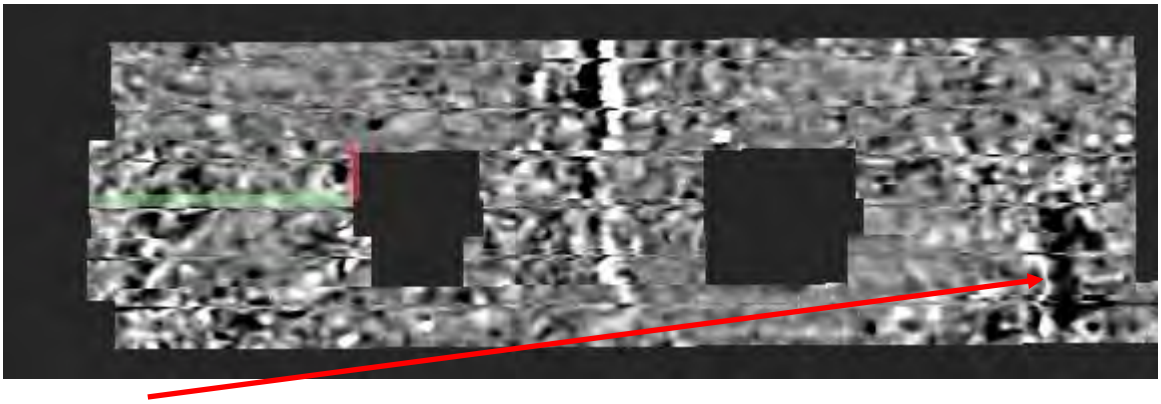

Anomalie 25 – 0,65m

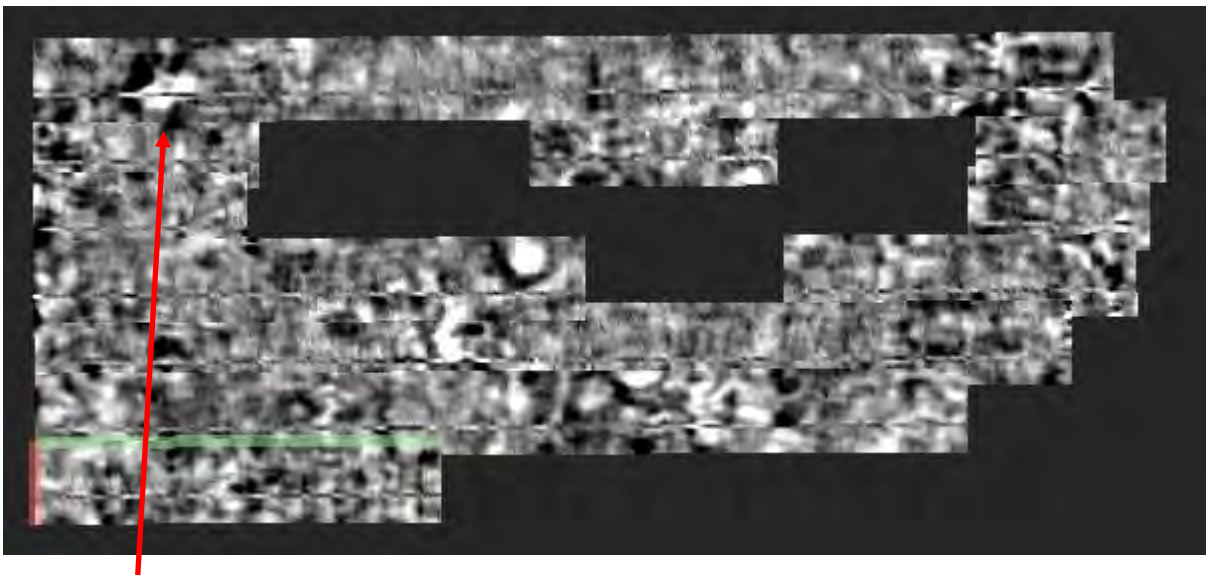

Anomalie 26 – 0,80m

Images des données brutes géoradar

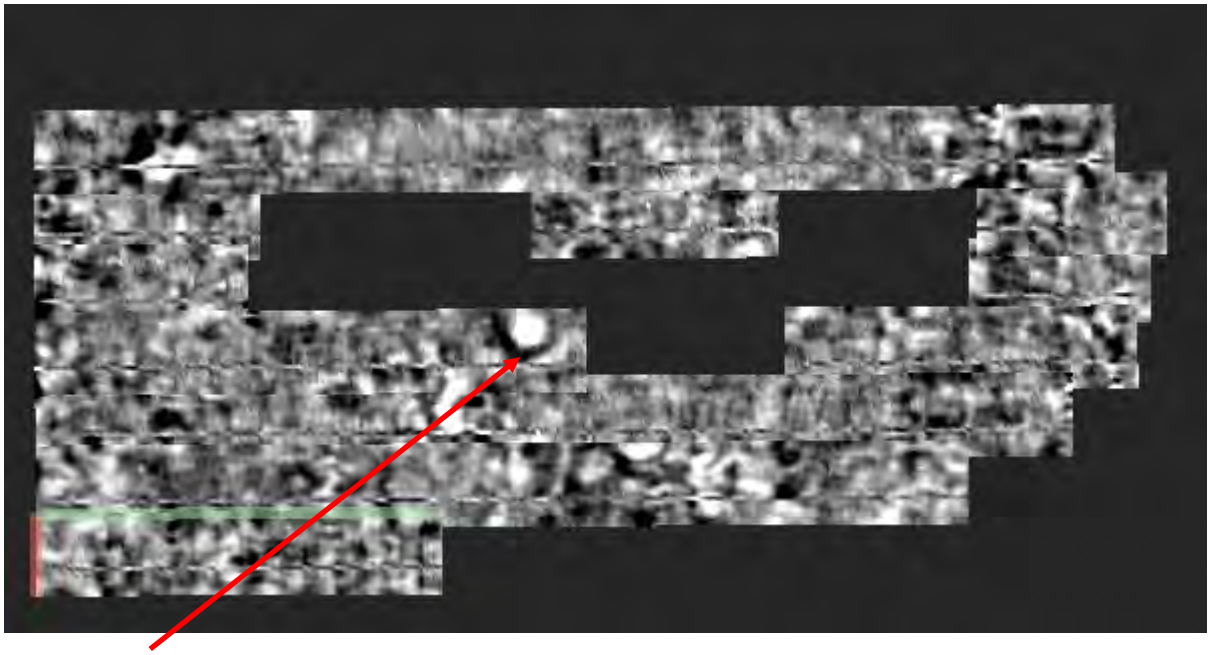

Anomalie 27 – 0,80m

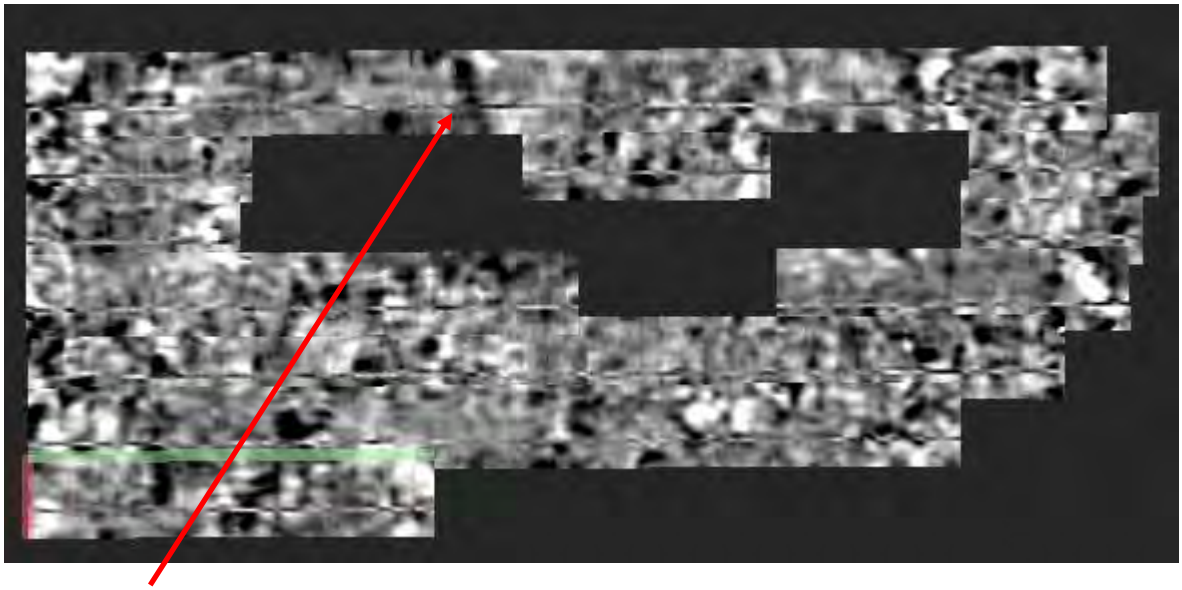

Anomalie 28 – 0,65m

Images des données brutes géoradar

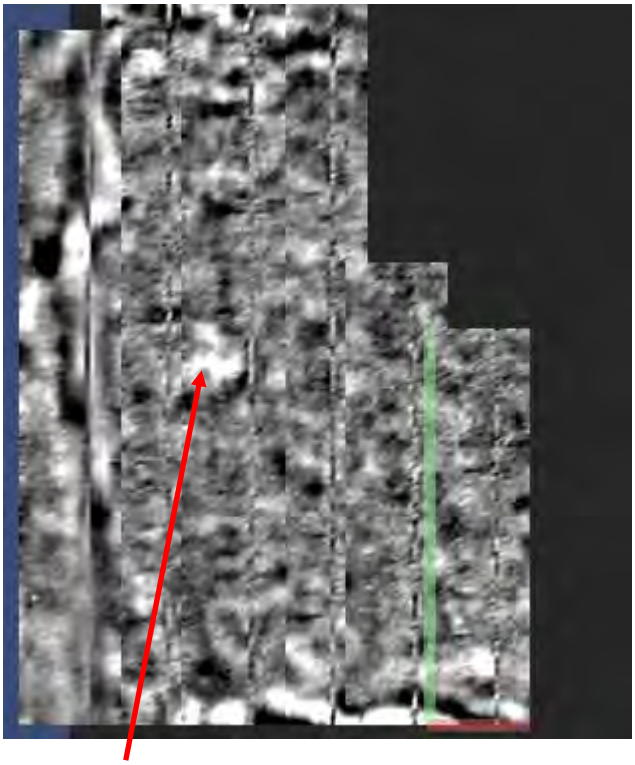

Anomalie 29 – 1,05m

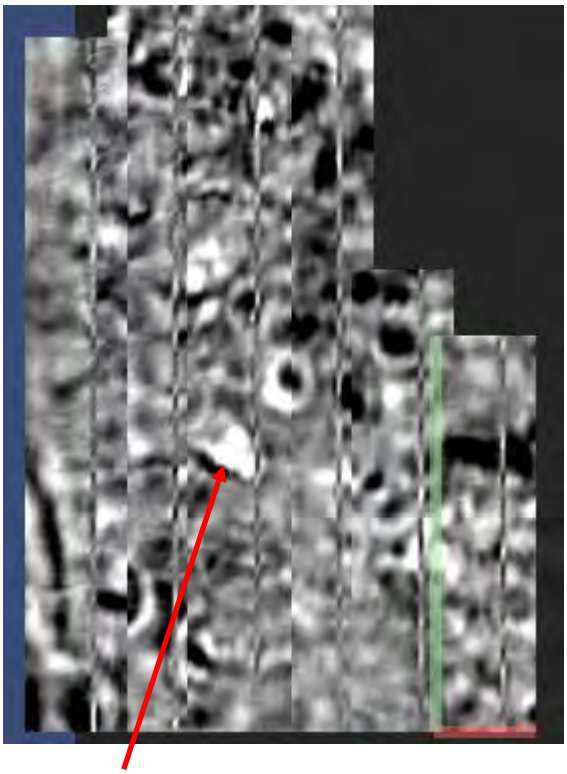

Anomalie 30 – 0,62m

Images des données brutes géoradar

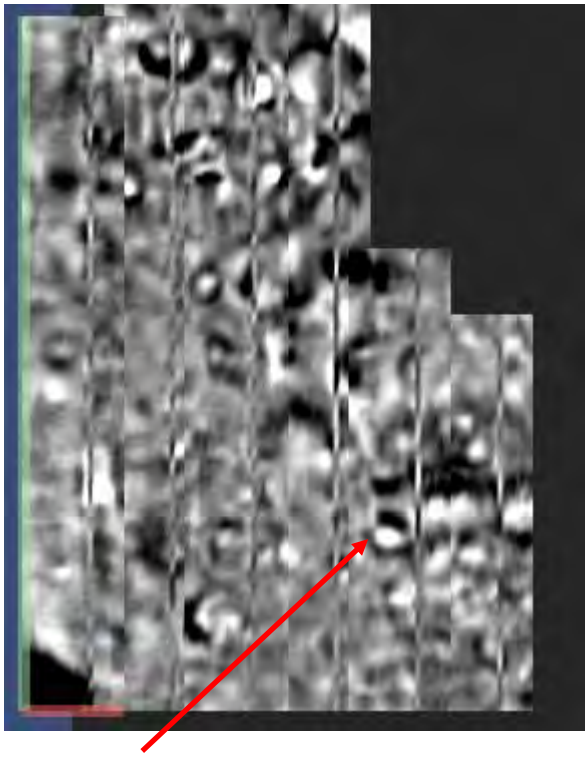

Anomalie 31 – 0,45m

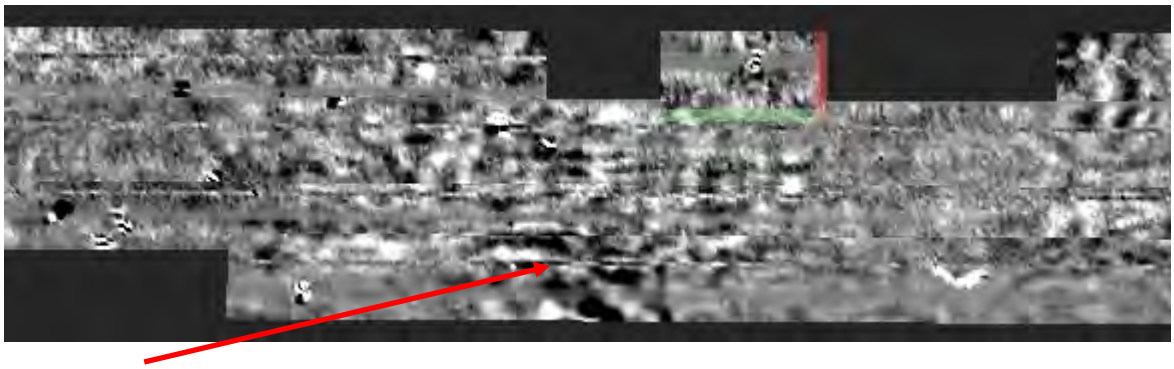

Anomalie 32 – 1,60m

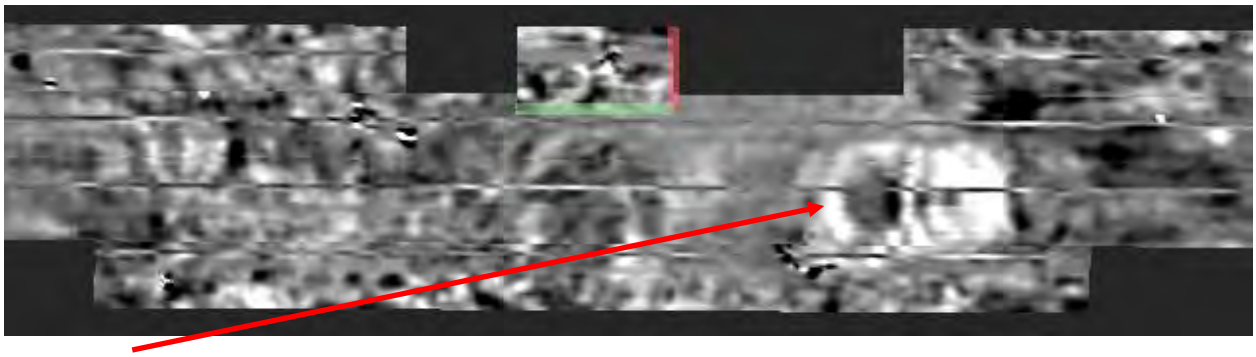

Anomalie 33 – 0,44m

Images des données brutes géoradar

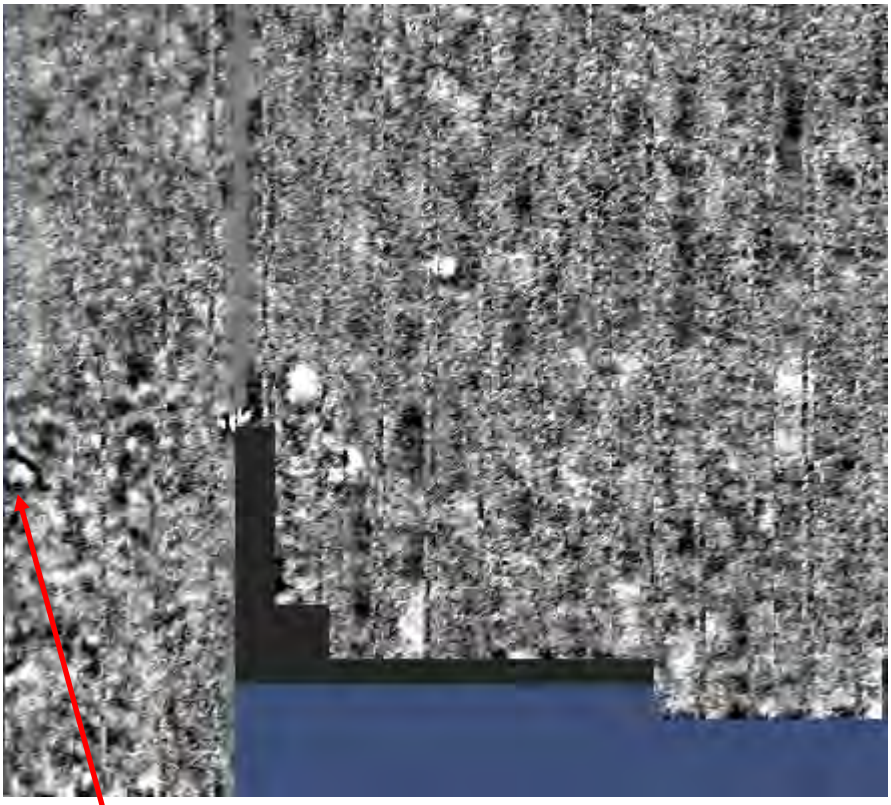

Anomalie 34 – 1,50m

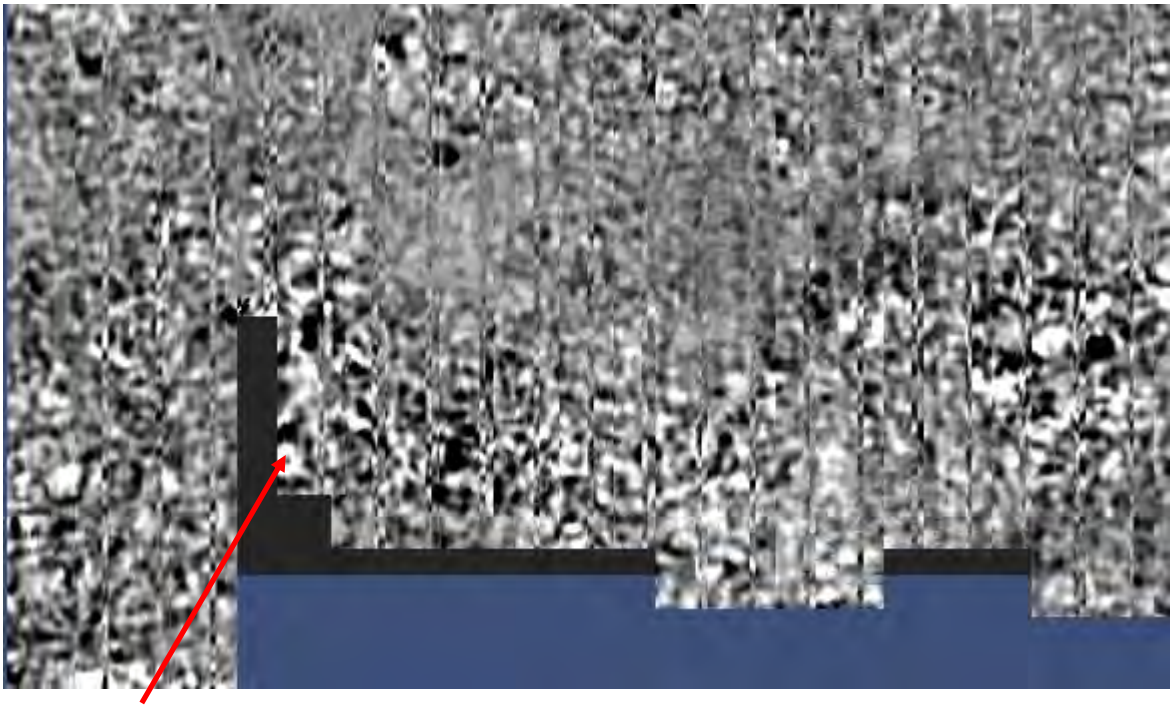

Anomalie 35 – 0,80m

Images des données brutes géoradar

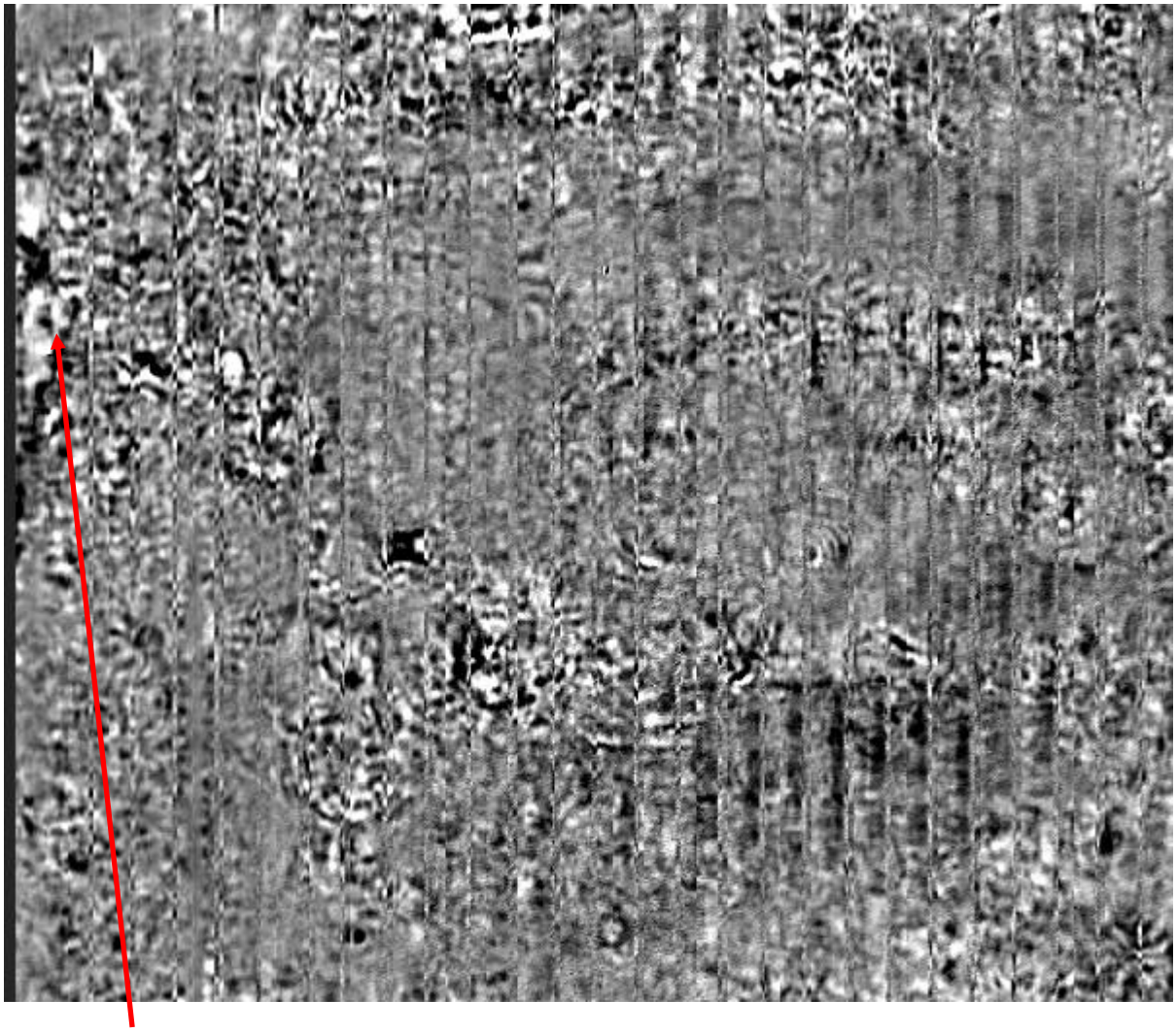

Anomalie 36 – 0,90m

Images des données brutes géoradar

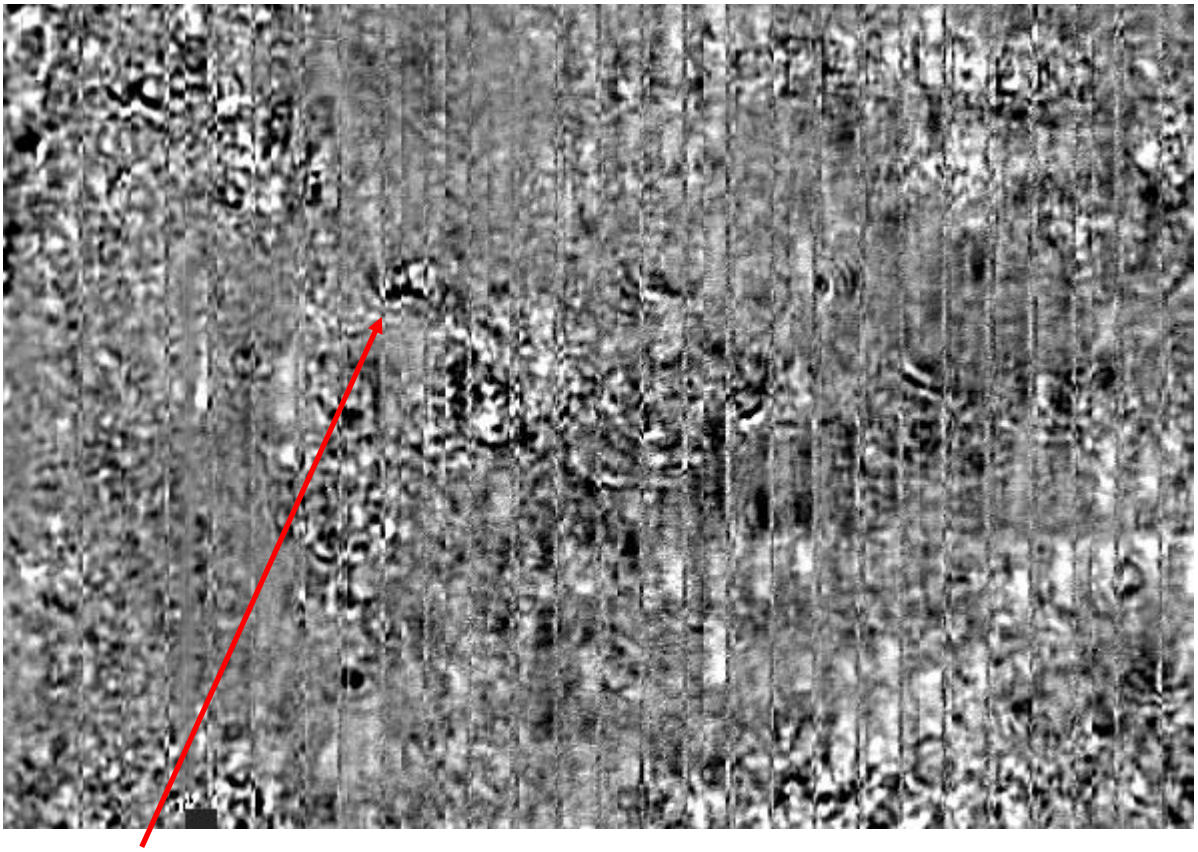

Anomalie 37 – 1,00m

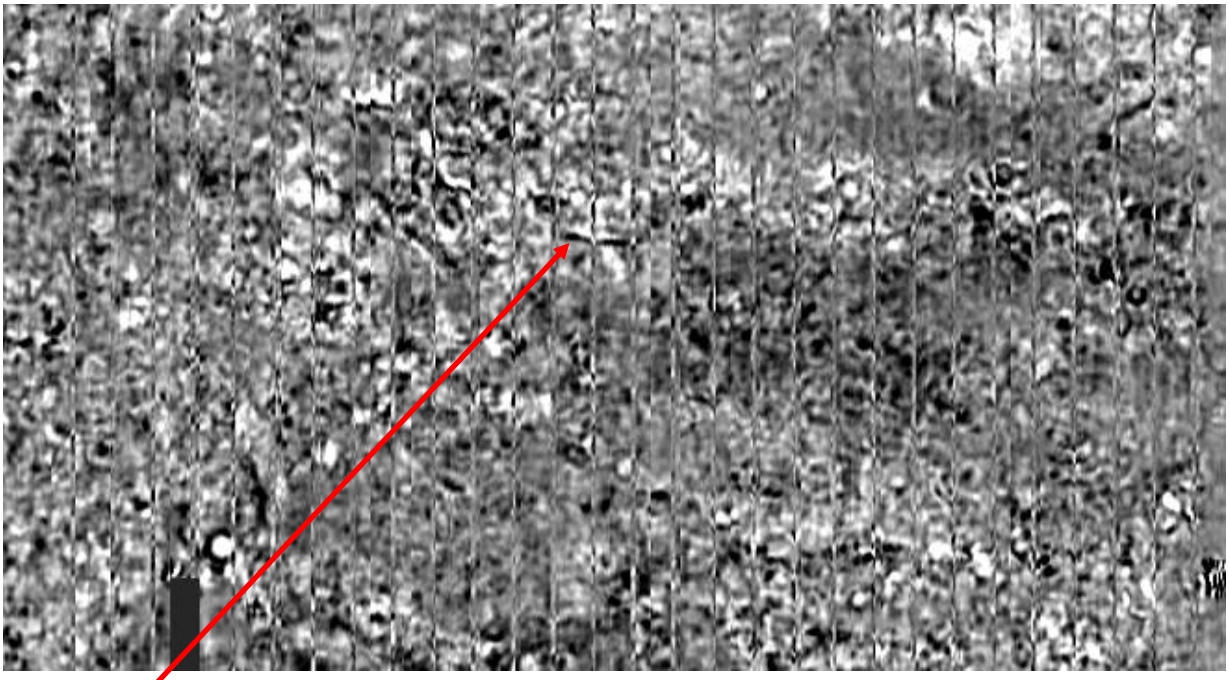

Anomalie 38 – 0,45m

Images des données brutes géoradar

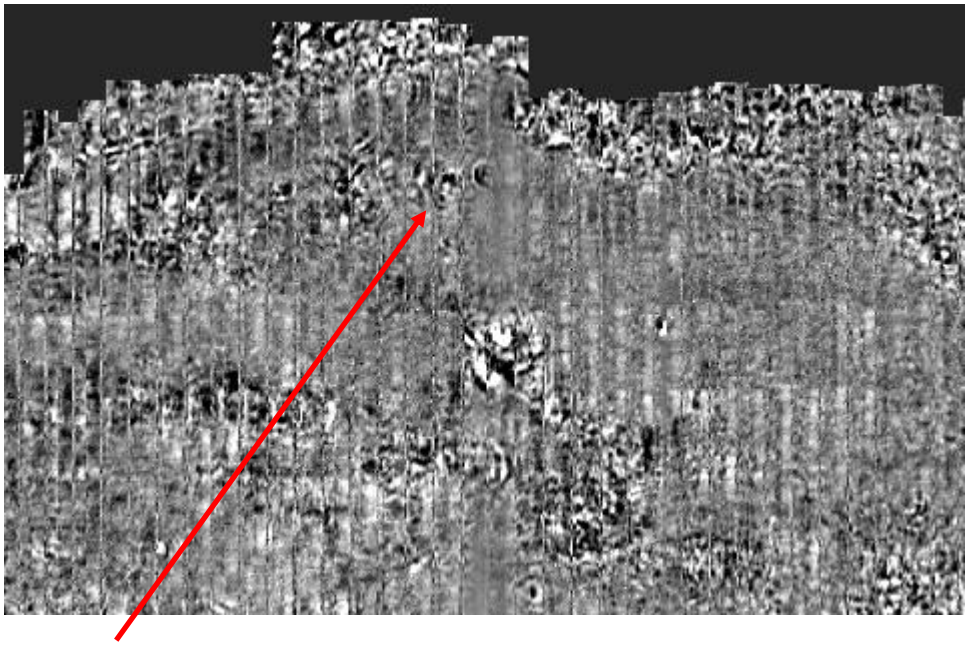

Anomalie 39 – très peu profond

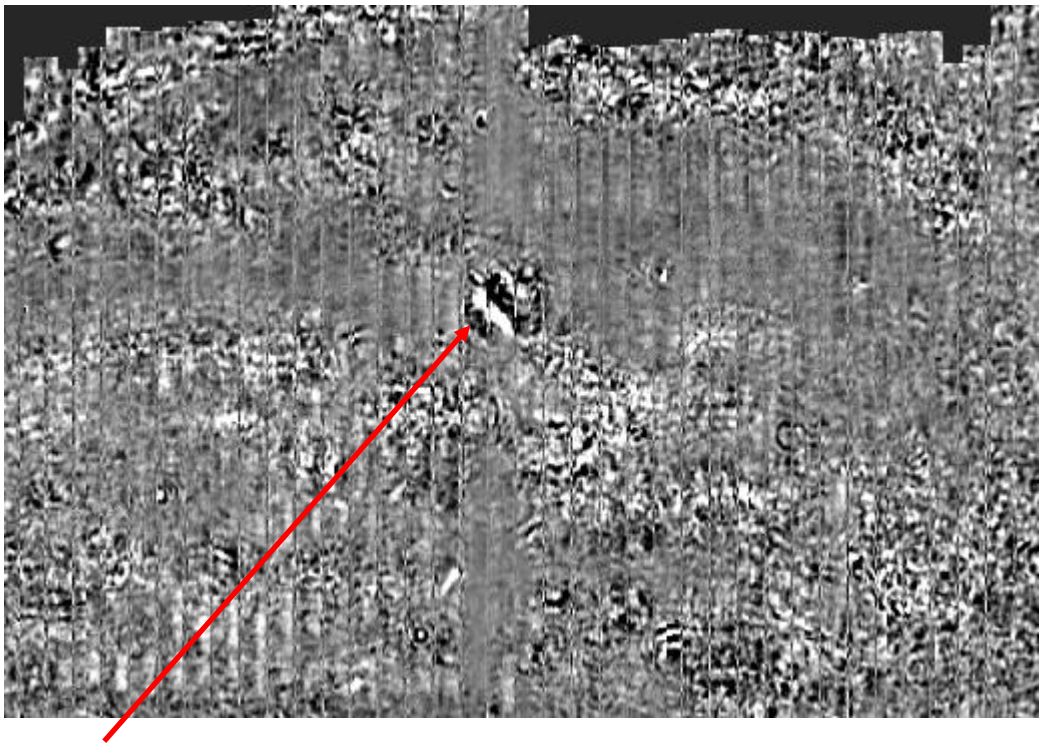

Anomalie 40 – 0,88m

Images des données brutes géoradar

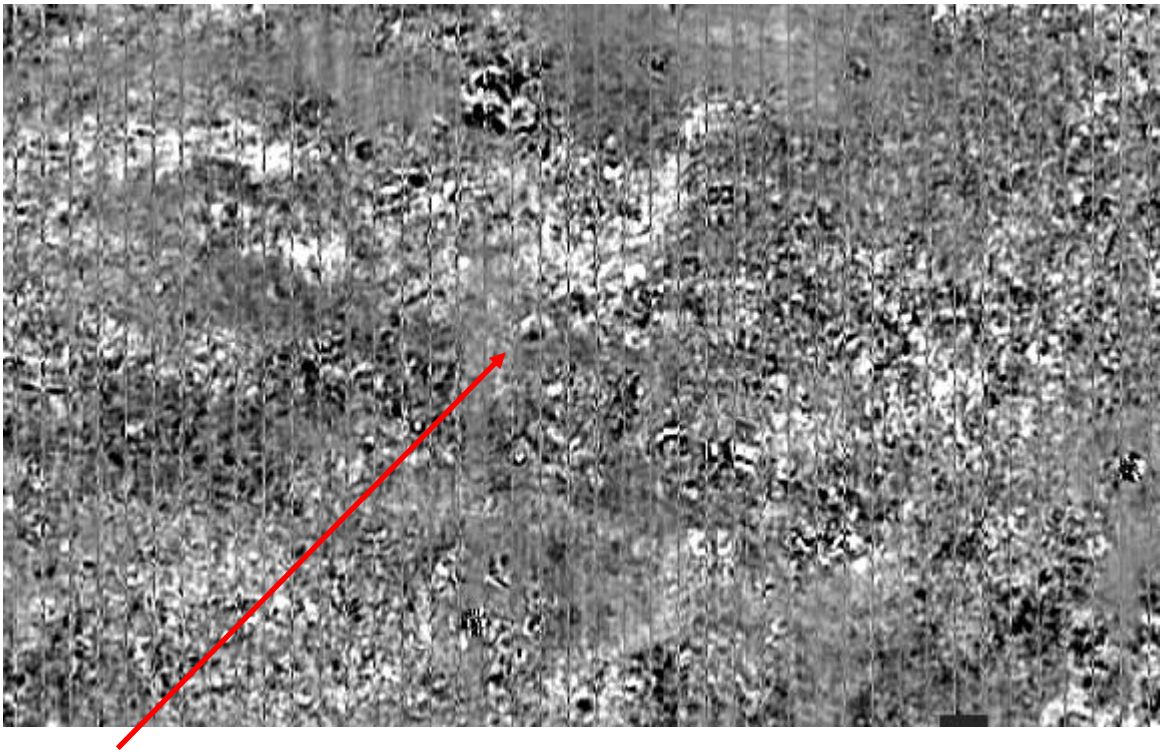

Anomalie 41 – 0,60m

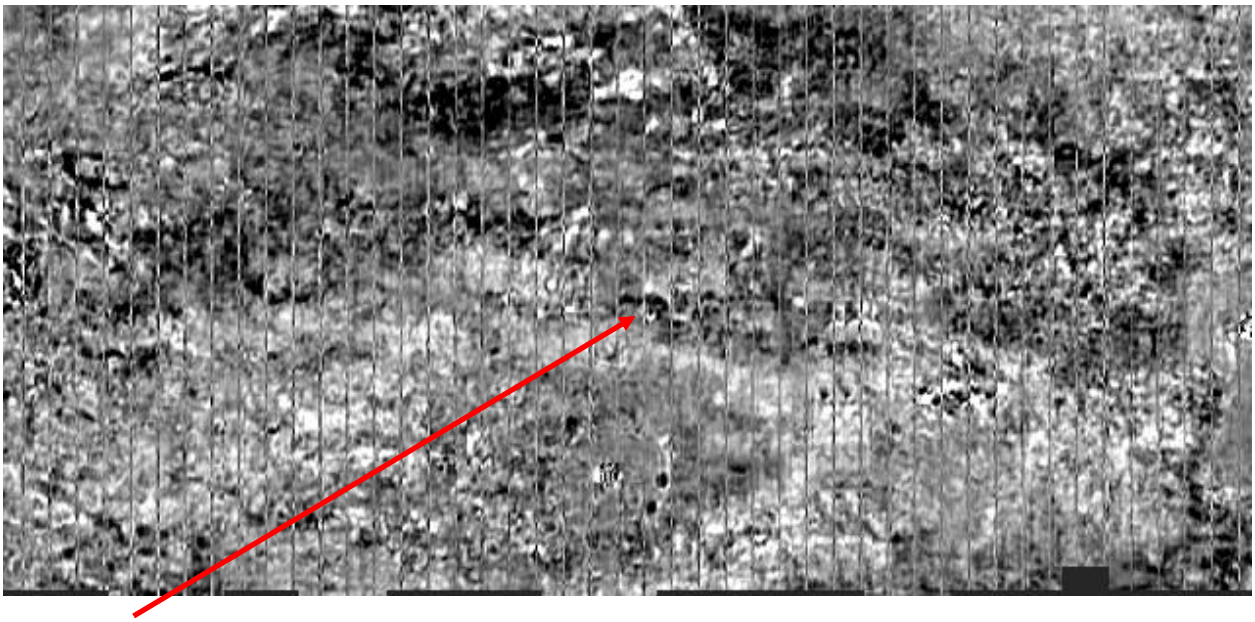

Anomalie 42 – 1,00m

Images des données brutes géoradar

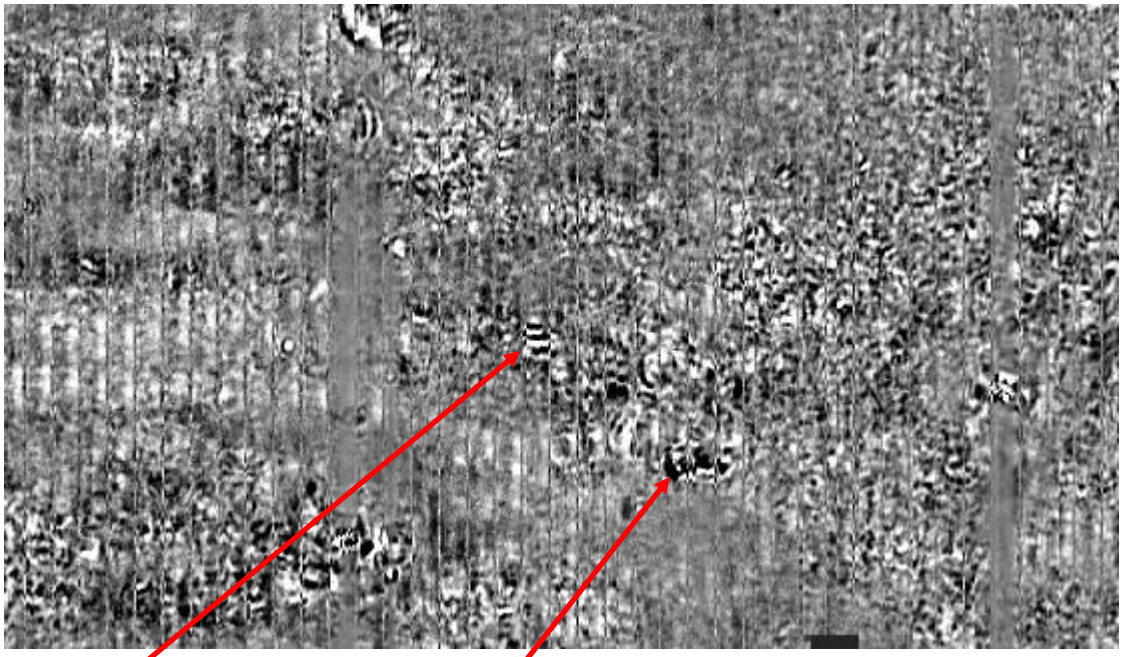

Anomalie 43 – 0,60m Anomalie 44 – 0,80m

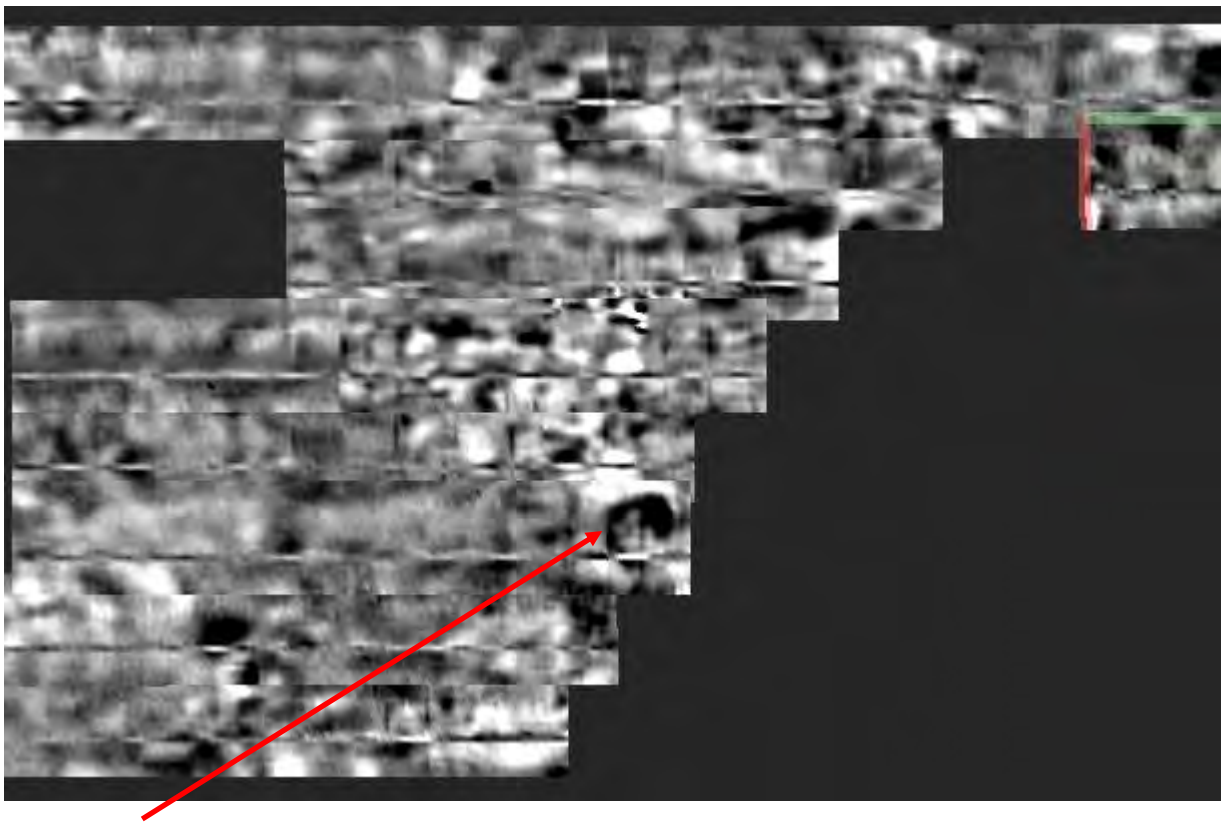

Anomalie 48 – 0,88m

Images des données brutes géoradar

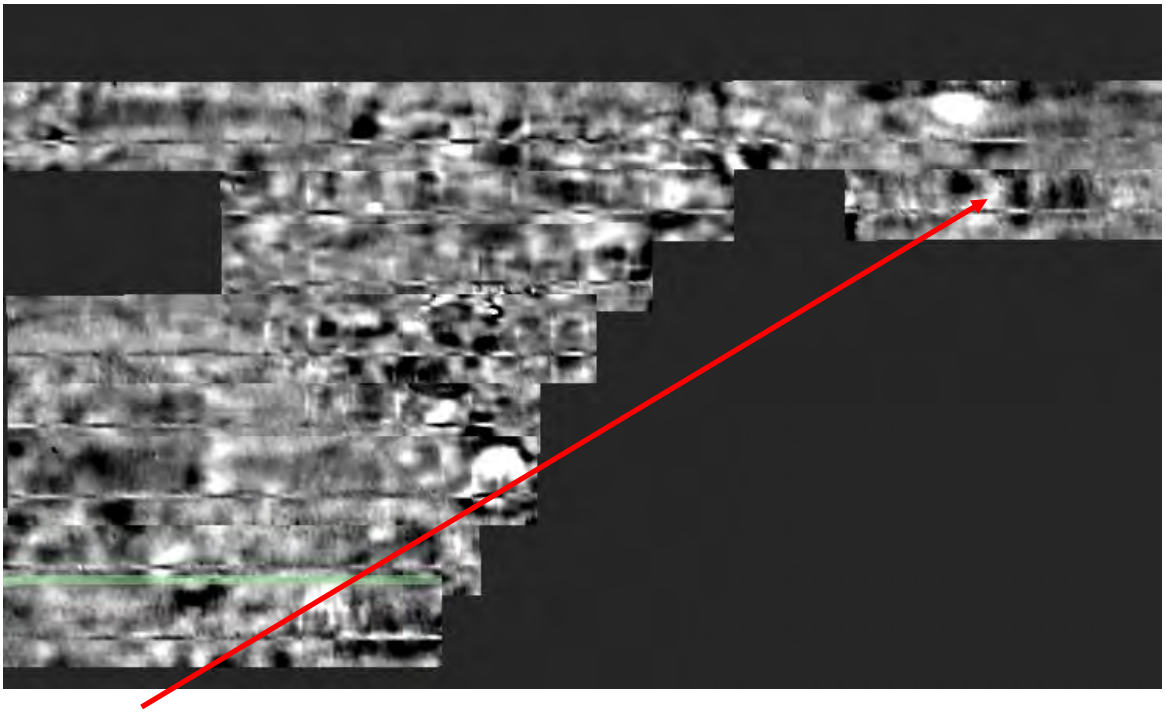

Anomalie 50 – 0,85m

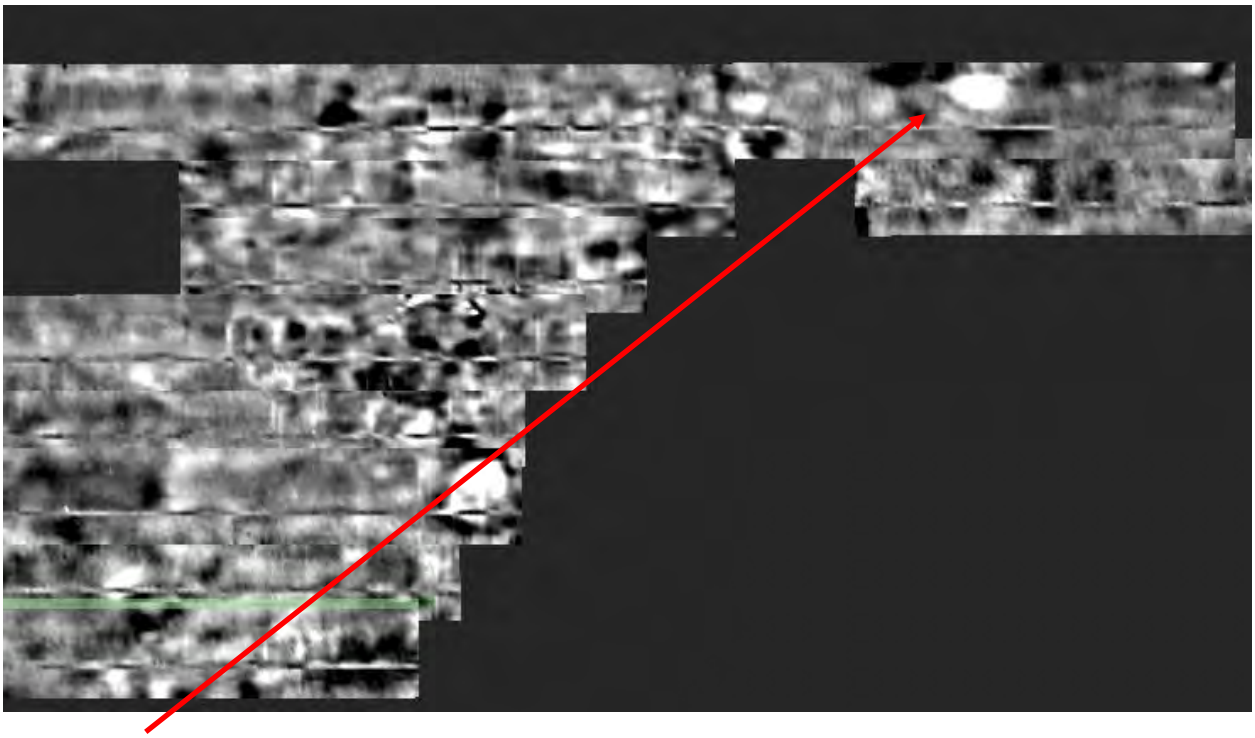

Anomalie 51 – 0,85m

Images des données brutes géoradar

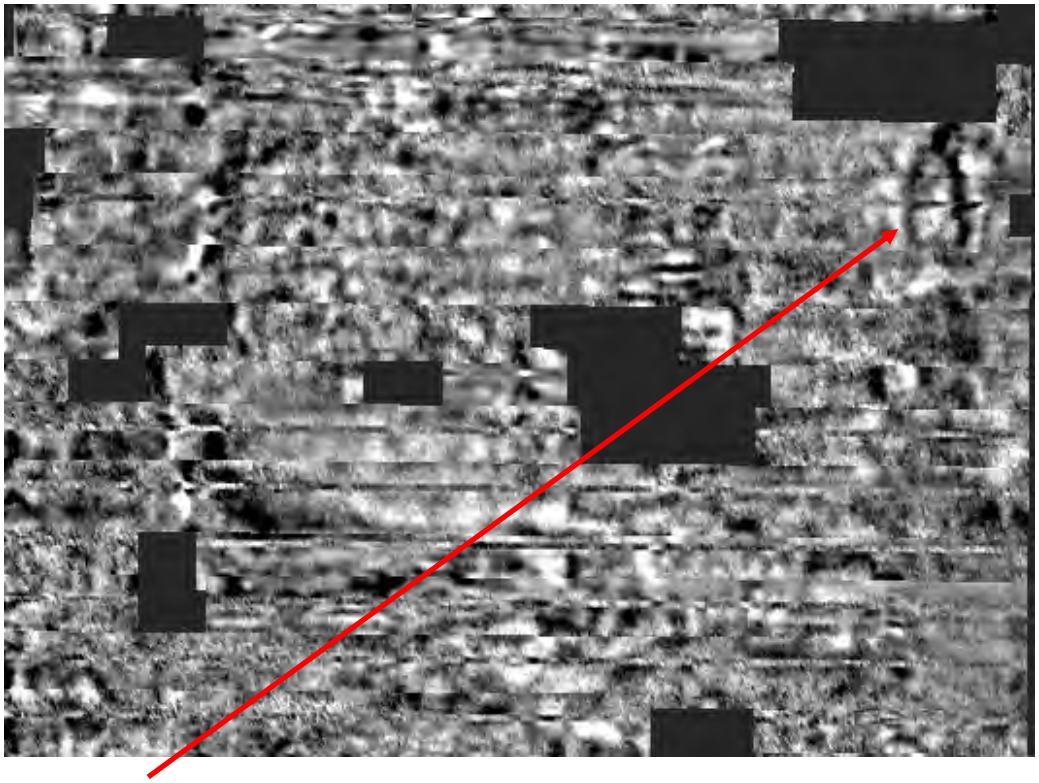

Anomalie 52 – 0,80m

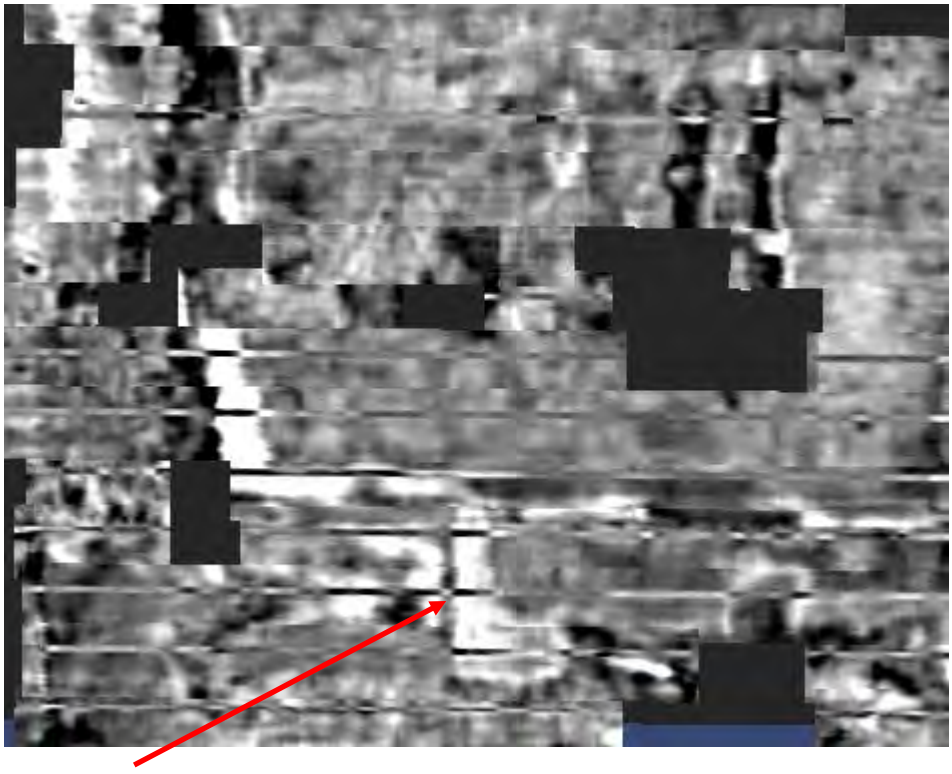

Anomalie 53 – 0,35m

Images des données brutes géoradar

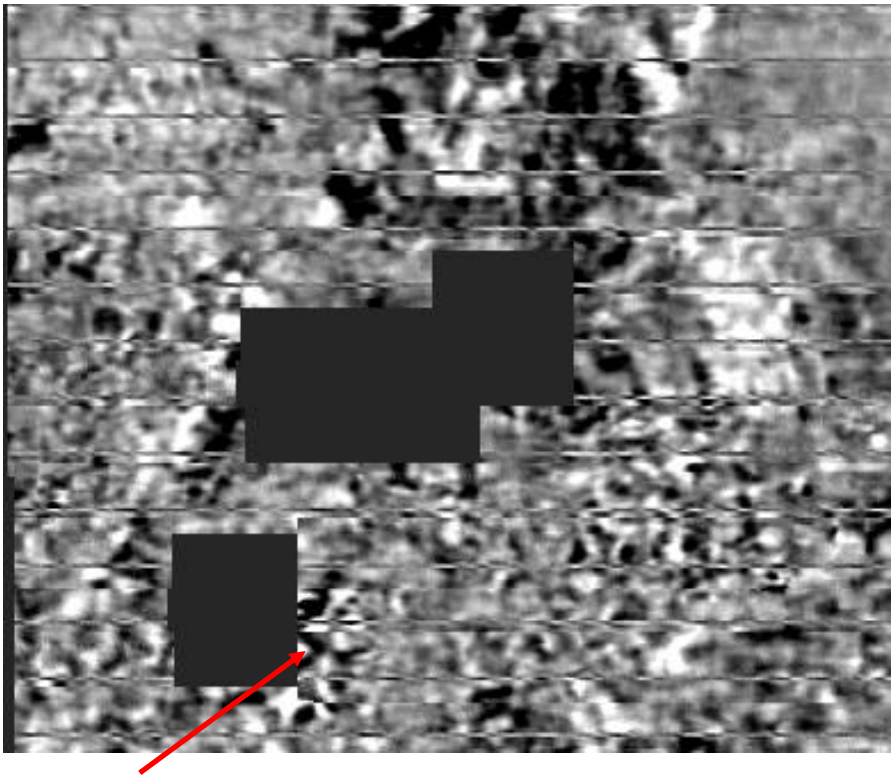

Anomalie 54 – 0,60m

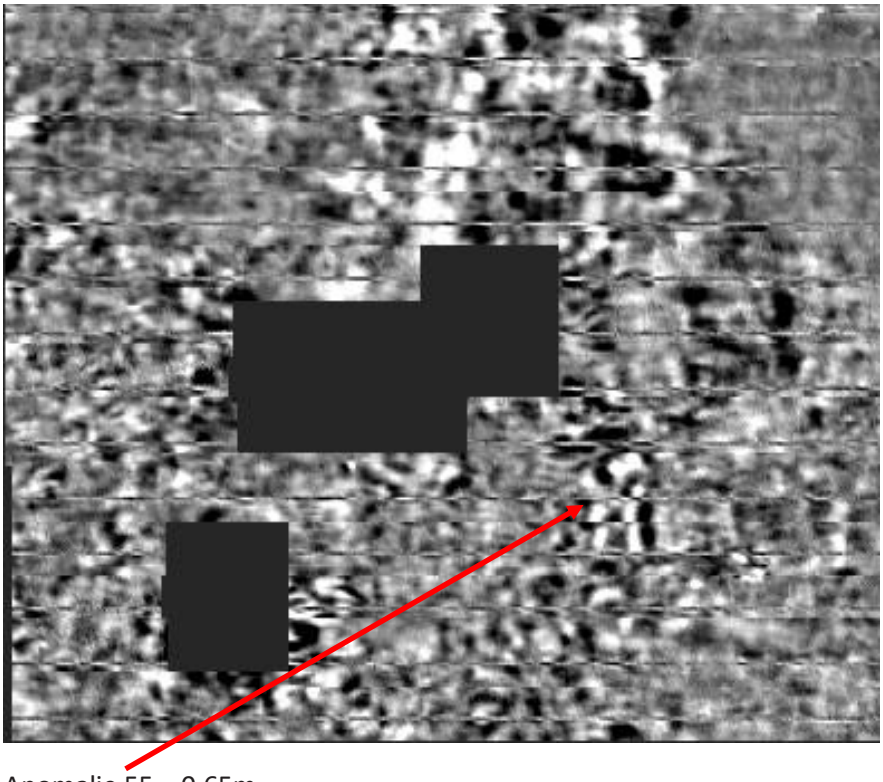

Anomalie 55 – 0,65m

Images des données brutes géoradar

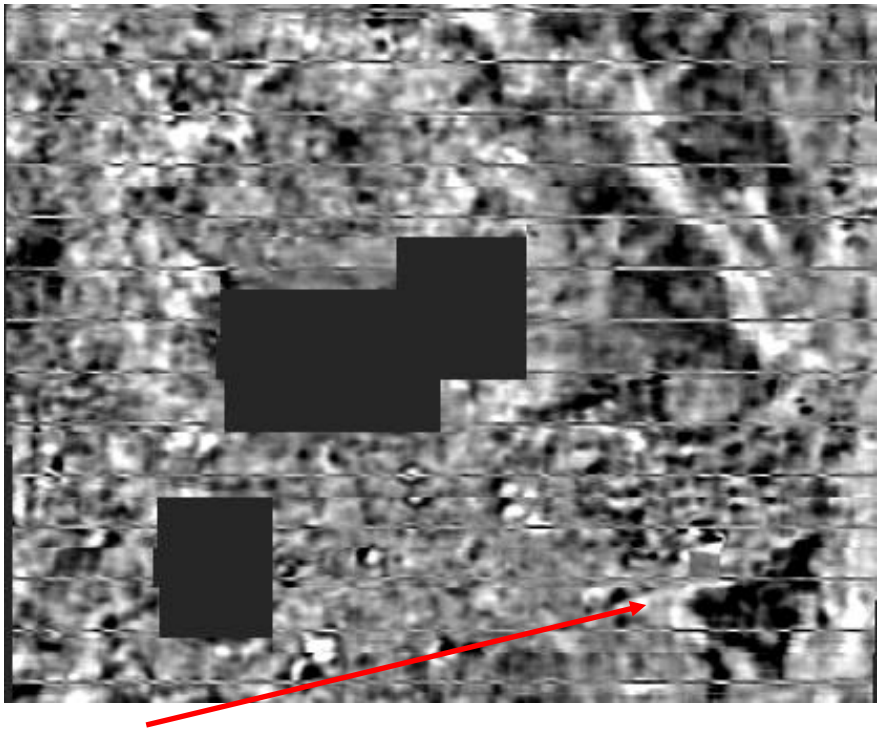

Anomalie 56 – 0,38m

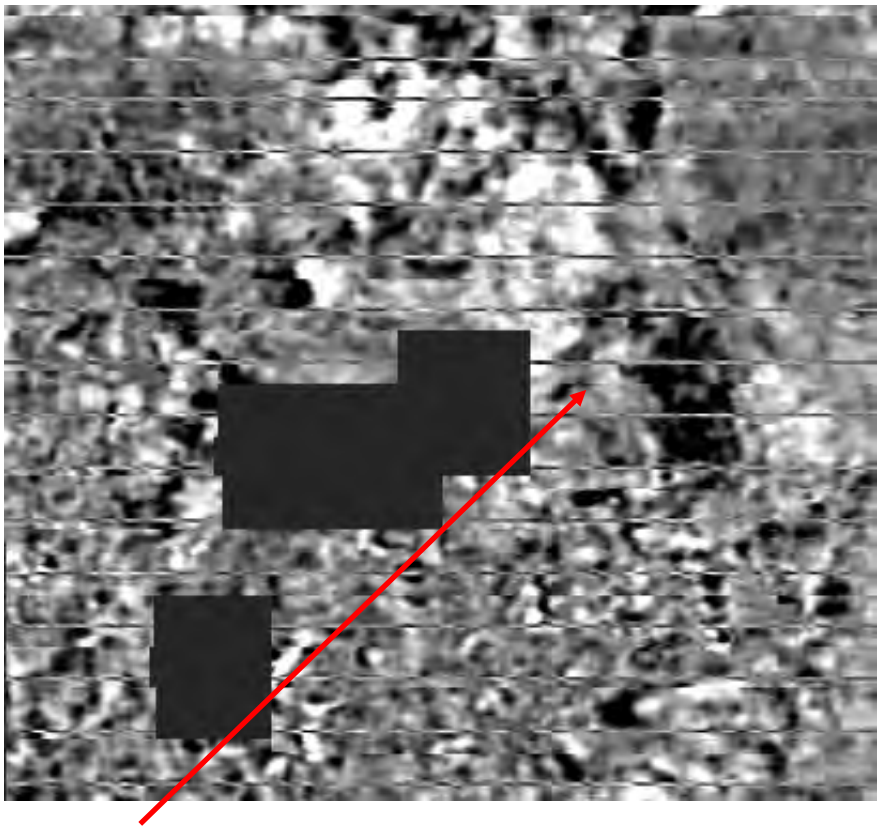

Anomalie 57 – 0,50m

Images des données brutes géoradar

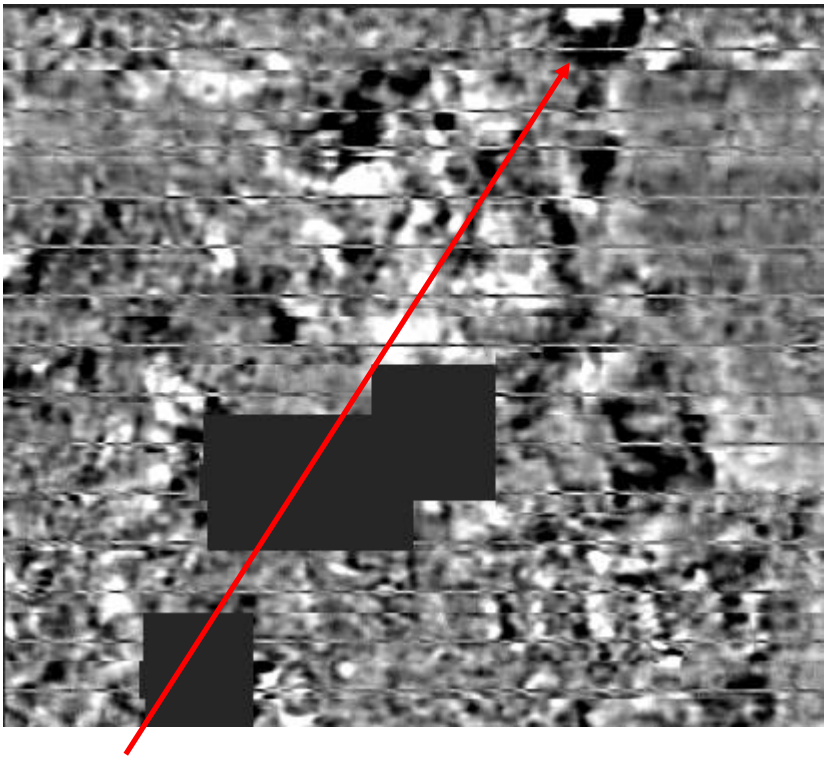

Anomalie 58 – 0,55m

ANNEXE C
TABLEAU DES ANOMALIES

61003410 - Arkeos - Ancien hôpital de la Miséricorde - Tableau d'anomalies

Anomalie	ZONE	Profondeur (haut)	Largeur	Longueur	Forme	Notes
1	Stationnement avant	0,75m				Probablement des débris provenant d'anciens bâtiments dans la zone
2	Stationnement avant	0,55m				Probablement des débris provenant d'anciens bâtiments dans la zone
3	Stationnement avant	0,98m	1,0m	1,0m	Carré	
4	Stationnement avant	0,52m	1,20m	1,20m	Carré	
5	Stationnement avant	très peu profond	1,50m	2,50m	Rectangle	Peut-être lié au mécanisme de la clôture / l'entrée
6	Stationnement avant	0,50m				Probablement des débris provenant d'anciens bâtiments dans la zone
7	Stationnement avant	0,25m	1,10m	2,0m	Rectangle	
8	Stationnement avant	0,75m	1,10m	1,10m	Carré	
9	Stationnement avant	1,10m	1,10m	1,10m	Carré	
10	Stationnement avant	0,95m	1,10m	1,10m	Carré	
11	Stationnement avant	1,00m	0,60m	0,60m	Carré	
12	Stationnement avant	0,75m	0,60m	1,10m	Rectangle	
13	Stationnement avant					Jusqu'à la surface
14	Stationnement avant	0,70m	0,80m	3,20m	Rectangle	
15	Stationnement avant	0,70m	0,80m	0,80m	Carré	
16	Stationnement avant	0,30m				Emplacement possible d'un réservoir/un réservoir enlevé
17	Stationnement avant	0,54m	1,30m	1,30m	Carré	
18	Stationnement avant	0,95m	1,80m	1,80m	Carré	
19	Stationnement avant	0,50m				Probablement des débris provenant d'anciens bâtiments dans la zone
20	Stationnement avant	0,95m	3,50m	3,50m	L	
21	Cour interne	0,10m	1,0m	1,0m	Carré	Très peu profond
22	Cour interne	1,10m	0,90m	1,60m	Rectangle	
23	Cour interne	0,78m	1,00m	1,40m	Rectangle	
24	Côté St-Hubert	0,60m	1,10m	1,60m	Rectangle	
25	Côté St-Hubert	0,65m	1,30m	3,0m	Rectangle	
26	Côté St-Hubert	0,80m	1,10m	1,10m	Carré	
27	Côté St-Hubert	0,80m	0,90m	0,90m	Carré	
28	Côté St-Hubert	0,65m	1,00m	1,00m	Carré	
29	Côté St-Hubert	1,05m	1,00m	1,00m	Carré	
30	Côté St-Hubert	0,62m	0,60m	0,90m	Rectangle	
31	Côté St-Hubert	0,45m	0,80m	1,40m	Rectangle	
32	Côté de la Gauchetière	1,60m	1,0m	2,50m	Rectangle	
33	Côté de la Gauchetière	0,44m	1,30m	2,10m	Rectangle	
34	Stationnement arrière	1,50m	1,10m	1,10m	Carré	
35	Stationnement arrière	0,80m	1,0m	3,90m	Rectangle	
36	Stationnement arrière	0,90m	0,90m	1,90m	Rectangle	Excavation antérieure possible
37	Stationnement arrière	1,00m	1,10m	1,10m	Carré	
38	Stationnement arrière	0,45m	1,30m	2,20m	Rectangle	
39	Stationnement arrière		1,0m	1,0m	Carré	Très peu profond
40	Stationnement arrière	0,88m	2,80m	2,80m	Carré	
41	Stationnement arrière	0,60m	0,90m	0,90m	Carré	
42	Stationnement arrière	1,00m	1,20m	1,60m	Rectangle	
43	Stationnement arrière	0,60m	1,0m	1,3m	Rectangle	
44	Stationnement arrière	0,80m	1,20m	1,70m	Rectangle	
45	Stationnement arrière					Jusqu'à la surface
46	Stationnement arrière					Jusqu'à la surface
47	Stationnement arrière		1,0m	3,0m	Rectangle	Très peu profond
48	Stationnement arrière	0,88m	0,90m	0,90m	Carré	
49	Stationnement arrière		0,70m	4,80m	Rectangle	Très peu profond
50	Stationnement arrière	0,85m	0,90m	1,30m	Rectangle	
51	Stationnement arrière	0,85m	0,60m	0,60m	Carré	
52	Cour avant ouest	0,80m	0,90m	1,80m	Rectangle	
53	Cour avant ouest	0,35m	0,80m	2,10m	Rectangle	
54	Cour avant est	0,60m	0,80m	2,0m	Rectangle	
55	Cour avant est	0,65m	0,90m	0,90m	Carré	
56	Cour avant est	0,38m	1,40m	2,30m	Rectangle	
57	Cour avant est	0,50m	1,50m	1,90mm	Rectangle	
58	Cour avant est	0,55m	0,90m	2,50m	Rectangle	

T2 services d'ingénierie
une compagnie kiwa